



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







52-559.

72-14

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JULLET, 1772.

PREMIER VOLUME.



Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à la perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Juftienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an, port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an,
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire,

Essais de philosophie & de morale, vol.
grand in-8°. br. 4 liv.

• *Les Muses Grecques* ou traductions en
vers du *Plutus*, d'*Aristophane*, d'*Ana-*
créon, *Sapho*, *Moschus*, &c. in-8°. br. 1 l. 16 f.

Les Nuits Parisiennes, 2 parties in-8°.
nouv. édition, broch. 3 liv.

Les Odes pythiques de Pindare, tradui-
tes par M. Chabanon, avec le texte grec,
in-8°. broché, 5 liv.

Le Philosophe sérieux, hist. comique, br. 1 l. 4 f.

Du Luxe, broché, 12 f.

Traité sur l'Equitation & Traité de la
cavalerie de Xenophon, traduit par M.
du Paty de Clam, in-8°. broch. 1 l. 10 f.

Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV, &c. in-fol. avec planches,
rel. en carton, 24 l.

Mémoires sur les objets les plus importants de
l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en
carton, 12 l.

Dictionnaire portatif de commerce, 1770,
4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.

Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.

Maximes de guerre du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 f.

G R A V U R E S.

Sept Estampes de St Gregoire, d'après Van-
loo, 24 l.

Et d'autres Estampes d'après différens Maîtres.



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET, 1772.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

JEAN qui pleure & JEAN qui rit.

QUELQUEFOIS le matin , quand j'ai mal digéré,
Mon esprit abattu , tristement éclairé,
Contemple avec effroi la funeste peinture
Des maux dont gémit la nature ;
Aux erreurs , aux tourmens , le genre humain
livré ;
Les crimes , les fléaux de cette race impure ,
Dont le Diable s'est emparé.
Je dis au Mont Etna : pourquoi tant de ravages ;

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Et ces sources de feu qui sortent de tes flancs ?
Je redemande aux mers tous ces tristes rivages
Disparus autrefois sous leurs flots écumans ,

Et je redis aux tyrans :

Vous avez troublé le monde

Plus que la fureur de l'onde ,

Et les flammes des volcans.

Enfin lorsque, j'envisage ,

Dans ce malheureux séjour ,

Quel est l'horrible partage

De tout ce qui voit le jour ,

Et que la loi suprême est qu'on souffre & qu'on
meure ,

Je pleure.

Mais lorsque, sur le soir , avec des libertins ,

Et plus d'une femme agréable ,

Je mange mes perdreaux , & je bois de bons vins ,

Dont Monsieur Daranda vient de garnir ma table ;

Quand , loin des frippons & des sots ,

La gaité , les chansons , les graces , les bons mots ,

Ornent les entremets d'un souper délectable ;

Quand , sans regretter mes beaux jours ,

J'applaudis aux nouveaux amours

De Cléon & de sa maîtresse ;

Et que la charmante amitié ,

Seul nœud dont mon cœur est lié ,

Me fait oublier ma vieillesse ;

Cent plaisirs renaissans réchauffent mes esprits ;

Je ris.

Je vois , quoique de loin , les partis , les cabales ,
 Qui soufflent , dans Paris vainement agité ,
 Des inimitiés infernales ,
 Et versent leurs poisons sur la société :
 L'infâme calomnie , avec perversité ,
 Répand ses ténébreux scandales.
 On me parle souvent du Nord ensanglanté ;
 D'un Roi sage & clément chez lui persécuté ,
 Qui , dans sa royale demeure ,
 N'a pu trouver sa sûreté ;
 Que ses propres sujets poursuivent à toute heure ,
Je pleure.

¶ Mais si mon débiteur veut bien me rembourser ,
 Si mes prés , mes jardins , mes forêts s'embellissent ,
 Si mes vassaux se rejouissent ,
 Et sous l'orme viennent danser ;
 Si par fois , pour me délasser ,
 Je relis Arioste ,

 Ou quelqu'autre impudent dont j'aime les écrits ,
Je ris.

Il le faut avouer , telle est la vie humaine.
 Chacun a son lu in qui toujours le promène
 Des chagrins aux amusemens.
 De cinq sens , tout au plus , malgré moi je dépends ;

8 MERCURE DE FRANCE.

L'homme est fait , je le fais , d'une pâte divine ,
Nous serons tous un jour des esprits glorieux ;
Mais dans ce monde-ci l'homme est un peu machine.

La nature change à nos yeux ;
Et le plus triste *Héraclite* ,
Quand ses affaires vont mieux ,
Redevient *Démocrite*.

RÉPONSE de M. de V * * , aux vers
de M. de Voltaire , qui ont pour titre ,
Jean qui pleure & Jean qui rit.*

Du tems vous trompez les efforts ;
Et moi , j'en éprouve l'outrage.
Vous savez vous passer de corps ,
Votre esprit ne change point d'âge ;
Les neiges sont devant vos yeux ;
Le printems est dans votre tête :
Tous vos vers sont des fleurs de fête ,
Tous vos jours sont des jours heureux.
D'Apollon vous tenez la caisse ,
De ce dieu vous visez les *bons* ;
Et, quoique vous payiez sans cesse ,
Vous ne dites pas : point de *fonds*.
Pour moi débile créature ,
La triste main de la nature.

Étend un crêpe sur mes jours;
 Mes yeux m'étaient d'un grand secours,
 Pour lire les fruits de vos veilles ;
 Je les perds , & j'ai des oreilles
 Pour entendre de sots discours.
 Poursuivi par la calomnie ,
 Je ne sens plus que le poids de la vie.
 Mon bonheur est dans le cercueil
 De mon irréparable amie ;
 L'Univers me paraît en deuil.
 O vous , rare ornement de notre académie ,
 Vous nous garantissez son immortalité ;
 Que les traits aigus de l'envie
 N'altèrent pas votre gaîté.
 Vous ne mourrez jamais ; moi , je meurs à toute
 heure ;
 Vous êtes *Jean* qui rit , & je suis *Jean* qui pleure.

*Traduction de l'Ode VII^e. du livre IV^e.
 d'Horace. A Torquatus.*

N os jardins renaissans étalent leur parure ,
 Zéphir rend à nos vœux l'ornement des forêts ,
 Tout s'anime dans la nature ,
 Et le soleil plus vif a séché nos guérêts.

La terre a dépouillé cette robe éclatante
 Où les dons de Cérès étoient ensevelis ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Les flots impétueux du Tibre & de l'Ofante,
Enchaînés, rentrent dans leur lits.

Dans nos brillans vergers Cythérée & sa cour
Danfent au son de la musette,
Ces doux momens ont ramené la fête,
Des jeux, des ris & de l'amour.

Le retour du printems embellit nos climats,
Le printems disparoît, & l'été prend sa place,
Aussi rapidement l'automne arrive & passe,
Et laisse triompher la rigueur des frimats.

Tel est l'arrêt des destinées,
Ce changement continuel,
Des heures, des saisons, du tems & des années,
Tout dit que tout finit, que rien n'est immortel.

Le dieu du jour au sein des mers,
De ses raïons mourans éteint le foible reste;
Brillant, il reparoît sous la voûte céleste,
Et ses feux rallumés embrasent l'Univers.

Mais l'homme, être foible & fragile,
Dans le cercueil à peine est descendu,
Il s'efface, il n'est plus qu'une cendre stérile,
Jouet léger des vents, dans les airs répandu.

Tout passe au tour de nous, nous passons, &
j'ignore
Si le destin à cette aurore,

Marque le terme de mes jours ;
Oublions cette incertitude ,
Du vin , des jeux & des amours
Faisons-nous une douce étude.

Jouis , de l'héritier trompe l'avidé espoir ;
Du fruit de tes travaux fais un utile usage ,
De l'homme raisonnable & sage ,
La jouissance est le devoir.

Ah ! quand le ciseau de la Parque ,
Sur le fil de tes jours osera s'attacher ,
De l'Acheron quand le pâle Nocher
T'aura reçu dans sa fatale barque ;

O ! mon cher ami , tes trésors ,
Ta piété , ton éloquence ,
La hache , les faisceaux , du fier tyran des morts ;
Rien ne sauroit tromper l'adroite vigilance.

Songes-y , l'heure fuit , profite des instans ,
Sur l'avenir obscur ferme les yeux ; le sage ,
Pour vivre heureux , jouir du tems
Et ne vit que pour son usage.

Par M. Latour de la Montagne.

ÉPITRE AU BEAU SEXE.

UNE décente propreté
Suffit pour orner la nature ,
On éblouit par la parure ,
On plaît par la simplicité.
Vois sur les bords d'une fontaine ,
Occupée à laver son teint ,
La jeune amante de Philène ;
C'est là qu'elle vient le matin
Avec son troupeau , sous ce chêne ,
Souriant d'un air enfantin ,
Se mirer dans l'onde incertaine
Qu'agite le zéphir badin ;
Tantôt d'une course légère ,
Elle va cueillir au jardin
Ces fleurs , l'ornement de la terre ,
Et dont la beauté passagère
Va bientôt mourir sur son sein.
Elle n'a dans sa chevelure ,
Pour diamans que des bouquets ,
Son innocence est la parure
Qui relève tous ses attraits.
Elle ignore cet art frivole
Dont nos femmes font tant de cas ,
Qui flatte leur vanité folle
En falsifiant leurs appas.

De ta raison évanouie ,
 Quand écouteras-tu la voix ?
 Quand mépriseras-tu les loix
 Du fier tyran de ma patrie ?
 Borne à plus de simplicité
 Et tes habits & ta toilette ,
 Sexe aimable , dont la beauté
 Plairoit plus, un peu moins coquette.

Par le même.

L'HOMME qui ne s'étonne de rien.

Conte.

SURGI & DORIVAL avoient été amis dès l'enfance , & l'étoient encore à cinquante ans. Tous deux habitoient la campagne & le même canton ; mais leur manière de l'habiter étoit différente ; leur manière de sentir & de voir différoit encore plus. Dorival étoit riche & toujours inquiet : Surgi étoit pauvre & toujours tranquille. Comment faites-vous, demandoit le premier à son voisin , pour ne vous plaindre jamais du sort qui vous a tant maltraité ? C'est , répondoit Surgi , que je lui fais gré de ne m'avoir pas encore traité plus mal. Mais , reprenoit Dorival ,

14 MERCURE DE FRANCE.

vous étiez riche, & vous voilà dans l'indigence. Voyez les habitans de ce village, ajoutoit Surgi, ils sont encore plus pauvres que moi. Il est vrai, poursuivit Dorival, que la richesse n'est pas toujours la compagne du bonheur. Je suis de tous mes pareils le plus opulent & le moins heureux. — Je le crois bien ! tout vous réussit. — A peine ai-je formé un projet qu'il s'effectue ; je n'ai le tems ni d'espérer ni de craindre. — Je vous plains ; votre ame doit être bien engourdie. — Vous croyez donc l'inquiétude un aliment nécessaire à notre existence ? — Croyez vous, reprit Surgi, le vent nécessaire à un vaisseau qui met à la voile ? nous sommes le vaisseau ; & si rien ne nous agit nous restons par nous-mêmes sans mouvement. — Mais avouez, du moins, qu'il ne faut pas que le vaisseau se brise ? Ne vous faites point illusion , & parlons sans figure : voilà bien des revers qui sont venus fondre sur vous depuis quelque tems. — Je n'en ai point gardé la liste, & j'en ai, sans doute, oublié plusieurs. — Mais, par exemple, cet orage qui anéantit vos petites vendanges l'automne dernier ? — Je fus très-heureux qu'il n'ait pas détruit ma petite moisson deux mois plutôt. — Et ce

coup de tonnerre qui renversa une partie de votre maison ? — Cette partie n'est point habitée ; mon bonheur voulut que le tonnerre tombât sur elle , & non sur celle que j'habitois. — Il n'y a pas trois semaines qu'un renard égorgéa durant la nuit toute votre basse cour. — J'ai bien de l'obligation à ce renard. Le ravage qu'il avoit fait dans ma basse-cour fut cause que j'examinai ma bergerie. Il y avoit un trou assez grand que je fis reboucher. Vous voyez bien que si au lieu du renard le loup étoit venu me visiter la nuit d'auparavant , c'étoit fait de tous mes moutons. — Enfin l'hiver dernier Firmin , votre fils , s'est cassé une jambe. — Si vous saviez combien la chute qu'il fit étoit dangereuse , vous admireriez le bonheur qu'il eut de ne se les être pas cassées toutes deux. — Mais , vous-même , ajouta Dorival , avec impatience , vous-même , n'êtes vous pas quelque fois tourmenté de la goutte ? Voilà , repliqua Surgi , ce que c'est que d'avoir long-tems vécu dans l'aisance & l'oïfiveté. La goutte n'eût jamais osé venir me trouver sous cette mafure. Au reste , ce n'est point un malheur : un habile médecin m'a dit que la goutte préservoit de toute autre maladie.

Oh ! parbleu ! dit encore Dorival , je suis au bout de mes objections. Il est inutile de disputer contre un homme qui prétend que la goutte n'est point un mal. Ils se quittèrent, Dorival pour aller s'ennuyer dans son château, & Surgi pour travailler à son jardin.

Il achevoit d'étayer un jeune arbre quand son fils arriva de la prairie voisine. Il étoit complètement mouillé , quoiqu'il ne fût tombé aucune pluie , & paroïsoit vivement ému. Ah ! mon père ! s'écria-t'il , ah ! de quel malheur je viens d'être témoin ! Quel est ce malheur, demanda Surgi. — La fille de notre riche voisin , l'aimable Pauline , est tombée dans le plus profond de la rivière ! — Comment ! elle s'est noyée ? — Non , mon père , je l'ai secourue. — Vous êtes bienheureux l'un & l'autre ! — Je m'estime heureux , il est vrai ; mais Pauline est encore si effraïée !.. — Elle se rassurera , & remerciera le Ciel de l'avoir envoyé là si à-propos. — Elle s'étoit hasardée , seule avec sa femme de chambre , à conduire sur la rivière une petite gondole : la tête a tourné à l'une & à l'autre ; la gondole s'est renversée. — Et la femme de chambre qu'est-elle devenue ? — Elle s'étoit accrochée à une bran-

che d'arbre qui plonge dans la rivière. J'ai eu le tems de la secourir , comme j'avois secouru sa maîtresse. — O mon fils, l'heureuse journée pour toi ! Ah ! si vous saviez l'intérêt que je prends à Pauline ! — Tant mieux ! tu n'en dois être que plus satisfait de lui avoir sauvé la vie. — Hélas ! je l'ai conservée pour un autre ; je l'aime sans espoir. — Tu l'aimes ? — Je n'ai pu m'en défendre , & c'est pour moi un malheur de plus. -- Elle ne t'aime donc pas ? — Je n'en suis point encore réduit à le croire, & si j'étois enclin à me flatter... C'est - à - dire , ajouta Surgi , que tu n'es point mal avec elle ? C'est toujours une consolation, & c'en est une autre bien flatteuse de pouvoir se dire : j'ai préservé de la mort celle que j'aime.

Dorival survint en ce moment. Où es-tu , généreux jeune homme ? s'écria-t'il ; viens , que je t'embrasse. Tu m'as conservé la vie , en me conservant ma fille. Mais ce n'est pas tout , il faut me suivre : ma fille te demande , elle veut remercier elle-même son libérateur. Elle me demande , reprit Firmin avec émotion ? Eh ! oui , sans doute , ajoura Dorival. Il seroit bien plus extraordinaire qu'elle ne te demandât point. Firmin se hâta de changer

d'habits, & se para de ce qu'il avoit de mieux; c'eût été peu de chose si sa jeunesse, & les agrémens de sa personne n'y eussent suppléé. Il joignoit aux traits les plus réguliers, une taille avantageuse & régulière. On devinoit encore son origine, à travers la simplicité de son extérieur. Dorival l'emmena chez lui sur le champ, & Surgi, en les voyant partir, disoit en lui-même: voilà un accident qui sera utile à trois personnes. Pauline deviendra plus prudente: l'ame de Dorival aura une fois connu l'émotion, & Firmin aura eu le bonheur de faire, en un seul jour, deux actions généreuses.

Firmin étoit fort agité lorsqu'il aborda la belle Pauline. On assure qu'elle même n'étoit pas moins émue. Elle étoit au lit, & cette position ne contribuoit pas à la rendre moins intéressante aux yeux de Firmin. Voilà celui qui t'a sauvée, dit Dorival à sa fille, en le lui présentant; garde-toi bien d'oublier un pareil service. Non, mon père, lui répondit-elle, en regardant Firmin avec des yeux qui annonçoient plus que de la reconnoissance; non, je vous proteste de ne l'oublier jamais. Pour vous, dit Dorival au jeune homme, j'exige que vous lui fassiez compagnie

J U I L L E T. 1772. 19

durant quelques momens. J'ai certaines dépêches à expédier. Je ne tarderai pas à vous rejoindre.

Il sortit, & les deux jeunes gens restèrent quelques minutes sans se parler. Je ne fais, dit enfin Pauline à Firmin, je ne fais de quelles expressions me servir pour vous peindre ma reconnoissance, pour vous dire à quel point votre action généreuse me touche & me pénètre. Ne me remerciez de rien, Mademoiselle, reprit-il; je suis trop heureux d'avoir pu vous sauver; je n'aurois pas survécu à votre perte. Cela est-il possible, demanda Pauline avec encore moins de surprise que d'intérêt? C'est une vérité qui m'échappe, reprit Firmin; j'aurois dû me réduire à penser ce que je viens de dire. — Eh! pourquoi? si l'on aime que vous le pensiez? — J'en serois moins malheureux; mais je le serois encore beaucoup. . . . Firmin, lui dit-elle, en le regardant d'une manière propre à le rassurer, croyez au moins que l'on vous rend justice, & dès lors ne vous croiez pas à plaindre. Ah! reprit-il, aimable Pauline, votre cœur est fait pour apprécier le mien; mais votre cœur ne disposera point de votre sort, & c'est de votre sort que le mien doit dépendre. Pardonnez, ajouta-t'il impétueusement,

20 MERCURE DE FRANCE.

& en se précipitant à genoux auprès du lit de Pauline ; pardonnez un discours qui doit anéantir le prix du zèle que je vous ai marqué : l'amour ne connoît point les raffinemens de la politique. J'eusse exposé , je l'avoue , mes jours pour sauver du même péril tout autre que vous ; mais je n'eusse point fait vœu de périr si je ne la faufois pas.

Certain bruit qui se fit entendre empêcha Pauline de répliquer , & obligea Firmin de reprendre sa première attitude. Il étoit à peine assis que Dorival entra suivi d'un jeune homme que Firmin connoissoit déjà pour son rival. C'étoit un de ces *merveilleux* dont la capitale est toujours bien pourvue & qu'on y tolère , parce qu'il faut du spectacle dans les grandes villes. Je t'annonce , dit Dorival à Pauline , M. le Marquis de Sainville ; je viens de lui apprendre ton accident & il en est vivement pénétré... Dites *pétrifié, anéanti* , reprit Sainville , en s'avancant d'un air leste & sautillant. Puis , s'adressant à Pauline : savez - vous bien , ajouta - t'il , que votre mort auroit réjoui bien de jolies femmes ? Quelle folie de s'embarquer ainsi toute seule ! je gage même que vous vous exposiez sans avoir aucun but. Le

pauvre Léandre se noya, mais on sait pourquoi. Il n'y a qu'un pareil motif qui puisse excuser une pareille imprudence.

Pauline étoit peu tentée de répondre à ce propos ridicule. Firmin l'écoutoit avec indignation & eut peine à se contenir. Pour Dorival, il ne le trouva que plaisant. Il étoit déjà guéri de sa première émotion, & voyant sa fille échappée à cet accident, il en concluait de nouveau que sa fortune étoit inaltérable. Que vouliez-vous, disoit-il à Sainville? on sait bien qu'une fille s'ennuie. Quand on ne se trouve pas bien sur terre, on espère être mieux sur l'eau. Cette inquiétude n'est pas incurable, & j'espère que lorsque vous ferez l'époux de ma fille, elle aura moins besoin de se distraire.

Je l'espère bien aussi, reprit Sainville, d'un air très assuré. D'ailleurs, il n'est dit nulle part qu'un mari soit obligé de se noyer pour secourir sa femme. A propos, j'oubliois de vous demander par qui Mademoiselle a été secourue?

Par ce brave jeune homme, répondit Dorival en frappant sur l'épaule de Firmin : je n'oublierai jamais le service qu'il vient de me rendre. Ah ! vraiment ! reprit Sainville, ces gens de la campagne na-

22 MERCURE DE FRANCE.

gent comme des poissons. Mais nous autres, gens de la cour nous verrions toutes les belles qui s'ennuyent se noyer, sans pouvoir les secourir. Pour moi, dit Firmin, j'ai consulté mon zèle plutôt que mon adresse. Je vous en fais gré, ajouta Sainville, & je veux vous prendre sous ma protection. Je vous en remercie & vous en dispense, lui dit Firmin d'un ton assez fier : j'attends des amis, & n'ai jamais cherché de protecteurs.

Comment donc ! s'écria Sainville, voilà, je crois, de la philosophie ! il est vrai que tout le monde s'en mêle ; mais avec de tels sentimens on se trouve réduit à vivre de racines, ou à braconner, si l'on veut vivre d'autre chose.

J'étois né pour chasser sur mes terres, ajouta Firmin d'un ton vif & piqué. La fortune en me les ôtant ne m'a laissé que l'honneur, & beaucoup de dispositions à repousser une insulte. Sainville ne répondit que par un sourire dédaigneux, & Firmin sortit en lui lançant un regard très-expressif.

Il n'étoit point armé, ce qui l'obligea de rentrer furtivement chez lui, & il en sortit de même après s'être muni d'une épée. La crainte de rencontrer son père,

ou peut-être Dorival, l'obligea aussi de prendre un chemin détourné pour se rendre aux environs du château; il ne doutoit point que Sainville ne l'eût entendu & qu'il ne sortît bientôt seul sous quelque prétexte.

Dans ce même instant Dorival entra chez Surgi, & le trouva qui sortoit de son jardin. Avez-vous vu votre fils, lui demanda-t'il avec empressement. Non, répondit Surgi, sans s'émouvoir. Je l'ai cru avec vous: auroit-il refusé de vous suivre? j'en serois bien étonné. Il m'a suivi: repliqua Dorival; il étoit chez moi; cet étourdi de Sainville lui a parlé d'un ton qui a pu lui déplaire, & j'en crains les suites. J'étois venu pour l'emmener de nouveau chez moi, & les reconcilier. Peut-être ai-je eu tort de sortir.

C'est ce que nous allons voir, ajouta Surgi. En même tems il conduisit Dorival dans la chambre où étoit l'épée de Firmin. Surgi avoit l'air morne avant d'y arriver. On entre; Surgi regarde avec inquiétude: l'épée ne se trouve pas. Oui, vous avez eu tort, dit-il à Dorival d'un ton moitié chagrin, moitié satisfait. Allons chercher mon fils autour de votre château; je vois quel motif l'en a fait sor-

tir si subitement. Ah ! quel chagrin pour vous & pour moi ! s'écria Dorival. Quoi ? pour avoir sauvé la vie à ma fille , Firmin , le cher Firmin , seroit de nouveau exposé à périr lui-même ? j'en serois inconsolable , repliqua Surgi. Essayons de prévenir cette malheureuse rencontre. En attendant , j'ai du moins la consolation de voir que mon fils n'est point né sans courage.

Ah ! quel homme ! disoit Dorival en lui-même : il trouve des sujets de consolation dans tout ce qui devoit le désespérer.

Tous deux s'avançoient avec le plus vif empressement. Il y avoit proche du château un vallon qui sembloit propre à toute autre chose qu'au rendez-vous de deux ennemis. Surgi & Dorival y jettent les yeux presque en même tems , & voient Firmin & Sainville qui s'abordent l'épée à la main. Arrêtez ! leur crièrent-ils ; mais leurs cris n'empêchèrent point le combat de commencer ; & lorsqu'ils arrivèrent , Sainville avoit déjà reçu une blessure assez considérable. On sépara les combattans , & tandis qu'on les haranguoit , on vit arriver Pauline tout en désordre. Elle même s'évanouit en voyant ce qui venoit de se

se passer. Dorival connut encore une fois l'émotion & l'inquiétude : il tenoit sa fille entre ses bras , il versoit des larmes. Voilà , disoit Surgi , une douceur que notre ami n'avoit peut-être jamais connue. Enfin , le secours de quelques eaux spiritueuses rappella Pauline à la lumière. Elle ouvrit les yeux & les tourna vers Firmin qui avoit les siens uniquement fixés sur elle & qui éprouvoit la plus vive agitation. Rassure-toi , ma fille , disoit Dorival à Pauline ; la blessure de Sainville ne fera rien. Je veux le réconcilier avec son ennemi , & que sous peu de jours il soit ton époux. Cette seconde promesse parut moins rassurer Pauline que l'inquiéter. Elle gardoit , cependant , le silence. Parle donc , disoit Dorival ? Est - ce qu'un tel projet ne cadre pas avec les tiens ? J'exige que tu me les détaillies naturellement. — Vous l'exigez , mon père , lui dit - elle ? Oui , reprit-il , je te l'ordonne. Eh bien ! ajouta Pauline , je vais vous obéir ; mais daignez ne point oublier que je vous obéis ; j'eusse recélé encore long - tems dans mon cœur le secret qui m'échappe aujourd'hui par vos ordres. Voilà , poursuivit-elle , en montrant Firmin , celui à qui nous devons , moi la conservation de mes jours , & vous celle de votre fille.

Sans lui je ne ferois plus , & dès lors je ne pourrois plus être à personne : vous-même n'aurez plus le pouvoir de me donner. Ainsi mon existence est en partie son propre bien. J'oserais vous dire plus , il m'aime , & peut-être que sans cet amour son zèle eût été moins efficace. Voulez-vous lui causer la douleur de ne m'avoir conservée que pour son rival ?

Ce discours jeta Dorival dans une extrême surprise , & Firmin dans une extrême inquiétude. Celui-ci n'osoit se promettre que le premier approuvât son amour ; il y avoit trop de différence entre leurs fortunes. Cependant , il ne crut pas devoir se taire quand Pauline osoit parler. Oui , Monsieur , dit-il à Dorival , j'avoue que j'ai osé rendre justice à Mademoiselle , & que je n'ai pu me restreindre à l'apprécier froidement. Je l'aimois avant d'avoir songé à me dire que je l'aimois envain. Le cœur agit & la prudence raisonne. La vôtre , je le fais , peut condamner mon audace. Je n'ai que de la naissance , & la ferme résolution de ne point y déroger par ma conduite. Je voudrois qu'il me fût aussi facile d'avoir des biens que de l'honneur : j'aurois moins à craindre pour le succès de mes autres vœux.

Dorival ne répondit rien, mais il étoit rêveur, & Pauline tomba à ses genoux. Sainville qui avoit paru écouter avec plus d'attention que de chagrin, tout ce qui venoit de se dire, prit à son tour la parole. Je fais, dit il à Dorival, que nos engagements réciproques pourroient contrarier celui qu'on vous propose. Je puis vous mettre à votre aise à cet égard. Il est à croire que Mademoiselle étoit fortement prévenue, puisque je n'ai pu la distraire. Voilà tout ce qu'on en dira dans le monde. Quant à moi, je ne contrarierai plus un choix que je ne soupçonnois pas. Je serai même charmé de contribuer au bonheur d'un homme de courage. Il y a une heure, j'eusse été moins facile à déterminer; mais maintenant nous nous connoissons; & j'espère, ajouta-t'il en prenant la main de son rival, que nous nous estimerons toujours.

Firmin ne lui répondit qu'en l'embrassant les larmes aux yeux. Dorival releva sa fille & la présenta à son libérateur. Après tout, lui dit-il, elle vous appartient autant qu'à moi, puisque vous me l'avez conservée, & sur-tout, puisque vous avez scû lui plaire. Je cherchois un nom, vous en avez un, & je suis assez riche pour

28 MERCURE DE FRANCE.

vous mettre en état d'en tirer parti; car un beau nom, sans la richesse, est un bel-oiseau à qui l'on a coupé les aîles. Ensuite se tournant vers Surgi & lui serrant la main : j'ai aujourd'hui le bonheur, ajouta-t'il, de contenter l'amour, & de payer à l'amitié un tribut qu'elle ne réclamoit pas; mais qu'elle n'étoit que plus en droit de réclamer.

En peu de jours le mariage des deux amans s'effectua. Ils se trouvèrent au comble du bonheur; & Surgi se disoit à lui-même : N'ai-je pas raison de croire qu'un accident est presque toujours la source de bien des avantages? J'avois perdu ma fortune; mais j'ai goûté les douceurs de la médiocrité, & pour varier ma situation, je me retrouve dans l'opulence. Mon fils a connu l'adversité presque en naissant; mais s'il eût toujours été riche, peut-être n'eût il jamais été qu'un fat : on ne l'eût point formé dans les exercices champêtres; il n'eût point secouru Pauline, ou il se seroit noyé en voulant la secourir. Pauline elle-même, sans cet accident, ne seroit point à l'amant qu'elle aime, & seroit à celui qu'elle n'aime pas. Dorival, qui n'avoit plus rien à faire pour lui-même, n'auroit jamais rien fait pour per-

sonne. Enfin , le jeune Sainville eût peut-être été encore long tems un étourdi , sans l'aventure qui vient de lui apprendre à se corriger. Concluons : la vie humaine ressemble à cet arbuſte chéri du printems : qu'on en retranche toutes les épines , l'on n'y verra point naître de roſes.

Par M. de la Dixmerie.

*LA POLICE SOUS LOUIS XIV.
pièce de concours pour le prix de l'Académie Française , attribuée à M. de V**.*

LE grand art de régner eſt le premier des arts ;
Il ne ſe borne point aux fatigues de Mars.
Il n'eſt point renfermé dans le ſoin politique
D'abaïſſer la fierté d'un voiſin tyrannique ,
Ou d'ébranler l'Europe , ou d'y donner la loi.
Le devoir d'un Monarque eſt de regner chez ſoi ;
D'y former un état redoutable & tranquille ,
De rendre heureux ſon peuple en le rendant docile :

C'eſt ainſi que LOUIS ſçut paſſer autrefois
Des tentes de Bellone aux temples de nos loix.
Il montoit ſur un trône environné d'abyſmes ;

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

De débris, de tombeaux, de meurtres & de crimes,

Au milieu des flambeaux de nos divisions ;
Aux cris de la discorde, au bruit des factions.

Il parut, il fut sage, & l'état fut paisible.

La discorde à son joug soumit sa tête horrible,
Et la confusion fit silence à sa voix.

Tout prit un nouveau cours, tout rentra dans ses droits.

Le magistrat fut juste, & l'Eglise fut sainte ;
Paris vit prospérer dans son heureuse enceinte
Des citoyens soumis, au travail assidus,
Qui respectoient les grands & ne les craignoient plus.

La règle avec la paix sous des abris tranquilles,
Aux arts encouragés assura des asyles.
L'orphelin fut nourri, le vagabond fixé,
Le pauvre, oisif & lâche, au travail fut forcé,
Et l'heureuse industrie amenant l'abondance
Appella l'étranger qui méconnut la France ;
L'Etranger étonné qui, prompt à s'irriter,
Fut jaloux de Louis, & ne peut l'imiter ;
Ainsi quand du Très-Haut la parole féconde,
Des horreurs du cahos eût fait naître le monde,
Il en fixa la borne, il plaça dans leurs rangs
Ces trésors de lumière & ces globes errans.
De l'immense Saturne il ralentit la course,
Fit, dans un cercle étroit, rouler le char de l'ourse ;

De la lune à la terre assura les secours ;
 Distingua les climats & mesura les jours.
 Il dit à l'Océan , que ton orgueil s'abaisse ;
 Que l'astre de la nuit te souleve & t'affaisse.
 Il dit aux flancs du Nord , enfantez les Autans ;
 Aux eaux du Ciel , tombez , fertilisez les champs ,
 Et que tantôt liquide & tantôt endurcie ,
 L'onde revole au Ciel en vapeurs obscurcie.
 Il dit , & tout fut fait , & dès ces premiers tems ,
 Toujours indestructible en ses grands change-
 mens ,

La nature entretient , à son maître fidelle,
 D'éléments opposés la concorde éternelle.
 Si l'on peut comparer aux chef-d'œuvres divins
 Les foibles monumens des efforts des humains ;
 Sous un Roi bienfaisant parcourons cette ville
 Obéissante , heureuse , agissante , tranquille.
 Quelle ame incessamment conduit ce vaste corps !
 Quelle invisible main préside à ces ressorts !
 Quel sage a su plier à nos communs services
 Nos besoins , nos plaisirs , nos vertus & nos vices ?
 Pourquoi ce peuple immense , avec sécurité
 Vit-il sans prévoyance & sans calamité ?
 L'astre du jour à peine a fini sa carrière ;
 De cent mille fanaux l'éclatante lumière ,
 Dans ce grand labyrinthe avec ordre me luit ,
 Et forme un jour de fête au milieu de la nuit ?
 L'aurore ouvre les cieux , le besoin se réveille ,

32 MERCURE DE FRANCE.

Il appelle à grands cris le travail qui sommeille.
Vertumne avec Pomone apporte au point du jour
Les fruits prématurés hâtés par leur amour.
Ces rivages pompeux qui reflerrent ces ondes
Sont couverts en tout tems des trésors des deux
Mondes.

Ici l'or qu'en filoit s'étend sous le marteau ;
La main de l'artisan lui donne un prix nouveau ;
La vanité des Grands , le luxe , la mollesse
Nourrissent des petits l'infatigable adresse ,
Je vois tous les talens , par l'espoir animés ,
Noblement soutenus , sagement réprimés.
L'un de l'autre jaloux , empressés à se nuire ,
L'intérêt les fit naître , il pourroit les détruire ;
Un sage les modère , & de leurs factions
Fait au bonheur public servir les passions.
Mais ce n'est pas assez qu'un sage soit utile ,
Le Magistrat François doit penser en Edilé ;
Il doit lever les yeux vers ces nobles Romains
Que le Ciel fit en tout l'exemple des humains.
C'étoit peu de tracer de leurs mains triomphan-
tes ,

Du Tibre au Pont-Euxin ces routes étonnantes ;
De transporter les flots des fleuves captivés ,
Sur cent arcs triomphaux jusqu'au Ciel élevés ;
Rome en grands monumens de tous côtés fé-
conde ,
Donna des loix , des arts & des fêtes au monde.
L'Univers enchaîné dans un heureux loisir ,

Admira les Romains jusqu'au sein du plaisir.

Paris ne cède point à l'antique Italie.

Chaque jour nous rassemble aux temples du Génie ,

A ces palais des arts, à ces jeux enchanteurs,

A ces combats d'esprit qui polissent les mœurs:

Pompe digne d'Athènes où tout un peuple abonde ;

Ecole des plaisirs, des vertus & du monde.

Plus loin la presse roule, & notre œil étonné,

Y voit un plomb mobile en lettres façonné

Mieux que chez les Chinois, sur des feuilles légères ,

Tracer en un moment d'immortels caractères.

Protégez tous ces arts , ô vous , soutiens des loix ,

Ministres confidens ou Précepteurs des Rois ,

Méritez que vos noms soient écrits dans l'histoire

Par la main des talens, organes de la gloire.

Colbert & Richelieu , les palmes dans les mains ;

De l'immortalité vous montrent les chemins.

Regardez auprès d'eux ce vigilant génie ,

Successeur généreux du prudent *la Reynie* ,

A qui Paris doit tout , & qui laisse aujourd'hui

Pour le bien des François deux fils dignes de lui.

Ma voix vous nommeroit, vous, dont la vigilance

Etend des soins nouveaux sur cette ville immense ;

Si vos jours consacrés au maintien de nos loix

B v

14 MERCURE DE FRANCE.

Vous laissoient un moment pour entendre ma
voix ;

J'oserois , emporté par une heureuse ivresse ,
De mon Roi bienfaisant célébrer la sagesse ;
Mais l'éloge est pour lui , malgré son bruit flat-
teur ,

La seule vérité qui déplaît à son cœur.

*D I E U *.*

CE qui ne fut jamais Dieu le fait clairement ,
De ce qu'on n'entend point son oreille est inf-
truite.

Prince , il n'a pas besoin qu'on le serve en trem-
blant ;

Juge , il n'a pas besoin que sa loi soit écrite.

De l'éternel burin de sa prévision

Il a tracé nos traits dans le sein de nos mères.

De l'aurore au couchant cent torrens de lumières

Echappés de ses mains éclairent l'horizon.

Il émaille de fleurs le sein de nos campagnes ;

Il sème de rubis les masses des montagnes.

D'un souffle il arrondit la perle au fond des mers.

Il dit , & l'homme naît : il dit , & l'Univers ,

S'élançant du cahos , applaudit à son maître.

* Cette pièce est imitée d'une traduction faite
en vers blancs par M. de Voltaire.

Qu'il parle , & dans l'instant tout ce qu'il a fait
naître

Va rentrer dans le vuide & subir le néant ;

Qu'il parle , & l'univers repasse en un moment
Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

Par M. Costard , libraire.

L'Oraison Dominicale. Ode.

Pater noster qui es in cælis.

DU haut de la voûte éternelle ,
Assis sur un thrône éclatant ,
Grand Dieu , dont la main paternelle
Daigna nous tirer du néant ;
Ecoute aujourd'hui ma prière :
J'ose du sein de la poussière
Elever ma voix & mon cœur
Jusqu'au moteur de la nature :
Foihle & débile créature ,
J'ose implorer mon Créateur.

Sanctificetur Nomen tuum.

Daigne descendre dans nos ames ,
Dieu vivant , Dieu consolateur ,
Verse-y tes célestes flammes ,
Rends-les dignes de leur auteur.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE:

Que de ta gloire , en nos cantiques ;
 Nos temples , nos sacrés portiques
 Retentissent à chaque instant !
 Que tout te connoisse & t'adore
 Depuis les portes de l'aurore
 Jusqu'aux barrières du couchant !

Adveniat Regnum tuum.

Ouvre-nous la Sion nouvelle ;
 Unique but de nos soupirs ;
 Où tu promets à tout fidèle
 Des biens plus grands que ses desirs ;
 Où sans nuage , l'œil du juste
 D'un Dieu verra le front auguste
 Lui sourire avec majesté ;
 Où cette félicité pure
 N'aura de terme & de mesure
 Que ta grace & l'éternité.

Fiat voluntas tua sicut in Cælo & in Terrâ.

Tes Elus & les chœurs des Anges ,
 Dont les concerts harmonieux
 De ton nom & de tes louanges
 A jamais étonnent les Cieux ,
 Eblouis au pieds de ton trône
 Du vif éclat qui t'environne
 Frémissent pénétrés d'effroi.
 Verse en nous cette juste crainte ;

Rends-nous soumis à ta voix sainte,
 Attentifs à suivre ta loi.

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

Quand pour des biens imaginaires
 Nous t'adressons de vains souhaits ,
 Sois sourd à ces vœux téméraires ;
 Sois l'arbitre de tes bienfaits.
 C'est en toi , par toi que nous sommes ;
 C'est ta main qui soutient les hommes
 Dessus l'abyme du néant :
 Et si tu cessois de l'étendre ,
 La nature dissoute en cendre
 S'y replongeroit à l'instant.

*Et dimitte nobis debita nostra , sicut & nos
 dimittimus debitoribus nostris.*

Loin de nous écarte la foudre
 Dont tu punis les attentats ;
 Qui renverse , réduit en poudre
 Et les méchans & les ingrats.
 Je fais qu'à peine ta justice
 Pourroit égaler le supplice
 Aux forfaits que l'homme a commis ;
 Mais ton fils suspend ta vengeance.
 Pardonne au mortel qui t'offense ,
 S'il pardonne à ses ennemis.

*Et ne nos inducas in tentationem , sed libera
nos à malo.*

L'Ange réprouvé, Saran veille
Pour nous frustrer de tes bienfaits.
Tandis que le foible sommeille,
Il ourdit, il tend ses filets.
Grand Dieu, qui pourra nous défendre!
Tu le peux seul. Daigne m'entendre!
Emousse les traits séducteurs;
Et que ta grace protectrice
Nous détourne du précipice
Qu'il jonche de trompeuses fleurs.

*Par M. le Comte de V***, officier
au régiment du Roi infanterie.*

DIALOGUE DES MORTS.

LYCURGUE & PÉRICLÈS.

P É R I C L È S.

RESPECTABLE Lycurgue, dans ce sombre empire, où je vois cesser toutes les haines nationales & particulières; où je vois Achille & Hector s'entretenir familièrement du grand art de la guerre, je suis très-flatté de pouvoir conférer &

m'instruire avec vous de l'art encore plus grand de la politique.

L Y C U R G U E.

Vous vous trompez, Périclès. Je ne suis point maître en politique, telle que vous la concevez : je n'eus jamais qu'une politique bien simple, que j'ai bornée à faire régner la vertu & la justice la plus exacte dans le gouvernement de l'Etat, comme dans les mœurs des particuliers. Cette politique n'est ni difficile ni compliquée ; elle ne peut même être qualifiée du nom d'art. Chacun la trouve gravée dans son cœur ; & c'est la pure nature qui nous en dicte les règles.

P É R I C L È S.

Vos citoyens ont donc bien dégénéré, ou plutôt leurs lumières se sont étendues en raison de la dégradation de leurs mœurs. Je suis sûr que vous ne reconnoîtriez pas vos principes dans leurs procédés.

L Y C U R G U E.

Je fais qu'un certain Lyfandre, qui conduit actuellement notre République, & qui vient d'écraser la vôtre, a porté des

40 MERCURE DE FRANCE.

coups terribles à mes instituts. Le plus pernicieux fut d'introduire dans Sparte la monnoie d'or & d'argent, que ma tendresse prévoyante en avoit voulu bannir à jamais, comme la source infaillible de la corruption, & comme le principe certain de la décadence des états. C'est cependant par cette funeste innovation qu'il a fait davantage admirer son génie, & j'oserois assurer que vous ne partez pas delà pour le condamner.

P É R I C L È S.

Je vous avouerai de bonne foi que vous voyez juste. Je regarde cette révolution comme amenée par la nécessité des circonstances. Nous ne sommes plus, Lycurgue, dans cet âge heureux où vous donâtes vos loix. Autres tems, autres principes. Eh! comment vouloir que Sparte continuât avec succès une guerre terrible contre un peuple aussi puissant que celui d'Athènes, qu'elle eût à sa solde des flottes & des armées étrangères, & qu'elle ne les payât pas avec les seuls signes reconnus de toutes les nations!

L Y C U R G U E.

Vous concluez conséquemment à vos

notions ; mais c'est précisément cette flotte étrangère , ce sont ces forces & ces armées mercénaires qui , malgré tous les succès du moment , me font gémir d'avance sur la ruine prochaine de ma patrie. O Sparte ! le tems est donc venu , où tes citoyens ne sont plus ton seul appui ; où ta liberté & ta vertu ne suffisent pas à ta grandeur ! quand j'ai pris de sûres mesures pour rendre mes concitoyens invincibles chez eux , je n'ai pas prétendu en faire des conquérans au-dehors. Que dis-je ! mon amour pour eux y avoit mis des obstacles invincibles , & tels qu'il a fallu violer mes loix pour leur rendre possibles ces conquêtes fatales. Oui , cette ambition sappe par le pied tout le plan de ma législation , & leur arrache à jamais les fruits les plus précieux de mes travaux.

P É R I C L È S.

Vous m'étonnez , Lycurgue ; j'ai même peine à concevoir ces paradoxes. Est-il possible qu'un peuple , en le supposant un peuple de sages & de héros , soit sûr de maintenir inviolablement sa liberté chez lui , si quelque fois il ne pousse ses succès , pour abattre & conquérir à - propos ceux de ses voisins , qui dévoient un système

42 MERCURE DE FRANCE.

suivi de le subjuguier lui-même ? en se contentant toujours de les repousser , sans vouloir jamais profiter de ses avantages à un certain point , ce peuple ne risquera-t'il pas trop manifestement de voir quelque jour sa vertu devenir la cause de sa servitude , si l'ennemi , relevé de ses défaites avec les mêmes forces , remportoit ensuite une victoire décisive , victoire dont le hasard d'une journée dispose au gré de la fortune , victoire qui permettroit de tout oser , & dont cet ennemi sauroit mieux tirer parti que ses imprudens rivaux ? je craindrois que vos sages ne finissent par être cruellement dupes de leur modération , & ne devinssent enfin la proie de ceux qu'ils auroient tant de fois épargnés. *Croyez-moi , Lycurgue ! j'ai quelque expérience des affaires de mon siècle : pour s'assurer une paix stable , il n'est que de pousser sa victoire : enfin je croirois bien moins difficile & bien plus sûr de se rendre maître une fois de ses ennemis vaincus , que d'avoir à se défendre continuellement de ses égaux.*

L Y C U R G U E .

Je l'avois conçu différemment , même en portant ma vue sur tous les âges. Con-

fidérez la situation de Sparte : par l'érat où mes loix l'ont mise , elle est certainement la première puissance de Péloponèse. Cette partie considérable de la Grèce renferme dans son sein vingt Etats plus foibles que Sparte, tous indépendans l'un de l'autre. Le reste de la Grèce en renferme encore plus, qui tous se gouvernent aussi par leurs loix. Qu'un de ces Etats, qu'Athènes, par exemple, fasse éclater le projet d'asservir les autres, il est naturel que tous les foibles se réunissent contre l'ennemi commun. Quel que soit cet Etat conquérant, il ne sera pas plus puissant lui seul que notre seule ville : les foibles commenceront par implorer notre protection. En la leur accordant sans intérêt, par le seul amour du bien commun, & par haine de la tyrannie & de l'usurpation, nous voilà à la tête de tous contre un seul. Quand nous aurons réduit ces ambitieux (ce qui ne sera pas difficile à toute la Grèce réunie sous nos drapeaux) sans enfreindre la loi, & sans nous rien approprier des dépouilles des vaincus, nous avons de sûrs moyens de les châtier en les affoiblissant. Nous leur ôterons quelques unes de leur places, dont nous disposerons en faveur de leurs voisins les

44 MERCURE DE FRANCE.

plus foibles. Par - là nous divisons leur puissance , & nous fondons une paix stable sur leur foiblesse , sur la crainte qui reste de leur ambition , & sur l'estime publique due à notre générosité.

Ainsi nous ne craindriens plus qu'un ennemi étranger , assez puissant pour attaquer la Grèce réunie. Mais vous connoissez ses forces ; & l'expérience a fait voir que tout crainte pour elle est chimérique , au moins jusqu'à ce que l'Univers voie s'élever une puissance plus formidable que celle des Rois de Perse.

Mais dès lors que Sparte renonce à ce système de modération , elle devient sujette aux hasards des guerres ; elle perd ses alliés , ou du moins les partage ; elle peut également conquérir & être conquise.

Approuvez - vous maintenant , ô Périclès , la simplicité de ma politique ?

P É R I C L È S.

Admirable Lycurgue , jouissez de mon étonnement. J'ai passé , & peut être avec quelque fondement , pour le plus habile homme d'état de mon siècle ; & ce siècle fera à jamais l'exemple de la postérité. Cependant j'avoue votre supériorité. J'aimois

la vertu ; mais je ne connoissois pas tout son pouvoir. Je comprends enfin que la justice & la modération sont le plus ferme appui des Etats ; & que la vraie politique n'est autre chose que la vertu même , appliquée avec sagesse au bonheur des peuples.

Par M. L. C. Leclerc, à Nangis.

LA VENGEANCE DE MÉDÉE,

Cantate à mettre en musique..

Au fond d'un antre sombre , asyle de l'horreur ,

Médée entière à ses transports livrée ,

Rassembloit dans son cœur

L'amour , la haine & la fureur.

Cette mère dénaturée ,

Attestant de son crime & l'enfer & le sort ,

Leve sur ses deux fils le glaive de la mort.

La jalouse rage ,

Un poignard au sein ,

D'un regard ferein

Contemplant l'orage ,

Au crime encourage

Sa trop lente main.

L'Affreuse Mégère

Des bords ténébreux

46 MERCURE DE FRANCE.

Vole avec ses feux :
Sa main sanguinaire ,
En tremblant , éclaire
Ce spectacle affreux.

Amante , épouse , mère , & rivale barbare !
Quel sacrifice impie en ce jour se prépare ?
Ton bras , Médée... O Ciel ! c'en est donc fait !
C'en est fait... mais qui peut suspendre la tem-
pête ?

Un instant la pitié t'arrête ,
Et de ta rage au moins veut retarder l'effet :
« Objets touchants !... mais quoi ? pour servir
» ma rivale

« Vous jouiriez du jour ? non , non.
» Pétissez , enfans de Jason :
» Qu'à tout son sang ma haine aujourd'hui soit
» fatale.

« La nature pour vous ose en vain me parler ;
» Tous vos traits de Jason me rappellent les cri-
» mes.

» L'amour jaloux doit immoler
» Jusqu'aux plus chères victimes. »

Elle dit ; & soudain détourne son regard :
Sa main désespérée a levé le poignard
Que dirigera Tisiphone :
Le fer brille ; le jour pâlit ;
Médée elle-même frissonne ,
Et le crime s'accomplit.

Amour , dieu jaloux , dieu terrible !
 Ah ! si c'est à ce prix qu'un cœur devient sensible ,
 Cruel amour , vole , & fui pour jamais :
 Va porter loin de nous tes funestes attraits.

*Par M. Poinfinet de Sivry , auteur des
 Muses Grecques , de la traduction de
 Pline le Naturaliste , &c. &c.*

*E P I T R E à une jeune Dame , sur ce
 qu'elle va passer le printems à sa cam-
 pagne.*

JE l'ai promis , je veux le célébrer
 Ce beau vallon , ce séjour solitaire ,
 Où l'amour va te préparer ,
 Des guirlandes de fleurs , un trône de fougère.
 Le printems vient pour le parer ;
 Sur le tendre arbrisseau , je vois un verd feuillage
 Se déployer , s'étendre & l'embellir ;
 Au dieu des fleurs , ici tout rend hommage ,
 Et la rose qui s'ouvre invite à la cueillir.
 Tu quittes sans regret le faste de la ville ,
 Et ce flot semillant de vains adorateurs ;
 En fera-t'on surpris ! dans le plus simple asyle ;
 Eglé fixeroit tous les cœurs.
 Si je jette les yeux sur ce qui t'environne ,

48 MERCURE DE FRANCE.

Quel doux spectacle arrête mes regards !
Sur ces monts éloignés qu'une forêt couronne ;

Le plaisir & l'amour regnent de toutes parts.

Plus près de toi , ce dôme de feuillage

Semble fait pour l'amant heureux ,

Il sçait cacher un léger badinage ,

Et le secret des tendres feux.

Je t'entendrai défilant Philomèle ,

Sous ces arbres fleuris , faire éclater ta voix !

Elle cesse ses chants ! ... Sa rivale nouvelle

Vient-elle lui ravir l'empire de ces bois !

Jalouse d'imiter ta grace enchanteresse ,

Elle va s'essayer sur des accords nouveaux ;

Et son gosier brillant , secondant son adresse ,

Fait amoureusement retentir les échos.

Parcourons ces bosquets , où la fraîche rosée ,

De la terre fertilisée ,

Fait exhaler mille odeurs dans les airs !

En déployant son active puissance ,

La sève se répand par cent canaux divers ,

Meut , renouvelle & pare l'Univers :

La nature long-tems dans un morne silence

Sembloit attendre ta présence ,

Belle Eglé , pour briser le charme de ses fers.

Les vents glacés & la triste froidure

Ne viendront plus ravager ces beaux lieux ;

Et le zéphir agitant la verdure ,

Imprime sur les fleurs les baisers amoureux.

Du

Ariette.

Juillet, 1772. J'ambras : sais l'au : tre nuit Gli :
 : ce : re, Mais he : las ! c'était en dormant !
 Son re : gard n'e : tait point se : ve : re
 Et je de : vins heu : reux a : mant
 Je possédais l'ob : jet que j'aime, Ses feux é :
 : galaient mes transports Ah ! mon bonheur se :
 : rait extrê : me, Si je veillais com :
 : me je dors ! Si je vieillais come je dors !



Du sein d'un lit voluptueux

Le soleil entr'ouvrant ta paupière incertaine,
Promène-t'il au loin tes regards dans la plaine !
Eh ! bien , qu'y trouves-tu !... des plaisirs & des
jeux.

Tu vois sur ce foible branchage ,
L'oiseau se balancer , puis devenir heureux ,
De son agile bec il lisse son plumage
Pour plaire davantage à l'objet de ses feux ;
Ah ! le sommeil alors doit fuir loin de tes yeux !
Mon cœur vole après toi dans ce séjour tranquile.
Je vois croître déjà ces flexibles rameaux ,

Qui vont s'élever en berceaux
Pour nous couvrir de leur ombrage utile :
Simples plaisirs ! ô calme du bonheur !
Vous êtes au-dessus des fêtes les plus belles ;
D'un sentiment nouveau j'éprouve la douceur ,
Et la tendre amitié me couvrant de ses aîles
Epanche , près d'Eglé , les trésors dans mon cœur

Par M. Lemaire.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du volume du mois de Juin 1772, est *Echec & mat* * ; celui de la seconde est *Barbier* ; celui de la troisième est *Œuf*. Le mot du premier logogryphe est *Troye*, où se trouvent *Roye*, (ville de Champagne) *oie*, *Roi* ; celui du second est *Epouventail*, où se trouvent *pou*, *vent*, *ail*, *éventail* ; celui du troisième est *Papier*, où l'on trouve *Pape*, *Papire* (nom propre) *Priape*,

É N I G M E.

J'OCCUPE dans le Ciel une place honorable,
 Et je suis l'attribut d'une divinité,
 Mais, hélas ! dans les mains de l'homme impie
 royable,
 En conservant mon nom, je perds ma dignité.
 Dans les plus vils détails il me force à descendre ;
 Il m'enchaîne au moulin, m'expose sur les ports ;
 Et mes flexibles bras, dès qu'il veut les étendre,

* On appelle, comme on fait, *Echec & mat aveugle*, celui qu'on fait sans le savoir ou sans en avertir.

Reçoivent les fardeaux dont il charge mon corps.
 Sans égard pour ma taille , il m'exerce sans cesse ;
 Il me vuide , il m'emplit , il me hausse , il me
 baisse.

Souvent même , instrument de son avidité ,
 J'aide à tromper des gens dont ma présence
 Enhardit la crédulité ;
 Car j'inspire la confiance ;
 Et je suis , en effet , dans mainte circonstance ,
 D'une suprême utilité.

Quand on le veut , j'établis sans réplique
 De deux individus l'égalité physique ;
 Rien ne démontre mieux que moi
 Qu'à de certains égards un berger vaut un Roi.

Par M. Gelhay.

A U T R E.

AUTREFOIS de Bellone ornant la tête altière ,
 J'animois deux rivaux luttans dans la carrière ;
 Et le dieu dont la lyre enchante les échos ,
 S'arrogeant à son tour l'honneur de mes rameaux ,
 En couronnoit le front de sa docte cohorte.
 Maintenant , ô du sort retour injurieux !
 Banni des immortels , ils m'ont conduit ces dieux ,
 Comus à la cuisine & Bacchus à la porte.

Par M. Gaschignard , à Macheconl.

C ij

A U T R E.

IL faut pour mon tempérament ,
Par forme de bain seulement ,
Une eau douce , vive & courante.
J'agis avec cet élément ,
Je me promene librement
Lorsqu'il se prête à ma masse pesante.
Sans lui j'ai la marche traînante :
Et je languis nonchalamment
Quand je n'ai plus son aide bienfaisante.
Mon estomac est bon ; entassez-y le vin ,
Force alimens , grand nécessaire ,
Tout ce qu'on veut , le diable enfin ,
Je digère tout dans mon sein ;
Et pour mon appetit ce n'est pas une affaire.
Mais si par un fâcheux destin ,
Je bois de cette eau salutaire
Dont je n'aime qu'à me baigner ,
Je tombe lors en grand danger ;
L'hydropisie est pour moi meurtrière ,
Vîte & vîte on doit me purger
Pour éloigner ma perte entière.
Souvent par grace singulière
J'emprunte les armes du Roi.
Une ville est mon apanage ;

J'y vais toujours en pompe, avec grand équipage,
Avec mes gens, mes chevaux, mon convoi.

Mes amis sont sur mon passage ;

On m'attend, on me fête, on court autour de
moi,

Tant je suis d'un heureux présage.

A U T R E.

C'EST bien fait, petit inconstant ;
Tout fier de vos métamorphoses,
Vous étiez trop entreprenant.
Mille beautés à peine écloses
Avoient partagé vos regards,
Heureux, chéri de toutes parts,
Nouveau coup-d'œil, nouvel hommage ;
Vous en aimiez vingt à la fois ;
Et votre cœur jeune & volage,
Penchoit pour les amours grivois.
Comment donc ? toutes ces maîtresses
N'ont point pour vous assez d'appas ;
Et pour épuiser vos caresses
Tant d'objets ne suffisent pas ?
Vous volez plus haut ; une belle
D'une forme toute nouvelle
Vient de s'attirer votre encens ;
Elle est blanche, vive, brillante ;

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Que ses attraits sont séduisans !
Déjà cette beauté charmante
Vient de confondre tous vos sens
De l'ardeur de ses étincelles ;
Mais dans ce désordre si beau ,
Répondez , Icare nouveau ,
Qu'avez-vous donc fait de vos aîles ?

Par M. Pasqueau fils , à Auxerre.

LOGOGYPHE.

C'EST moi qui terminai la vie
D'un conquérant , d'un Roi du Nord ,
Célèbre par mainte folie ;
L'Europe , un Empereur m'ont pardonné la mort ;
Voulez-vous partager mon être ?
Complice inhumain du salpêtre :
Je deviens cet oiseau qu'alarme le heron ;
Ou , si vous l'aimez mieux , l'élément d'un Triton ;

*Par M. de Bouffanelle , brigadier
des armées du Roi.*

A U T R E.

JE me crois vieux , & je vivrai long-tems.
L'argent roule chez moi , ma table est bien servie
L'appetit y conduit convives opulens ,
Grace souvent à leur étourderie.
Certains jours de gala je me donne l'effor ;
Mon service complet est en vaisselle d'or.
Tant d'éclat quelquefois rend un convive morne ;
Quant à son appetit il n'y met point de borne ;
Mais reveillé soudain par un morceau friand ,
De ma façon triple assaisonnement ;
D'un ton badin , d'une riante face ,
Du plus gourmand il provoque l'audace ,
Et lui dérobe tout , & même en le narguant.
As-tu , lecteur , la fantaisie
D'entrevoir ma physionomie ?
Tranche mon chef sur les cinq pieds montés ,
D'une vilaine odeur tu seras infecté.

Par M. le Général.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Fables ou Allégories philosophiques par M. DORAT ; volume grand in 8°. A. Paris, chez Lejay, libraire, rue Saint-Jacques ; 1772.

L'ÉDITION de ces fables est remarquable par la beauté du papier, par la netteté de l'impression & par l'élégance des ornemens & des gravures qui l'enrichissent.

Il faut lire les *réflexions préliminaires*, dans lesquelles l'auteur caractérise les différens fabulistes anciens & modernes, & fait connoître l'origine & le but de la fable.

« Esope étoit esclave & il a fait des
» fables. Phédre étoit esclave & il fut l'imitateur d'Esope. Pilpai n'en étoit pas
» moins dans la servitude, quoiqu'il gouvernât sous un Empereur une partie de
» l'Indostan ; & Pilpai a renfermé dans
» des apologues ingénieux les principes
» les plus sains de la morale & de la po-
» lirique.

» On voit par ce rapport singulier en-

» tre nos premiers fabulistes que la fable
 » est née d'une espèce de combat entre la
 » liberté de penser & la crainte de déplai-
 » re. Grace à ses utiles emblèmes le génie
 » élude la fougue de l'autorité, combat
 » les passions des Grands, sans s'exposer
 » à leur injustice; cache sous la fiction
 » qui amuse, la leçon qui effarouche, &
 » reprend un empire en paroissant l'a-
 » bandonner. L'apologue considéré sous
 » cet aspect est un voile dont la vérité se
 » sert pour apprivoiser l'amour-propre
 » & aborder la tyrannie.»

Ajoutons qu'il est de l'essence de l'apologue de renfermer un sens moral; on doit saisir sans peine le rapport qui est entre l'action de la fable, & l'instruction dont elle est l'emblème. Le poète manque son but lorsque l'allusion n'est pas facile; & l'apologue n'est plus qu'un conte insipide lorsqu'il n'en résulte pas une leçon utile. Combien de fables modernes qui sont de véritables énigmes dont il n'est pas toujours aisé de deviner le mot. C'est un défaut que nous ne reprocherons point à M. Dorat.

On retrouve dans ce nouveau genre que sa muse légère & féconde vient de traiter, les graces & la facilité qui carac-

C v

58 **MERCURE DE FRANCE.**
térissent sa poésie. On en jugera par les
fables suivantes.

LES DEUX FAUCONS.

Deux Chasseurs cotoyoient les bords d'un marécage ,

Suivis de leurs Faucons , corsaires des étangs ;

Et qui sembloient impatients

De rester oisifs au rivage. :

L'un des deux lâche son oiseau

Sur un Canard , qui , sauvé par la ruse ,

Se plonge , glisse au fond de l'eau ,

Et croit avoir vaincu l'ennemi qu'il abuse :

Mais , celui-ci , fidèle à marquer ses détours ,

Rale l'onde , le presse & le poursuit toujours.

Craignant qu'un seul Faucon ne puisse avoir la
bête ,

L'autre chasseur laisse partir le sien ;

Et moi , si je m'y connois bien ,

J'augure mal de la conquête.

Le premier , qui se croit aussi fin qu'Annibal ,

Indigné qu'un second lui dispute sa proie ,

Agite , avec fureur , ses aîles qu'il déploie ,

Laisse fuir le gibier & fond sur le rival.

Tel sert son Prince & sa patrie ,

Tant qu'à lui seul tout l'honneur appartient ;

Mais dès qu'un autre chef survient ,

On songe à le détruire , & le reste , on l'oublie,

: L'HOMME & LE SINGE.

Un Homme avoit un singe, & cet homme entre
nous

Etoit un vrai calot, calot pour la figure ;

En outrant sa laideur, l'effort de la peinture

Resteroit encore au-dessous.

De plus, il ornoit son visage

De grimaces à son usage,

Et dont il étoit l'inventeur.

De tous les vilains tics peignez-vous l'assemblage :

Le Singe avoit tout pris ; il étoit bon acteur.

Il se plaçoit, en face de son maître,

Puis le copioit trait pour trait ;

Et notre grimacier, loin de s'y reconnoître,

Rioit de tout son cœur, en voyant son portrait :

L'amour-propre est incorrigible :

L'homme est aveugle, ou l'homme est ébloui ;

Le sot de ma fable est risible ;

Mais, tel s'en moquera, qui l'est bien plus que
lui.

L' E C H O.

Bois, qui fut le témoin de mes premiers desirs,

Quand tu m'offris Emire à l'ombre de ce hêtre,

Vois couler tout mon sang sur cette urne cham-
pêtre

Qui contient mon trésor, ma vie & mes plaisirs.

C'est ainsi qu'un amant regrettoit son amante,

C vj

L'air égaré , l'œil sombre , un poignard à la main
 Et l'écho redisoit , du creux d'un roc voisin ,
 Les derniers mots de sa plainte éloquente.
 Errant près de ce bois , un berger amoureux
 Les entend & s'écrie : Insensible maîtresse !
 Tout parle de plaisir , d'amour & de tendresse ;
 L'écho répète ici les soupirs d'un heureux.

Tout-à-coup des sanglots troublent sa rêverie :
 Il accourt , quel spectacle ! il voit , près d'un tom-
 beau ,
 Et baigné dans son sang le pasteur le plus beau . . .
 Le pasteur qui venoit d'exciter son envie.

Chaque mortel a ses douleurs ;
 Ne jugeons point d'après notre délire :
 C'est dans les ames qu'il faut lire ,
 Et tous les échos sont trompeurs.

On trouve chez Lejay , libraire , tous les ouvrages de M. Dorat , & des exemplaires de ces fables & de l'épître intitulée *ma Philosophie* , en papier d'Hollande , pour servir de suite à la grande édition des *Baisers*.

Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques , Grecs & Latins , tant sacrés que profanes , contenant la géographie , l'histoire , la fable & les antiquités ; dédié à Mgr le Duc de Choiseul , par M. Sabbathier , professeur au collège de Châlons-sur-Marne , & secrétaire per-

J U I L L E T. 1772. 61
pétuel de l'académie de la même ville;
tome onzième, *in-8°*. A Paris, chez
Delalain, libraire, rue de la Comédie
Françoise.

Ce dictionnaire que l'on peut regarder
comme une espèce de bibliothèque aussi
agréable qu'instructive, se continue avec le
plus grand zèle de la part de l'auteur. La
lettre *C* n'est point encore terminée dans
ce onzième volume dont le dernier arti-
cle est *Comius*, Roi des Attrabates dans
la Grande Bretagne. Cette lettre, ainsi
que la lettre *A*, est une des plus abondan-
tes dans tous nos dictionnaires. L'auteur
s'est étendu sur les premiers articles de cet
ouvrage parce que ces articles sont inté-
ressans & parce qu'il doit y renvoyer sou-
vent dans le cours de son dictionnaire,
ce qui abrégera les lettres qui suivront &
rendra ce dictionnaire beaucoup moins
volumineux que les premières lettres
semblent l'annoncer. Ce onzième volume
est précédé d'un avertissement où l'auteur
nous prévient qu'il mettra à la tête du *X^e*
volume la liste des souscripteurs. Il prie
ceux qui veulent se procurer cet ouvrage
classique de s'adresser directement au li-
braire de Paris. Ils éviteront par ce moyen
d'être la dupe de ces pirates de la librai-
rie qui, pour jouir plus promptement de

62 MERCURE DE FRANCE.

leur larcin , contrefont les éditions de Paris à la hâte , les remplissent de fautes & les défigurent.

Réfutation d'un Mémoire prétendu historique & critique sur la Topographie de Paris , dans lequel le bibliothécaire & historiographe de la ville a attaqué l'histoire de l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons , composée par M. Terrasson , & sa dissertation sur l'enceinte de Paris faite par les ordres du Roi Philippe-Auguste , pour servir de suite aux mélanges d'histoire , de littérature , &c. de M. Terrasson. A Paris , de l'imprimerie de Michel Lambert , rue de la Harpe , près St Côme ; vol. in 4°. de 112 pages.

Le mémoire historique & critique sur la topographie de Paris , publié depuis quelques mois par M. Botquet, historiographe & bibliothécaire de la ville de Paris, a donné lieu à quelques objections & à quelques observations critiques que ceux qui s'occupent de ces matières d'érudition verront avec plaisir dans cette refutation faite par un jurisconsulte éclairé & qui n'a pas négligé de s'instruire de tout ce qui pouvoit être relatif à cette discussion. Nous avons rapporté dans notre volume

du Mercure du mois de Mai dernier les propositions soutenues par l'historiographe de la ville. Son adversaire établit les propositions suivantes à titre de refutation. Il démontre dans sa première proposition que bien loin que les anciens évêques de Paris aient usurpé la justice & droits en dépendans, sur le territoire de St Germain - l'Auxerrois; au contraire la haute, moyenne & basse justice, dans l'étendue de ce même territoire, ont toujours appartenu jusqu'à la fin de l'année 1674 à l'évêché de Paris, qui y a même toujours eu le siège de sa haute, moyenne & basse justice, aussi-bien que le lieu de l'exécution des jugemens qui s'y rendoient.

M. Terrasson répond dans la seconde proposition à diverses objections que l'auteur du *Mémoire sur la Topographie de Paris* lui a faites au sujet d'une prétendue censive de St Germain l'Auxerrois, dont il ne rapporte pas le moindre vestige, soit du côté du droit, soit du côté de la possession.

M. T. fait voir dans sa troisième proposition que la censive des évêques de Paris sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons, s'est formée dans la terre même

de l'évêque de Paris, *in terrâ Episcopi Parisiensis*. Que l'hôtel de Soissons (ci-devant hôtel de Nesle & de Bohême) n'a jamais été acquis par nos Rois, pour eux; que cet hôtel n'a jamais été royal, ni domanial, ni fief-lige incorporé; que les évêques & archevêques de Paris jouissent de cette censive sur leur propre terrain depuis plus de 550 ans; que nos Rois ont plusieurs fois reconnu la même censive & que quelques-uns d'entre eux en ont même payé les droits.

Enfin l'auteur de la refutation établit dans sa quatrième & dernière proposition que l'enceinte de Paris faite par les ordres du Roi Philippe-Auguste, ne consista qu'en un simple mur de clôture accompagné de tourelles & de portes, ainsi que tous les auteurs contemporains & autres qui ont suivi, le disent formellement; & que d'ailleurs les remparts, chemins de rondes, bastions & autres ouvrages de fortifications que les officiers du domaine supposent en avoir fait partie, sont des ouvrages de ce qu'on nomme la *fortification moderne*, qui ont été totalement inconnus du tems de Philippe-Auguste, & n'ont eu lieu dans le royaume que postérieurement au tems où l'on a commencé à y faire usage de la poudre à canon.

J U I L L E T. 1772. 65

M. Terrasson expose dans cette même refutation les vrais principes de l'union au domaine du Roi, discute plusieurs points historiques & topographiques soutenus par l'historiographe de la ville, relève plusieurs méprises assez singulières que cet historiographe s'est permises, & assaisonne cette discussion d'une critique éclairée & qui aura les suffrages des lecteurs érudits.

Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France, contenant 1°. la description des mines, fossiles, fluors, cristaux, terres, sables & cailloux qui s'y trouvent; l'art d'exploiter les mines, la fonte & la purification des métaux, leurs différentes préparations chymiques, & les divers usages pour lesquels on peut les employer dans la médecine, l'art vétérinaire, & les arts & métiers. 2°. L'histoire naturelle de toutes les fontaines minérales du royaume, leur analyse chymique; une notice des maladies pour lesquelles elles peuvent convenir avec quelques observations pratiques; on y a joint un *Gneumon Gallicus* Pour servir de suite au dictionnaire des plantes, arbres & ar-

66 MERCURE DE FRANCE.

bustes de la France, & au dictionnaire vétérinaire & des animaux domestiques, & compléter l'histoire des productions naturelles & économiques du royaume ; dédié à Monseigneur le Comte d'Artois 94 vol. in 8°. de près de sept cens pages chacun. A Paris, chez J. P. Costard, libraire, rue St Jean de Beauvais.

Les mines, fossiles, fluots, crySTALLisations & les fontaines minérales ont toujours été regardées comme une des parties les plus importantes de l'histoire naturelle & économique de la France, & celle qui demande le plus de soins, de dépenses & de recherches pour être traitée d'une manière satisfaisante. Aucun naturaliste ne peut donc se flatter de fournir lui seul à ce travail immense. Aussi l'auteur du dictionnaire que nous annonçons, M. Buch'oz, médecin botaniste Lorrain, a, dans la vue de rendre son ouvrage aussi utile & aussi complet qu'il peut l'être, ajouté aux différentes instructions que sa constance & son zèle pour l'histoire naturelle lui ont procuré sur les lieux, les découvertes & les observations des naturalistes modernes dont plusieurs ont bien voulu lui communiquer leurs manuscrits & lui faire

part de leurs expériences. Il ne paroît encore qu'une première partie de cet important ouvrage ; c'est celle qui concerne les fontaines minérales. L'auteur , après nous avoir tracé le local de ces sources ou fontaines , donne l'analyse qui en a été faite par les chymistes. Il indique les maladies auxquelles chacune de ces eaux peut convenir & dans lesquelles elle est contre-indiquée. On sera également satisfait de trouver à chaque article de ces sources minérales la methode qu'il faut suivre pour en faire usage & les observations pratiques & médicales qui constatent leurs bons effets.

Cette première partie du dictionnaire, fait desirer la seconde qui traitera des mines , fossiles , fluors , crystaux , crySTALLIFICATIONS , terres , sables , cailloux , qui se trouvent dans la France. Celle-ci auroit dû paroître d'abord & être placée la première , si l'empressement que les Naturalistes ont témoigné de voir rassemblé pour la première fois tout ce qui concerne les eaux minérales du royaume n'eût engagé l'auteur à intervertir en quelque sorte l'ordre le plus simple & le plus naturel.

La condition de l'acquisition actuelle de cet ouvrage utile est simplement de

68 MERCURE DE FRANCE.

payer 9 livres en retirant le premier volume en feuilles, au moyen de quoi l'on recevra le troisième *gratis*, & l'on ne paiera que 9 livres, en retirant le second avec le quatrième; de façon que l'ouvrage complet ne coûtera que 18 livres aux personnes qui s'empresseront de l'acquies, au lieu de 24 livres qu'il sera vendu à celles qui ne se seront point conformées à la condition ci-dessus avant la distribution du troisième volume.

On distribue du même auteur & chez le même libraire une *Histoire naturelle des Végétaux*, considérée relativement aux différens usages qu'on en peut tirer pour la médecine, & l'économie domestique; ouvrage utile à tous les seigneurs de la campagne, curés, pères de famille & cultivateurs; 10 vol. in 12. reliés en 7 en carton; prix, 27 liv. Cet ouvrage, enrichi de deux cens planches en taille-douce qui représentent les plantes dessinées d'après nature, est une seconde édition du traité historique des plantes de la Lorraine qui a reçu un accueil favorable du Public. L'auteur, dans cette nouvelle édition, a indiqué les différens endroits, soit de la France, soit des pays étrangers où croissent les plantes que l'on trouve en

J U I L L E T. 1772. 69

Lorraine. Il a par ce moyen généralisé son traité & l'a rendu d'un usage plus universel pour tous les cultivateurs, les économes & ceux qui s'appliquent à l'étude des végétaux.

Le Laboureur devenu Gentilhomme, anecdote de Henri IV, comédie, en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, avec quelques notes historiques.

. . . Songez qu'une naissance illustre
Des sentimens du cœur reçoit son plus beau lustre.

Destouches, glorieux, acte I, sc. IX.

par M. Boutellier. La musique de M. Borne l'aîné, de l'académie royale de musique. A Paris, chez Merigot le jeune, libraire, quai des Augustins, près la rue Pavée, in-8°.

L'anecdote rapportée dans le Mercure du mois de Juillet 1766, a fourni le sujet de ce petit drame. L'auteur a conservé autant qu'il lui a été possible les propres paroles des principaux acteurs de la scène dont l'anecdote fait mention. Il n'a pas non plus négligé de faire usage des paroles citées par les historiens de Henri IV & attribuées à ce Prince avec d'autant plus

70 MERCURE DE FRANCE.

de vraisemblance qu'elles sont les expressions franches & naïves de l'ame héroïque & du cœur vraiment paternel de ce monarque. L'auteur s'est également contenté de mettre en scène les faits tels qu'ils lui ont été présentés. Il a pensé qu'il suffisoit de nous entretenir de Henri IV pour nous intéresser. Mais au lieu d'un *artisan renforcé* dont il est parlé dans l'anecdote, la pièce nous offre un laboureur. Ce laboureur a un fils nommé *Charles* qui est l'amant de *Laurence* fille de *Maurice* gentilhomme & officier dans l'armée du Roi. Mde Maurice, qui est du même avis que son mari, ne veut accorder sa fille qu'à un gentilhomme, ce qui forme le nœud de cette pièce, nœud qui se trouve heureusement dénoué par les lettres de noblesse que Henri, flatté de récompenser une famille honnête & zélée pour son service veut bien accorder au père de l'amante de la fille de son officier. L'exemple d'un laboureur anobli par la grace du Prince ne peut que rendre plus estimable aux yeux du cultivateur une profession qu'il a souvent la simplicité de regarder avec dédain, parce qu'il écoute les propos légers & inconséquens du citadin; mais comme le dit Robert;

Un laboureur *qui cultive la terre*,
Sert aussi-bien & son Prince & l'Etat,

Que le soldat

Qui combat ,

Et meurt à la guerre.

Un général jadis à Rome ,

(J'ignore comment il se nomme ,)

Brave guerrier , grand homme ,

Pour défendre son pays

de ses ennemis ,

Quitte son champ & sa charrue ;

Rome consternée , abattue ,

Bientôt par sa valeur

Triomphe & reprend sa splendeur.

Un laboureur , &c.

Il est dit dans l'anecdote citée plus haut que ce Robert étoit un plaisant, un diseur de gaufferies; l'auteur du drame n'a point assez soutenu ce caractère qui auroit pu jetter plus de gaîté dans la pièce. Il est vrai que la jeunesse de Laurence, amante de Robert, & qui étoit présente à l'entretien , lui interdisoit de faire réciter à Robert les *histoires scandaleuses* dont parle l'anecdote ; mais l'auteur auroit pu suppléer à ces histoires par quelques traits critiques sur les mœurs du tems & par des reparties naïves, enjouées & prises dans

72 MERCURE DE FRANCE.

le caractère même du personnage. La scène du souper qui pouvoit être si piquante est seulement remplie par cette ariette que chante Laurence, & qui avec celle que nous avons rapportée plus haut pourra faire juger des autres ariettes répandues dans ce petit drame.

Qu'il est difficile , en aimant

De paroître indifférent

Près de l'objet qu'on aime !

Lorsqu'on voudroit , à tout moment ,

Ne s'occuper que de lui-même.

Envain on se promet

Pour mieux cacher son zèle ,

D'être tendre & muet :

• Un regard infidèle ,

Un geste peu discret

Trahissent le secret ;

Et l'amour se décèle.

Qu'il est difficile , &c.

L'art d'aimer ; la fille de quinze ans , conte ; la chanson de Tirsis à Lesbie , &c. morceaux traduits de l'italien , suivis de quelques poésies françoises imitées de l'allemand , du grec & du latin. Es-
fai

J U I L L E T. 1772. 73
fai de traduction auquel on a joint une
lettre critique sur les ballets de l'opéra.

D'un travail sérieux veux-je me délasser,
Les muses aussi-tôt viennent me caresser ?

Le Philosophe marié.

Brochure in-8°. A Londres ; & se trouve
à Paris, chez J. F. Bastien, libraire,
rue du Petit-Lyon, fauxbourg St Ger-
main.

L'épigramme placée à la tête de ce re-
cueil de traductions & de littérature, an-
nonce assez que l'auteur a eu principale-
ment pour objet de se délasser avec les
muses, des occupations sérieuses de son
état. Mais ces sortes de délassemens or-
dinairement bien accueillis par l'indul-
gente amitié, ne le sont pas toujours de
même par le Public, éclairé sur-tout quand
il s'apperçoit que l'auteur s'est plus occu-
pé de piquer par de petites notes critiques
la malignité d'un certain nombre de lec-
teurs, que de flatter le goût ou de faire sou-
rire la raison. L'auteur, par exemple, en
nous rendant compte dans sa préface de
l'historiette de la Fille de quinze ans, ex-
traite d'un badinage intitulé en italien ;

I. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Cicalata academica (bavardage académique) ajoute que ces deux mots semblent faits pour être placés à côté l'un de l'autre, & qu'ils ne paroissent pas étonnés de se trouver ensemble. Au reste cette historiette a de quoi plaire. Elle nous présente un joli moment de simplicité naïve.

L'*Art d'aimer* où se trouvent plusieurs maximes de l'*ars amandi* d'Ovide est traduit de l'italien, ainsi qu'un discours sur cette question : « Quels yeux sont les plus » beaux, des bleus ou des noirs ? » Cette question, digne de figurer dans un madrigal, est traitée ici un peu trop sérieusement ; & au lieu d'y répondre, le galant auteur de la dissertation se contente de trancher la question par ces mots. « Sans » m'arrêter à la couleur des yeux, soit » qu'ils soient bleus, soit qu'ils soient » noirs, ceux qui tourneront vers moi les » regards les plus favorables auront par » moi la préférence. »

Parmi les poésies qui composent ce recueil, il y en a quelques-unes imitées de l'allemand. Voici une épigramme tirée d'un conte de Gellert, intitulé *le Père mourant*.

A l'aîné de deux fils (jeune homme plein d'esprit,)
 Un moribond léguoit tout son bien en partage ;

De quoi le notaire interdit ,

Disputoit pour que l'autre eût part à l'héritage :
Mais le mourant lui dit : « Monsieur , point de

» chagrin ,

» Ce que je fais , n'est pas chose inhumaine ,

» Du premier seul , hélas ! je suis en peine ,

» Le second est si sot , qu'il fera son chemin. »

L'auteur dit dans une note que l'événement justifie tous les jours la fin de cette épigramme ; réflexion qu'il pouvoit laisser faire au lecteur.

Le morceau le plus considérable de ces mélanges est une lettre critique sur notre danse théâtrale. Plusieurs bons écrivains de nos jours nous avoient déjà fait voir que nous n'avons point de danse, que ce que nous appellons de ce nom est un simple exercice mécanique où l'on se contente de suivre un chemin tracé. La danse , la véritable danse , la danse théâtrale enfin est l'art de rendre les diverses impressions de l'ame par les mouvemens variés du corps ; c'est une pantomime mesurée qui , ainsi que la poésie & la peinture , a son langage , ses expressions & ses signes bien différens sans doute de ceux que nous avons adoptés qui ne sont bons tout au plus qu'à imiter les mouvemens

D ij

d'une musique qui le plus souvent n'imité rien elle-même,

Bibliographie parisienne. A Paris, chez Delnos, libraire, ingénieur géographe du Roi de Danemarck, rue St Jacques au Globe,

De tous les ouvrages qui doivent le jour à la presse ou au burin, & qui se vendent à Paris, il semble qu'il ne peut pas y en avoir de plus utile que celui qui, devenant le dépôt de la littérature & des arts dans cette capitale, indique les autres, fait connoître le mérite de chacun, & enseigne aux curieux & aux amateurs les moyens de se procurer facilement & à juste prix ceux qu'ils peuvent désirer. Telle est la *Bibliographie parisienne*, dont on publie le quatrième volume, pour l'année 1770. Elle annonce les livres en tous genres, qui ont paru à Paris dans cette année, leur format, le nombre de volumes, leur prix, & le nom des libraires qui les débitent. On donne des pareilles notices à l'égard de la géographie, de la musique, des estampes ou autres gravures; & quand les Journalistes ont porté des jugemens sur quelques-unes de ces productions, on a soin de les y insérer.

Enfin, pour ne laisser rien à désirer, il y a dans chaque volume, de même que pour chacun de ses objets, un paragraphe où se trouve l'énoncé des édits, arrêts, déclarations, &c. avec leurs dates.

Quelques souscripteurs, impatiens de puiser sans peine les connoissances que renferme cet ouvrage, ont paru encore souhaiter une table qui se distribuera toujours *gratis* aux souscripteurs seulement ; mais elle sera vendue, séparément des volumes, à ceux qui, par goût ou par prévention, croiront pouvoir se contenter d'une simple nomenclature. On ne doit pas s'attendre néanmoins d'y avoir les titres en entier. Comme il sont dans la bibliographie, on n'en donne qu'autant qu'il en faut pour qu'on puisse les y chercher & les distinguer entre eux. Mais comme on se propose de donner la *bibliographie parisienne* à plus bas prix, tant les premiers volumes de 1770 que ceux qui suivront, le libraire prévient les souscripteurs qui n'ont point encore retiré leurs exemplaires, de le faire au plutôt, s'ils veulent profiter de la diminution, parce qu'autrement ils se trouveroient privés de cet avantage. Ils sont aussi priés d'apporter leur quittance, pour être échangée

78 MERCURE DE FRANCE.

contre une promesse de leur fournir la continuation au prix qui sera fixée, sans qu'ils soient tenus désormais de rien payer d'avance, & sur une simple obligation de leur part, d'acheter les volumes au fur & à mesure qu'ils paroîtront.

La connoissance de l'Astronomie rendue aisée & mise à la portée de tout le monde par M. l'Abbé Dicquemare ; seconde édition très-augmentée par l'auteur & enrichie de vingt-six planches en taille-douce. A Paris, chez Lottin le jeune, libraire, rue St Jacques.

Cet ouvrage, utile & instructif, écrit avec méthode, précision & clarté, ne peut être trop recommandé pour donner aux gens du monde & à la jeunesse les premiers élémens de l'astronomie ; mais il faut prévenir le Public qu'il a été répandu dans les provinces & même dans la capitale, une impression contrefaite de ce volume, & mal adroitement calquée sur la première édition. Quoique celle-ci porte également le mot *Paris* sur le titre, cependant il est facile de distinguer l'une de l'autre ; car outre que la nouvelle qui porte le nom de Lottin le jeune, offre au-

devant du volume & avant l'introduction une *inscription dédicatoire* au P. Pingré, & une *lettre de l'auteur* ; on ne peut s'y méprendre , sur-tout au nombre des pages & des figures qui différencient les deux éditions. La bonne & dernière a 158 pages de discours , sans compter l'introduction & ce qui la précède , pendant que l'édition tronquée ne contient que 114 pages & 24 figures seulement.

Histoire des différens Peuples du Monde , contenant les cérémonies religieuses & civiles , l'origine des religions , les mœurs & les usages de chaque nation , in-8°. 6 vol. 30 liv. brochés. A Paris, chez Edme, libraire , rue St Jean-de-Beauvais , à côté du collège , 1772.

Cet ouvrage intéressant , que l'on peut regarder comme une espèce d'histoire universelle , doit être utile à la jeunesse , en lui donnant des notions suffisantes sur les différens pays de la terre qu'il importe toujours de connoître. Il peut servir aussi aux personnes plus avancées , en leur présentant en abrégé le tableau d'études plus étendues qu'ils auroient faites. Pour le rendre en même-tems instructif &

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

amusant , on s'est attaché à ne rapporter que ce qu'il y a de plus curieux sur chaque nation. Les histoires générales & particulières sont les sources où l'on a puisé. On a fait choix des auteurs les plus dignes de foi , & l'on a évité toutes dissertations , souvent dangereuses & presque toujours ennuyeuses & superflues.

Tracer historiquement tout ce qui concerne la Religion de chaque pays , ses dogmes , ses cérémonies , les changemens qu'elle a éprouvés , les usages superstitieux qu'elle a fait naître , & le pouvoir qu'elle a obtenu sur l'esprit des peuples ; faire précéder ces tableaux par une idée succincte & géographique du pays dont on parle ; s'attacher à rendre compte de la forme du gouvernement , si intimement liée avec la Religion établie ; donner ensuite des détails intéressans sur les coutumes civiles , les usages particuliers , les productions naturelles & le commerce de chaque nation ; voilà le plan qu'on s'est efforcé de remplir.

Les volumes sont ornés de quatre vignettes en taille-douce , qui représentent quelques objets intéressans de chaque pays.

Histoire militaire des Suisses dans les différens services de l'Europe ; composée sur des pièces & ouvrages authentiques jusqu'en 1771. Par M. May de Romain-mottier : *ad majorem gloriam patriæ* ; 2 vol. in-12. A Berne, chez la Société typographique ; 1772.

Cet abrégé de l'histoire des Suisses dans les différens services de l'Europe est partagé en deux volumes ; le premier, divisé en trois livres, contient une introduction générale, le service de France & le service de la Maison d'Autriche ; le second renferme le service d'Espagne, de la Maison de Savoye, des Papes, de Venise, d'Hollande, de Suède, de Danemarck, de Russie, de Brandebourg, de Saxe, de Cologne, de Bavière, de Suabe, de Naples & de l'Ordre de Malthe ; avec une liste des officiers généraux.

Ces mémoires sont remplis de faits curieux placés dans un ordre chronologique, & énoncés avec la simplicité convenable à l'histoire. On y trouve un grand nombre d'anecdotes qui caractérisent la franchise, le courage & l'attachement de cette Nation toujours fidèle à ses engagements & à l'honneur. Cette histoire est due aux

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

soins & aux recherches d'un gentilhomme d'une des meilleures Maisons de Berne ; il ne pouvoit travailler plus utilement pour la gloire de sa patrie ; son travail doit non - seulement intéresser les Suisses , mais encore les autres Peuples dont ils sont les alliés , les défenseurs & même les compatriotes.

L'Art du Maçon-Piseur , par M. Goiffon des académies des belles - lettres & sciences de Lyon & de Metz. A Paris, chez Lejay , libraire , rue St Jacques, in-12 de 56 pages avec une planche.

Il y a long-tems que les constructions en pisé sont en usage dans le Lyonnais & les provinces circonvoisines. On appelle bâtir en pisé , faire tous les murs d'une maison avec une qualité particulière de terre que l'on rend par art dure & compacte. Les fondations de ces sortes de bâtimens se construisent en pierre à l'ordinaire , & leurs murs s'élèvent aussi en pierre jusqu'à environ deux pieds au dessus du pavé , à l'effet de mettre le pisé à l'abri de l'humidité. On place sur ces murs bien arasés , en commençant par un des angles extérieurs du bâtiment , un encaissement qui est composé de deux rangs de planches

J U I L L E T. 1772. 83
de 2 pieds $\frac{1}{2}$ de hauteur, sur au plus 13.
pieds de longueur, lesquelles sont soli-
dement entretenues & espacées d'environ
20 pouces qui est l'épaisseur que l'on don-
ne communément aux murs en pisé par
le bas.

!A mesure que l'on jette des pele-
rées de terre dans cet encaissement, des
ouvriers la battent avec de gros pilons de
bois pour la comprimer le plus possible,
en observant de terminer en plan incliné
le côté de ce carreau de terre opposé à
l'angle du bâtiment par où l'on a com-
mencé. Après cela on démonte cet en-
caissement, pour exécuter de la même
manière une autre partie de mur contigu;
& l'on répète successivement cette opé-
ration dans toute l'étendue des murs de
face & de refend. Le premier rang étant
terminé, on entreprend le second, en
disposant l'encaissement de manière que
les carreaux supérieurs soient placés en
bonne liaison avec les joints montans des
inférieurs; & l'on continue ces murs de
terre, en leur donnant un peu de talut
jusqu'au faite du bâtiment que l'on élève
souvent jusqu'à deux étages, sans qu'il y
entre aucune pierre. Approche-t'on de la
hauteur d'un plancher, on établit sur les

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

murs opposés qui doivent le porter un cours de madriers ou plate-formes pour l'appuyer uniformement. Ce n'est guères qu'après la couverture d'une maison, que l'on pratique tant dans les murs de face que de refend, des ouvertures pour former les portes & les croisées; & l'on fait ces ouvertures assez larges pour y loger des jambages & des linteaux, soit en pierre, soit en bois. Lorsque ces murs de terre ont exhalé toute leur humidité, on enduit leurs paremens extérieurs de mortier, de chaux & sable, pour les mettre à couvert des injures de l'air, & afin qu'il s'y adapte plus aisément, on les pique avec la pointe d'un marteau. Les opérations de cette bâtisse sont expliquées avec beaucoup de clarté & de sagacité dans l'ouvrage que nous annonçons. La terre qu'on emploie à son usage doit être naturelle, un peu graveleuse & susceptible de recevoir assez de consistance pour résister aux fardeaux; & on voit des maisons ainsi construites qui subsistent en bon état depuis plus d'un siècle. Quoique cette méthode doive nécessairement opérer la plus grande économie & promptitude dans le travail, nous pensons cependant qu'il seroit peut-être fort difficile d'en introduire

l'usage ailleurs que dans les endroits où l'on manque de pierre & où il est impossible de se procurer de la brique.

Au surplus ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a proposé des moyens de diminuer la grande dépense de la construction ordinaire des bâtimens. On sait que vers la fin du siècle dernier, on entreprit de faire à Paris & dans ses environs des maisons moulées, & de construire une maison absolument neuve avec les seuls matériaux de celle que l'on étoit obligé de démolir. Pour y parvenir, il ne s'agissoit que de retrailler toutes les anciennes pierres pour les employer à la construction des fondations & des encoignures du nouveau bâtiment; & ensuite d'exécuter tous les murs de face & de refend, en employant les recoupes de pierre, les platras, les morceaux de ruile, de carreaux, de brique, enfin tous les gravois que l'on envoie d'ordinaire aux champs. On faisoit de tout cela dans des espèces d'encaissemens, des carreaux d'une certaine grandeur, délayés avec du plâtre un peu clair & dont l'intérieur étant bien plein devoit être conséquemment stable. Ces espèces de pierres artificielles s'employoient en guise de moilons comme des cours d'assises avec des tuilaux

86 MERCURE DE FRANCE.

concassés entre leurs joints & recouverts d'un enduit de plâtre. M. Fremin, dans un petit ouvrage devenu très-rare, & publié au commencement de ce siècle, sur les tromperies & malversations des ouvriers en bâtimens, parle avec le plus grand éloge de ces constructions par encaissemens, & comme d'une méthode singulièrement économique que les maçons de son tems n'affectoient de tout leur possible de décréditer que parce qu'il n'y avoit pas de fortune à faire pour eux en se servant d'un pareil procédé. Il cite entre autres pour exemple, un hôtel considérable qui fut bâti de cette manière rue de Grenelle fauxbourg St Germain vis-à-vis l'abbaye de Panthemont, que les ouvriers appellèrent alors par dérision l'*Hôtel des Plâtras*, nom qu'il a toujours retenu depuis : & ce qui peut confirmer combien cet auteur a eu raison d'exalter cette méthode; c'est que cet hôtel subsiste encore après plus de 80 ans dans le meilleur état: ses murs paroissent tout d'une pièce : aucun n'est sorti de son à plomb; tous les planchers sont encore d'un parfait niveau; enfin il n'y a pas une maison en pierre du même tems qui se porte mieux, & qui ait moins exigé de réparations jusqu'ici.

J U I L L E T. 1772. 87

M. Parre nous a conservé , dans *ses mémoires sur les objets les plus importants de l'architecture* , * les détails des opérations de cette espèce de bâtisse , à laquelle on ne fait peut-être pas assez d'attention , & dont on pourroit certainement tirer de très-grands avantages , pour diminuer la dépense d'un bâtiment en bien des occasions.

Consultation sur un Onanisme singulier , avec complication de plusieurs accidens vénériens ; ensemble un mémoire en réponse à la consultation proposée ; ainsi que quelques reflexions nouvelles sur les maladies vénériennes , par M. Contencin D. R. A Paris , de l'imprimerie de Moreau , rue Galande ; brochure in 12.

Heu ! misera in manibus versatur victima nostris.

L'auteur de cette consultation, après nous avoir tracé l'égarement de l'imagination chez les jeunes gens lors du développement de leurs facultés , expose les loix de l'économie animale pour mieux nous fai-

* Cet ouvrage , vol. in-4°. avec figures , se vend chez Lacombe , libraire , rue Christine.

38 MERCURE DE FRANCE.

re connoître les causes des maladies qui sont les suites de la masturbation. Ce tableau effrayant, mais vrai est bien propre à éloigner l'homme foible de ce vice solitaire, non moins capable de ruiner le corps que d'ôter aux facultés intellectuelles leur force & leur énergie. L'auteur nous fait part dans ce même écrit de ses réflexions sur la manière la plus ordinaire de contracter le vice vénérien, ainsi que sur la méthode la plus sûre pour le combattre. Il nous rappelle ce qui a déjà été dit contre les empiriques, mais que l'on ne doit point cesser de répéter, puisque le vulgaire continue d'user de leurs prétendus remèdes qui, en les supposant efficaces dans bien des cas, deviennent souvent mortels par l'ignorance de celui qui les administre; ignorance qui l'empêche non-seulement d'en faire une juste application, mais encore de prévoir ou de combattre les accidens qui peuvent contrarier le cours de la maladie.

Moyens certains & peu coûteux de détruire le mal vénérien; par J. J. Gardane, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, médecin de Montpellier, censeur royal, des sociétés royales

J U I L L E T. 1772. 39
des sciences de Montpellier & de
Nanci, de l'académie de Marseille,
&c. &c.

Æquè pauperibus prodest, locupletibus æquè.

Horat. épist, liv. I.

A Londres ; & se trouve à Paris , chez
Didot , libraire , quai des Augustins ,
1772.

Un grand avantage , suivant M. Astruc,
eût été *de pouvoir trouver un remède facile
& sans frais , qui soulageât à coup sûr le
peuple hors d'état de faire la dépense , &
qui pût même quelquefois le guérir.* Les se-
cours que M. Gardane présente ont une uti-
lité bien plus étendue, puisqu'ils réunissent
la facilité, la simplicité, la modicité du prix
à la certitude d'une guérison radicale.

Qu'on ne confonde pas , dit-il , ce que
j'avance avec les promesses trompeuses
des charlatans. J'adopte des remèdes con-
nus & avoués par les médecins, je n'en
fais pas un secret , je ne les prépare point,
je ne les vend point : d'ailleurs appliqué
par état à l'étude de toutes les maladies ,
je ne dois pas me borner au traitement
seul de la vénérienne ; & si je m'en oc-
cupe plus particulièrement aujourd'hui ,

c'est que les voies de la guérir m'ont paru presque interdites au peuple indigent, qui mérita toujours l'attention du médecin citoyen.

* *Blanche & Guiscard*, tragédie par M. Saurin de l'Académie Française, &c. nouvelle édition revue & corrigée. A Paris, chez la Veuve Duchesne, rue St Jacques, au Temple du Goût.

Nous ne ferons point l'analyse de cette pièce qui est connue & qui eut du succès dans sa nouveauté. On sait qu'elle est imitée d'une tragédie anglaise du célèbre Thompson qui lui-même en avait tiré le sujet d'un épisode du roman de *Gilblas*, intitulé *le Mariage par vengeance*. Il y a de l'intérêt dans le sujet qui pourtant offre des difficultés, & le double meurtre qui forme un dénouement nécessaire par la mort de *Blanche* & du Connétable, a peut-être cet inconvénient que le rôle du Connétable étant par lui-même de peu d'effet, sa mort n'en saurait faire beaucoup.

Tuez tant que vous voudrez un per-

* Cet article & les deux suivans sont de M. de la Harpe.

sonnage que l'on aime , a dit quelque part M. de Voltaire, mais ne tuez jamais un personnage indifférent.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est plein de beautés vraiment tragiques. Le rôle de Blanche sur-tout est supérieurement traité. Il est très-touchant & par la situation & par le style. La scène où elle apprend que son amant n'est point infidèle , au moment même où elle vient de se donner à une autre , sera dans tous les tems une de ces scènes vraiment théâtrales dont l'effet est toujours sûr. Celle où elle conjure son père de ne pas la forcer à l'hymen du Connétable est aussi très pathétique. Nous nous bornerons à en citer un morceau.

. . . Mes tremblantes mains embrassent vos
genoux ,

Laissez-moi les presser & les mouiller de larmes.

Près de vous la nature est-elle donc sans armes ?

Sourd à sa tendre voix , n'accablez par un cœur

Noyé dans l'amertume & brisé de douleur.

Qu'exigez-vous , ô Ciel ! votre rigueur ordonne

Que n'étant point à soi votre fille se donne ?

C'est me percer le sein , c'est outrager Osimont ,

Oui , ma main sans mon cœur n'est pour lui qu'un
affront.

92 MERCURE DE FRANCE.

Souffrez que loin du monde à jamais retirée ,
Je traîne de mes jours la pénible durée.
Je ne dois pas sans vous disposer de ma foi ;
Vous ne devez pas plus en disposer sans moi.
Mon père , j'ai mes droits si vous avez les vôtres ,
Rompre à la fois mes nœuds & m'en imposer d'au-
tres ,
C'est exiger de moi par-delà mon devoir.
Je dis plus ; cet effort surpasse mon pouvoir.
Peut-être avec le tems je le pourrai , mon père ,
Le Ciel fait si mon cœur souffre de vous déplaire.
Accordez-moi du tems . . ou bien prenez mes
jours ,
Prenez-les , terminez leur déplorable cours.
C'est la mort qu'à vos pieds mon désespoir im-
ploie.

Il est difficile de lire cette scène sans répandre des larmes.

Peut-être avec le tems je le pourrai , mon père.

Est admirable. Ces traits d'une éloquence naturelle font le vrai style des passions & de la tragédie. En voici d'autres à peu près du même genre. *Hélas ! crois-tu, dit Blanche,*

Qu'un sentiment si cher , né dans la solitude ,
Par l'estime formé , nourri par l'habitude ,

se détruise aussi-tôt qu'on cesse d'estimer ?

Long-tems on aime encore en rougissant d'aimer.

Cette tragédie dont la lecture fait beaucoup d'honneur à M. Saurin, fera toujours plaisir à la représentation quand le rôle de Blanche sera bien rempli.

Rousseau vengé ou observations sur la critique qu'en a faite M. de la Harpe, &c. par M. l'A. D. G. de l'Académie des sciences & belles-lettres de Nancy ; V. G. de B. A Londres ; & se trouve à Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Française, & chez Lejai, rue St Jacques.

Quand feu M. l'Abbé d'Oliver, admirateur outré & médiocre traducteur de Cicéron, mais savant grammairien & judicieux critique, donna ses excellentes *remarques sur Racine*, que l'on a mises au nombre des bons livres classiques en ce genre, l'Abbé Desfontaines, traducteur bien plus médiocre & critique bien moins équitable & bien moins instruit, affecta de défendre un illustre mort d'autant plus volontiers qu'il était plus accoutumé à déchirer les vivans célèbres ; il donna un

Racine vengé, quoique Racine n'eût pas reçu d'offense. Il répondit avec toute la morgue du pédantisme au savant académicien qui avait écrit avec toute la réserve & la modération qui distinguent les véritables gens de lettres. Il répète sans cesse qu'il ne faut pas confondre le langage de la prose avec celui de la poésie, & M. l'Abbé d'Olivet l'avait dit vingt fois dans ses remarques. Il nous apprend que, si la critique de Racine a presque toujours raison sur la grammaire, il ne s'ensuit pas qu'il faille condamner avec lui les heureuses hardiesses du génie & donner des entraves au style poétique, & le critique de Racine ne parle jamais que de grammaire, & approuve non-seulement les libertés de la poésie, mais regrette encore les licences qu'elle se permettait autrefois & que depuis, elle a perdues par désuétude. L'Abbé Desfontaines traite partout son adversaire comme un détracteur de Racine, & le critique de Racine était un de ses plus grands admirateurs. Rien ne fait mieux voir qu'on n'a jamais cause gagnée avec les mauvais esprits, ni avec ceux qui, voulant parler à quelque prix que ce soit, répondent toujours à ce que vous n'avez pas dit.

C'est ainsi qu'un anonyme a imprimé dans un Journal qu'il faut sur ma parole se hâter de rayer Rousseau du nombre des grands poëtes , quoique j'aie dit en propres termes que Rousseau *devait être mis au nombre de nos grands poëtes*. Ce même anonyme se donne la peine de m'apprendre que l'auteur de la Chartreuse & de Ververt est aussi un très bon poëte , & en vérité j'en étais convaincu , & je l'avais dit dans le même morceau dont il est question. L'anonyme qui veut être plaisant , affecte une grande confusion de s'être trompé sur Rousseau , & il ne devrait être confus que de ce qu'il a écrit. Il finit par dire qu'il va *s'enfermer dans son cabinet & fondre en larmes*. Rien n'est si gai que cette ironie. Je ne veux pas troubler sa douleur qu'il croit plaisante. Je le laisse rire & pleurer tout seul. Je l'y crois accoutumé , & je viens au nouveau vengeur de Rousseau.

Je conviens d'abord que celui-ci ne veut pas être plaisant comme l'anonyme & qu'il est plus poli que l'Abbé Desfontaines ; mais il paraît se tromper sur moi autant que l'Abbé Desfontaines sur M. l'Abbé d'Oliver. Il a l'air de me prendre pour un détracteur des anciens , & des grands écrivains du siècle de Louis XIV.

J'avoue que je ne m'y serais pas attendu. Mais il vouloit parler des anciens & c'est toujours bien fait. Il a toujours remarqué que *Les grands écrivains ont eu les mêmes personnes & pour admirateurs & pour censeurs*. Cela signifie exactement que les mêmes personnes admiraient & censuraient à la fois les grands écrivains. Mais ce sens, qui ne serait pas si absurde, n'est pas celui de l'auteur. Il a voulu dire que les grands écrivains avaient toujours eu les mêmes censeurs & les mêmes admirateurs.

Je pardonne de tout mon cœur à M. l'A. D. G. qui n'est peut-être pas très-exercé à écrire, & qui n'a pris la plume que par excès de zèle pour Rousseau, de n'avoir pas su cette fois exprimer sa pensée. Je n'examine point le style. Je m'en tiens au fond de la question.

Il me semble que mon adversaire ne s'en est pas bien rendu compte. Que demande-t'il de moi? J'ai dit, & lui même le rappelle aux lecteurs, que *Rousseau avait excellé parmi nous dans la poésie lyrique, & que personne en ce genre ne pouvoit lui être comparé*. N'est-ce pas là un assez bel éloge? j'ai prétendu, il est vrai, qu'il n'avait ni les graces, ni l'esprit, ni la variété,

riété, ni la philosophie du lyrique latin. Il fallait me prouver le contraire. Il fallait prouver que Rousseau est doué d'une trempe d'esprit aussi heureuse que celle d'Horace, aussi souvent relu, aussi souvent cité, aussi agréable pour toutes les classes de lecteurs, aussi bonne compagnie dans le cabinet, à la campagne, à table, par-tout. M. l'A. de G. n'en dit pas un mot.

Mais j'ai critiqué des vers de l'ode à la Fortune & de quelques autres. Oui. M. l'A. de G. trouve-t'il Rousseau irrépréhensible? Nul écrivain ne l'est, me dira-t'on. Sans doute. Mais pourquoi suis-je entré dans ces détails critiques? c'est parce que j'ai soutenu, non sans quelque raison, que dans un ouvrage tel qu'une ode, où l'on a le bonheur de n'avoir que des vers à faire, où le poëte est franchement & librement poëte, on ne peut pardonner que des fautes très-légères, & que quand le langage est incorrect, ou le terme impropre, ou la tournure prosaïque, ou la phrase languissante, l'auteur n'est nullement excusable, parce qu'il n'a rien de mieux à faire que d'effacer toutes ces taches qui ne détruisent pas le mérite des beautés, mais qui diminuent beaucoup le plaisir du lecteur.

98 MERCURE DE FRANCE.

Quoi ! l'on recherchera , avec une curiosité maligne & souvent injuste, un vers faible ou négligé dans une tragédie de Racine ou de M. de Voltaire , dans la Henriade, où si l'on peut observer des négligences , du moins ne voit-on pas une trace de mauvais goût ; & l'on pardonnera dans une ode des vers tels que ceux-ci.

Et je verrais enfin de mes *froides* allarmes

Fondre tous les glaçons.

Une sagesse raffermie

Par de dures *fatalités*.

Reparaître la barbarie

De ces tems *d'infirmité*.

Et delà naissent les *settes*

De tous ces *sales insectes*.

C'est elle qui nous fait *accroître*

Que tout cède à notre *pouvoir* ,

Qui nourrit notre folle *gloire*

De l'ivresse d'un faux *savoir*.

Ces quatre rimes n'offensent-elles pas cruellement l'oreille dans un ouvrage où l'harmonie est si nécessaire & si essentiel-

le? remarquez toujours que je ne prends mes exemples que dans les meilleures odes. J'aurais trop d'avantage, si je citais les mauvaises. Je ne veux pas non plus rapporter ce grand nombre d'idées communes & rebattues qui dégoûtent les bons esprits dans beaucoup d'endroits. Voyez dans l'ode au Prince Eugène.

Les seules conquêtes durables
Sont celles qu'on fait sur les cœurs.
Un tyran cruel & sauvage
Dans les feux & dans le ravage
N'acquiert qu'un honneur criminel!

.
La grandeur fière & hautaine
N'attire souvent que leur haine
Lorsqu'elle ne fait rien pour eux;
Et que tandis qu'elle subsiste,
Le parfait bonheur ne consiste
Qu'à rendre les hommes heureux.

Ces vérités sont sans doute du nombre de celles qui sont toujours bonnes à dire. Mais alors il faut tourner la maxime en sentiment, & se rendre propre par l'expression & par le ton de la phrase, ce qui semble trop appartenir à tout le monde. Que répond à cela *le vengeur*?

E ij

Le Vengeur répondra ce qu'il répond toujours. Il trouve tout excellent. J'avais cru pouvoir observer quelques fautes dans l'ode à la Fortune. Il n'en voit aucune. Cependant il dit quelque part qu'il faut bien que Rousseau *paie le tribut à l'humanité*, & que tout ne peut pas être également fini. Il faut donc que je sois bien malheureux ou bien maladroit, puisque je n'ai pas rencontré un seul de ces passages où Rousseau *paie ce tribut*, du moins si je m'en rapporte à son défenseur.

*Jusques à quand, trompeuse idole,
D'un culte honteux & frivole
Honorons-nous tes autels ?*

Jusques à quand—honorons-nous lui
paroissoient gracieux à l'oreille. Tant mieux
pour les oreilles de M. l'A. D. G.

*La seule sagesse
Peut faire des héros parfaits.*

J'avais toujours cru que la *sagesse* ne pouvait faire que des sages. Mais M. l'A. D. G. veut qu'elle fasse des *héros* & des *héros parfaits*. Je crois pourtant que M. l'A. D. G. aurait de la peine à me citer un exemple d'un *héros parfait*. Car un

héros parfait serait un homme parfait, & il n'y en a pas beaucoup. Si l'on me répond que *héros parfait* ne signifie qu'un véritable héros, c'est encore bien pis. La sagesse ne fait point les véritables héros. Quoi ! il faut donc répéter ce que tout le monde fait ? il faut donc définir les termes ? il faut redire qu'un héros n'a jamais signifié qu'un guerrier doué de qualités extraordinaires & de talens supérieurs ; & qu'un héros peut très-bien n'être ni un sage, ni un homme vertueux. Assurément César, Alexandre, Sylla, &c. étaient des héros & n'étaient ni sages ni vertueux. Le poète a sans doute voulu dire que la sagesse était préférable à l'héroïsme & que la vertu valait mieux que des victoires. Eh bien il fallait le dire, & son apologiste aurait été dispensé de prouver que *la sagesse fait des héros parfaits*, & j'aurais été dispensé, moi, de prouver fort au long ce qui est clair. J'en demande pardon à un certain ordre de lecteurs ; mais tel est l'inconvénient de la dispute que souvent il faut avoir trop raison.

Voilà encore M. l'A. D. G. qui m'explique bonnement ce que signifient ces vers :

Mais je veux que dans *les allarmes*
Réside le solide honneur.

E iij

Est il si difficile d'entendre (me dit-il) que suivant l'opinion vulgaire la gloire des conquérans consiste à semer par tout la terreur ? Véritablement je m'en doutais. Mais il fallait prouver que l'honneur qui réside dans les allarmes est une bonne phrase , & j'en doute encore.

*Quel est donc le héros solide
Dont la gloire ne soit qu'à lui ?
C'est un Roi que l'équité guide
Et dont les vertus sont l'appui.*

Mon adversaire trouve dans ces vers *des vérités sublimes. Passe pour le sublime. Mais un Roi que l'équité guide & dont les vertus sont l'appui* est un Roi équitable & vertueux , & n'est pas un *héros solide*. Ce n'est pas assez d'être sublime. Il faut savoir ce qu'on veut dire.

Le défenseur optimiste , après avoir prouvé que *tout est bien que tout est au mieux* , m'avertit qu'en décomposant les vers on leur fait perdre leurs agrémens. Je le crois comme lui ; mais quand j'ai cité les vers de Rousseau , je les ai cités dans leur entier , & le lecteur a pu les juger & voir qu'ils étaient mauvais sans qu'on les décomposât. D'ailleurs n'a-t'il

pas pris le change ? il s'agit de correction, de clarté, de justesse ; & quand on déconstruirait, comme il le propose, les vers de Racine & de nos meilleurs écrivains, sans doute on les dépouillerait de leurs graces, mais c'est alors qu'on verrait bien clairement qu'ils ne péchent en rien contre aucune des règles de la construction & du langage & que la mesure & la rime n'ont pas fait mettre un mot de trop, ni une expression impropre. Voilà, quoiqu'en dise M. l'A. D. G., l'épreuve que ne craignent point les bons vers & à laquelle les mauvais ne résistent jamais.

L'apologiste pour excuser le défaut de chaleur & d'enthousiasme dans l'ode à la fortune dit que c'est une *ode de raisonnement*. Je ne fais pas ce que c'est qu'une ode de raisonnement. *Et depuis quand*, (dit-il) *nos aristarques dont le refrain éternel est le mot de philosophie font - ils un crime de raisonner ?* Je ne suis pas un aristarque, & le mot de *philosophie* qui est le refrain de beaucoup de plats rhéteurs n'est pas le mien. Mais les gens de bon sens qui veulent, comme Horace, que la raison soit la base de tous les bons écrits, blâment les mauvais raisonnemens quelque part qu'ils se trouvent, fût - ce dans

104 MERCURE DE FRANCE.

une ode , sans pourtant *en faire un crime*. Ils blâment par - tout , & sur - tout dans une ode , les discussions froides , les tournures languissantes & les pensées triviales. On peut raisonner par - tout même dans une ode , mais il faut que la raison soit attachante , & élevée , digne de l'homme inspiré qui tient la lyre. Elle doit s'énoncer par des tournures hardies , pressantes , figurées. Est-il question de prouver que dans les meilleures choses l'abus est aussi funeste que l'usage est utile , le poëte s'écrie :

Vents , épurés les airs & soufflés sans tempêtes.
Soleil , sans nous brûler marche & luit sur nos
têtes.

V O L T.

Voilà les mouvemens d'un poëte , & & ce n'est pourtant qu'un *discours en vers*. Me direz vous qu'il n'était pas possible dans une ode à la Fortune d'avoir beaucoup de mouvemens semblables & de mettre toujours la pensée en images & en sentiment ? le sujet comportoit tous ces avantages & le poëte devait s'y retrouver par-tout.

Mais comment s'attendre que M. l'A. D. G. se rende sur les endroits faibles des

odes ? Il ne se rend pas même sur les épîtres & les allégories. Il trouve les épîtres de Rousseau *pleines de choses , de raison , de goût , versifiées avec une correction , une facilité , une énergie , une harmonie , un feu , &c.* Voilà un éloge complet. Il cite quelques morceaux qui , sans avoir toutes ces qualités , sont en effet ce qu'il y a de mieux dans ces épîtres. Mais il ne tiendrait qu'à moi de prendre dans Brébeuf quelques endroits heureux , & cependant il est absolument impossible de lire cinquante vers de suite dans la pharsale. Je ne fais qui est le *judicieux critique* , cité par M. l'A. D. G. qui prétend que *des préceptes répandus dans les épîtres de Rousseau , on ferait une excellente poétique pour joindre à celle d'Horace & de Boileau.* Voici quelques-uns de ces préceptes.

Et croyez-moi , je n'en parle à travers ;
 Le jeu d'échecs ressemble *au jeu de vers.*
 Savoir la marche est chose très-unie ,
 Jouer le jeu , c'est le fruit du génie ;
 Je dis le fruit du génie achevé ,
 Par longue étude & travail cultivé.
 Donc si Phœbus *ses échecs vous adjuge ?*
Pour bien juger consultez tout bon juge
Pour bien jouer hantez les bons joueurs ,

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Craignez sur-tout le poison des *loueurs*.
Acostez-vous de fidèles critiques, &c.

Ce n'est pas tout-à-fait là le ton de l'art poétique, & je pourrais transcrire mille vers encore plus mauvais que ceux-là si je voulais perdre du tems & du papier. Mais j'aime mieux laisser M. l'A. D. G. admirer ces épitres comme *des chefs d'œuvre de versification & d'énergie*, & s'étonner que j'aie si mal soutenu le paradoxe que je me suis mis en tête de faire adopter.

Tôt ou tard on condamne un rimeur satyrique
Dont la moderne muse emprunte un air gothique,

Et dans un vers forcé que surcharge un vieux mot,

Couvre son peu d'esprit des phrases de Marot.
Il faut parler français, Boileau n'eut qu'un langage.

Son esprit était juste, & son style était sage.
Sers-toi de ses leçons, laisse aux esprits infaits
L'art de moraliser du ton de Rabelais.

Voilà des vers d'une raison supérieure & d'un style excellent. M. l'A. D. G. va me dire encore que je n'y songe pas de comparer de pareils vers aux vers de Rous-

seau , & qu'apparemment *je me joue avec les contrevérités* , comme lorsque j'ai osé louer des ouvrages tels que le poëme sur la loi naturelle & sur le désastre de Lisbonne , où *si souvent* , dir-il , *le théologien s'égare* , & où *l'on cherche le poëte*. J'avoue que j'y ai cherché le poëte & que je l'y ai trouvé. Quant au *théologien* , je ne m'en mêle pas , & c'est pour cela que je finis.

Le Jugement de Paris , poëme en quatre chants ; par M. Imbert. in 8° avec figures , prix 4 l. 16 s. A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez Pissot , libraire , quai de Conti.

Malgré la décadence de la poësie , malgré les progrès du mauvais goût encouragé par la ligue des auteurs médiocres qu'un même intérêt a réunis , il s'élève de tems en tems de vrais talens qui percent la foule & attirent les regards des connaisseurs. Ce qu'on peut remarquer c'est que les talens véritables sont tous nourris du lait de l'antiquité. Tel était l'auteur du poëme de Narcisse qui malheureusement a joint une si mauvaise fable à un style excellent , & a brodé si richement un canevas si pauvre & si mal choisi. Tel est le jeune auteur qui s'est an-

108 MERCURE DE FRANCE.

noncé si avantageusement par quelques essais de traductions des métamorphoses. Tel est aujourd'hui M. Imbert qui a su trouver de nouvelles richesses dans l'une des mines de l'antiquité qui semblaient être les plus épuisées & rajeunir un sujet qui paraissait usé. Tous ces écrivains sont formés par l'étude des anciens, non cette étude servile qui fait des pédans sans goût & sans génie, mais celle qui ajoute aux dons naturels & rectifie l'esprit sans l'appesantir.

On ne fera pas à M. Imbert le même reproche qu'à M. Malfilâtre. Sa fable est plus heureuse, l'ordonnance de son poëme est plus sage. Ses chants sont bien remplis, les ornemens bien imaginés & bien distribués. A l'égard du style, le lecteur éclairé en pourra juger lui-même par les morceaux que nous citerons.

On doit s'attendre que la poésie descriptive tient beaucoup de place dans cet ouvrage où l'action n'en peut tenir beaucoup. Le poëte peint tout ce qu'il rencontre; mais ses couleurs sont aussi variées que brillantes. Le portrait de Pâris trouve naturellement sa place au commencement du premier chant.

Parmi ses fils sur le Troyen rivage,

Le bon Priam , père de ses sujets ,
 Voyait Pâris , charmant , jeune & volage ,
 Couler ses jours dans le sein de la paix ,
 Les dépenser en amoureux projets ,
 Et se livrer aux erreurs du bel âge.
 Par les talens il ornait sa beauté ,
 De Terpsicore il avait la souplesse ,
 D'un pied liant glissait avec mollesse ,
 Ou voltigeait avec légèreté.
 Souvent l'écho se plaisait à redire
 De ses chansons le tour harmonieux ,
 Et sous ses doigts il animait sa lyre
 Qui soupirait des sons voluptueux.

Suit une description de l'été , étincelante de poésie.

Loin des gémeaux le cancer emporté
 Touchait alors au bout de sa carrière.
 L'ardent lion se dresse avec fierté ,
 En rugissant il franchit la barrière ,
 Où frémissait son orgueil irrité ,
 Et secouant son épaisse crinière ,
 Vient ranimer les fureurs de l'Été.
 L'Été jaloux de ce rival d'Hercule ,
 De tous ses feux arme la canicule ,
 Guide sa marche , & la flamme à la main
 Tel qu'un géant il franchit les montagnes :
 Ses pieds brûlans ont flétri les campagnes ,
 Et de Cible il embrase le sein.

110 MERCURE DE FRANCE.

Pâris semble mépriser l'amour & se livrer tout entier à la chasse.

Vers le Scamandre orgueilleux il s'avance.
Sur ses habits la superbe opulence
N'étalait point un faste éblouissant.
Mais plus modeste & non moins séduisant ;
L'art avoit pris une air de négligence.
Sa chevelure en longs anneaux flottans
Sur son carquois tombe avec nonchalance ,
Et s'abandonne au caprice des vents.
Tel & moins beau , vers la forêt prochaine ,
Jeune Adonis tu dérigeais tes pas ,
Quand de Paphos l'aimable souveraine
Quitta les cieux pour voler dans tes bras.
Ce prince , hier les délices de Troye
Est devenu la terreur des forêts.
De l'œil à peine il a guidé ses traits ,
Que le trépas vole & fond sur sa proie.
A ses regards rien n'échappe *aujourd'hui*.
Il est par-tout , tantôt le trait rapide
Fuit dans les airs , cherche l'oiseau timide ,
L'atteint , le perce & retonbe avec lui.
Tantôt le cerf de bruyère en bruyère ,
Mêlant toujours ses larmes à son sang ,
Secoue en vain la flèche meurtrière
Qu'avec la mort il porte dans le flanc.

Cependant Mercure, le caducée dans

la main, descend vers Pâris & lui apprend que la Discorde pour se venger de n'avoir pas été invitée aux nêces de Thérîs, a jetté sur la table du festin une pomme où étaient écrit ces mots, *à la plus belle*; que la jalousie & les rivalités troublent l'Olympe; qu'enfin on s'est arrêté à choisir entre trois déesses, & que pour avoir un jugement plus impartial, on est convenu de s'en rapporter à un homme; que le choix est tombé sur lui & qu'on n'appellera pas de son arrêt. Bientôt le Zéphir qui rafraîchit la campagne annonce l'arrivée des trois déesses.

Mais tout-à-coup l'amant de la nature,
Zéphir s'éveille, & des airs qu'il épure
Chassant bientôt l'été morne & brûlant,
Avec son aîle il sème la verdure
Sur la forêt qu'il tapisse en volant.
Des arbres verts déjà l'ombre incertaine
Fond sur Pâris & s'étend vers la plaine.
L'ambre plus pur exhale ses odeurs;
Un gazon frais couvre la terre ardente,
Et fait jaillir une moisson de fleurs
Pour nuancer sa robe verdoyante.
Des fruits vermeils chargent le grenadier;
Sur les buissons la rose se balance,
Et l'orange fier de son opulence,

112 MERCURE DE FRANCE.

Mêle son or à l'or du citronnier.
La violette ici brille dans l'herbe ,
A ses côtés sur un arbre voisin
La vigne monte & court vaine & superbe
Près du cédra suspendre le raisin.

On reconnaît dans ces détails la main
du vrai poète qui anime & embellit tout.
la toilette des trois rivales est encore au-
dessus. C'est un morceau d'une beauté su-
périeure , malgré quelques légères ta-
ches.

L'art est un dieu qu'au Ciel même on implore.
On le chérit quand on est sans appas.
Quand on est belle , on le chérit encore.
Juno paraît , fastueuse beauté
Qui s'embellit d'une *grace* nouvelle.
Le diamant dans l'or pur incrusté
Mêle ses feux à la pourpre immortelle.
Sa noble écharpe à replis onduleux
Ceint la déesse & retombe avec *grace*.
Divin tissu dont la splendeur efface
Le coloris de cet arc lumineux ,
Qui *peint* la nue & les airs qu'il embrasse.
Reine superbe , elle a le front paré
D'un diadème où l'éclat d'un or pâle
Ranime un fond tendrement azuré ,
Et dans sa main brille un sceptre d'opale.

Pallas ornée avec simplicité ,
 N'est pas moins belle avec moins d'opulence .
 Dans ses regards une douce fierté ,
 Dans sa parure une sage élégance .
Balacent bien , Junon , ta majesté .
 Un voile blanc , monument de sa gloire ,
 Sert ses attraits en marquant sa pudeur ;
 Voile charmant où d'un doigt créateur
 De son triomphe elle traça l'histoire .
 L'œil étonné voit sa lance d'airain
 Frapper la terre , *avec un long murmure* ,
 Et l'olivier qui jaillit de son sein
 Agite encor sa bruyante verdure .
 A son oreille on suspendit en nœuds
 Des boucles d'or errantes & captives ;
 Et des brillans d'un verd faible & douteux
 Ceignent son front , façonnés en olives .
 Sous ses habits avec art négligés ,
 Vénus paraît dédaigner l'artifice ;
 Les fleurs , le myrte ornent l'humble édifice
 De ses cheveux en boucles partagés .
 L'une des sœurs qui veillent auprès d'elle ,
 (C'est Aglaé) d'abord après le bain ,
 Sous le tissu d'une gaze infidelle
 Avait caché les trésors de son sein .
Mais des odeurs l'essence la plus pure
 Avait déjà parfumé ses atours ,
 Quand on plaça la divine ceinture ,
 Qui sert d'azyle & de trône aux amours .

Parmi les plis de ce magique ouvrage
 Erre toujours un essain de plaisirs ,
 Les doux attraits & les ardens desirs ,
 Les ris , les jeux , le charmant badinage ,
 Les vœux secrets , les détours innocens ,
 Le feint courroux & les agaceries ,
 Pièges adroits qui surprennent les sens ,
 Et livrent l'ame aux douces rêveries.

Nous croyons que les lecteurs seront aussi satisfaits que nous de l'imagination qui règne dans ce tableau , quoiqu'on ait pu y remarquer quelques fautes. C'est une idée heureuse & d'un goût antique d'avoir peint sur le voile de Minerve la naissance de l'olivier ; mais il ne falloit pas parler *d'un long murmure* que la toile ne peut jamais rendre.

Pâris , frappé d'abord de la beauté des trois déesses , déclare enfin qu'il ne peut juger des appas que la parure cache à ses yeux. Ses propositions blessent l'orgueil de Junon , la modestie de Pallas , & flattent l'amour propre de Vénus. Pâris les quitte pour leur laisser le tems de se déterminer ; c'est la fin du premier chant.

La vanité l'emporte , & les déesses paraissent devant leur juge dans tout l'éclat de leur beauté. Il tombe dans un autre

embarras. L'admiration & l'ivresse suspendent son jugement ; il demande grace, il veut qu'on lui donne le tems de revenir à lui pour prononcer. Cependant il offre à souper aux trois divinités , dans un temple consacré à l'Amour & qui vit élever son enfance loin de la cour de Troye. Il promet de décider le lendemain. On se sépare. Il passe la nuit dans l'agitation , l'incertitude & les desirs ; enfin il prétend faire la conquête d'une des trois déesses qu'il doit juger. Il ne se croit pas moins aimable qu'Endymion , & ne les croit pas plus sages que Diane. Il se leve plein de ce projet. Næris, l'une des jeunes esclaves qui le servent, lui conte à son reveil une histoire galante où Diane couronne l'amour d'un berger. Cette anecdote semble faite pour l'encourager, & c'est, comme on le voit , un épisode très-agréable & très-bien placé. Le Troyen se pare & se dispose à paraître devant le déesses.

Au troisième chant Pâris se rend sur un belvédère qui doit être le théâtre de la scène décisive. Junon vient l'y trouver, & pour lui donner une idée de sa puissance & des richesses dont elle peut le combler, elle transforme le belvédère en un palais magique.

116 MERCURE DE FRANCE.

Le diamant & la douce argentine ,
L'ardent rubis , le saphir orgueilleux ,
Tout ces brillans , fossiles précieux ,
D'autres encor de céleste origine ,
Et réservés pour le palais des dieux ,
Artistement façonnés en étoiles ,
Sous cette voûte où se peignent les cieux ,
Feraient pâlir ces astres radieux ,
Qui de la nuit percent les sombres voiles.
De lames d'or le sol est parqué ;
Le pur argent s'arrondit en colonnes ,
Et des bandeaux , des sceptres , des couronnes ,
Brillent sans ordre épars à son côté.

Junon lui promet toutes ces récompenses , si elle obtient le prix ; mais s'il lui est refusé , elle trace le tableau prophétique des malheurs qui fondront sur Troie , sur Priam & sur sa race. Tout est circonstancié depuis l'enlèvement d'Hélène jusqu'à la mort de Priam. Il semble que Junon tienne le livre des destins , & l'on pourrait lui dire que puisqu'elle lit si bien dans ce livre , elle devrait bien y voir qu'elle n'aura pas la pomme ; mais il ne faut pas raisonner si rigoureusement avec l'ancienne mythologie , & le poète ne pouvait pas se refuser ce tableau qui

contraste avec les peintures riantes dont le reste du poëme est rempli.

Pâris refuse tous les dons de Junon, & ne veut d'autre prix qu'elle même. Junon indignée de son audace, lui déclare que le seul moyen d'en obtenir le pardon, est de lui décerner la pomme. Elle le quitte. Minerve vient & fait paraître aux yeux de Pâris le temple des arts. Ce grand spectacle qu'elle étale, son discours & ses promesses, bien loin de toucher Pâris qui était sur le point de lui faire la même déclaration qu'à Junon, produisent sur lui un effet assez singulier.

*A ce discours de grands mots hérissé,
Il croit ouïr une langue étrangère,
Et sent déjà son cœur vuide & glacé.
Etrange effet ! cet amour téméraire
Qu'on vit braver menace, orgueil, prière ;
Par la morale est soudain terrassé.
Il laisse en paix cette froide sagesse ;
Et le dégoût succède à son ardeur.
Plus de desir, plus d'aveu ; la déesse,
Grace à l'ennui, garantit sa pudeur.*

La même sincérité qui nous a dicté les justes éloges que méritait M. Imbert, nous oblige d'observer combien il s'est

118 MERCURE DE FRANCE.

mépris en mêlant si mal - à-propos aux peintures attachantes de l'antiquité le persiflage moderne, si rarement plaisant & presque toujours dégoûtant & froid. C'est certainement une faute grave d'avilir un de ses principaux personnages & de rendre ridicule la déesse des arts & de la sagesse. Pallas ne doit point tenir un discours *de grands mots hérissé*, & cela est si vrai que le discours qu'elle tient dans le poëme n'est rien moins que ridicule & ne doit point inspirer le *dégoût* ni l'*ennui*. La déesse des arts ne doit point parler *une langue étrangère* à Pâris que l'antiquité nous représente comme un homme distingué par des talens agréables, & composant des chansons pour les Dames Troyennes sur sa lyre voluptueuse.

Grataque fœminis

Imbelli citharâ carmina divides.

H O R.

Pallas devait lui inspirer du respect, & non pas du *dégoût*. L'auteur a voulu soutenir ici le caractère qu'il donne à Pâris, dont il dit dans le premier chant :

Insecte ailé , papillon de toilette ,

Il possédoit la chronique du jour

Savait à fond la mode & l'étiquette.

vif, enjoué, fertile en jolis riens,

Jamais savant, craignant de le paraître.

Bref il était à la cour des Troyens,

Ce qu'on appelle en France *un petit maître.*

Mais c'est encore une faute dans M. Imbert d'avoir donné ce caractère au héros de son poëme. Pourquoi lui attribuer des travers, lorsqu'il faut le rendre intéressant ? si M. Imbert eût songé combien *un petit maître* qui peut amuser un moment dans une comédie, est un mince personnage dans un poëme, il eut rendu Pâris amoureux de Vénus dès le premier chant, au lieu d'attendre jusqu'au quatrième, & de lui faire concevoir les projets d'un fat. Cette idée de donner la pomme à celle dont il ferait la conquête, & de risquer la même entreprise sur les trois rivales a pû paraître plaisante à l'auteur ; mais dans un poëme dont le ton est en général noble & sérieux, cette saillie comique fait une disparate choquante & ôte tout intérêt au caractère de Pâris. Si l'auteur se rend à l'avis de tous les amateurs éclairés qui s'intéressent à ses talens & à ses succès, il corrigera cette partie de son ouvrage & fera de Pâris un homme très-voluptueux

120 MERCURE DE FRANCE.

& très-passionné, peu touché des grandeurs que Junon lui propose, respectant beaucoup la sagesse & les arts, mais trouvant qu'ils ne fussent pas pour le bonheur, & n'envisageant ce bonheur que dans la possession de Vénus qu'il préfère à la puissance, à la sagesse & aux arts. Revenons.

Vénus transporte les délices de Paphos sous les yeux de Pâris. Il cède à l'impression de cette douce magie. Il sent le besoin du plaisir. Il aime Vénus; il fait l'avou de son amour, & promet la pomme à la déesse pour prix de ses faveurs. Vénus l'écoute sans colère; mais elle ne veut pas qu'il doive sa victoire à l'intérêt ou à la vanité. Plus délicate que Pâris, elle veut d'abord qu'il prononce en juge, & qu'il attende comme amant ce que l'amour voudra bien lui accorder.

Le quatrième chant nous représente Pâris plus épris de Vénus depuis les espérances qu'il lui a données. Vénus elle-même partage sa passion. L'amour a blessé sa mère, elle porte le trait dans son cœur. Ce chant nous offre des peintures charmantes.

En visitant les corbeilles de Flore,
Vénus rêvait comme on rêve en aimant.

De

De fleur en fleur un instinct qu'elle ignore
 Guide ses pas vers ceux de son amant.
 Deux cœurs épris se fuiraient vainement ;
 Sans le savoir , ils se cherchent encore.
 Va , cours , Pâris ; Vénus cueille des fleurs ;
 Préviens les vœux ; compose une guirlande ,
 Et sans nourrir d'impuissantes douleurs ,
 Porte à ses pieds tes vœux & ton offrande.
 Il part , il vole. Aveugle dans son choix ,
 Il saisit tout ; si sa main trop hâtée
 Cueille une rose , elle en effeuille trois ,
 Impatient , il se trouble , & trois fois
 Avec la fleur la tige est emportée.
 Seule irritant l'œil jaloux de Pâris ,
 Tu n'iras point embellir ce qu'il aime ,
 Tendre anémone où respire Adonis ,
 Où cet amant se surviv à lui-même.

Pâris aux pieds de Vénus lui présente
 le bouquet qu'il vient de cueillir. Vénus
 veut le fuir & reste près de lui. Il jure
 qu'il sera respectueux. Il s'affied à ses
 pieds.

L'un des oiseaux que Vénus a nourris ,
 Vient à leurs yeux étaler son plumage ;
 Prisme vivant des couleurs de l'Iris ,
 Vole au tour d'eux , bât de l'aîle & *plus sage* ;
 Va se poser dans le sein de Cypris.
 Tout est baillé , l'oiseau tendre & folâtre

I. Vol;

F.

122 MERCURE DE FRANCE.

Erre par-tout, roucoulant, becquetant,
Feint d'échapper, va, revient à l'instant,
Et de sa queue épanouit l'albâtre.
Souvent de l'aile il semble, amant jaloux,
Couvrir le sein de la belle déesse.
Souvent l'oiseau baissé sur les genoux
De l'amant même alarme la tendresse.
Bannis l'effroi dont ton cœur est frappé,
Heureux amant, ton triomphe s'apprête.
Sous ce plumage amour enveloppé,
A tes transports vient livrer ta conquête.
Le dieu malin usant d'un doux loisir
Et plus hardi par sa métamorphose,
En se jouant la dispose au plaisir,
Et de son bec, dans ses lèvres de rose,
Fait circuler tous les feux du désir.
Soudain Vénus s'attendrit & soupire.
Son œil déjà de plaisir enivré
Cherche le prince & l'enflamme & l'attire,
Paris se trouble, & son cœur pénétré
Demeure en proie aux flammes du délire.
Des deux amans le rang est confondu.
Plus de barrière entre le Ciel & l'homme.
Un frais nuage autour d'eux étendu
D'un or fluide a déjà fait un dôme;
Et cet arrêt dans l'air est entendu;
Paris triomphe & Vénus a la pomme.
L'Echo frappé répond à cette voix;
Tous les amours invités par leur frère,

Volent sur l'heure & vident son carquois ;
 Cent traits de feu décochés à la fois
 En se croisant traversent l'hémisphère.
Tel quand l'hymen par nos vœux *réclamé*
Brûle nos Rois de ses flammes fécondes ,
 Des mains de l'art le salpêtre allumé ,
 Se divisant en flèches vagabondes ,
 Vole & des cieux fend l'azur enflammé.
 Vénus jouit ; tout ressent son ivresse.
 Sous les glaçons la tremblante vieillesse
 Retrouve encor la chaleur du printems.
 Un feu précoce enhardit la jeunesse
 Et les époux ressemblent aux amans.

On voit que M. Imbert a dans son style beaucoup d'élégance , un heureux choix de mots , de la verve , de l'imagination , & qu'il ne lui manque que ce degré de maturité , & cette sûreté de goût que le tems seul peut donner & qu'il acquerra d'autant plus aisément qu'il étudiera le naturel des anciens & qu'il évitera avec plus de soin l'affectation & le faux bel esprit , aujourd'hui trop à la mode.

Ce poëme est suivi de poësies diverses dont plusieurs sont très-agréables. Tels sont par exemple des contes de huit ou dix vers , narrés avec rapidité & avec précision.

124 MERCURE DE FRANCE.

Au pauvre Jean , prochaine bastonnade
 Etait promise ; il n'allait qu'à tâtons ,
 Il ne rêvait , ne voyait que bâtons ;
 Tous les recoins cachaient quelque embuscade.
 Bâtons un jour s'escrimant sur sa peau
 Firent beau bruit ; mais Jean loin de se plaindre ;
 Ah ! bon , dit-il , rajustant son manteau ;
 Dieu soit béni ; je n'ai plus rien à craindre.

En voici un autre dont la tournure est
 imitée d'une épigramme de Rousseau.

Un savantasse, esprit froid & pésant,
 Voulait un jour déprimer un poète ;
 Lors il plaisante en fort mauvais plaisant ,
 Et rit tout seul des bons mots qu'il lui jette.
 Esprit savant , disait cet étudit ,
 C'est grand malheur que tu sois un ignare.
 Homme savant , reprit l'autre , homme rare ,
 C'est grand malheur que tu manques d'esprit.

On trouve aussi quelques fables. Les
 deux meilleures sont *le Pécher & le Pay-
 jan & son fils*.

Il seroit à souhaiter que l'auteur retran-
 chât de son recueil dans une nouvelle
 édition plusieurs morceaux qui ne sont
 pas dignes de son talent , une *épître aux
 Muses* , un *dialogue entre Molière & Poin-
 sinet* , le *bouquet de l'Amitié* , *Thérèse Danes*

J U I L L E T. 1772. 123

à *Euphémie*, &c. M. Imbert a cru ce sujet intéressant & il ne l'est que trop. Mais il aurait dû faire réflexion que dans la bouche de ces infortunés dont le malheur est si réel & si proche de nous, un langage poétique qu'ils n'ont jamais pû tenir, si étranger à leur état & à leur situation, est absolument sans illusion & sans intérêt. D'ailleurs il faut bien se garder de faire dire des choses communes aux grandes douleurs & Thérèse Danet n'en dit guères d'autres. La meilleure de ces pièces fugitives est une épître de l'auteur à un poëme sans gravure.

Allez, mes vers, troupe légère,
Doux enfans de la volupté.
Allez de ma témérité
Trouver la peine ou le salaire,
La mort ou l'immortalité.
Vous murmurez; dieux quel augure!
Mais je devine; assurément
Le burin cause ce murmure.
Vous voudriez modestement
Emprunter sa riche imposture,
Et suppléer adroitement
A la beauté par la parure.
O Ciel! quel air d'austérité!
Me direz-vous; quoi! ta fierté
Brave tout jusqu'à l'étiquette!

F iij

Mais c'est folie en vérité.
Voit-on une muse ainsi faite
Soutenir avec dignité
Et le coup-d'œil de la beauté
Et le grand jour de la toilette ?
Ah ! quelle affreuse nudité !
S'écriera la jeune coquette.
Quoi cela parle volupté !
Vîte, emportez-moi ce squelette,
J'en ai tout le cœur attristé.

Souvent pour fuir un tel outrage,
O mes vers ! on se pare en vain.
Le Public pour nous est d'airain,
Et Longueil & son art divin
Hâtent souvent notre naufrage.
Je l'ai vu ce Public malin
Persifler d'un air inhumain
Le graveur, l'auteur & l'ouvrage.
Eh ! moins d'apprêt, c'est le plus sage :
N'allons pas mériter enfin
Son suffrage par le burin,
Mais le burin par son suffrage.
Quand vous aurez su réussir ;
Sous une parure étrangère,
Vous pourrez vous enorgueillir.
Rien ne meffied à qui fait plaisir.
Quand on déplaît, on a beau faire,
Et se parer, c'est s'enlaidir.

La Théorie pratique de l'Escrime , pour la pointe seule ; avec des remarques instructives pour l'assaut , & les moyens d'y parvenir par gradation : dédiée à S. A. S. Mgr le Duc de Bourbon , par le Sr Batier. A Paris , de l'imprimerie de la V. Simon & fils , rue des Mathurins , brochure in-8°. de 75 pages.

L'escrime que le philosophe Montaigne appelloit un métier de subtilité dérogeant à la vraie & naïve vertu , peut être envisagée comme un pur exercice. L'art de l'escrime considérée sous ce point de vue est utile , nécessaire même au militaire qui veut acquérir de la souplesse , de la légèreté & cette vigueur nécessaire pour soutenir les fatigues de la guerre. Les leçons d'escrime de M. Batier ne donneront point la pratique de cet art , mais elles procureront les moyens de l'acquérir plus facilement. L'élève qui se fera rendu familières les instructions contenues dans cet écrit sera plus en état de recevoir les leçons du maître. S'il fait attention aux exercices du corps & du poignet qui y sont démontrés , il connoîtra ce qu'il faut pratiquer pour les rendre souples , or cette souplesse est absolument

128 MERCURE DE FRANCE.

essentielle pour la facile exécution de l'exercice.

Campagnes de M. le Maréchal de Maillebois en Italie, mises en ordre par M. le Marquis de Pesay, mestre de-camp de Dragons, aide-maréchal général des logis, des camps & armées du Roi, proposées par souscription. A Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

Cet ouvrage, suivant le *Prospectus* qui se publie chez le libraire ci-dessus nommé, formera trois volumes; deux de sept à huit cens pages *in-4°*. chacun, & un volume de planches. Le prix de la souscription fera de 96 livres, dont 60 seront payées en souscrivant, & le surplus en retirant l'exemplaire. Cette souscription sera fermée le premier Septembre de la présente année 1772. Le prix de l'ouvrage pour ceux qui n'auront point souscrit sera de 144 livres. Les quittances de souscription seront signées de M. Beljambe, ingénieur-géographe. Les personnes de provinces & les Etrangers s'adresseront à lui en sa demeure, à Paris, rue de la Traverse, barrière de Séves; ils font

J U I L L E T. 1772. 129

priés d'affranchir le port de leurs lettres & de leur argent.

Le choix & la quantité des matériaux que le rédacteur a eu à consulter, rendent cet ouvrage militaire le plus complet & le plus précieux qui ait encore paru. Tous ces matériaux ont été puisés dans les portefeuilles de M. le Comte de Maillebois, fils du Maréchal. Les conseils de ce militaire éclairé ont ajouté un nouveau prix aux mémoires qu'il a permis de consulter pour la gloire de son père. L'ouvrage est divisé en cinq parties. La traduction de Bonamici & les notes dans lesquelles on refute les faits dénaturés par lui forment la première. La seconde partie renferme un journal très-détaillé des campagnes de 1745 & 1746 en Italie. Il est précédé & suivi d'un tableau général de la guerre de 1741. La plupart des pièces d'après lesquelles ce journal a été formé & Bonamici refuté, composent la troisième partie, sous le titre de *Pièces justificatives*. La quatrième partie contient un index géographique considérable, relatif aux campagnes dont on rend compte dans cet ouvrage. On y trouvera des détails intéressans sur la force des places de guerre, sur la capacité des fleuves & de plusieurs ruisseaux, sur les époques les plus mar-

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

quées de leurs débordemens, sur la nature de leurs lits & du terrain qui les avoisine, sur les points les plus favorables qu'ils présentent pour la jettée des ponts, & sur les points particuliers où des ponts ont été construits dans les différentes guerres, &c. Un volume *in-folio* de planches gravées d'après des plans levés sur les lieux, forme la cinquième partie & une des plus précieuses de l'ouvrage. Les champs de bataille, les camps, les marches & les sièges des campagnes de de 1745 & 1746 se trouvent dans ce volume avec une carte exacte de tout le théâtre de la guerre. Il y aura à la fin de ces mémoires une liste complète de tous les officiers tués ou blessés dans ces campagnes. On peut voir dès à présent chez le libraire les épreuves des plans gravés, & presque tout le premier volume imprimé.

Expériences sur la bonification de tous les vins, tant bons que mauvais, lors de la fermentation, ou l'art de faire le vin, à l'usage de tous les vignobles du royaume, avec les principes les plus essentiels sur la manière de gouverner les vins. Par M. Maupin; seconde édition revue & corrigée, in-12. A Paris, chez

J U I L L E T. 1772. 131
Musier fils, libraire, quai des Augustins.

Ce bon écrit économique est suffisamment connu par la première édition qui en a été publiée. La méthode de M. Maupin pour améliorer les plus mauvais vins, en corriger la verdeur, la dureté & tous les défauts grossiers qui les dégradent, a reçu l'approbation de la Faculté de médecine de Paris, & de tous ceux qui ont répété les expériences de l'auteur.

Plus heureux que sages ; proverbe en vers & en trois actes, brochure in 8°. A Paris, chez Vente, libraire, rue & montagne Ste Geneviève.

Qui ne risque rien n'a rien ; autre proverbe en vers & en trois actes, à la même adresse.

Un amant, dans la première pièce, oublie une maîtresse constante & sensible pour se livrer aux artifices d'une coquette décidée. Cette coquette, sous l'habit d'homme, suit les traces de son amant & tente de ramener ce cœur volage à ses premiers sermens. Tous les deux réussissent, après une conduite si peu mesurée, à reprendre leur première chaîne qui doit

F vj

132. MERCURE DE FRANCE.

fixer leur bonheur , en quoi ils sont plus heureux que sages.

La seconde pièce nous paroît être du même auteur. Elmire, jeune veuve, a deux amans ; l'un est une espèce d'agréable ; toujours plus content de lui que des autres & qui regarde la sincérité en amour comme un ridicule. Il n'aspire à la main de la jeune veuve que pour accommoder ses affaires qui sont un peu dérangées. L'autre amant a des motifs plus honnêtes, plus faits pour inspirer du retour ; mais il est livré à une jalousie qui le rend prompt à s'alarmer des moindres démarches de sa maîtresse. Il est préféré cependant. Elmire ne voit dans l'inquiétude de cet amant qu'un amour violent & qu'une délicatesse excessive. Elle espère que par sa franchise & par son attention à faire connoître ses moindres démarches à cet amant, elle le guérira de cette humeur inquiète, capable de faire vivre celle qu'il épouse dans la contrainte & le tourment. C'est sans doute une entreprise bien hasardée que de tenter de corriger un jaloux ; mais qui ne risque rien n'a rien. Il y a dans le dialogue de ces deux pièces de la facilité, de l'agrément & un ton de décence qui rend ces sortes de petits

J U I L L E T. 1772. 133
Drames très-propres aux amusemens de
société.

Essais de Philosophie & de Morale, en
partie traduits librement, & en par-
tie imités de Plutarque, par M. L.
Castilhon; à Bouillon, aux dépens de
la Société Typographique; & à Paris,
chez Lacombe, Libraire rue Christine,
grand in 8°. prix 4 liv. broché.

Nous avons de Plutarque des *Traités*
de Morale remplis de préceptes utiles,
de maximes excellentes, de réflexions
sages, de faits curieux qu'on ne trouve
point ailleurs, & qui parlant à l'imagi-
nation, nous rendent plus présens les
préceptes de la Philosophie & de la
Morale. Le grand art de Plutarque est de
se mettre à la portée de tous ses lec-
teurs, d'éloigner le ton dogmatique pour
ne laisser entendre que la voix de l'ami
qui conseille, de paroître plus occupé de
son lecteur que de lui-même, & d'ap-
prêter à penser à ceux qui méditent ses
écrits. M. Castilhon qui a fait une étude
particulière des *Œuvres Morales* de ce
Philosophe, a cherché à nous en rendre
la lecture plus facile, plus agréable,
plus intéressante même, en écartant bien

144 MERCURE DE FRANCE:

des faits arides, des réflexions prolixes, des observations physiques reconnues aujourd'hui fausses & abusives. Le rédacteur s'est même appuyé quelquefois sur les réflexions de nos Moralistes, & sur les siennes propres, pour nous faire mieux goûter ces essais de Philosophie & de Morale. Le premier roule sur les besoins de l'enfance, & sur l'éducation des jeunes gens; le second sur l'art d'écouter. Suivent des réflexions sur les moyens de rendre la lecture des Poètes utiles aux jeunes gens; des observations sur les dangers de la curiosité, l'importunité des babillards & les dangers du trop parler; un traité de l'influence de la vertu & du vice sur le bonheur & le malheur; un autre Traité de la fortune; un parallèle des maladies de l'ame avec les infirmités du corps; des réflexions sur ces questions: combien il importe aux peuples que les Sçavans, les Philosophes ne dédaignent pas d'entrer dans les Palais des Rois? Combien il importe à une Nation que le Prince qui la gouverne soit instruit? L'être vaut-il le non être, &c. Tout ceci est précédé de réflexions sur la Philosophie & la morale de Plutarque.

Lettres sur la profession d'Avocat & sur les études nécessaires pour se rendre capables de l'exercer. On y a joint un catalogue raisonné des livres utiles à un Avocat, & plusieurs pièces concernant l'ordre des Avocats. A Paris, rue St Jacques, chez Jean Thomas Hérissant, père, imprimeur-ordinaire du Roi, Cabinet & Maison de Sa Majesté; 1772; vol. in-12.

Ce livre est utile en ce qu'il épargne beaucoup de recherches & qu'il indique la connoissance des bons livres. Il seroit à souhaiter que chaque état eût un guide semblable qui enseignât la meilleure source de l'instruction & des lumières.

Dictionnaire portatif de cuisine, d'office & de distillation; contenant la manière de préparer toutes sortes de viandes, de volailles, de gibiers, de poissons, de légumes, de fruits, &c. la façon de faire toutes sortes de gélées, de pâtes, de pastilles, de gâteaux, de tourtes, de pâtés, vermicel, macaronis, &c. & de composer toutes sortes de liqueurs, de ratafiats, de syrops, de glaces, d'essences, &c. ouvrage également

136 MERCURE DE FRANCE.

utile aux chefs d'office & de cuisine les plus habiles, & aux cuisinières qui ne sont employées que pour des tables bourgeoises. On y a joint des observations médicinales qui font connoître la propriété de chaque aliment, relativement à la santé, & qui indiquent les mets les plus convenables à chaque tempérament; nouvelle édition, revue, très-corrigée & enrichie d'un grand nombre d'articles refaits en entier. A Paris, chez Lottin le jeune, libraire, rue St Jacques, vis à-vis la rue de la Parcheminerie; vol. *in* - 8°. 1772.

La nouvelle édition de cet ouvrage dont le titre explique suffisamment l'objet est recommandable par ses augmentations & ses corrections.



*LETTRE de M. l'Abbé Roubaud à
M. le B. de S. sur l'Enfant qui voit les
eaux souterraines, annoncé dans la
Gazette de France, N°. 41 & 45, &
dans la Gazette d'Agriculture, N°. 42
& 45, &c. A Paris ce 2 Juin 1772.*

M O N S I E U R ,

Vous avez raison : avant de se tourmenter pour expliquer le phénomène de la dent d'or, il est à-propos de s'assurer de sa réalité. Quand on a deviné la cause d'un effet imaginaire, on est un peu honteux d'être trop sçavant. Il y a même de ces merveilles qu'il est bon quelque fois de ne pas approfondir : par exemple, je ne sçais pas ce que sont devenus les pepins d'or des raisins de Hongrie, mais je crois qu'on fait bien de s'en tenir à manger les raisins, ou à en boire le vin.

Je conviens encore avec vous, Monsieur, qu'il ne faut pas toujours croire certaines histoires extraordinaires quoiqu'en apparence bien attestées; je citerai celle des Vampires. On a raison de se méfier de ces gens qui ont besoin d'apprêts, de ténèbres, de précautions, de mystères pour opérer ou voir des prodiges; on peut les soupçonner de préparer la gibeciere. Il y a eu des fourbes, des charlatans, des visionnaires, des sots, il seroit possible qu'il y en eût encore. Pendant que j'étois

138 MERCURE DE FRANCE.

au séminaire d'Alais, l'imagination vive d'un domestique, âgé d'environ trente ans, lui mettoit sous les yeux un pigeon qui le poursuivoit nuit & jour, *en lui montrant les dents*. Ce jeune homme me promit de me le faire voir en plein midi, je le suivis, il vit le pigeon & ses dents & se trouva mal. Lorsqu'il eût repris ses sens, il parut très-persuadé que j'avois vu, comme lui, sa bête, & il me l'auroit persuadé, si je l'avois voulu. Il me cita & bien des gens me citèrent comme témoin, *sur sa parole*.

Il ne faut pas toujours croire, non ; mais aussi il ne faut pas toujours ne pas croire. Quelque commode qu'il soit de nier ce qu'on ne conçoit pas ; on est souvent obligé de reconnoître au moins tacitement beaucoup de choses que l'on ne comprendra peut-être jamais.

On a vu de certaines gens qui prétendoient avoir vu des armées se battre dans les airs : oh ! il est certain que nos soldats ont besoin d'avoir le pied solidement appuyé, mais il n'est pas impossible que des nuages fassent l'effet d'un miroir, & réfléchissent à grandes distances l'image d'une bataille donnée au loin ; ainsi de tant d'autres visions. L'incrédulité, poussée à un certain période, n'est qu'une sotte croyance de son propre jugement, ou plutôt une ridicule affectation de cette sotte croyance.

Vous voulez, Monsieur, que je vous dise ce que je pense du don de la nature attribué à Jean-Jacques Parangue : le fait est incroyable, mais il est attesté par des témoins très-croyables ; je n'en dirai pas davantage. M. de Fontenelle eut tort de s'expliquer, sur l'histoire de Mlle Tetard, de manière à laisser présumer aux gens qui présument beaucoup, qu'il avoit donné dans la piège. Trouv

vez bon , Monsieur , que je me borne à exposer les raisons de croire ce qu'on dit des regards pénétrans de notre hydroscope , en vous invitant à combattre ces motifs de crédibilité.

Convenons d'abord que cet enfant de quatorze ans n'est ni un fourbe ni un visionnaire , si en effet , dans un pays qu'il ne connoitra pas , il vous conduit de l'*invisible* au *visible* , je veux dire , d'un lieu aride & par un chemin aride à des sources ou des débouchés d'eaux découverts ; s'il ne se trompe pas & s'il ne vous trompe jamais ou presque jamais ; s'il vous indique les eaux que vous avez cachées sous terre pour l'éprouver ; si , &c. C'est ce qu'attestent , dans la Gazette de France & dans la gazette d'agriculture , M. de la Tour , ingénieur , M. Menuret , médecin , M. Bolliod de Brogieux , Mde Gartier : ils citent tous une infinité de témoins , ils parlent de différens faits tous publics , & je suis en état d'offrir beaucoup d'autres témoignages pour peu qu'on le desiré.

Convenons encore que sur un pareil objet , Jean Jacques Parangue , enfant fort simple , à ce qu'on assure , ne sçauroit avoir le talent de fasciner les yeux d'une foule innombrable de spectateurs même des plus éclairés & des plus incrédules , de façon qu'il ne s'en trouvât pas un seul qui réclamât contre le témoignage des autres. Je sçais que le peuple a souvent vu sur-tout dans l'Orient & qu'il y voit peut être encore des magiciens soulever les eaux , exciter des orages , disposer de la foudre ; mais la race de ces hommes - là s'est perdue en Europe.

Il faudra donc que les gens de Marseille , de Montélimart , de Valence , du Vivarais , &c. se soient concertés avec le petit coquin de Parangue ,

140 MERCURE DE FRANCE.

pour nous en faire accroire , à nous bonnes gens de la ville de Paris. En tout cas , ils ne feront pas fortune à ce métier-là ; leur part du gâteau sera petite. Parangue ne gagne qu'un écu par jour , & ce sont ces messieurs là qui le lui donnent. Peut-être ne se proposent-ils sérieusement que de rire un peu à nos dépens ; mais oui , ils auront le plaisir de nous traiter de dupes & la gloire d'être reconnus imposteurs. Il est vrai pourtant qu'ils écrivent à leurs amis , à leurs voisins , à des personnes qui peuvent aussi tôt voir & qui voient en effet par elles mêmes. J'avoue que si les gens de ces pays là , prêtres , militaires , sçavans , hommes , femmes , peuple , ont la malice de s'entendre à cinquante lieues les uns des autres pour me tromper sur des objets de cette nature , ils me tromperont peut être encore quelque fois.

Et ce M. Menuret qui a l'air d'être un homme de beaucoup de mérite & qui va se casser la tête pour raisonner sur un phénomène qu'il étoit imaginaire , qu'en dites-vous , Monsieur ? On m'a promis ses réflexions , j'aurai l'honneur de vous les communiquer.

Il y a plus d'un Parisien qui traite cette relation de conte , par la raison que nous n'avions pas entendu parler dans cette ville de Jean Jacques Parangue , avant qu'on nous en eût parlé. Je conviens qu'on doit tout savoir ici , & que la Provence , le Dauphiné , le Languedoc ont eu grand tort d'être instruits de ce que Paris ignoroit ; mais enfin ce n'est qu'un tort. Il y a peut-être beaucoup de gens de Paris qui n'ont pas encore entendu dire qu'il y avoit actuellement en France , une fille qui parle & chante très-bien sans langue ; elle parcourt depuis quelques années les grandes villes du royaume ; l'année dernière elle étoit à

Rouen. Parangue n'étoit prophète que dans son pays ; & c'est sur sa renommée qu'on l'a appelé à Viviers , à Montélimart , à Valence , à Nîmes , à Toulouse , &c. Oui , il a fallu près de neuf ans pour que sa réputation vînt jusqu'à nous , car il se rappelle que dès l'âge de cinq ans , il voyoit les eaux sous terre ; il est vrai qu'alors il les voyoit de façon à les confondre avec celles qui sont à la surface , & qu'il a eu besoin de tems & de réflexions pour rectifier son jugement & distinguer les eaux souterraines d'avec les eaux furnageantes.

Sur ce point-là nous n'avons que son témoignage & celui de son frère ; l'objet est assez indifférent pour que nous les en croyions sur leur parole , si nous ajoutons foi à la suite de l'histoire. Parangue *voit* donc les eaux qui sont cachées comme celles qui sont apparentes ; il les *voit d'une vision intuitive* , car c'est réellement voir , comme l'observe M. Menuret , que d'éprouver par l'existence des eaux intérieures dans l'organe de la vue la même sensation que celle qu'on éprouve par la présence des eaux extérieures. Il n'est donc point simplement averti de l'existence de l'eau cachée par l'impression des vapeurs. Il les voit sous terre , à l'endroit où elles sont , puisqu'il en indique à peu près la profondeur & le volume ; les vapeurs ne lui donneroient certainement pas ces lumières , il en ressentiroit d'ailleurs vraisemblablement l'impression à travers les planches , & toutefois il ne voit plus rien lorsque ce genre de corps est interposé entre sa vue & l'eau. Cependant si l'on veut que ce ne soit là qu'un ornement de l'histoire , j'y consentirai volontiers.

A propos de vapeurs , on a vu , il n'y a pas long tems , en France , un Religieux qui éprou-

142 MERCURE DE FRANCE.

voit des convulsions violentes lorsqu'il prenoit à la main un verre plein d'eau ; malgré cela , il en buvoit comme tout le monde , sans accident. Ce phénomène - là n'est pas sans doute aussi surprenant que le premier , il l'est pourtant , ce me semble.

Revenons à Parangue. Je ne vous dissimulerai pas , Monsieur , qu'un célèbre membre de notre Académie des Sciences , rapporte , à ce qu'on m'a dit , qu'étant à Marseille , il avoit entendu parler de cet enfant , & que dans ce tems-là un particulier fit creuser à une très-grande profondeur sans trouver de l'eau dans un endroit où l'hydroscope avoit indiqué une source. Si la chose est telle , la vue de Parangue n'est ou n'étoit pas alors infail-
lible : nos yeux nous trompent aussi quelque fois sur les objets de leur ressort. Un fait isolé ne détruiroit pas des expériences mille & mille fois répétées avec le même succès.

Sçavez vous à présent , Monsieur , ce qu'il faut croire ? Vous voudriez voir encore ; & moi aussi , je voudrois voir. Avez-vous entendu parler , il y a quelques années , d'un paysan de je ne sais quel canton , qui prétendoit avoir ces mots , *Sit Nomen Domini benedictum* , naturellement imprimés autour de ses prunelles ? Tout son canton les lisoit dans ses yeux : il offrit de venir à Paris satisfaire la curiosité du Public ; on lui manda de partir , il n'en fit rien. Vraisemblablement dans l'intervalle , l'inscription s'étoit effacée par quelque accident. Il seroit facile de mettre Parangue à la même épreuve , si l'on ne veut en croire que soi-même ; il va par-tout où on l'appelle. Ceux qui attestent le fait ne le croyoient pas avant de l'avoir vu ; ils ont vu & ils ont cru.

J'ai l'honneur d'être , &c.

M O N S I E U R ,

En lisant, à la page 219 du *Mercur* de ce mois, l'article de *Jean Jacques Parangue*, je me suis rappelé que l'Auteur des *variétés historiques, physiques & littéraires*, Par. 1752 Tom. 2. pag. 473, rapporte quelques faits semblables, dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte.

Il y avoit, dit-il, à Lisbonne, en 1730, une femme appelée Madame Pedegache, dont le mari étoit François de nation, qui avoit de vrais yeux de Lynx. Elle découvroit l'eau dans la terre jusqu'à la profondeur de 30 & 40 brasses. Elle disoit les différentes couleurs de la terre, depuis sa surface jusqu'à l'eau qu'elle avoit trouvée, en matquant sur la terre les différens endroits où l'on devoit creuser: ici, disoit-elle, vous trouverez une veine d'eau à telle profondeur, d'une telle grosseur; là vous en trouverez une autre plus petite; auprès de celle-là il y en a une plus grosse que les autres. Au reste elle ne voyoit ce qui étoit caché dans la terre que par les vapeurs qui en sortoient, qui lui faisoient distinguer les qualités de terre, de pierre, de sable, &c. jusque dans l'endroit positif où se trouvoit l'eau; mais où il n'y avoit point d'eau, elle ne voyoit rien.

Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est qu'elle voyoit dans le corps humain lorsqu'il étoit à nud, car la vue ne pénédroit pas à travers les habits. Elle distinguoit parfaitement le cœur, l'estomac, les abcès s'il y en avoit, la bile trop abondante, & autres infirmités qu'il pouvoit y avoir: elle voyoit le sang circuler, la digestion se faire, le

144 MERCURE DE FRANCE.

chyle se former , & enfin toutes les différentes parties qui composent & qui entretiennent la machine , & leurs diverses opérations : elle voyoit à sept mois de grossesse , si une femme étoit enceinte d'un garçon ou d'une fille , ce qui lui est arrivé à elle-même , outre d'autres expériences qu'elle a faites pour satisfaire quelques curieux , & entr'autres une femme enceinte de deux jumeaux. En un mot elle voyoit dans le corps, comme on voit dans une bouteille.

Au reste , continue notre auteur , cette femme Portugaise n'est pas l'unique personne qui ait été pourvue du rare avantage d'une vue si pénétrante. On a vu à Anvers , un prisonnier dont la vue étoit si perçante & si vive , qu'il découvroit sans aucun secours d'instrument & avec facilité tout ce qui étoit caché & couvert , sous quelque sorte d'étoffes ou habits que ce fût , à l'exception seulement des étoffes teintes en rouge.

Ce fait si singulier est attesté par le célèbre M Huygens , dans une lettre qu'il écrivit de la Haye , le 26 Novembre 1646 , au P. Merfenne , son intime ami. Cette lettre est la huitième du troisième volume des originaux des lettres qui ont été écrites de toute l'europe , à ce savant Religieux , sur une infinité de matières , de sciences curieuses , &c. On les trouve toutes dans la Bibliothèque du Couvent des Minimes de la place royale de Paris.

Je suis &c.

Observations.

Voilà bien des témoignages & des raisons pour engager d'ajouter foi au prodige de la vision de

Jean-

Jean-Jacques Parangue. Cependant doit on croire encore que la nature ait changé ses loix éternelles en faveur de cet enfant ; qu'elle ait rendu transparent pour lui seul un corps opaque ; que les eaux , soit par leurs masses , soit par leurs vapeurs , lui deviennent visibles , lorsque la pierre , le roc & des couches profondes de terre les débrouent à tous les yeux ? On rapporte quelques faits , on nomme beaucoup de témoins , mais on ne cite pas une seule expérience bien faite pour s'assurer de la réalité du prodige. Il y a une manière de procéder dans les sciences qui doit être précise , nette & sans incertitude ; c'est l'épreuve à laquelle il faut soumettre le doute. L'enfant est peut-être de bonne foi ; il croit voir en effet ce qu'il ne voit pas ; comme Pascal croyoit toujours appercevoir un précipice à ses côtés , & comme un autre homme se croyoit de verre & n'osoit toucher à un corps dur de peur de se casser ; mais ces visions sont d'une imagination malade. Lorsque Parangue ayant son chapeau baissé sur les yeux , regardant la terre , quand le soleil est sur l'horison , s'écrie *je vois de l'eau* ; on creuse , & on trouve de l'eau ; soit parce que le hasard le favorise , ou parce qu'il y a de l'eau à peu-près partout à plus ou moins de profondeur. Mais faites venir cet enfant ; demandez lui s'il voit l'eau à travers la pierre ; il répondra qu'oui ; eh bien le fait est aisé à vérifier par un procédé fort simple. Placez un certain nombre de vases dont deux ou trois seulement remplis d'eau à des distances éloignées sous une pierre de taille , & qu'il trace dessus cette pierre les endroits où il voit de l'eau ; s'il désigne juste , & plusieurs fois de suite la place de chacun de ces vases remplis d'eau , alors je croirai au nouveau prodige ; mais j'en douterai jusqu'à ce

qu'un homme éclairé & exercé ait fait cette expérience ou une autre pareille.

Credat judæus Apella

L A E.

A C A D É M I E S.

I.

Bordeaux.

L'ACADÉMIE Royale des belles-lettres, sciences & arts de Bordeaux, fit l'ouverture publique de ses séances le 13 Janvier dernier.

M. Lasconbes, faisant les fonctions de directeur, lut un discours *sur la marche & le progrès des sciences chez les anciens & les modernes.*

A cette lecture succéda celle que fit M. l'abbé Baurein, d'un mémoire contenant des *Recherches sur un mur ancien* dont il a découvert quelques restes dans le village de Sarcignan, à une lieue de Bordeaux, & qu'il prouva avoir été bâti par les sarrasins, lors de l'irruption qu'ils firent dans l'Aquitaine au huitième siècle.

La séance fut terminée par la suite du

Mémoire de M. de Borda, *sur les plantations des bois de chêne*, dont on n'a voit pu lire qu'une partie à l'assemblée publique du 25 Août dernier.

Programme.

UN Citoyen, ami zélé de l'humanité, a fait remettre & consigner entre les mains de l'Académie une somme de douze cens livres, pour servir de Prix, au jugement de cette compagnie, au meilleur mémoire qui indiqueroit, *quels seroient les meilleurs moyens pour préserver les Nègres qu'on transporte de l'Afrique dans les Colonies, des maladies fréquentes & si souvent funestes, qu'ils éprouvent dans ce trajet.*

L'Académie s'empresse de proposer ce sujet intéressant; & pour qu'il puisse être traité d'une manière qui réponde aux vues qui en ont inspiré l'idée, elle demande :

I. Que les Auteurs décrivent avec soin tous les différens symptômes de ces maladies, qu'ils en établissent la nature & les caractères, qu'ils en discutent les causes; & que leurs principes & leurs systèmes soient fondés sur des faits bien observés, & suffisamment certifiés.

II. Que les moyens qu'ils proposeront

148 MERCURE DE FRANCE.

pour prévenir ou guérir ces maladies, soient exposés avec précision ; qu'ils soient, autant qu'il sera possible, simples, faciles & économiques ; & que leur efficacité soit confirmée par des expériences, appuyées de toutes les attestations convenables.

En outre, les auteurs ne devront point se borner à chercher des remèdes, uniquement déduits des principes & des expériences de la médecine curative ; ils examineront de plus.

1°. Quelle seroit, dans la disposition intérieure des vaisseaux qui font la traite, la distribution la plus avantageuse pour la conservation des Noirs.

2°. Quels seroient les soins & le régime les plus propres à les maintenir en santé.

3°. Quel règlement seroit nécessaire pour qu'on n'employât sur ces vaisseaux, que des chirurgiens intelligens & expérimentés dans leur art.

On n'entend point déterminer précisément par l'ordre de ces questions, celui qu'on devra observer dans les Mémoires qu'on demande : on a seulement cru devoir les présenter pour fixer les objets qui ont paru exiger une attention particulière.

La certitude dans les faits , la netteté & la clarté dans les détails seront sur-tout essentielles dans ces Mémoires , les auteurs sont priés de ne se permettre aucune négligence à cet égard.

Quel qu'empressement que dut avoir l'académie pour voir éclaircir une question aussi importante , elle a senti qu'elle ne peut l'être que par des expériences & des recherches nécessairement longues & difficiles. Cette considération l'a déterminée à fixer la distribution de ce prix au mois de Janvier 1778 ; mais elle demande que les Mémoires lui soient envoyés avant le premier Janvier 1777 ; cette Compagnie ayant voulu se réserver un an pour l'examen , afin de se décider avec plus de connoissance , sur le mérite respectif des ouvrages qui seront destinés au concours. Elle prie cependant les auteurs qui n'auront pas besoin de tout le délai qu'elle accorde , de lui faire remettre leurs pièces le plutôt qu'ils pourront.

Les paquets seront affranchis de port. & adressés à *M. de Lamontaigne , fils , conseiller au parlement , & secrétaire perpétuel de l'Académie.*

Les mémoires pourront être écrits en

françois ou en latin ; & les auteurs auront d'ailleurs l'attention de se conformer exactement aux règles prescrites dans les Sociétés académiques.

¶ Le Citoyen généreux qui a consacré à ce prix , la somme qu'il a fait remettre, souhaiteroit, comme un moyen propre à remplir avec encore plus de succès les vues de bien public qui l'ont déterminé, que tous les Armateurs généralement, qui font le commerce de la Traite, voulussent bien engager , soit les capitaines , soit les chirurgiens des navires qu'ils emploieront à ce commerce , à tenir des journaux où fussent soigneusement décrites toutes les maladies dont leurs esclaves pourront être atteints dans le trajet , & qui présentassent tous les détails convenables des symptômes de ces maladies ; de leurs progrès & de leur issue ; des remèdes qu'on auroit employés pour les traiter ; du régime qu'on auroit fait observer à ces malheureux ; de la qualité même des vivres qu'on leur auroit donnés ; il souhaiteroit qu'ils voulussent aussi faire dresser , pendant tout le cours de la navigation , des tables exactes de la température de l'air , soit à l'extérieur , soit dans l'entrepont ; & faire te-

J U I L L E T. 1772. 151
nir des notes de tout ce qui auroit paru
influër sur la santé de leurs Nègres.

On sent que toutes ces observations ,
qui pourroient être communiquées aux
Sçavans par la voie des Journaux littéraires ,
augmenteroient le recueil des faits
& la masse des connoissances nécessaires
pour l'éclaircissement du sujet proposé.
L'Armateur qui écoutant la voix du sentiment
honorable qui inspire ces souhaits,
prendroit des mesures assurées pour que
tous les objets en fussent exactement remplis,
seroit, sans doute, un homme qui
mériteroit de partager la reconnoissance
de l'humanité.

I I.

Prix de l'Académie Royale de Chirurgie.

M. Houlter, ancien directeur de l'académie royale de chirurgie , & chargé de
l'inspection des écoles, a fondé à perpé-
tuité quatre médailles d'or, de 100 liv.
chacune, pour être distribuées annuelle-
ment à quatre étudiants, qui, parmi les
vingt-quatre, nombre fixé par les lettres-
patentes du mois de Mai 1768, pour con-
courir, auront le plus profité des exerci-

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

ces & des instructions de l'école pratique, établissement utile & patriotique, relativement à une étude qui a pour objet la santé des citoyens. Ces médailles ont été adjugées cette année à la rentrée des écoles, la première, au sieur Jean-François Guelbert Roustagneuc, des Arcz, diocèse de Fréjus; la seconde, au sieur Charles-François Colerte de Champseru, de Dreux, diocèse de Chartres; la troisième, au sieur Henri Lemaire, de Saint-Omer en Artois; la quatrième a été tirée au sort entre les sieurs Jean-Jacques Coindre, de Lyon; Raimond Gignac, de Marçon, diocèse d'Angoulême; & Barthélemi Gignoux, de Douzac, diocèse de Condom: le sort a favorisé le sieur Gignoux, & il a obtenu la quatrième médaille d'or.

On a accordé les quatre *accessit*, qui consistent en quatre médailles d'argent, pareillement fondées par M. Houstet, aux sieurs Pierre Verdier, d'Ax en Saloche, Jean-Baptiste Robert-Gauche, de Versailles; Jean-Baptiste-Nicolas Couppeau, de Saint-Quentin, diocèse de Noyon; Pierre Marc Gisles, de Courdon, diocèse de Cahors; & l'on a jugé que d'autres élèves devoient aussi participer à l'honneur de la même récompense. Les élèves

J U I L L E T. 1772. 153

sont, les sieurs Julien Tessier, de Res-
ring, diocèse d'Angers; Jean Meujot, de
Portet, diocèse de Lescar; Jean Baptiste
Gesslin, de Pontorson, diocèse d'Avran-
ches; Jean Beynac, de S. Cyprien, diocè-
se de Sarlat; Barthelemi Duclos, de Sa-
doleins, diocèse d'Ausçh; Jean Baptiste
Rebuffat, de Brian, diocèse d'Aix; Do-
minique Dastes, de Corneillan, diocèse
d'Ausçh; Sylvain Fosliat, de Maison-
Fine, diocèse de Limoges; Nicolas Char-
les Duplessis, d'Essigni-le-Grand, diocè-
se de Noyon; & François-Ignace Vais-
sière, de Pleaux, diocèse de Clermont.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique conti-
nue avec succès les représentations d'*Ali-
ne, Reine de Golconde*. Le spectacle de
cet opéra est pompeux & varié. Les bal-
lets sont pittoresques & ingénieux; la
musique est d'un chant agréable & facile;
les principaux rôles sont avantageux pour
la voix. M. Durand est applaudi dans le
rôle de *S. Phar*; Mademoiselle Rosalie

G v

joue avec intelligence & chante avec sentiment le rôle d'*Aline*, qu'ils représentent en l'absence de M. & Madame l'Arrivée. L'ariette de la fin du troisième acte, dont l'exécution est brillante & difficile, est bien rendue par Mademoiselle Beaumefnil. Il y a dans tous les sujets de ce spectacle une émulation de talens qui intéresse les spectateurs, & qui assure leurs plaisirs.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le public a beaucoup applaudi à la résolution que les Comédiens François ont prise de ne jouer les pièces de Molière que le seul jour consacré à honorer son génie, en réunissant leurs efforts & leurs talens principaux pour rendre, le mieux qu'il est possible, les chef-d'œuvres du pere & du modèle de la bonne comédie. Voici ce qu'ils annoncent.

» Le sort des meilleurs ouvrages du théâtre françois est d'être beaucoup lus & souvent représentés. Molière méritoit plus que tout autre cet honneur dangereux, qui, en satisfaisant un petit nombre de connoisseurs, rassasioit, en quelque sorte,

J U I L L E T. 1772. 155

le public des chef d'œuvres de ce grand homme : le peu de monde qui assistoit aux représentations de ses pièces, a semblé avertir Messieurs les premiers Gentilshommes de la Chambre, de l'espèce de discrétion que les Comédiens François devoient mettre à les donner. C'est d'après cette longue épreuve qu'il a été fait un répertoire, par lequel le public sera instruit des seuls jours où l'on donnera du Molière : par ce répertoire, il pourra juger que chacun de ces sublimes ouvrages ne sera donné tout au plus que deux ou trois fois par an, & à jour nommé. Une autre cause de l'espèce de discrédit où étoient tombées les représentations de ces pièces, étoit l'abandon fait par les acteurs en chef de plusieurs rôles, qui, quoique peu considérables, peut-être, n'en méritent pas moins les soins & le zèle des acteurs les plus distingués par leurs talens. En conséquence de ce nouvel arrangement, il n'en sera point parmi eux qui ne se fasse un devoir flatteur de remplir un rôle, quelque médiocre qu'il soit, dans des représentations choisies pour honorer le premier de leurs auteurs : tous les rôles seront joués par les acteurs en chef ; & le public transporté de l'ouvrage, verra du moins qu'ils n'ont rien né-

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

gligé pour en rendre la représentation digne de lui & de l'homme immortel qu'ils ont à transmettre à la postérité.

Répertoire des Pièces de Molière pour la Comédie Française.

Jeudi 2 Juillet, l'Étourdi & la Comtesse d'Escarbagnas.

Jeudi 16, le Dépit amoureux, & le Mariage forcé.

Jeudi 30, l'École des Femmes, & le Sicilien.

Jeudi 13 Août, l'École des Maris, & les Fourberies de Scapin.

Jeudi 27, le Misanthrope, & le Médecin malgré lui.

Jeudi 10 Septembre, Tartuffe, & une petite pièce.

Jeudi 24, l'Avare, & les Précieuses Ridicules.

Lacune pour le voyage de Fontainebleau.

Jeudi 26 Novembre, les Femmes Savantes & une petite pièce.

Jeudi 10 Décembre, Amphitryon, & George-Dandin.

Jeudi 24, veille de Noël, clôture.

Nota. Ce répertoire qui commencera au premier Juillet 1772, & qui finira au

J U I L L E T. 1772. 167
premier Janvier 1773 , sera renouvelé &
publié tous les six mois.

Le Mercredi 27 Mai, Mademoiselle Saintval, sœur de l'actrice de ce nom, a débuté sur le théâtre de la Comédie Française par le rôle d'*Alzire*, qu'elle a joué une autre fois; elle a continué son début dans le rôle d'*Inès de Castro*, qu'elle a représenté trois fois; dans celui de *Zaire* une fois; dans *Iphigénie en Tauride* deux fois; & dans *Iphigénie en Aulide* deux fois. Cette actrice, âgée d'environ 18 ans, est d'une figure agréable; elle a le don précieux de peindre dans ses traits, dans ses regards, dans ses gestes, dans ses accens, la passion & le sentiment. Sa voix est intéressante, son maintien noble, son jeu animé & expressif. Elle a beaucoup d'intelligence pour la scène. Elle donne d'autant plus d'espérance de son talent, qu'elle n'imité point; & que, suivant le conseil d'une actrice célèbre qui l'a vu jouer avec admiration, elle n'a besoin que de se consulter elle-même, d'écouter des avis, mais de ne prendre jamais de leçons, & de céder à sa sensibilité.

Vers à Mademoiselle Saintval.

TENDRE Saintval , enfant que chérit la nature ;
Vois nous à tes genoux brûler un grain d'encens ;
L'Amour , ce Dieu chéri , le doit à ta figure ,
Le puissant Dieu des vers le doit à tes talens ;
De ton printemps , à peine on voit briller l'aurore ;
Des Goffin , des Clairon , héritière en naissant ,
Tu règnes sur la scène où tu ne fais qu'éclore ,
Et marches sans appui sur son parquet glissant ;
Tu fais peindre l'amour avec de nouveaux charmes
Tu fais d'Inès , d'Alzire , augmenter les beautés ,
L'intérêt séduisant préside à tes côtés ,
Et la brigue à tes pieds brise ses fières armes.

COMÉDIE ITALIENNE.

M. Caillot , dont le jeu est si vrai & si intéressant , a repris ses rôles dans l'*Amoureux de quinze ans* , dans *Tom Jones* , & dans d'autres pièces , pour suppléer à M. Nainville , qui est indisposé.

Le 20 Juin , on a joué *le Poirier* , de feu Vadé , opéra comique en un acte , mêlé de vaudevilles & d'ariettes nouvelles.

J U I L L E T. 1772. 159

Cet opéra comique a été remis au théâtre avec quelques légers changemens, par M. Anseaume. Il a fait généralement plaisir. On aime à y retrouver la gaité de l'ancien vaudeville unie au charme de la musique moderne; les rôles sont remplis heureusement & rendus avec franchise, par M. M. Laruelle, Trial & Julien, & par Mesdames Trial & Beaupré. La nouvelle musique est de M. de S. Amand, qui a su se prêter au ton général de l'ouvrage, & lui donner des graces simples & naïves.

A R T S.

G É O G R A P H I E.

Nouvelle Méthode de Géographie, ou cartes à jouer propres à apprendre la Géographie, dédiées à S. A. S. Monseigneur le Prince de Bourbon-Conti, comte de la Marche, par M. de Laistre, Ingénieur du Roi, & de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti. A Paris, chez Jombert, fils aîné, libraire, rue Dauphine.

EN fait d'instructions, toutes les Méthodes qui parlent aux yeux & fixent l'at-

tention des jeunes gens sans la fatiguer, doivent être préférées. M. de Laistre a pensé en conséquence, que sa nouvelle Méthode pour enseigner la Géographie, pourroit être de quelque utilité à la jeunesse. Il seroit assez difficile d'expliquer cette méthode sans la présence des objets, nous nous contenterons donc d'en tracer une légère idée. Il y a quatre couleurs particulières qui distinguent les cartes de ce nouveau jeu, le rouge, le jaune, le verd & le bleu, & chaque couleur est composée de treize cartes, comme dans les jeux de cartes ordinaires. Le roi & la dame sont figurés par des têtes couronnées, & le valet est représenté par une tête couverte d'un chapeau ou d'un bonnet, suivant l'usage des différens pays. Au-dessous de ces espèces de bustes est un cartouche instructif sur la Chorographie du Royaume ou de la Province. On y lit en tête les noms des principales villes & ceux des rivières qui les arrosent. Au bas on y voit certaines particularités historiques, les plus intéressantes. Le cartouche du Roi offre, avec la ville capitale, les bornes du royaume ou de la province. La division de ce royaume ou de cette province est marquée dans le cartouche de la dame. Celui du valet contient les noms des prin-

cipales rivières. La carte qui figure l'as
 porte au centre le blason des armes du
 royaume ou de la province. Au-dessus &
 au-dessous on lit une courte notice sur
 la fertilité & le principal commerce du
 pays. A l'égard des autres cartes, comme
 les dix, neuf, huit, sept, six, cinq,
 quatre & deux, elles sont désignées par
 un nombre de points relatifs à leur
 valeur. Ces points sont figurés en vil-
 les & bourgs, comme dans les cartes
 géographiques, & enluminées de cou-
 leurs distinctives. Ces villes ou bourgs
 sont ceux du royaume ou de la province
 dont il s'agit, avec leurs noms, leurs ri-
 vières qui y passent, leur latitude & leur
 distance de la capitale. On en trouve 54,
 nombre égal à celui des points des basses
 cartes, ce qui présente un certain détail
 géographique qui peut suffire à la jeu-
 nesse. Les gravures sont exécutées avec
 netteté & précision. On peut jouer avec
 ces cartes toutes sortes de jeux aussi fa-
 cilement qu'avec les cartes ordinaires.
 Mais l'auteur, pour parvenir plus direc-
 tement au but qu'il s'est proposé, celui de
 familiariser par cet exercice les jeunes
 gens avec la géographie, a combiné un
 jeu & l'a particulièrement adapté à ces
 nouvelles cartes. Il en donne les règles &

162 MERCURE DE FRANCE.

l'explication dans un imprimé qui se distribue à l'adresse ci-dessus , avec les cartes que nous venons d'annoncer.

GRAVURES.

I.

La Scène du Tableau Magique de Zémire & Azor, dessinée par M. Touzé, gravée par M. Voyez le jeune.

CETTE scène intéressante est rendue avec autant de vérité que d'agrément ; elle a le double mérite de représenter le tableau charmant d'un pere avec ses deux filles , qui déplorent le destin & l'absence de Zémire ; & de donner les portraits de M. Caillot , de M. Clairval , de Madame Laruelle , de Madame Trial , & de Mademoiselle Beaupré , acteurs & actrices , dont les talens sont si chers au public.

Cette estampe qui est beaucoup avancée , sera terminée & publiée au commencement d'Octobre prochain. Ceux qui voudront en retenir de bonnes épreuves , pourront souscrire & se faire inscrire en consignat 6 liv. entre les mains de M.

J U I L L E T. 1772. 163
Touzé, aux Quinze-Vingts, même maison que le bureau de la location. On tirera très-peu d'estampes au-delà du nombre des souscripteurs.

I I.

Galerie Françoisse, ou Portraits des Hommes & Femmes célèbres qui ont paru en France, gravés en taille-douce par les meilleurs artistes, sous la conduite de M. Cochin, chevalier de l'ordre du Roi, garde des dessins du cabinet de Sa Majesté, secrétaire perpétuel de l'académie royale de peinture & de sculpture, avec un abrégé de leur vie, par une société de gens de lettres. A Paris, chez Hérissant le fils, libraire, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit hôtel de Condé.

Le sieur Hérissant, dans la vue de rendre cette galerie plus digne des regards des amateurs & des gens de lettres qui veulent bien l'honorer de leurs suffrages, a redoublé ses soins pour la perfection de cet ouvrage, que l'on peut regarder, en quelque sorte, comme les fastes de la nation. S'il se trouve des portraits plus foibles que les autres, c'est que les originaux d'après lesquels ils sont gravés ne sont

pas tous également bien peints. Les éloges qui accompagnent ces portraits sont principalement destinés à rappeler les traits les plus propres à donner une idée juste & précise du caractère, des mœurs & du génie particulier des grands hommes représentés dans ce recueil.

Le libraire ci dessus nommé prévient le public, par un avertissement, que les occupations de M. Restout ne lui permettant plus de continuer ses soins pour la partie des gravures, M. Cochin a bien voulu se charger de diriger à sa place les artistes. Le sieur Hérissant croit aussi devoir avertir le public qu'il reste peu de souscriptions à remplir. Comme cet ouvrage peut avoir une certaine étendue, pour en faciliter l'acquisition, il l'a fixé à un prix très-modique; il le donne par abonnement, & cet abonnement est à raison de 6 liv. le cahier. On paye 36 livres, & l'on reçoit successivement pour cette somme six cahiers, à mesure qu'ils paroissent; de six cahiers en six cahiers on donnera 36 liv. Chaque cahier est composé de cinq belles estampes, & de 40 à 50 pages *in-folio*, d'une impression très-nette, sur de beau papier. On y varie les sujets; mais comme les éloges sont détachés les uns des autres, il sera facile de ranger par la suite.

J U I L L E T. 1772. 163

tous les grands hommes dans l'ordre que l'on aimera le mieux, soit chronologiquement, soit en suivant les classes différentes. Il paroît sept numéros de cet ouvrage. Nous avons annoncé les six premiers à mesure qu'ils ont été publiés. Le septième qui vient de paroître, & qui forme le premier numéro du second volume, renferme les portraits & les éloges du Maréchal d'Estrées, du Président Hénault, de M.M. de Mairan, de Moncrif & l'abbé Chappe.

Les cahiers se délivrent bruchés proprement, & francs de port pour Paris.

Les familles qui auront produit des gens illustres, dont le nom méritera d'être transmis à la postérité, ou les personnes qui auront vécu dans leur intimité, & qui s'intéressent à leur gloire, sont priées d'adresser francs de port, au sieur Hérissant, les Mémoires sur leur vie, & de communiquer leur portrait.

I I I.

Portrait du Président de Thou, peint par Ferdinand, & gravé par de Marcenay, à Paris, chez l'auteur, rue d'Anjou Dauphine, la dernière porte cochère

166 MERCURE DE FRANCE.

à gauche, & chez M. Wille, graveur du Roi, quai des Augustins.

Ce portrait que Morin, artiste mort en 1650, a gravé en grand & dans une forme ovale, a été exécuté par M. de Marcenay, dans un format beaucoup plus petit, & dans le genre de gravure qu'il a adopté, & qui a été accueilli des amateurs. Ce dernier portrait fera suite à ceux des hommes illustres que cet artiste a publiés dans le même format. Il en a été tiré des épreuves sur de grand papier, en faveur de ceux qui ont l'histoire *in-4°* du Président de Thou, & seroient flattés d'avoir le portrait de ce célèbre historien à la tête de son ouvrage.

I V.

La Dame de charité, étude peinte par Jean-Baptiste Greuze, peintre du Roi, & gravée par Massard. A Paris, chez le graveur, rue S. Hyacinthe, place S. Michel.

Cette agréable étude gravée d'une taille très-fine & très-serrée, nous offre le caractère de tête intéressant de la dame de charité que M. Greuze doit placer dans le tableau qu'il prépare sur le même su-

J U I L L E T. 1772. 167
jet. La composition entière de ce tableau
est légèrement gravée au trait au bas de
cette étude.

*Suite de gravures dans la manière des des-
sins , lavées à l'encre de la Chine.*

Un amateur des arts ayant fait en Italie
un séjour assez long pour y pouvoir réunir
une collection de ce que ce pays renfer-
me de plus intéressant en tableaux Italiens
& fragmens antiques , qu'il y a fait des-
siner par les meilleurs artistes , se plaît à
les graver lui-même.

Il lui falloit , pour entreprendre une
suite aussi nombreuse , une manière de
graver plus expéditive que la gravure à
l'eau-forte dont on se sert ordinairement.
Il a eu recours pour cela à un genre qui
imite les dessins lavés à l'encre de la Chi-
ne , qui lui a été communiquée par M. de
Lafosse , graveur , & qui , sans être le pro-
cédé de M. le Prince , peintre du Roi ,
semble en approcher au moins par la ra-
pidité de l'exécution. Le commencement
de cette collection intéressante contenant
la suite de Rome , est de soixante plan-
ches ; prix 24 liv.

On pourra s'en procurer des exemplai-
res chez Basan , rue & hôtel Serpente ; &

Chereau, marchand d'estampes, rue S. Jacques, à Paris.

La mémoire de M. de Monmartel est trop chère à ceux qui l'ont connu, & il a joui, tant qu'il a vécu, d'une estime trop générale parmi les étrangers & dans sa patrie, pour que nous ne nous fassions pas un plaisir d'annoncer au public que l'on vient de graver le portrait de ce respectable citoyen. La gravure est de Cathelin, d'après le dessin de M. Cochin fils.

Une personne qui étoit attachée à M. de Monmartel, & qui a joui jusqu'à sa mort de sa confiance, nous a envoyé les quatre vers suivans, pour mettre au bas de l'estampe.

Les traits qu'avec plaisir, chacun ici contemple
 Offrent ceux d'un vrai citoyen :
 Cher à son Roi qu'il servit bien,
 François, il vous invite à suivre son exemple.

M U S I Q U E.

I.

SECOND Livre de Sonates pour le clavecin & le forté piano avec accompagnement

J U I L L E T. 1772. 169

ment de violon *ad libitum*, dédié à Madame la Duchesse d'Aiguillon, composé par M. *Lasceux*; prix 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Victor, au-dessus du Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet; & aux adresses ordinaires. On connoît le mérite de cet excellent compositeur, & son goût de la bonne musique moins faite pour surprendre par les difficultés que pour plaire par l'agrément du chant.

On trouve aux mêmes adresses le recueil de Mai du *Journal des pièces d'orgues* qui se continuent avec le même succès, le prix est de 2 l. 8 s. chaque *Magnificat* & 3 l. chaque *Messe*. On souscrit pour une année du Journal moyennant 24 liv. par an pour Paris, & 36 liv. pour la Province franc de port.

I I.

Sei Devertimenti per la harpa sola ô accompagnata d'a flauto traverso, violino e basso, missi in ordine da Francesco Pettrini, Opéra 4^e; prix 7 liv. 4 s.

Deuxième Recueil d'Ariettes & pièces pour la harpe, dédiées à Madame la Duchesse de Liancourt, par M. *Patouart* fils; prix 7 liv. 4 sols.

Deuxième Recueil d'Ariettes avec ac-
I. Vol. H

170 MERCURE DE FRANCE.

compagnement de harpe , par M. *Suin* ;
prix 7 liv. 4 sols.

L'Abeille lyrique , ou Recueil périodique de petits airs arrangés pour la harpe & le *piano-forté* , par M. l'Abbé *Boilly* , Maître de harpe. On souscrit pour ce Recueil , dont il paroît un cahier tous les mois , chez *Cousineau* , Luthier & Marchand de Musique , rue des Poulies , pour la somme de 24 liv. par an , & pour la Province 30 liv. franc de port par la poste.

Les Œuvres annoncées ci-dessus se trouvent à la même adresse , & aux adresses ordinaires.

I I I.

VIII *Livre d'Amusemens du Parnasse* , contenant des Ariettes Italiennes , Romances avec des variations & des Marches accommodées pour le Clavecin , par M. *Corrette* ; prix 4 l. Les Marches font un bel effet sur les grands jeux de l'Orgue, A Paris , aux adresses ordinaires de Musique,

I V.

Sei Quartetti Notturni , per due violini , violetta , è basso , Op. terza dal Signor *Franz* , primo violino di Sua Al-

J U I L L E T. 1772. 169
tossa Serenissima Electorale Palatina; prix
7 liv. 4 s. A Paris, au Bureau d'Abonne-
ment de Musique, Cour de l'ancien
Grand-Cerf, rue S. Denis & des Deux-
Portes S. Sauveur; & aux adresses ordi-
naires de Musique. A Lyon, chez *Castaud*, place de la Comédie.

V.

Six Quatuor concertant pour deux
violons, alto & basse, par *Bach*, Œuv.
8^e; prix 9 liv.

Six Duo pour violon, par *Kammel*,
Œuv. 7^e; prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez
Sieber, Editeur de Musique, rue S. Ho-
noré, à l'Hôtel d'Aligre, près la Croix
du Trahoir; & à Lyon, chez *Castaud*.

OBSERVATIONS sur les Mausolées du
Maréchal de Saxe & du Maréchal de
Turenne; par M. de la Lande, de
l'Académie des Sciences.

PLUS l'on admire à Paris le monument superbe
que le Roi fait élever au Maréchal de Saxe, plus
on a de regret de le voir destiné à une province
éloignée.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

La capitale est le centre du goût , celui des arts , de l'éducation , de l'émulation , de la gloire. C'est donc à Paris que devroit rester le chef - d'œuvre des arts , l'objet le plus frappant d'émulation pour la Noblesse Française , & le monument le plus glorieux pour un héros. C'étoit à Rome que les conquérans de l'Asie & de l'Afrique demandoient les honneurs du triomphe ; qui de ces conquérans eût voulu se borner à des trophées qu'on lui eût érigés dans la Ligurie ou dans la Pouille ? C'est à Paris que fleurissent nos écoles de sculpture & de dessin , & où l'on a cherché de tout tems à rassembler les modèles propres à former de grands artistes : c'est à Paris que les Anglois, les Hollandois, les Italiens, les Espagnols, les Habitans du nouveau Monde, viennent admirer les prodiges de nos arts, se former le goût & comparer l'Ecole Française à celle des Italiens & des Flamands : qui d'entre eux a jamais songé qu'il faudroit aller à Strasbourg pour avoir une idée de ce que l'on peut faire en France de plus magnifique & de plus grand. Cependant nous n'avons point encore en France de monument comparable à celui du maréchal de Saxe pour la grandeur de la composition. La fierté des idées, l'expression, la poésie, la beauté de l'exécution ; les mausolées de Jules II, d'Alexandre VII & de Paul III à Rome, ceux même des Médicis à Florence, s'ils sont recherchés pour la beauté de la sculpture, ne donnent pas cette surprise, cette idée de grandeur & de majesté, cette douce émotion, cet attendrissement, cette ardeur de la gloire & du bien public, dont on se sent frappé à la vue d'un monument tel que celui dont il s'agit.

La fondation de l'Ecole royale militaire a tant de rapport dans ses principes & dans son objet,

avec l'érection de ce monument, que le Public s'est accoutumé pour ainsi dire à les réunir. La gloire des héros est sans doute le premier objet qui doit frapper nos élèves : peut-on concevoir un objet plus propre à le leur imprimer ; se flatteroit-on que les discours & les livres pussent faire sur la jeunesse une impression comparable à celle d'un spectacle continuel aussi éloquent que superbe.

L'Académie Française a établi depuis quelques années l'usage de célébrer par des discours les hommes illustres de la France. Pour y joindre l'usage de leur élever des monumens, il falloit peut-être une circonstance semblable à celle qui a décidé le mausolée du M. de S. : si l'usage s'en établit, on aura lieu de s'applaudir de cette espèce d'embarras que donne le héros protestant, puisqu'on n'a songé à placer son mausolée à Strasbourg que par l'impossibilité de le placer dans nos Eglises. Il me semble voir à l'Ecole royale militaire un vaste portique semblable à ceux de l'ancienne Rome, & qu'on appelleroit *Portique des Héros*, au fond de l'édifice on verroit le mausolée du maréchal de Saxe ; & la jeunesse accoutumant ses yeux à de semblables trophées, viendroit apprendre à désirer, à mériter peut-être un jour une pareille place. C'est à la vue d'une statue d'Alexandre que César, enflammé par l'amour de la gloire, partit pour la conquête de l'Espagne & des Gaules.

Les monumens & les tombeaux des grands hommes n'étoient point autrefois dans des temples, mais sur de grandes routes, sur les places publiques, sur des arcs de triomphe. Dans la suite l'orgueil humain a porté jusques dans les Eglises, en élevant, pour ainsi dire, contre les

autels de la Divinité les dépôts de la misère humaine ; mais on a compris ensuite l'espèce d'absurdité qu'il y avoit dans cet usage , & l'on trouve des monumens modernes érigés à la gloire des grands hommes dans l'arsenal de Venise , dans le palais Ducal à Gêne , dans l'hôtel - de - ville de Padoue & ailleurs.

L'Ordre du Mérite a été établi en France pour accorder les distinctions militaires avec les différences de religion : mais la reprobation légale de la religion luthérienne en France devoit être un motif suffisant tant qu'elle subsistera , pour ne pas choisir une Eglise à Strasbourg , précisément parce qu'elle est à moitié luthérienne. Ce seroit l'acte le plus authentique d'approbation , de confirmation , d'autorisation pour la religion luthérienne que de placer par ordre du Roi notre plus beau monument dans la seule Eglise du royaume où l'exercice des pratiques luthériennes soit toléré.

Une pompeuse épitaphe peut annoncer à Strasbourg le tombeau du héros & indiquer le monument qui existeroit ailleurs : ces sortes de *Cénotaphes* ou tombeaux vides sont communs en Italie ; leur objet est de consacrer la mémoire des hommes illustres , & cet objet n'exige plus la présence des débris de leur humanité. Enfin ce monument , qui fait honneur à la France , doit-il être placé de préférence sur la frontière où il seroit le plus exposé aux événemens des guerres & des traités ; en le plaçant à Paris l'on épargneroit les frais d'un énorme transport , le danger d'altérer un si bel ouvrage & le tems perdu , loin de Paris , par un de nos plus habiles artistes. M. Pigalle desiroit que cette proposition fût écoutée ; elle me semble de nature à ne pouvoir être com-

battue que par la jalousie ou le préjugé ; enfin elle rend au bien, c'est le seul motif qui pouvoit me porter à la faire.

Mais en supposant que ce projet éprouvât des difficultés, il existe un autre monument qui pourroit remplir encore avec avantage l'objet que je viens de proposer : il s'agit d'un mausolée exécuté à la gloire du Maréchal de Turenne , au commencement de ce siècle par les artistes de Rome les plus habiles , aux frais du Cardinal de Bouillon. Il étoit destiné à être mis dans l'église de l'Abbaye de Clugny où le père du maréchal est enterré ; mais la disgrâce du cardinal de Bouillon , arrivée en 1710 , empêcha qu'il ne lui fût permis d'achever l'exécution de son projet , & ce mausolée est resté dans les caisses où il avoit été embalé pour le transport de Rome à Clugny. Ce fut le cardinal de la Rochefoucault , abbé de Clugny , mort en 1757 , qui , sur la réputation de cet ouvrage , obtint la permission de lever les scellés qui étoient sur les caisses , afin qu'on pût avoir du moins une idée de la beauté du monument : tous les artistes qui l'ont visité l'ont jugé de la plus belle exécution.

Ce mausolée est composé de cinq grandes pièces.

La première est la statue du Vicomte en habit de guerre.

La seconde est celle de la Princesse de Bouillon son épouse. Ces deux figures ont 8 pieds de proportion , & sont chacune d'un seul bloc de marbre avec les accessoires.

La troisième est un génie , qui , d'une main , tient un livre ouvert & de l'autre indique au

176 MERCURE DE FRANCE.

héros, un passage de l'écriture écrit en lettres d'or. Ce génie est du même bloc que la Princesse.

La quatrième est un autre génie, qui, d'une main, tient l'oriflamme ou étendard du généralisme, & de l'autre son cœur enchassé dans une boîte d'or, en forme de cœur. Le cœur de M. de Turenne est véritablement dans une boîte d'or en forme de cœur, conservée dans le trésor de la sacristie de l'Abbaye; en sorte que celui que tient le génie n'en est que la figure en cuivre doré.

Quant à la disposition & aux attitudes des figures, le héros est assis sur un trophée d'armes tenant de la main droite son bâton de commandement, le visage tourné du côté de la Princesse de Bouillon son épouse, qui est à sa gauche; il a la main gauche sur la poitrine, le bras un peu élevé, dans la posture d'un homme qui prie avec attendrissement & qui par le regard qu'il jette sur l'Evangile, annonce son respect pour la religion & l'écriture sainte. Il a la jambe droite presque étendue, sa gauche au contraire est, pour ainsi dire, repliée sous sa cuisse, en sorte que le genouil forme un angle très-aigu. Cette figure occupe 5 pieds de hauteur sur 6 de largeur. Les vêtements sont à la romaine, le tout d'un seul bloc, du plus beau marbre de Carrare, transparent comme la porcelaine, ce que les Italiens appellent *Marmosaligno*. La statue de la Princesse de Bouillon, est assise; il ne paroît que son pied droit, chaussé d'un soulier carré: Elle a sous ses pieds un coussin de velours, garni de franges & de glands, à sa gauche est un génie nud, ayant sur les pieds un livre fermé; ce génie a environ 3 pieds & demi de hauteur, & tient ouvert l'Evangile qu'il présente à la Princesse, où ces mots

sont écrits en lettres d'or *Accepto pane, gratias egit & fregit & dedit dicens : hoc est corpus meum quod pro vobis datur, hoc facite in.* &c. La Princesse appuie la main gauche sur le même Evangile, & de la main droite, elle indique ce passage à son mari qui est à sa droite, en le regardant avec tendresse.

La quatrième pièce a cinq pieds de hauteur, elle est portée par un nuage dont elle est cependant entièrement détachée, à l'exception du pied gauche qui est enfoncé dans la nuée. Ce génie est un peu panché sur le devant.

La cinquième pièce est un bas-relief de la hauteur de deux pieds & demi sur une longueur de cinq pieds. On y voit le Vicomte de Turenne à cheval, qui commande l'armée dans la bataille des Dunes. Il y a des figures dans toutes les attitudes, & il en est qui sont saillies de 6 pouces. On voit dans ce bas-relief des hommes & des chevaux dans toutes sortes de positions, des morts & des mourans, qui semblent combattre encore. On y remarque un cheval abbatu de devant; le cavalier, en partie sous le cheval, & ayant encore un pied sur la croupe.

Ce bas-relief, ainsi que les quatre autres pièces, est d'un seul bloc de marbre statuaire. On remarque encore plusieurs grandes pièces du même marbre qui ne sont point assez visibles pour les décrire. Il paroît qu'elles étoient destinées à servir de socle ou de support aux figures. On y distingue aussi des chapiteaux corinthiens de marbre. Il y a deux griffons à ailes déployées, enchaînés ensemble à deux consoles & couronnés, portant environ trois pieds de haut; deux autres consoles de trois pieds de long; deux trophées d'armes de cinq

pieds, un autre de quatre, le tout en bronze doré.

On conserve dans la bibliothèque de Clugny, un ouvrage qui a pour titre *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, justifiée par Chartes, titres, histoires anciennes & autres preuves authentiques par M. Baluze*, à Paris chez Dezailles, 1708. A la page 455 de ce volume, l'Auteur en parlant d'un Duc & d'une Duchesse de Bouillon, dit que leurs corps furent d'abord enterrés dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Fautin, à Evreux, & leurs cœurs dans celle des Capucins de la même ville; mais que depuis ces corps ont été transférés à l'Abbaye de Clugny, dans le beau mausolée que M. le Cardinal de Bouillon y a fait faire pour sa famille. On voit à la fin de ce volume, par un procès verbal daté du 15 Juillet 1695, qu'il existe 6 exemplaires collationnés du même livre, dont un fut mis entre les mains de M. le Duc de Bouillon, pour être gardé avec les originaux dans le trésor du château de Turenne, un autre entre les mains de M. Nicolas de Bragelangne, Comte & Doyen de Saint Julien de Brionde, pour être déposé dans les archives de ladite Eglise; un autre dans le trésor de l'Abbaye de Clugny, un autre dans les archives de l'Abbaye de S. Germain des Prés.

Tous ceux qui ont vu ce monument se sont plaint de l'abandon & de l'oubli où on l'avoit laissé & ont désiré de le voir élevé du moins dans l'Eglise de l'Abbaye de Clugny. Mais puisque les Religieux de cette Abbaye, paroissent avoir renoncé à ce trésor, ils le verront sans peine tourner au profit de l'état, & la maison de Bouillon à qui il doit être censé appartenir, ne pourroit qu'être flattée de le voir dans la Chapelle

J U I L L E T. 1772. 179

de l'école militaire, ou sous la coupole des invalides, servir à l'émulation de la jeune noblesse, & à la gloire d'un héros qui a si bien mérité de lui servir d'exemple; les frais du transport & du placement sont trop peu considérables pour devoir éloigner l'exécution d'un projet aussi utile & aussi juste.

A N E C D O T E S.

I.

APRES s'être fait un nom & s'être acquis un rang dans la littérature & parmi nos poètes les plus estimés, Madame du Bocage, à l'exemple des anciens sages de la Grèce, alla étudier les mœurs des Nations étrangères. A son arrivée à Rome, elle fut conduite à la nombreuse académie des Arcades, dont elle étoit membre. La Duchesse d'Estée, âgée de 16 ans, lui adressa un compliment si ingénieux qu'il mérite d'être cité. « M^{de} » du Bocage disoit au Cardinal des Ursins, père de la Duchesse, que sa fille » étoit la déesse de Rome. » *Non, Madame, répondit la Princesse, les Romains prenoient leurs dieux chez les étrangers.*

H vj

I I.

Le Duc d'Epemon avoit eu de vifs démêlés avec le Maréchal d'Aumont : & Henri III craignoit que son retour ne les renouvellât. Le Maréchal s'apercevant de cette délicatesse du Roi, l'alla trouver & fut le premier à lui conseiller de recevoir le Duc. *J'oublie*, dit-il, *tout ressentiment, jusqu'à ce que V. M. ait triomphé de ses ennemis ; après cela, si le Duc le trouve bon, nous vuiderons notre querelle.* Epemon, instruit de cette démarche par le Roi lui même, se présenta chez le Maréchal, fit excuse du passé, demanda son amitié & lui offrit la sienne. « Allez, lui dit le vieux guerrier avec sa franchise ordinaire, « je ne veux de vous d'autres » satisfactions que celles que vous me » donnez aujourd'hui, de vous voir si » soumis aux ordres de votre maître. » Vous m'offrez vos services ; je vous » offre aussi les miens. Allons, continua- » t'il en l'embrassant, courage, combat- » tons de tout notre cœur pour la gloire » du meilleur de tous les maîtres, pour » le salut de la patrie, dont les méchants » ont juré la ruine ? Quand nous aurons » rendu la paix à la France, nous disputer;

J U I L L E T. 1772. 181
« rons à qui se surpassera en générosité. »

I I I.

Le fils d'un Grand d'Espagne avoit commis un crime capital. Le Roi Philippe V ayant fait venir le pere du jeune homme, lui ordonna de prononcer lui-même la Sentence de son fils. Le vieillard sans hésiter, quoique plein de douleur, dit qu'il méritoit la mort. Vous le jugez en Roi, dit le Monarque, & moi je le juge en pere. Je le condamne aux arrêts pour un an; & s'il apprend à réprimer désormais les premières faillies de ses passions, j'aurai autant de joie de vous l'avoir rendu que vous auriez eu de chagrin de le perdre.

I V.

Le Comte de Mare étoit à la guerre avec le Grand Condé, il fut battu dans une action, sur cela on dit, *Mare vidit & fugit.*

V.

Un Moine faisant l'inventaire d'une Bibliothèque, & rencontrant un livre hébreu, mit sur le Registre. *Item, un*

TRAIT de Tendresse filiale.

DANS l'embrasement du Vésuve, Pline le jeune étoit à Misène avec sa famille. Tous les habitans cherchoient leur salut dans la fuite ; mais redoutant peu pour lui-même le danger qui l'environne, Pline est prêt à tout entreprendre pour sauver les jours d'une mère qui lui est plus chère que la vie. Elle le conjure en vain de fuir d'un lieu où sa perte est assurée ; elle lui représente que son grand âge & ses infirmités ne lui permettent pas de le suivre, & que le moindre retardement les expose à périr tous deux ; ses prières sont inutiles, & Pline préfère de mourir avec sa mère, plutôt que de l'abandonner dans un péril aussi pressant ; il l'entraîne malgré elle, & la force de se prêter à son empressement ; elle cède à la tendresse de son fils, en se reprochant de retarder sa fuite. Déjà la cendre tombe sur eux ; les vapeurs & la fumée dont l'air est obscurci, font du jour la nuit la plus sombre.

J U I L L E T. 1772. 183

bre : ensevelis dans les ténèbres , ils n'ont pour guider leurs pas tremblans , que la lueur du feu qui les menace , & des flammes qui les environnent. On n'entend que des gémissemens & des cris , que l'obscurité rend encore plus effrayans. Mais cet horrible spectacle ne sauroit ébranler la constance de Pline , ni l'obliger à pourvoir à sa sûreté , tant que sa mère est en danger. Il la console , il la soutient , il la porte dans ses bras ; sa tendresse excite son courage , & le rend capable des plus grands efforts. Le Ciel récompensa une action si louable : il conserva à Pline une mère plus précieuse pour lui , que la vie qu'il tenoit d'elle , & à sa mère un fils si digne d'être aimée , & de servir de modèle.

A V I S.

I.

Concernant les personnes noyées qui paroissent mortes , & qui , ne l'étant pas peuvent recevoir des secours pour être rappelées à la vie.

Messieurs les Prévôt des Marchands , & Echevins de la Ville de Paris , instruits des succès

184 MERCURE DE FRANCE.

multipliés qu'ont eu différens moyens pratiqués pour secourir les Personnes noyées que l'on a retirées de l'eau, s'empressent de les indiquer à leurs Concitoyens. Renouvellant, en tant que de besoin, un premier *Avis* qu'ils avoient donné à ce sujet en 1740, imprimé & distribué de nouveau en 1759, & récemment en 1769.

Ils se contenteront aujourd'hui d'annoncer la conduite qu'on doit tenir, & les secours qu'on peut employer en pareil cas.

Dès qu'une Personne noyée aura été retirée de l'eau, il faut sur le champ, si son état annonce qu'elle a besoin d'un secours pressant, lui donner, même dans le Bateau dans lequel elle aura été placée, ou sur le bord de la Rivière, si le tems le permet, ceux qu'on pourra lui procurer dans l'instant, & qu'on indiquera ci-après.

Pendant qu'on sera occupé à les lui administrer, quelqu'un se détachera pour aller avertir au Corps-de-Garde le plus prochain, où l'on trouvera toujours une Boîte, dans laquelle seront réunies les choses les plus nécessaires.

On transportera ensuite, s'il est possible, la Personne retirée de l'eau, ou dans le Corps-de-Garde le plus prochain, ou dans l'endroit le plus commode qu'on pourra se procurer, chez les particuliers qui voudront bien s'en charger.

Le Sergent de chaque Corps-de-Garde sera obligé, à la première requisition, de faire porter par un de ses Soldats la Boîte qu'il aura en dépôt, & de l'accompagner pour veiller à l'administration des secours.

Lorsque, par leur efficacité, le Noyé aura été appelé à la vie, il sera transféré chez lui, s'il

a un domicile, & qu'on puisse en avoir connoissance, sinon à l'Hôtel-Dieu.

Le Sergent, ou Soldat, sera tenu de faire son rapport qui contienne les noms, qualités & demeure de la Personne retirée de l'eau, qui annonce si elle a été rappelée à la vie, & en quel état elle s'est trouvée lorsqu'elle a été transférée chez elle ou à l'Hôtel-Dieu.

Ce même Procès-verbal contiendra les noms de celui qui aura averti le premier au Corps-de-Garde, & de tous ceux qui auront concouru à la retirer de l'eau, & à lui procurer les secours convenables,

Le Sergent sera tenu de remettre, dans les vingt-quatre heures, ledit rapport au Procureur du Roi & de la Ville.

Détail des Secours, & de l'ordre dans lesquels ils doivent être donnés.

Il faut sur le champ, dans le Bateau même, si la Personne noyée y a été placée après qu'elle aura été retirée de l'eau & que son état semble exiger un secours pressant, ou sur le bord de la Rivière, si la chaleur de la saison le permet, ou dans le Corps-de-Garde, ou autre endroit proche & commode, s'il est possible d'en trouver :

1^o La déshabiller, la bien essuyer avec de la Flanelle ou des Linges, & la tenir très-chaudement, en l'enveloppant soit avec des Couvertures, soit avec des Vêtemens & ce qu'on pourra se procurer; ou la mettant devant un feu modéré, ou dans un lit bien chaud, s'il est possible.

2^o On lui soufflera ensuite par le moyen d'une

186 MERCURE DE FRANCE.

Canule, de l'air chaud dans la bouche, en lui serrant les deux narines.

3^o On lui introduira de la fumée de Tabac dans le fondement, par le moyen d'une Machine fumigatoire, qu'on trouvera dans tous les Corps-de-Garde.

Si la personne retirée de l'eau paroïssoit exiger un pressant secours, & qu'on ne fût pas à portée d'avoir sur le champ la Canule & la Machine fumigatoire, on pourra, pour le moment suppléer à la Canule pour introduire l'air par la bouche dans les poumons, en se servant d'un Soufflet ou d'une Gaine de Couteau tronquée par le petit bout.

On pourra également suppléer à la Machine fumigatoire, en se servant de deux Pipes, dont le tuyau de l'une sera introduit avec précaution dans le fondement de la Personne retirée de l'eau, les deux fourneaux appuyés l'un sur l'autre, & quelqu'un soufflant la fumée du Tabac par le tuyau de la seconde Pipe.

On peut aussi employer avec succès les Lave-ments de Tabac & de Savon.

4^o On ne négligera pas d'agiter le Corps de la Personne en différens sens; en observant de ne la pas laisser long-tems sur le dos.

On réitérera ces premiers secours le plus souvent qu'il sera possible & sans violence.

5^o On lui chatouillera le dedans du nez & de la gorge, avec la barbe d'une plume; on lui soufflera dans le nez du Tabac ou de la Poudre sternutatoire, on lui présentera sous le né de l'esprit volatil de Sel ammoniac.

6^o On la frotera même un peu rudement par tout le Corps, sur-tout le dos, les reins, la tête

& les tempes, avec des Linges ou de la Flanelle trempés dans de l'Eau-de-Vie camphrée, animée avec l'esprit de Sel ammoniac.

7° La Saignée, à la jugulaire sur-tout, peut aussi être très-utile, si on trouve promptement un Homme de l'art, qui jugera si elle doit être employée.

Si la personne retirée de l'eau donne quelques signes de vie, & qu'on s'apperçoive que la respiration & la déglutition commence à se rétablir, on lui donnera d'abord, peu à peu, une petite cuillerée d'eau tiède.

Si elle passe, on lui donnera, ou quelques grains d'émétique, ou, de demi-heure en demi-heure, une petite cuillerée d'Eau-de-Vie camphrée, animée de Sel ammoniac, dont on trouvera toujours des Bouteilles avec la Machine fumigatoire, & autre secours dans le Corps-de-Garde.

On mettra en usage tous les secours ci-dessus indiqués pour toutes les Personnes noyées, sans avoir égard au tems qu'a duré leur submersion, à moins qu'il n'y eût des signes de mort certains & évidens; le visage pourpre ou livide, la poitrine élevée, & autres symptômes de la même espèce, ne devant point empêcher de tenter les secours indiqués.

On avertit au surplus, qu'il faut les employer sans relâche, & avec la plus grande persévérance, parce que ce n'est souvent qu'après les avoir continués pendant trois ou quatre heures, & même plus, qu'on a la satisfaction d'en voir le succès se développer par degrés.

Pour exciter, s'il étoit nécessaire, à procurer ces différens secours aux Noyés;

Il sera payé à l'avenir, à compter du jour de la publication des Présentes, pour chaque Personne, qui étant noyée, aura été retirée de l'eau & rappelée à la vie.

Sçavoir, à quiconque avertira le premier, au Corps-de-Garde des Ports & Quais le plus prochain, qu'il y a un Noyé, & indiquera le lieu où il est, la somme de six livres, ci 6

A ceux qui auront retiré de l'eau la Personne noyée, auront aidé à l'administration des secours indiqués, le somme de vingt-quatre livres ci 24

Au Sergent & aux Soldats du Corps-de-Garde qui auront reçu l'avis d'une Personne noyée, se feront transportés dans l'endroit où elle aura été déposée, après avoir été retirée de l'eau, auront veillé & coopéré à l'administration des secours, & du tout auront fait & remis leur Procès-verbal; dix-huit livres, dont le tiers pour le Sergent, & les deux autres tiers à partager également entre les quatre Soldats, ci 18

Tous les frais, extraordinaires & particuliers, qu'on seroit obligé de faire, seront de plus remboursés, lorsqu'ils auront été jugés nécessaires, & qu'ils auront été certifiés par Personnes connues & non intéressées.

Dans le cas où, malgré tous les secours & moyens possibles, la Personne noyée ne pourroit être rappelée à la vie, alors les récompenses ci-dessus fixées seront réduites à moitié.

Le paiement de ces différentes récompenses ne pourra être fait par le Préposé à la Recette du Domaine de la Ville, que d'après les ordres du Bureau de la Ville, huitaine après le jour de la remise du Rapport; afin que, pendant ce tems,

J U I L L E T. 1772. 189

le Procureur du Roi & de la Ville puisse s'informer des faits & circonstances qu'il contiendra.

I I.

Pension.

M. Audet, Maître-ès-Arts en l'université de Paris, ci-devant Professeur des belles lettres, au Collège de Châlons sur Marne, & membre de l'Académie de cette ville, a succédé depuis peu à celui qui tenoit la pension à Pantin, banlieue de Paris. Animé du désir de prouver son zèle, pour l'éducation de la jeunesse, & de mériter de plus en plus l'estime & la confiance du public, il s'est fait un devoir de rassembler les maîtres les plus instruits, soit pour la langue Latine, la Géographie, l'Histoire & la partie des études, soit pour former les enfans à la lecture, à l'écriture & aux nombres. L'ordre, la discipline, les loix de la modestie & de la propreté, enfin tout ce qui entre dans le plan d'une bonne éducation, est exactement observé dans cette école. La maison est située dans un endroit riant, salubre & favorable, & le prix de la pension est déterminé par l'espèce d'éducation que l'on veut donner aux jeunes gens.

Il sera procuré aux Pensionnaires qui le désireront, un maître en fait d'armes, & un maître de danse.

Il faut s'adresser sur le lieu, à M. Audet, lui-même, & à Paris, à M. Marye, Procureur au Châtelet, rue saint André des Arts.

I I I.

Pastilles d'Orgeat, de Limonade, &c.

Rien de plus commode que d'avoir à la cam-

190 MERCURE DE FRANCE.

pagne & en voyage de quoi se procurer une boisson fraîche & salubre : c'est ce que le fleur Ravoisé, rue des Lombards, au fidele Berger, offre au Public.

Il a perfectionné & débité avec succès des Pastilles pour faire de l'orgeat, de la limonade, & aussi pour faire des bavareses à l'eau & au lait; une pastille suffit pour une caraffe ou pour un grand verre d'orgeat & de limonade. Elles s'écrasent & fondent facilement dans l'eau. On peut les transporter dans les voyages de long cours, ainsi que d'excellent sirop de vinaigre rafraichissant.

Il fabrique aussi le véritable chocolat homogène, stomachique & pectoral.

Ce chocolat est un aliment de facile digestion, capable de produire un sang de la meilleure qualité. On peut le prendre de deux manières, soit en bonbons pour être fondu dans la bouche, ou en tablettes pour être fondu dans l'eau, comme on fait de tous les chocolats. Chaque tablette fait une tasse.

On y trouve également une confiture d'orange de malthe, à demi sucre & apéritive.

I V.

Manière de prévenir & guérir les maladies des Gencives & des Dents, par M. Leroy de la Faudignere, demeurant rue Saint Honoré, vis-à-vis celle de l'Arbre-sec, au grand Balcon, à Paris.

Une Méthode simple, qui prévient les maladies qui affectent les dents, qui, en les entretenant

dans le meilleur état, fortifie les gencives & les alvéoles, qui guérit les maladies dont ces différentes parties peuvent être attaquées, semble mériter une protection particulière du Chef de la médecine, & l'accueil du Public.

Telle est la méthode de M. Leroy de la Faudignere, qui, au moyen d'un Elixir, guérit tous les maux dont les dents, les gencives & les alvéoles des dents peuvent être attaquées, & prévient le retour de ces mêmes maux, en conservant la bouche dans un état de fraîcheur & de propreté, qui est le principe de la santé des parties qui la meublent & l'embellissent.

L'Elixir de M. Leroy dissout le tartre qui corode les dents, détruit la fertissure des gencives, par-là donne jour aux humeurs de vicier les alvéoles & les dents à leurs racines. Il est détersif, il nettoie toutes les parties des impuretés qui s'y peuvent rencontrer; il déterge les petits ulcères qui s'y forment & les cicatrisent: il est incarnatif & procure la régénération des gencives; & fortifie leur fertissure: enfin, il est aromatique & préserve les dents non affectées de la carie, détruit la carie commencée dans les autres, & en empêche le progrès; il résiste aux impressions du mauvais air, & rend l'haleine douce & agréable, lorsque la mauvaise odeur ne vient pas du vice de l'estomac.

A cet Elixir il joint un Opiat d'un goût agréable, dont l'une des principales propriétés est de blanchir les dents, bien nettoyyées du tartre & des autres vices qui les affectent, & qui réunit aussi plusieurs des propriétés de l'Elixir ci-dessus.

M. Leroy de la Faudignere donne un imprimé où il détaille les bons effets de ces spécifiques, avec la manière de s'en servir; il rapporte aussi

192 MERCURE DE FRANCE.

un grand nombre de certificats non suspects de personnes de tous états , de princes & de gens de qualité , qui se font un plaisir de rendre un témoignage authentique à la bonté de son Elixir & de son Opiat.

M. Leroi continue avec succès de vendre son *Spécifique approuvé aussi pour la guérison des maux de tête.*

Le prix des bouteilles de l'Elixir est de six liv. & celui de l'Opiat , actuellement dans des boîtes d'étain pour le conserver toujours frais , est de 3 liv.

Il fait une remise honnête , dès que la partie excède 600 liv. à ceux qui en envoient à l'Etranger , ou qui en font provision pour les voyages de long cours , afin de préserver & guérir les Marins des affections scorbutiques auxquels ils sont si sujets.

Les Personnes qui écriront à M. Leroy , relativement à ce sujet , sont priées d'affranchir les lettres , sans quoi elles resteront sans réponse.

V.

Le Trésor de la Bouche.

Le sieur Pierre Bocquillon, Marchand Gantier-Parfumeur rue S. Antoine à la Providence , vis-à-vis la rue des Ballets à Paris , continue de débiter par permission de M. le Lieutenant - Général de Police , avec l'approbation de MM. de la Faculté de Médecine de Paris , une liqueur que l'on peut nommer le véritable trésor de la bouche, dont il possède seul le secret. Cette liqueur ayant été mise en usage dans toutes les Provinces & dans Paris , est approuvée par quantité de certificats

authentiques

J U I L L E T. 1772. 193

authentiques qu'il a entre ses mains; cette liqueur a la vertu de guérir les maux de dents de telle sorte qu'ils soient, ôte toutes les corruptions qui surviennent dans la bouche, raffermir les gencives, rend l'haleine douce & agréable. Le prix des bouteilles est de 10 liv, 5 liv. 3 liv. 24 s. Le Public observera que plusieurs personnes ont fait des recherches sans pouvoir trouver la composition: la seule & véritable ne se fait & se vend que chez le sieur Bocquillon qui en est l'auteur, il a la précaution de mettre sur le cachet des bouteilles & sur les étiquettes son nom de baptême & de famille, ainsi que sur les imprimés qui sont signés & paraphés de sa main; il a son tableau sur sa porte afin que l'on ne puisse point se tromper de boutique.

Il vend aussi la véritable eau de Cologne à 30 s. la bouteille.

V I.

L'ancienne & seule Manufacture d'encre connue en France depuis près de 200 ans sous le nom de la petite Vertu, ci-devant rue des Arcis, est actuellement établie rue du Mouton, vis-à-vis le S.-Esprit, place de Grève, à Paris.

Le Sr GUYOT, Négociant, tenant cette Manufacture, y compose & débite toutes sortes d'encres liquides noires, indélébiles & incorruptibles, sans dépôts, fleurs, ni champignons; de l'encre en poudre & de toutes couleurs, de l'encre liquide

I. Vol.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

pour les plans & dessins ; il tient aussi des encres de Chine en tablettes.

L'on débite toutes ces encres en tonneaux, barils & bouteils de toutes grandeurs ; les encres de couleurs & sympathiques, se débitent en bouteilles de verre blanc, depuis 10 s. jusqu'à 6 liv. suivant leurs qualités, couleurs & grandeurs des bouteils ; l'encre en poudre est en paquets de livre, demie-livre & quarteron ; la manière de la convertir en liquide est prompte & facile : le cachet de l'Auteur & le prix sont imprimés sur chaque paquet ; elle se vend 4 liv. la livre, avec laquelle on fait 4 pintes d'encre mesure de Paris.

Ces encres se débitent dans les différens Bureaux de Paris, qui ont été annoncés ; dans toutes les principales Villes du Royaume & pays étrangers, en bouteilles & paquets cachetés & étiquetés.

Les personnes qui voudront tenir un Bureau de distribution de ces encres, ou en tirer pour les Isles ou pays étrangers, pourront écrire audit Sr Guyot qui leur enverra les prix, desquels ils auront lieu d'être satisfaits, & les conventions qu'il tient avec tous ses correspondans.

La Manufacture d'encre du Sr Guyot est la seule où l'on fabrique l'encre indélébile. Cette qualité essentielle à l'encre pour la conservation des archives, titres & actes publics, a conservé à cette Manufacture la réputation dont elle jouit depuis très-long-tems.

Le Sr Guyot fabrique aussi toutes sortes de cirq d'Espagne & de Hollande.

J U I L L E T. 1772. 195

V I I.

*Nouvelle cire propre à noircir les souliers,
les bottes & tout autre ouvrage de cuir &
de maroquin.*

Cette cire ne tache ni les mains, ni les bas, & est sans odeur, elle entretient le cuir mou & flexible, & donne un beau noir que l'on peut rendre à son gré mat ou luisant. La découverte en a paru si heureuse que S. M. Brit. en a récompensé l'inventeur par un privilège exclusif. Cette cire ne se vend que 12 sols la tablette qui fait une chopine de cire liquide. A Paris, chez *le Brun*, Marchand Epicier, rue Dauphine, aux Armes d'Angleterre, Magasin de Provence & de Montpellier, Hôtel de Mouÿ, seul chargé par l'Auteur du débit de cette cire.

D E G R E N O B L E.

Le Régiment de Toul du Corps Royal de l'Artillerie, fit le 3 Mai dernier, la cérémonie de réception de ses vétérans : ils étoient au nombre de 24, de 33 reconnus, les 9 restans se trouvant détachés en Corse & à la Guadeloupe, où on leur a adressé leurs plaques & leurs brevets.

Le Régiment ayant été mis en bataille sur la place Grenette, les vétérans sont arrivés au bruit du canon, & d'une musique guerrière analogue à la cérémonie. Ils ont formé un rang au centre,

1 ij

196 MERCURE DE FRANCE.

& en avant du Régiment , où on avoit placé les drapeaux ; il étoit naturel que l'Artillerie se fit entendre en faveur de ces braves militaires , qui en on fait en tant d'occasions , un si bon usage contre les ennemis de l'Etat.

Après la lecture de l'Ordonnance du Roi , qui établit les avantages , & les prérogatives attachés à la vétérançe , le Sieur Montbeillard , l'un des chefs de brigade du Régiment , fit le discours suivant.

« Les vertus guerrières , furent dans tous les
 » temps , & chez toutes les nations , l'objet de
 » la vénération publique. En effet Messieurs , les
 » talens , les arts , les sciences , s'acquièrent &
 » se perfectionnent par l'éducation , mais la
 » valeur , le courage , sont des dons de la nature.
 » On s'efforceroit envain de les faire naître & de
 » les développer dans des ames froides & étroi-
 » tes , elles étoufferoient plutôt les germes qu'el-
 » les ne les féconderoient.

» Vous êtes donc nés braves , Messieurs , vos
 » actions l'ont prouvé , & votre conduite sou-
 » tenue , a mis le sceau à votre réputation. Qu'il
 » me seroit doux de rappeler ici les occasions
 » où vous avez donné des preuves si éclatantes
 » de votre bravoure , de votre attachement à
 » votre patrie , de votre zèle pour le service , &
 » la gloire du meilleur des Rois ! Mais ces détails
 » seroient trop longs , c'est à l'histoire à con-
 » signer vos actions dans ses fastes : c'est aux
 » généraux François de tous les ordres , de tous
 » les corps , à publier ce qu'a fait l'Artillerie en-
 » tre vos mains , & ce qu'elle est capable de faire.
 » C'est , nous osons le dire , aux ennemis de la
 » France , à convenir de la supériorité què l'Ar-
 » tillerie de Louis eut sur la leur.

» Nous aimons à nous flatter de vous avoir
 » montré le chemin de la gloire, de vous avoir
 » accompagné dans celui de l'honneur, nous
 » avons partagé vos peines, & vos travaux,
 » nous vous connoissons, mais ce n'étoit pas
 » assez, & il manquoit à notre satisfaction,
 » de vous voir partager avec nous, une décora-
 » tion militaire, seule récompense digne d'un
 » guerrier qui vous attirât, & fixât sur vous, les
 » regards de la nation, que vous avez si bien
 » servie.

» Ce jour heureux est arrivé, un ministre qui
 » réunit toutes les qualités militaires, tous les
 » talens, tous les dons, toutes les vues, qui
 » peuvent donner un nouvel éclat au règne de
 » LOUIS XV, vous fait obtenir aujourd'hui
 » de Sa Majesté, une récompense aussi brillante
 » que juste de vos services. Souvenez - vous, en
 » voyant ces épées qui vous ont été placées sur vo-
 » tre cœur, que vous êtes dépositaires des armes les
 » plus redoutables que le Roi pût confier à votre
 » valeur; rappelez-vous en voyant vos dra-
 » peaux, qu'ils furent chargés de Fleurs de Lys,
 » pour perpétuer la mémoire d'une action hé-
 » roïque de vos Prédécesseurs: rappelez-vous la
 » quantité de batailles aux succès desquelles l'Ar-
 » tillerie a si puissamment contribué: rappelez-
 » vous combien de boulevards se sont écroulés
 » sous ses coups; rappelez-vous enfin toutes les
 » actions où le Corps Royal, s'est acquis une
 » gloire immortelle: quels cœurs à ce souvenir
 » ne seroient pas émus, agités, transportés?

» Vous formez aujourd'hui de nouveaux liens,
 » vous contractez de nouveaux engagements,
 » en recevant de nouveaux honneurs & de nou-
 » velles marques de distinction. Ces marques

» honorables , de la satisfaction , de la bienfai-
 » sance & de la bonté du Roi que vous servez ,
 » exigent de vous , de nouvelles preuves de
 » zèle , de nouveaux travaux , une nouvelle
 » ardeur ; venez donc renouveler le serment de
 » lui être fidèles , ainsi qu'à la patrie , & à l'hon-
 » neur d'un Corps qui fait votre gloire , comme
 » vous contribuez à maintenir sa réputation :
 » ces sermens ne vous coûteront rien , puisque
 » l'honneur même les grava au fond de vos ames ,
 » & qu'ils ne font que l'expression des sentimens
 » qui vous ont animés jusqu'à ce jour. Venez
 » donc recevoir le prix de vos vertus & de vos
 » services , & vous , braves camarades , qui
 » brûlez du désir de jouir des mêmes avantages ,
 » & d'être associés aux mêmes honneurs , calmez
 » votre ardeur impatiente ; le temps viendra ;
 » méritez par votre conduite & vos services ,
 » mais souvenez-vous que la plus petite tache
 » vous en excleroit : la route est tracée , suivez-
 » la. »

Le discours achevé , il y a eu de grandes accla-
 mations par l'affluence des auditeurs , de *vive le*
Roi , repetés plusieurs fois , & les vétérans ont
 prêté serment sur leurs drapeaux. On voyoit
 briller dans les yeux de ces braves soldats , la
 joie la plus vive , la satisfaction la plus complète ,
 de l'honneur qu'ils recevoient , & le désir le plus
 ardent de trouver de nouvelles occasions de signa-
 ler leur courage & leur zèle pour le service de
 Sa Majesté. Tous les autres soldats de ce Régim-
 ent , monroient assez par leur contenance , &
 leur joie , l'impatience qu'ils avoient de jouir des
 mêmes honneurs.

Le Marquis de Pusignieux , Lieutenant gé-
 néral des Armées du Roi , Commandant en Dau-

phioé, pendant l'absence du Comte de Tonnerre, a reçu le plus ancien des vétérans, & lui a attaché la plaque. Le Sieur de Clinchamp, Colonel Brigadier des Armées du Roi, commandant l'Artillerie, & le Sieur de Malaviller, Colonel du Régiment de Toul, aussi Brigadier des Armées du Roi, ont reçu les autres au bruit du canon & des fanfares.

La réception finie, le Régiment a défilé devant le Marquis & la Marquise de Pusignieux, Mesdames les Marquises de Montferra & de Montauban, la Tour dupin, (nièces de M. le marquis de Monteynard, (Mesdames de Clinchamp, de Malavillet & grand nombre d'autres Dames, qui ont bien voulu honorer & embellir cette Fête de leur présence, le Marquis de Marcieu, Gouverneur de la Citadelle, également, & tous les Officiers de la place & de la garnison.

Après la Messe qui a été célébrée dans l'Eglise des Jacobins, avec beaucoup de pompe & une musique militaire, convenable à la cérémonie, & où les vétérans occupoient une place qu'on avoit marquée pour eux; on s'est rendu dans une grande salle, où le Sieur de Clinchamp, commandant l'Artillerie, a donné un diné, aussi élégant, qu'abondant. Il avoit fait préparer à cet effet, une table de 80 couverts, où les vétérans se sont placés, entremêlés des Officiers de l'Etat-major de la place, & de presque tous ceux du Corps Royal. Les services se sont succédés à ce repas, avec autant d'ordre que de bon goût; la gaité animoit tous les convives, & sur-tout les vétérans; mais ils ont été transportés de plaisir, en voyant arriver pendant le diné, les mêmes Dames qui avoient bien voulu assister le matin à la cérémonie de leur réception. Mesdames de Pusignieux

goieux, de Montferra & de Montauban, leur ont porté la santé du Roi, & leur ont fait l'honneur de boire à la leur: on peut bien juger que ces braves guerriers ne sont pas demeurés en reste. La Danse a succédé au diné, & cette fête militaire a été terminée par un grand souper que le Marquis de Pufignieux, a donné à nombre d'Officiers de la garnison.

DISCOURS prononcé par M. le Curé de Neufchâtel, en Bray, à la bénédiction des Drapeaux du Régiment de Pont-Audemer, en présence de M. le Comte de Céli Colonel, le 21 Mai 1772.

Messieurs; les voici donc ces signes augustes qui doivent vous conduire au chemin de l'honneur! Des bras destinés à porter la terreur dans les rangs ennemis, implorent aujourd'hui dans le sanctuaire de paix la force du très-haut; & convaincus qu'il n'appartient qu'au Dieu des armées de couronner la valeur, vous venez aux pieds des autels mériter vos succès.

Dignes soutiens de l'Etat qui vous vit naître, c'est à vous à justifier le choix du Prince qui vous honore. Soyez toujours les plus fermes reimparts de son trône.

Et vous, endurcis dès vos plus tendres ans aux plus pénibles travaux, vous préludiez, sans le savoir, au jour de gloire où vous fûtes enrôlés sous de nouveaux étendarts. Un sage Ministre a pensé qu'une terre mille fois arrosée de vos sueurs, devoit vous être chère; & que les meilleurs défen-

seurs de la Nation sont ceux qui la nourrissent. Semblables , en cela , aux enfans d'Israël , le glaive dans une main, vous menacerez les ennemis de la Patrie, tandis que de l'autre vous y ramènerez l'abondance.

La voix du Souverain s'est fait entendre : aussitôt, vous quittez vos paisibles retraites : jusqu'alors , laborieux cultivateurs, vous étiez d'utiles, mais obscurs citoyens, désormais le devoir, le sentiment, de grands exemples, vont vous transformer en des guerriers intrépides. Puissiez-vous toujours être chrétiens !

Ces réflexions, souvent le tumulte des armées les étouffe. Le Monarque est servi avec une scrupuleuse fidélité ; & celui qui décide à son gré, du sort des Rois & de leurs Empires, est malheureusement oublié. Quelquefois une licence effrénée répand un souffle impur sur des mœurs jusqu'alors sans tache ; & des cœurs, où régnoient la candeur & l'innocence, professent ouvertement l'impiété : comme si, pour avoir été fidèle à César, on pouvoit se dispenser de l'être à son Dieu.

Voulez-vous être soldats sans faiblesses ? Soyez chrétiens sans reproches ; la vraie valeur & la religion, sont deux vertus inséparables. Celui qui combat pour son Prince, sous l'œil de son Dieu, est comme invincible ; plus de dangers qui l'effrayent, plus de frayeur qui l'emporte.

Nous avons vû, il n'y a pas encore quatre lustres, au sein de la capitale de cette province, l'élite des troupes de la Nation tirée presque toute de ces corps que vous remplacez avec plus de distinction, édifier les anges, même dans nos Temples ; & peu de tems après, à la tête de nos armées, faire trembler nos ennemis. Triste vicissitude des choses humaines ! Ils ne sont plus.

202 MERCURE DE FRANCE.

Jugez de la trempe de ces hommes par le chef qui vous commande. Si nous sommes forcés d'avouer, que les belles qualités qui brillent en lui avec tant d'éclat, sont les prérogatives de sa naissance, au moins nous ne dissimulerons pas que de grands exemples étoient bien propres à les développer.

Grenadiers! Voulez-vous des modèles plus à votre portée? Jetez les yeux sur vos amis, vos parens, vos frères peut-être : rappelez-vous la triste journée de Minden; la victoire avoit abandonné vos légions; les restes précieux d'un corps détruit par le canon, soutiennent seuls les efforts des ennemis; ils disputent pied à pied le terrain; leurs rangs s'éclaircissent sans abattre leur courage; & ils ne pensent à la retraite que lorsqu'ils n'ont plus à craindre pour les débris de notre armée.

Voilà, chers compatriotes, des exemples récents. Voilà des événemens qui se sont passés presque sous vos yeux; voilà des exemples que je vous proposerois, si vous ne saviez pas qu'un Normand est fait pour être lui-même un modèle. Songez souvent au titre glorieux qui vous décore. Rappelez-vous sans cesse, que la fortune, l'état, la vie même des citoyens, sont autant de dépôts sacrés qui vous sont confiés; soldats de la Province, votre sang doit se conserver & ne se répandre que pour elle. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, vous osez le verser sans son aveu, sachez que c'est un vol que vous lui faites. La valeur a ses règles : sans elles, ce n'est plus qu'une aveugle férocity. Marchez sur les traces de vos chefs. De tout tems notre Noblesse fut en possession de donner des exemples de bravoure, & nos soldats de les imiter.

Grand Dieu ! Couvrez de vos aîles cette précieuse portion de l'état ; l'amour de la Patrie soutiendra leurs travaux , préparez leur une couronne immortelle.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Copenhague, le 4 Juin 1772.

LE Lieutenant-Colonel de Hesselberg est parti pour se mettre à la tête du bataillon de Milice de Sleswic , dont le commandement lui a été confié. On n'a encore rien appris du sort des trois prisonniers d'Etat qui restent à juger ; la Commission établie à ce sujet a été assemblée ce matin. On doit faire de grands changemens dans le nombre & la police des troupes du Roi. Le Maréchal Comte de Saint-Germain , qui jouissoit d'une pension de 8000 écus, a obtenu, dit-on, une gratification de 70, 000 écus, une fois payée, pour lui tenir lieu de sa pension, avec permission de se retirer & de s'établir où bon lui semblera.

De Hambourg, le 5 Juin 1772.

On vient d'apprendre que la Reine Caroline-Mathilde de Danemarck est heureusement arrivée à Stade, ce matin ; Elle y a été reçue avec les mêmes honneurs qu'on auroit pu rendre à la Reine d'Angleterre.

De Francfort, le 1^r Juin 1772.

Les opérations de la Visite de la Chambre Impériale sont suspendues, depuis quelque tems, par une contestation survenue entre le sieur Falke,

204 MERCURE DE FRANCE.

Subdélégué de Bremen, & la Commission Principale. Le Commissaire Impérial & le Subdélégué Directorial ont rompu les conférences & se sont retirés en cette Ville, en attendant que le différend, qui a fait dissoudre l'assemblée, soit terminé. Il est question d'augmenter le nombre des Assessors de ce Tribunal suprême, qui est aujourd'hui moindre de deux tiers que celui que les lois & le Traité de Westphalie ont établi, & qui, dans l'état où il est, ne peut suffire à la quantité d'affaires qu'on porte à sa connoissance.

De Berlin, le 9 Juin 1772.

Les troupes qui formoient le camp établi à Marienwerder ont été passées en revue, le 6 & le 8 de ce mois, par Sa Maj. sté qu'on attend à Potsdam le 11. Le Prince de Prusse a dû quitter le Roi, le 8, pour aller faire une tournée de huit ou dix jours en Prusse. C'est la première fois que ce Prince voyage dans cette Province où il est attendu avec empressement.

Suivant les nouvelles des frontieres de la Silésie Autrichienne, la Généralité a reçu ordre de la cour de Vienne de lui livrer les forteresses de Bobreck, Tinieck & Landskron, occupées par les Confédérés & de se retirer en Hongrie ou en Moravie. Le sieur Zarembo, Maréchal Général de la Confédération, est actuellement à Warsovie où il doit incessamment être présenté au Roi. Le sieur Pulawski offre, dit-on, d'abandonner également la Confédération & plusieurs autres chefs ont pris le même parti.

De Vienne, le 6 Juin 1772.

Suivant les nouvelles de la frontière, les troupes Autrichiennes sont actuellement établies dans

J U I L L E T. 1772. 205

plusieurs places de la Pologne. Il doit partir incessamment d'ici cinq Ingénieurs pour aller tracer les limites des nouvelles possessions que la cour de Vienne va obtenir dans ce Royaume, où elle réclame plusieurs territoires qui dépendoient autrefois de la Hongrie.

De la Haye, le 9 Juin 1772.

Les lettres que les correspondances de commerce multiplient dans ces Provinces, prouvent une vérité qu'on ne sçauroit trop publier. Cette vérité est que les disettes ressenties en divers endroits viennent moins de la stérilité de la terre ou de la multitude des consommateurs, dans quelque année que ce soit, que du défaut de concert entre les Nations policées, pour la circulation des produits de l'Agriculture. Les alarmes conçues, les années dernières, ont engagé les Hollandois & d'autres peuples navigateurs à fouiller, pour ainsi dire, tous les coins de l'Europe où il pourroit encore rester des grains. Il s'en est trouvé, soit dans les Provinces qui peuvent atteindre les ports de la mer Baltique, soit dans d'autres contrées plus septentrionales, une si grande quantité, que le prix en est baissé par-tout.

De Londres, le 10 Juin 1772.

Le fameux procès entre l'Alderman Townshend & le sieur Hunt, Collecteur de la taxe des terres, a été jugé, le 9 de ce mois, par le Tribunal du Banc du Roi. On se rappelle que cet Alderman avoit refusé de payer la taxe des terres, en qualité d'Electeur du Comté de Middlesex, son Avocat fit valoir tous les titres : il prétendit que ce Comté n'étoit pas légalement représenté par le

206 MERCURE DE FRANCE.

colonel Luttrell & offrit de prouver que le sieur Wilkes en étoit le seul Représentant légal. L'Avocat du sieur Hunt opposa différentes raisons aux moyens du sieur Townshend ; enfin la question fut portée au Juré , en la forme ordinaire , & la décision fut en faveur du sieur Hunt ; ainsi le sieur Townshend a perdu sa cause , & la légalité de l'expulsion du sieur Wilkes , ainsi que l'élection de son compétiteur , se trouve encore confirmée par le jugement du premier Tribunal de la Nation.

D' Alicante , le 30 Mai 1772.

On prétend qu'on va faire une refonte générale des monnoies & qu'on ne frappera plus à l'avenir que des pièces d'or & d'argent au cordon & dans des proportions égales , de valeurs relatives à chacune d'elles. Cette uniformité , en prévenant les abus qui se commettent sur les espèces brutes venant des Indes , aura l'avantage de faciliter la circulation ; elle simplifiera les comptes , en écartant l'embarras & la confusion que la différence des poids respectifs occasionne dans le commerce.

De Cadix , le 29 Mai 1772.

Il est arrivé , ce matin , un courrier extraordinaire expédié par les Etats Généraux au Consul de Hollande résidant ici , pour lui annoncer que la trêve entre l'Empereur de Maroc & leurs Hautes-Puissances devant expirer , le 27 du mois prochain, cinq frégates de guerre qu'on arme en Hollande pour protéger le commerce de la République , seront rendues sur les côtes du Prince Barbaresque , avant l'expiration de ce terme.

De Palme , dans l'Isle Mayorque , le 10 Mai 1772.

On écrit de Mahon qu'il y est arrivé un navire.

de l'escadre de l'amiral Spiritow , chargé de munitions de guerre qui seront consignées dans les magasin de cette place. Le capitaine a annoncé comme certaine la signature des Préliminaires de paix entre la Russie & la Porte ; il croit que toute l'escadre de l'amiral Spiritow viendra ici pour le radoubier.

De Gênes, le 8 Juin 1772.

Le Doge actuel , de concert avec les Nobles Nicolas Cambiaso , son frere , & Jean-Baptiste , Charles-Ignace & Michel-Ange Cambiaso , les cousins , vient d'offrir de faire construire , à ses frais , un grand chemin qui s'étendra depuis cette capitale jusqu'à Campo Marone. Le but de cette entreprise est de favoriser , au moyen d'une libre communication , le commerce de Gênes avec la Lombardie. Pour rendre cette route d'une plus grande utilité , Sa Sérénité se propose de faire élever plusieurs ponts sur le torrent appelé *la Polcevera* , de le border de quais & de faire construire aussi un pont sur la riviere de Lemno , près Gravi. Les Colleges ont accepté ces offres généreuses , & ils ont déclaré le chemin proposé , *opus publicum*. Ils ont donné à la famille Cambiaso les pouvoirs nécessaires pour la facilité de l'exécution. Enfin , dans la vue de perpétuer la mémoire de cet acte patriotique du Doge , ils ont arrêté de lui ériger une statue de marbre , qui sera placée dans la salle du Grand Conseil.

De Rome, le 3 Juin 1772.

Il y a maintenant ici une jeune Allemande , d'une taille gigantesque , qui vient d'abjurer le Luthéranisme & qui a embrassé la Religion Catholique. Elle est âgée de dix-neuf ans.

Sa Sainteté , voulant faire jouir les étrangers

208 MERCURE DE FRANCE.

de la vue de son nouveau *Museum*, a ordonné à l'abbé Visconti & au sieur Sibille, qui en sont les Surintendans, de mettre promptement ce cabinet en état d'être exposé aux yeux du public.

N O M I N A T I O N S.

Sa Majesté a nommé la Comtesse de Bourdeilles Dame pour accompagner Madame, à la place de Feue la Vicomtesse de Bourdeilles. Elle a eu l'honneur de faire les remerciemens au Roi, à qui elle a été présentée en cette qualité, par Madame, le 21 Mai.

L'Abbé de Veri ayant donné, avec l'agrément du Roi, sa démission de la place d'Auditeur de Rote, Sa Majesté y a nommé l'Abbé de Baïanne, Vicaire Général de l'Evêché de Coutances.

Le Marquis de Loménie, Mestre-de-Camp de Cavalerie, vient d'être nommé Enseigne des Gardes du Corps de Sa Majesté, Compagnie de Beauvau, sur la retraite du sieur de Durat.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Marianna & Accia, en Corse, le sieur Stephanini, Evêque de Sagone.

P R É S E N T A T I O N S.

Le 26 Mai, le Comte de Souza, Ambassadeur de Portugal, eut une audience particulière du Roi à qui il remit ses lettres de créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Famille Royale, par le sieur la Live de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 28 Mai, la Comtesse de Boursonne a été présentée au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Comtesse de Ligny.

Le Baron de Golz, Ministre plénipotentiaire du Roi de Prusse, qui étoit allé passer quelque

tems à Berlin , est arrivé dans les derniers jours de Mai; il a été présenté à Sa Majesté le 2 Juin.

L'Abbé de Baïanne, nommé Auditeur de Rote à la place de l'Abbé de Veri, a eu l'honneur dans les premiers jours de Juin, de faire ses remerciemens au Roi, à qui il a été présenté par le Duc d'Aiguillon, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires Etrangères.

La Marquise de Pracomtal a eu l'honneur d'être présentée le 7 Juin au Roi & à la Famille Royale, par la Comtesse de Pracomtal.

Le Baron de Witorff, Ministre Plénipotentiaire du Landgrave de Hesse-Cassel, eut le 9 Juin une audience particulière du Roi dont il prit congé. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Famille Royale, par le Sieur la Live de la Briche.

Le 14 Juin, l'Assemblée Générale du Clergé de France se rendit ici, & eut du Roi une audience à laquelle elle fut conduite par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies. Le Duc de la Vrillière, Ministre & Secrétaire d'Etat, chargé des affaires du Clergé, présenta à Sa Majesté les Députés des Provinces du premier & second ordre; l'Archevêque de Toulouse porta la parole: ensuite l'Assemblée fut conduite à l'audience de Monseigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine.

M A R I A G E S.

Le Roi, ainsi que la Famille Royale, ont signé ce 22 Mai le contrat de mariage du sieur de Cassini, de l'Académie Royale des Sciences, & Gouverneur de l'Observatoire en survivance, avec Demoiselle de Pimodan.

Le Roi & la Famille Royale ont signé le 28 Mai

le contrat de Mariage du Comte d'Aunay, Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi avec Demoiselle de Puisegur.

Le Duc de Mortemart a épousé le 11 Juin, Demoiselle de Harcourt de Lillebonne, dans la Paroisse de Harcourt, en Basse - Normandie; l'Evêque de Bayeux a donné la Bénédiction Nuptiale.

Marie-Anne de Montholon, veuve de Joseph de Nogué, Marquis de Varennes, capitaine-colonel des Cent - Suisses de la garde de la Reine seconde Douairiere d'Espagne, est morte à Paris le 1 Juin, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

Le 2 Juin, Alexandre Comte de la Motte-Baracé, Chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, a épousé Marie-Melanie d'Escajoul, fille de Jean Marie Marquis d'Escajoul, Chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien Capitaine de Dragons au régiment de la Reine. La Bénédiction Nuptiale leur a été donnée dans la Chapelle du Château de la Motte près Saumure en Anjou.

Le Comte de la Motte-Baracé est d'une des Familles des plus nobles de l'Anjou & des plus anciennes; Guillaume de la Motte l'un de ses auteurs est qualifié Chevalier dès l'an 1244, dans l'obituaire du Monastère de la Primaudière, ordre de Grammont, dans cette Province d'Anjou: les preuves faites à Malthe tant pour celui qui donne lieu à cet article, que pour son frere, dit le Chevalier de Bournan, aussi dans la Marine, ainsi que l'histoire manuscrite de Chinon, par M. de la Sauvagere, qui est prête à être publiée, sont entrés dans toutes les recherches généalogiques par titres authentiques des alliances de cette Branche, établie depuis environ 46 ans, dans les environs de Chi-

non en Tourainne, ou Philippe - Claude - René Comte de la Motte - Baracé Pere, mort le 22 Juillet 1768, Chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & Lieutenant - Colonel de Cavalerie au Régiment de Crussol, herita par succession collatérale du Château de Coudray-Montpensier, l'un des plus considérables de ce canton, qui a appartenu autrefois à Louis I, du nom Comte d'Anjou, Roi de Sicile. Quant à la mère du Comte de la Motte-Baracé, elle se nomme Catherine - Modeste de Guillot de la Bardouilliere, d'une famille noble d'Anjou.

Mademoiselle d'Escajoul, a pour mère Jeanne-Jacquine-Victoire-Sophie-Melanie de la Foucherie d'une famille noble d'Anjou, & elle a pour ayeul paternel M. d'Escajoul, Lieutenant-Général des Armées du Roi, cordon rouge, Lieutenant des Gardes-du-corps, mort à Fontainebleau en 1755, d'une noblesse ancienne, originaire du baillage de Caen, c'est-à-dire où elle florissoit dès l'an 1256. Le père de la demoiselle d'Escajoul est le premier qui se soit établi en Anjou.

N A I S S A N C E S.

On mande de Poitiers que la femme du nommé Berthouint, boulanger de la Ville de S. Maixent, vient d'accoucher pour la vingt-septième fois. Elle n'a que quarante ans.

On a appris de Naples que la Reine des deux Siciles y est heureusement accouchée d'une Princesse, le 6 de Juin.

M O R T S.

Alexandre de Pont, Chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien commandant du

212 MERCURE DE FRANCE.

baraillon de S. Maixent, est mort en son château en Poitou, âgé de soixante-seize ans.

Maurice-Alexandre-François Comte de Billy, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, est mort à Paris, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge.

Charles-Nicolas de Monliard, Comte de Rumont, ancien capitaine au régiment royal carabinier, chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, est mort à Nemours, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Il avoit été premier page de Louis XIV, & il a eu l'honneur de servir Sa Majesté en la même qualité.

L'Abbé de la Bletterie, Pensionnaire de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, professeur d'éloquence au collège royal, est mort à Paris le 1 Juin. dans la soixante-dix-septième année de son âge.

Alexis Symmaque Mazochi, chanoine de l'église métropolitaine de Naples, associé libre étranger de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, est mort à Naples, le 12 Septembre 1771, dans la quatre-vingt-septième année de son âge.

Marie-Jeanne Bouté, veuve d'Antoine Tabar, est morte à St Omer, dans la cent-deuxième année de son âge.

Le Comte d'Albon, Prince d'Yvetot, Marquis de S. Marcel, grand-croix de l'Ordre de S. Lazare, vient de mourir à Roanne, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge.

Le 1 Mai, il est mort au village de Dlauhy, dans la Moravie, une femme âgée de cent dix-huit ans. Elle avoit été mariée six fois, & avoit eu de chacun de ses maris quatre enfans qui vivent tous.

Anne-Charlotte de Crussol, Duchesse Douai-

rière d'Aiguillon, est morte à Ruel, le 15 Juin, à l'âge de soixante-douze ans, & elle a été inhumée le lendemain dans l'Eglise de la Sorbonne.

Le Vicomte de S. Martin, commandant du château de Pau, Alcade d'Arberoue, en Navarre, est mort dans ses terres en Béarn, le 31 Mai, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

Frère N. d'Argens, brigadier des armées du Roi, chevalier commandeur de l'Ordre de Malthe, ancien Lieutenant-colonel du régiment Royal-Vanilleaux, commandant des ville, château & citadelle de Brest, y est mort le 30 Mai. Il n'étoit que chevalier profes, & c'est la veille de sa mort qu'il a été pourvu d'une Commanderie.

Marie-Anne Sicaud, est morte à Chartres, le 31 Mai, âgée de cent-trois ans.

Marie Matcarf, est morte près de Bacwork, dans la Province de Northumberland, âgée de cent-huit ans.

On apprend par une lettre de Petersbourg, que le sieur Chretien Warger, hollandois de nation, vient d'y mourir dans la cent-troisième année de son âge.

François-Alexandre de Crestot, Baron de Crestot, ancien Ecuyer de main du Roi, est mort le 11 Juin, en son château de St Aubin, dans la quatre-vingt-septième année de son âge.

On mande de St Petersbourg que François-Antoine-Maximilien de Collot, Baron de Closel, ci devant colonel au service du Roi de Danemarck, & qui étoit passé à celui de l'Impératrice de Russie, est mort vers la fin du mois de Février dernier, à l'armée de Crimée, âgé de quarante ans.

L O T E R I E S.

Le cent trente-septième tirage de la Loterie de l'Hôtel de-Ville s'est fait le 25 Mai, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 96677; celui de vingt mil liv. au numéro 87961, & les deux de dix mille aux numéros 82509 & 91667.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune, sont 21, 62, 79, 44, 19. Le prochain tirage se fera le 6 Juillet.

Correction.

Dans le compte qui a été rendu dans le Mercure du premier Avril, de la réception de M. Estienne, à la maîtrise de Maître en fait d'Armes, au Colisée le 11 Mai dernier :

On a dit mal-à propos que M. de la Salle, Maître en Fait d'Armes des Mousquetaires Noirs, avoit été touché dans l'assaut; ce qui n'est point, puisqu'il n'a point recommencé l'assaut; ce qu'il auroit été obligé de faire suivant les Statuts, si les deux bottes qu'il a données n'eussent pas été regardées comme franchises. M. de la Salle a en conséquence obtenu le premier prix, & c'est le septième qu'il remporte.

T A B L E.

P	PIECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Jean qui pleure & Jean qui rit,		<i>ibid.</i>
Réponse de M. V*** aux vers de M. de Voltaire qui ont pour titre Jean qui pleure, &c.		8
Traduction de l'Ode 7 ^e du Liv. 4 ^e d'Horace à Torquatus,		9
Épître au beau sexe,		12
L'homme qui ne s'étonne de rien, Conte,		13
La Police sous Louis XIV.		29

Dieu ,	34
L'Oraison Dominicale*, Ode.	35
Dialogue des Morts , entre Licurgue & Périclès ,	38
La Vengeance de Médée , Cantate ,	45
Epître à une jeune Dame ,	47
Explication des énigmes & des logogryphes ,	50
ENIGMES ,	<i>ibid.</i>
LOGOGRIPHES ,	54
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	56
Fables ou Allégories philosophiques , par M. Dorat ,	<i>ibid.</i>
Réfutation d'un Mémoire sur la Topographie de Paris , par M. Terrasson ,	62
Dictionnaire Minéralogique de la France ,	65
Le Laboureur devenu Gentilhomme ,	69
L'Art d'Aimer ; la Fille de 15 ans , Conte.	72
Bibliographie Parisienne ,	74
La connoissance de l'Astronomie , par M. l'Abbé Dicquemare ,	78
Histoire des différens peuples du monde ,	79
Histoire Militaire des Suisses , &c. par M. May ,	81
L'Art du Mâçon Piseur ,	82
Consultation sur un Onanisme singulier , par M. Contencin , D. R.	87
Moyens certains & peu coûteux de détruire le mal vénérien , par J. J. Gardanne ,	88
Blanche & Guiscard , Tragédie.	90
Roussseau vengé ,	93
Le Jugement de Pâris , Poëme.	107
La Théorie pratique de l'Escrime , pour la pointe seule , avec des Remarques instructives pour l'assaut ,	127
Campagnes de M. le Maréchal de MAILLEBOIS , en Italie , par M. le Marquis de Pésay ,	128
Expériences sur la bonification de tous les vins par M. Maupin ,	130
Plus Heureux que Sage , Proverbe	131
Qui ne risque rien , n'a rien , autre Proverbe ,	<i>ibid.</i>
Essais de Philosophie & de Morale par M. L. Castilhon ,	133
Lettre sur la profession d'Avocat & sur les études nécessaires &c.	135
Dictionnaire portatif de cuisine , &c.	<i>ibid.</i>
Lettre de M. l'Abbé Roubaud sur l'Enfant Hydroscope ,	137
Autre Lettre relative à ce sujet ,	143
Observations ,	144
Académie de Bordeaux ,	146

216 MERCURE DE FRANCE.

Académie Royale de Chirurgie,	151
SPECTACLES. Opéra,	151
Comédie françoise,	154
Répertoire des Pièces de Molière pour la Comédie Fran-	
çoise,	156
Vers à Mlle Saintval,	158
Comédie italienne,	<i>ibid.</i>
ARTS, Géographie,	159
Nouvelle Méthode de Géographie, ou Cartes à jouer, par	
M. Delaistre,	<i>ibid.</i>
Gravures,	162
Musique,	168
Observations sur les Mausolées du Maréchal de Saxe & du	
Maréchal de Turenne, par M. de la Lande,	171
ACADEMIES,	179
Trait de tendresse filiale,	182
Avis,	183
De Grenoble, réception des Vétérans,	195
Discours prononcé lors de la bénédiction des Drapeaux du	
Régiment de Pont-Audemer,	200
Nouvelles politiques,	203
Nominations,	203
Présentations,	<i>ibid.</i>
Mariages,	209
Naissances,	210
Morts,	<i>ibid.</i>
Loteries,	214

A P P R O B A T I O N.

JA I lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le premier vol. du Mercure de Juillet 1772, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, ce 26 Juin 1772.

L O U V E L.

De l'imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE

DE FRANCE,

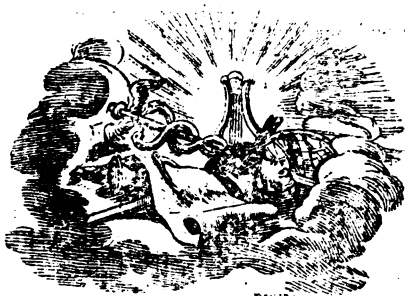
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JULLET, 1772.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv! que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
- L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste, 14 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.
- GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Justienne. 36 liv.
- EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an, port franc, à Paris, 18 liv.
En Province, 24 liv.
- LE SPECTATEUR FRANÇOIS**, 15 cahiers par an,
à Paris, 9 liv.
En Province, 12 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire

- ESSAIS de philosophie & de morale*, vol.
grand in-8°. br. 4 liv.
- Les Muses Grecques* ou traductions en
vers du *Plutus*, d'*Aristophane*, d'*Ana-*
créon, *Sapho*, *Moschus*, &c. in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Nuits Parisiennes*, 2 parties in-8°.
nouv. édition, broch. 3 liv.
- Les Odes pythiques de Pindare*, tradui-
tes par M. Chabanon, avec le texte grec,
in-8°. broché, 5 liv.
- Le Philosophe sérieux*, hist. comique, br. 1 l. 4 s.
- Du Luxe*, broché, 12 s.
- Traité sur l'Equitation & Traité de la*
cavalerie de *Xenophon*, traduit par M.
du Paty de Clam, in-8°. broch. 1 l. 10 s.
- Monumens érigés en France à la gloire de*
Louis XV, &c. in-fol. avec planches,
rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de*
l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en
carton, 12 l.
- Dictionnaire portatif de commerce*, 1770,
4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de *Kevenhuller*, 1 l. 10 s.

G R A V U R E S.

- Sept Estampes de St Gregoire*, d'après Van-
loo, 24 l.
- Et d'autres Estampes d'après différens Maîtres.*



M E R C U R E D E F R A N C E.

J U I L L E T, 1772.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

*SUITE de l'Eté. Chant second du Poëme
des Saisons; imitation libre de Thom-
pson.*

Le Bain.

LE Midi règne & sa puissance active
Soumet la terre à son sceptre d'airain :
Pour savourer les délices du bain ,
Les villageois, assemblés sur la rive ,
S'élancent nuds dans le fleuve voisin.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

La vague au loin mugit & les entraîne ;
Mais bientôt cède & suit leurs mouvements :
L'onde bouillonne & les flots écumeans
Ne laissent voir que leurs tresses d'ébene.

Se déroband sous l'ombre d'un bosquet ,
Lieux retirés , solitude paisible ,
Pour une amante à ses feux insensible
Le jeune Hylas soupироit en secret.
Là , composant une tendre élégie ,
Qu'il destinoit à l'ingrate Sylvie ,
Il essayoit à fléchir sa rigueur.
Que ton destin est bien digne d'envie !
Heureux Hylas ! tu touches à ton bonheur ;
Vois s'avancer cette beauté touchante
Vers ce bosquet , témoin de ton ardeur.
Dans le cristal d'une onde transparente
Elle s'apprête à braver la chaleur.
Que fait Hylas en voyant son amante !
Son trouble éclate & se peint dans ses yeux :
Plein de respect , il veut prendre la fuite ;
L'amour l'arrête ; il balance , il hésite ,
Se cache enfin & tremble d'être heureux.
Cœurs vertueux , & vous , censeurs sévères
Qu'auriez-vous fait ? Sylvie en rougissant
S'avance , observe & de ses mains légères
Détache alors son léger vêtement.
Le blond Pâris , quand la jeune déesse

Au Mont Ida découvrit à ses yeux
 De son beau corps les contours gracieux ,
 Fut moins ému : plein d'une douce ivresse ,
 Hylas soupire & forme encor des vœux.
 Combien sur lui Sylvie a d'avantage !
 Son embarras , l'éclat de la pudeur ,
 Son œil craintif tourné vers le bocage ,
 Tout porte enfin le desir dans son cœur.
 Telle qu'un faon , que le bruit intimide ,
 Sans le sçavoir livrée à son Hylas ;
 Elle s'élance , & sous l'onde limpide
 Sa beauté semble acquérir des appas.
 Que fait Hylas ? l'ivresse de sa flâme
 A ses desirs le laissoit emporter ;
 Mais la vertu bientôt rentre en son ame ,
 Et le respect le force d'arrêter :
 De son amante il veut ravir l'estime ;
 Et dans l'espoir de la toucher un jour ,
 Un tel larcin lui paroissant un crime ,
 (S'il est pourtant des crimes en amour !)
 Il se détourne , il fuit ? mais sur l'arene
 En s'échappant il lui jette ces mots :

« Baigne-toi , charmante inhumaine :

» Hylas respecte ton repos ;

» Rassure-toi : sur ce mystère

» L'amour seul a jetté les yeux :

» Je vais , errant près de ces lieux ,

» Garder ta source solitaire

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

- » De l'entreprise téméraire
- » De tout mortel audacieux.
- » Je fuis ; mais il me faut , bergère ,
- » Pardonner un instant heureux ! »

A cet aspect Sylvie est alarmée :
Elle s'élance , elle prend cet écrit ;
Mais elle y voit une main bien aimée ,
Et sa frayeur bientôt s'évanouit.
Touchée alors , une émotion tendre
Vient par degrés s'emparer de son cœur :
Contre ce trait il ne peut se défendre ;
Tant de vertu désarme sa rigueur.
Approche , Hilar ! sur l'écorce d'un hêtre ,
Dont s'embellit cet asyle champêtre ,
Ces mots gravés attestent ton bonheur.

- « Si le sort , passant ton attente ,
- » A secondé tes amours ;
- » Sois discret ; pense à ton amante :
- » Tu ne fuiras pas toujours. »

Par M. Willemain d'Abancourt.

MADRIGAL.

A LA majesté d'une Reine
 Vous joignez les traits de Cypris :
 Avec tant d'appas , belle Hélène,
 Que vous devez rencontrer de Pâris !

Par le même.

RÉPONSE DE CIRUS.

ON demandoit un jour au vaillant Artamene
 Ce qu'il vouloit pour son repas :
 Du pain , répondit-il , ne me suffit-il pas ?
 Je compte le manger au bord d'une fontaine.

Par le même.

LE BERGER , LE CHIEN & LE LOUP.

Fable imitée de l'allemand.

GROS Pierre un jour perdit tout son troupeau
 Que dévora la clavelée :
 Un loup (de ce malheur son ame étoit troublée)
 Pour le complimenter , s'en fut droit au hameau.

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

- « Grand merci , dit le pâtre en sa douleur amère ;
» Vous êtes le seul aujourd'hui
» Qu'ait touché ma misère...
» Bon ! repartit le chien : fiez-vous donc à lui !
» Courez sus ; il vous cache une haine inflexible :
» Le cœur du méchant est sensible ,
» Quand il souffre du mal d'autrui. »

Par le même.

*VERS pour mettre au bas du Portrait de
Mgr le Duc de Penthièvre , donné par
Son Altesse Sérénissime à Madame la
Marquise de Crequy.*

LA piété douce & sincère
Préside à toutes les vertus ;
Il oppose au flatteur une oreille sévère
Et son cœur se souvient de l'ami qui n'est plus.
J'en garde , hélas ! moi-même une preuve bien
chère ,
Ses pleurs avec les miens ont été confondus. *

Par M. Saurin.

* A l'occasion de la mort de M. le Bailli de Froullay , ambassadeur de Malte , & que S. A. S. a honoré de ses bontés & de son amitié jusqu'à son dernier soupir.

*LE MUR MITOYEN.**Conte.*

LES fortunes mal acquises durent peu. C'est l'effroi du dépositaire ou du régisseur infidèles, & le vieux D. . . . étoit souvent poursuivi par cette idée.

Les gains prodigieux , illicites & prompts qu'il avoit faits sans risques dans les malheurs publics , se représentoient à sa pensée malgré lui , & dans le sein même de ses plaisirs ; ils troubloient sa jouissance qu'il égaïoit cependant par un faste insensé , ridicule , insolent aux yeux de ceux qui se rappelloient le néant de son existence civile & celui de son ame. C'étoit pour eux un spectacle assez bouffon , de le voir avec une figure grimacière & plate , trancher du petit protecteur des arts & des talens qui s'avilissoient en se réunissant chez lui.

D. . . . avoit vu plus d'une fois la fatale indigence retrouver dans les fils les victimes qu'elle avoit perdues par l'avidité industrie de quelques pères , & pour parer ce coup aux deux enfans qu'un maria-

A vj

ge tardif & honteux lui avoit donnés, il les avoit fait instruire beaucoup plus à conserver qu'à acquérir : parce que grace à la fortune qu'il leur laisseroit, ils ne devoient avoir besoin que du premier talent.

La R.... son cadet montrait peu de penchant à l'économie malgré les leçons que le pédant auquel il avoit été confié, étoit chargé de lui en faire; mais Dub.... plus âgé que son frère avoit eu plus de docilité sur cet article de son éducation, & le collège dans lequel il étoit pensionnaire n'avoit point encore vu d'exemple de petite villenie & de lésine aussi franche que celle de ce fils aîné de D....

Toujours empressé de venir à la maison paternelle, il en rapportoit toujours quelque chose qui pût tenter ses camarades & lui procurer l'occasion d'attirer à lui leur petit pécule. De tout ce qu'il recevoit, ainsi que son frère qu'il dépouilloit sans que ce dernier s'en aperçût, il avoit toujours fait un petit commerce si utile, qu'en sortant de sa pension, il étoit déjà propriétaire d'une somme assez considérable pour son âge. On pouvoit dire de lui qu'il avoit inventé l'usure; car il l'avoit pratiquée sans principes & sans exemples.

D.... instruit du caractère de cet aîné n'y trouva qu'un démenti certain pour le proverbe redoutable de *la fortune de Barada* ; (1) & il s'applaudit d'avoir un fils qui ne lui laissoit plus de craintes relatives à la conservation de ses biens.

Cette heureuse confiance étoit ce qu'il voyoit de plus essentiel à acquérir , parce que tourmenté depuis quelque tems par sa conscience qu'un pasteur honnête homme avoit un peu agitée dans un moment où il y avoit eu à craindre pour sa vie , il avoit imaginé de remettre à ses fils une fortune sur laquelle ils n'auroient rien à se reprocher , puisqu'ils ne l'auroient pas acquise eux-mêmes , & dont il auroit perdu par ce moyen le droit de disposer.

Une retraite dans laquelle il passeroit tranquillement le reste de ses jours , au moyen d'un pension que ses deux fils s'engageroient à lui payer , lui parut un plan de conduite admirable pour ne pas retomber dans le triste cas des restitutions ou

(1) *Favori d'un moment.* Il avoit succédé dans l'esprit du Cardinal de Richelieu à la faveur de Chalais , & le Prince St Simon occupa bientôt sa place. Sa prompte disgrâce donna lieu au proverbe.

14 MERCURE DE FRANCE.

des fortes aumônes auxquelles il s'étoit presque vu forcé dans la maladie dont heureusement il étoit revenu.

Enchanté de ce projet, il commença par acheter l'hôtel qui touchoit au sien pour y loger séparément ses deux fils, parce qu'il prévint que la différence de leurs caractères exigeoit cette précaution.

Prêt à se dépouiller de sa fortune, il réfléchit encore que son fils aîné Dub. . . mille fois plus économe que son frère, méritoit par-là qu'il lui fit une part plus considérable, afin d'assurer d'autant mieux le paiement de la pension à laquelle il se réduisoit.

Il appella donc un jour ses deux fils avec un notaire, par-devant lequel il leur fit la cession absolue de tout ce qu'il possédoit, & dont il n'abandonnoit cependant qu'un tiers à son cadet, chargé par là de la troisième partie du revenu qu'il se reservoit.

Cet acte signé & passé en bonne forme n'annonçoit au public de la part de D. . . qu'un amour tendre pour ses fils, une sagesse & un détachement bien vertueux & bien rare. La haine qu'il avoit longtemps méritée se changea bientôt en res-

peût, tant le Public qui raisonne de tout, sans pénétrer les motifs ni les causes, est insensé dans sa manière de juger.

Quoiqu'il en soit, D. . . établit ses fils dans ses deux maisons qui se touchoient & dont il chérissoit la proximité, parce que la R. . . auroit plus souvent sous ses yeux l'utile tableau de l'économie de son frère.

Après leur avoir fait à tous deux les plus grandes leçons de cette vertu conservatrice, il se retira, comme il le disoit, en fûreté de conscience, dans un village où il avoit loué une maison agréable & où il alla jouir de sa nouvelle réputation peu méritée du meilleur des pères & du citoyen le plus désintéressé.

La R. . . ne se vit pas plutôt possesseur de la partie des effets que son père lui avoit transmis, qu'il les mit en vente, parce qu'il se rendit justice, & qu'il sentit qu'il n'avoit aucuns des talens propres à régir des biens fonds.

Un particulier qui, comme D. . . arrivoit de rien à la fortune, les acheta, dans l'espérance où il étoit que le goût de la dissipation du vendeur lui fourniroit plus d'une occasion de se libérer en détail &

16 MERCURE DE FRANCE.

conséquemment avec plus de facilité. Ce qui arriva en effet parce que la R. . . portant tous les jours sa dépense au-delà de son revenu , entamoit sourdement son principal par petites parcelles , & qu'enfin il se vit remboursé sans qu'il s'en fût aperçu.

Dub. . . . avoit éprouvé comme son frère une répugnance à garder les terres qui composoient son lot , mais les raisons de ce dégoût étoient bien différentes de celles de la R. . . Le *produit net* de ces terres étoit trop au-dessous du revenu que pouvoit lui rendre son argent plus utilement placé , & cette speculation économique l'avoit décidé à les vendre argent comptant pour se mettre en état de satisfaire au goût qu'il avoit d'obliger les jeunes gens de famille & les citoyens embarrassés qui paient toujours si cher les services qu'on leur rend.

Tranchons le mot , le germe des premiers talens de D. . . . s'étoit fortifié , il devint en peu de tems un des usuriers les plus intelligens de la ville , & se consola de quelques pertes légères qu'on essuie dans ce métier par les gains multipliés qu'on y fait aussi. Son trésor s'augmentoît d'autant plus qu'à peine faisoit-il chez lui

la dépense du simple nécessaire, parce qu'il étoit fort exact à grossir soir & matin le nombre des parasites de son frère dont il étoit en tout le plus parfait contracte. Un avare est le crime de la fortune, & jamais cette divinité bizarre n'avoit eu de plus grands reproches à se faire.

Le peu de soins que la R... avoit mis dans ses affaires & le faste immodéré dans lequel il vivoit, n'étoient guère moins déraisonnable ; mais il étoit l'instrument du destin & il avançoit chaque jour l'instant que son père avoit si fort redouté & qu'il avoit cru si vainement éviter.

Celui qui s'embarque, dit Ménandre, proportionne ses provisions au nombre de jours que doit durer sa navigation ; mais le prodigue ne voit point l'avenir, il est tout au présent & ne refuse rien à l'insatiable voracité de ses sens. La R... détruisoit donc sa fortune en insensé à qui l'appétit sans bornes de jouir en fait ignorer l'art, & D... commençoit à s'étonner que son frère eût encore de quoi fournir à ses folles dépenses, lorsqu'on le vit tout-à coup l'augmenter, sans qu'on pût pénétrer les ressources qu'il s'étoit procurées.

Ce qu'il imagina de plus vraisemblable-

13 MERCURE DE FRANCE.

ble, c'est que cette confiance aveugle que les fournisseurs de toute espèce prennent aux gens auxquels ils ont vu faire une grande dépense, étoit le seul fond sur lequel le cours continué des prodigalités de son frère étoit établi; & cette persuasion ne le détourna pas de persister à vivre à ses dépens; tant il avoit la conscience digne de celle de son père.

Dans ces circonstances le parvenu Géraïse qui avoit été jadis le premier commis & le caissier du parvenu D.... se présenta pour donner indéterminément sa fille unique à l'un des frères. C'étoit de son côté une manière de restitution qu'il avoit imaginée, parce que malgré tous ses efforts pour oublier les commencemens de sa fortune, il se rappelloit sans cesse quelques-unes des infidélités majeures qu'il avoit commises dans sa gestion, & qui avoient été la source des grands biens dont il jouissoit.

La jeune personne à qui d'abord on avoit paru laisser le choix entre les deux frères, avoit penché pour le fastueux la R..., parce qu'il y a peu de qualités qui frappent autant les yeux d'une femme que la magnificence; mais la crainte & les bruits de sa ruine prochaine firent re-

J U I L L E T. 1772. 19

prendre à son père le droit de la diriger en cette occasion , & la malheureuse L.... se vit menacée d'être bientôt la femme de D.... qu'elle détestoit.

Ses craintes s'augmentèrent lorsqu'elle fut que son père, encore avide & sur-tout enchanté de l'économie de l'aîné des frères, venoit de se mettre en société avec lui , & qu'il avoit fait porter dans sa maison toute sa fortune qu'il avoit mise en argent par ses conseils.

Les sollicitations de son père devinrent en effet plus pressantes ; cependant comme elle en étoit aimée, elle eut l'art de gagner du tems en cachant avec soin & la répugnance qu'elle avoit pour Dub..., & le goût qu'elle sentoît pour son frère.

De son côté la R... qui du premier moment avoit intéressé, employoit tous les moyens possibles pour se conserver le cœur de L... qu'il avoit aimée dès qu'il l'avoit vue , & pour laquelle il avoit rompu un de ces engagemens vils & ruineux qui ne font plus rougir, mais qui auroient couvert de honte un homme honnête de l'autre siècle. Rien n'est difficile aux prodigues qui ne prennent pas même la vertu pour un obstacle , & tout ce qui entouroit L... étoit à ses ordres.

20 MERCURE DE FRANCE.

Une mauvaise éducation, de plus mauvais exemples encore de la part du père de L... n'avoient pas solidement armé son cœur contre les traits de la séduction. L'avare lui-même contribuoit à faciliter à son frère les moyens de devenir heureux, en menant sans cesse chez lui la jeune personne qu'il auroit dû plutôt en écarter; mais il eût fallu sans cela lui procurer des amusemens, & la générosité de la R... couroit au-devant & l'en dispensoit tous les jours. La confiance de D... étoit sans bornes, il prenoit son frère pour une dupe d'amuser à grands frais une personne qui ne lui étoit pas destinée.

Tout ce qu'on avoit pu cacher aux yeux de notre Harpagon & du père de L... qui tous deux étoient peu clairvoyans, l'avoit été assez heureusement; mais les intrigues amoureuses ont quelque fois des inconvéniens difficiles à dérober à la vue des gens les plus aisés à tromper, & L... la foible & tendre L... alloit bientôt se trouver dans ce cas-là. Elle fit quelques tentatives auprès de son père pour le déterminer à lui donner la R... pour époux; mais l'indignation qu'elle excita toutes les fois qu'elle en fit la proposition, la força de recourir à un autre expédient.

La R... qui commençoit à réfléchir que la source où il puisoit les trésors qu'il prodiguoit, pourroit à la fin se tarir, propofoit depuis quelque tems à L... de passer avec lui dans le pays étranger, & la jeune amante dans la situation critique où l'avoit mise sa tendresse n'avoit point de réponses valables à opposer à cette invitation : enforte que sans que personne s'en doutât, tous deux un beau matin disparurent & allèrent se marier en Hollande par la route de Calais qu'ils avoient affecté de prendre pour donner à leur marche plus d'incertitude.

La fuite des deux amans fit du bruit dans la famille, & D... en apprit la nouvelle dans sa retraite où quelques infirmités le retenoient au lit depuis quelque tems. Les inquiétudes qu'il conçut sur le tiers de sa pension qui ne lui seroit plus payé, le firent accourir chez son fils aîné qui ne soupçonnoit rien de sinistre pour lui même dans cette aventure.

De toutes les passions des avares il ne lui en manquoit malheureusement qu'une, c'étoit celle d'aller souvent contempler son trésor. Par un raffinement contraire il ne s'étoit imposé de ne le voir qu'au bout de quelques années, afin de jouir délicieu-

22 MERCURE DE FRANCE.

sement du spectacle d'un accroissement capable d'étonner sa propre imagination dans ce genre.

D... arrivé chez son fils lui demanda compte de sa situation. Soyez tranquille à mon égard, lui dit du B... avec complaisance, je vais dans l'instant même éblouir vos yeux, je vais vous faire voir ce que j'ai fait de vos maisons, de vos papiers & de vos terres plus ruineuses qu'utiles.

En même tems il entraîne son père dans un caveau bien scellé & bien armé de verroux, il entre, en se frottant les mains, en s'élargissant la bouche par un rire intérieur & doux, il détache une pierre mobile & montre du doigt à D... une ouverture pratiquée dans le mur, où toute sa fortune & celle de G... étoient, disoit-il, en or, à l'abri des envieux, des voleurs & des malheurs du tems.

D... y passe la main avec empressement, il enfonce le bras autant qu'il le peut & ne rencontre rien. Mon fils! mon fils, s'écrie-t-il, je ne trouve qu'un vuide affreux... Du B... aussi-tôt y précipite son bras lui-même, & jette un cri plus aigu que celui de son père. Tous les deux consternés, se regardent en frémissant.

La lumière tombe des mains de l'avare & s'éteint. L'effroi dont ils sont saisis en redouble , les mains élevées devant eux ils semblent craindre l'un & l'autre de se rencontrer & de se prendre à la gorge ; enfin tous les deux font des cris épouvantables & appellent un domestique. On fait venir un maçon qui bientôt , à l'aide de ses instrumens, fait tomber la partie du mur qui devoit renfermer la fortune des deux associés ; mais la chute de ce mur ne découvre qu'une brèche pratiquée du côté opposé & par laquelle s'étoient écoulés les flots de ce métal si précieux aux deux usuriers.

L'horrible & longue dissipation , ainsi que la fuite de la R... à qui l'autre caveau appartenoit , donnèrent bientôt la clé de cette énigme affreuse , & rien ne fut égal à la sombre fureur du père & du fils qui se voyoient entièrement ruinés , puisque les dettes qu'avoit laissées la R... & quelques engagements qu'avoit contractés Dub. . . devoient absorber le prix des deux maisons qui sembloient leur rester.

D...., affoibli par l'âge & les incommodités qu'il venoit d'essuyer, ne put survivre à ce désastre, & mourut en se rappelant le terrible anathème prononcé contre

24 MERCURE DE FRANCE.

les fortunes trop rapides. Pour Dub. . . : il se fit justice, il expira du supplice qu'auroit pu lui attirer moins volontairement l'histoire de ses usures.

G. . . . désespéré courut après sa fille qu'il supposoit en Angleterre , tandis que la R. . . toujours insensé , toujours prodigue , achevoit tranquillement de dissiper tout ce qu'il avoit emporté, en passant avec L. . . à Rotterdam où bientôt ils se virent condamnés au sort que méritoit leur mauvaise conduite.

Réduit à la misère dans laquelle il étoit né , le triste G. . . ne découvrit sa coupable fille que long-tems après & dans un état qui avoit été la ressource de son mari & d'elle. Tous deux étoient attachés à un charlatan qui, pour de très-légers appoinsemens , leur faisoit jouer d'insipides parades sur ses treteaux, avant d'y débiter ses remèdes.

Tel fut le sort de cette double famille qui n'avoit joui qu'un moment des biens que ni les loix , ni le bon ordre de la société, ni la justice, ni des travaux utiles ne leur avoient procurés. L. . . cependant eut pitié de son père & lui obtint dans la troupe du charlatan une survivance de *Cassandre*. G. . . dans ce brillant emploi
végéta

J U I L L E T. 1772. 25
végéta le reste de ses jours que la Provi-
dence n'avoit rendus aussi malheureux que
pour effrayer tant de gens qui lui ressem-
blent.

Par M. Bret.

O D E tirée du Pseaume c x x x v i.

Super flumina Babilonis, &c.

SUR les bords de l'Euphrate, abreuvés de son
onde,

Nourris du pain de la douleur,
Enchainés, sans secours, oubliés du Seigneur,
Rebut des Nations & l'opprobre du monde;
Sion ! au souvenir de tes solemnités,
Dans nos yeux presque éteints vers la terre arrêté-
rés,

Nos larmes s'ouvrent un passage ;
Nos instrumens sacrés l'ame de nos concerts,
Suspendus aux roseaux qui couvrent ce rivage,
Ne font plus retentir les airs.

Israël, redis-nous tes sublimes cantiques ;
S'écrioit l'insolent vainqueur !
Des beaux jours de Sion retrace la splendeur,
Dans les chants consacrés à ses fêtes publiques ;
Du Dieu de Sinaï conte nous les exploits,

II. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Elève jusqu'à lui les accents de ta voix ,
Porte vers ses voûtes brillantes ,
Ces hymnes , qu'aux combats de ses guerriers
suivi ,
Juda chantoit au son des trompettes bruiantes
Et des timbales de Lévi.

Non , ne l'espère pas ; les sublimes merveilles
Du Dieu protecteur d'Israël ,
Ni les chants consacrés à son culte éternel ,
Tyran , ne sont point faits pour charmer tes oreil-
les.

Prête , prête silence aux accents des enfers ,
De l'Ange de la mort , dans leurs flancs entrou-
verts ,

Entends-tu les clameurs funèbres ?
Prêt d'exercer sur toi son barbare pouvoir ,
Son effrayante voix chante dans les ténèbres ,
Ta ruine & ton désespoir.

Cité de l'Eternel , brillante de sa gloire ,
Séjour d'abondance & de paix ,
Sion ! si tu n'es pas l'objet de mes souhaits ;
Si jamais de mon cœur je bannis ta mémoire :
Que du Ciel vainement implorant le secours ,
Ma force m'abandonne au printems de mes jours ;
Que mon luth réduit au silence
Rébelle à mes efforts se brise sous mes doigts
Et que de mes sanglots pressant la violence ,
La douleur étouffe ma voix.

Rappelle-toi, Seigneur, ce jour épouventable,

Où de notre sang assouvis,

Et la flamme à la main, nos cruels ennemis

Ont osé pénétrer dans ton Temple adorable.

Détruisons, disoient-ils, jusques aux fondemens

Ces murs où Jéhovah respire leur encens ;

Que les colonnes embrasées

Croulent sur son autel ; que son culte aboli,

Sous les débris fumans des voûtes écrasées

Soit à jamais enseveli.

C'est ainsi qu'ils joignoient le blasphême à l'ou-
trage

Dans leur sacrilège courroux :

Prévien's leurs attentats, venge-toi, venge-nous ;

Fais briller dans les airs le glaive du carnage,

Arme contre leurs jours les puissances des Cieux ;

Tonne, entrouvre la nue, & fait fondre sur eux

Le tourbillon de ta colère :

Que leurs corps palpitans déchirés par lambeaux ;

Sous les pas de la mort foulés dans la poussière,

Soient la pâture des corbeaux.

Et toi, fille de sang, cruelle Babylone,

Tremble sous tes lambris dorés :

L'arrêt est prononcé, sous tes pas égarés

L'Enfer ouvre l'abyme ; & la mort t'environne.

Puisses-tu, pour le prix des maux que tu nous
fais,

B ij

28 MERCURE DE FRANCE:

Du faite audacieux de tes vastes palais
Embrasés des feux du tonnerre ,
Voir pour comble d'horreur au dernier de tes
jours ,
De tes enfans proscrits , écrasés sur la pierre ,
Le sang rejaillir sur tes tours.

*Par M. D. B. Capitaine de grenadiers
au régiment de Tournaine.*

LES DEUX MONTRES , Fable.

TOUTE orgueilleuse de son sort
Une Montre où brilloit l'émail enrichi d'or
A celle d'un valet dit un jour ces paroles :
« Admire ce contour garni de diamans ,
« Vois ma forme élégante & ces dessins char-
« mans ,
« A peine auprès de moi vaux-tu quelques obo-
« les !

L'autre lui répondit : je ne suis que d'argent ,
J'appartiens à celui qu'on voit servir ton maître ;
Mais , comme toi , je marquerai l'instant
Qui doit les rendre égaux en détruisant leur être.

*Par M. le Clerc de la Motte , capitaine
au régiment d'Orléans Infanterie.*

LE LOUP & LE SANGLIER.*Fable.*

TEL fait métier de satirique,
 Qui n'entend pas qu'on lui réplique.
 Certain Loup gris, mauvais plaisant;
 De ces fots beaux esprits, qui toujours médissant
 Persifle l'un, drape sur l'autre,
 Cherchant un jour en bon apôtre
 Quelque badaut pour s'égaier,
 Rencontra justement son voisin Sanglier.
 Eh ! bon jour, lui dit-il, d'une voix goguenarde.
 Comment va la santé ? mais ! ... fais-tu cama-
 rade
 Que ces défenses-là te rendent singulier,
 Tu parois toujours rire ?
 C'est vrai, dit celui-ci, surtout lorsque j'admire
 La souplesse de tes reins.
 Mes reins ! qu'en veux-tu dire ?
 En me formant ainsi mon père eut les desseins.
 Je suis lesté, regarde un peu cette gambade,
 Sont-ce là sauts de marcaffins ?
 Oui, mais retourne-toi, là... point de gascon-
 nade...

Tu vois donc bien, Monsieur le ricanneur,
 Que chacun d'entre nous a droit de représaille.

B iiij

30 **MERCURE DE FRANCE.**

Qui diable penseroit , reprit notre fauteur ,
Qu'avec cet air hideux cet animal vous raille ?
Quoi ! dit le sanglier , tu prends donc de l'hu-
meur ?

Ah ! je vois bien qu'une leçon
Te sera nécessaire ,
Voici comme on répond
A gens de ton caractère.
A ces mots notre loup zeste ne fait qu'un bond.

*Par M. A. C***.*

INVOCATION à la Fontaine.

ESPRIT simple & sublime , aimable la Fontaine
Rends - nous ces vers charmans , ces tours ingénieus ,
Viens badiner encor sur les bords de la Seine ,
Viens jouer avec nous pour nous instruire mieux.
C'est envain qu'on t'oppose une froide Syrène , *

* J'avoue cependant que dans le nombre de fables qui a paru depuis la Fontaine , il y en a beaucoup qui sont pleines de graces , d'esprit & de finesse , mais convenons - en de bonne foi , je me mets du nombre , on les lit avec plaisir , les retient-on avec autant de facilité ? Ont - elles ce naturel , ce mouvement dramatique qui rend Molière si supérieur à toute la richesse des détails ,

La fable de nos jours n'a plus cette gaîté,
 Ce charme séducteur de la naïveté.
 Martin Baudet y parle en grave philosophe,
 Et d'un ton doctoral le renard l'apostrophe.
 C'est un amas confus de mots alambiqués,
 De plantes, de métaux froidement appliqués.
 Le tonnerre en grondant y lance l'épigramme,
 Et l'esprit s'y tortille en un vrai philigramme.
 Le conte dans nos mœurs a pris un tour nou-
 veau,
 Et sa muse effrontée égaïant le tableau
 Détaille sans pudeur un quolibet obscène.
 Mais je t'invoque envain, notre perte est cer-
 taine,
 Oui, la Parque inflexible en creusant ton tom-
 beau,
 Nous fit dire en pleurant, adieu donc la Fon-
 taine,
 Nous ne boirons plus de ton eau.

les graces du style & cet esprit brillant de la co-
 médie de nos jours? car, l'action, ainsi que sur
 la scène est l'ame & le vrai caractère de la fable,
 la naïveté & la simplicité du dialogue en rend la
 morale plus agréable & plus utile.

Par le même.

*TRADUCTION de l'Ode VIIIe. du second
livre d'Horace.*

BARINE si chaque parjure
Te coûtoit quelques agrémens ;
Si de l'ivoire de tes dents
La blancheur paroïssoit moins pure ,
Si tes yeux étoient moins brillans ,

Je croirois tes discours ; mais de nouveaux ser-
mens
Ont à peine enchaîné ta tête criminelle ,
Que plus éclatante & plus belle
On te voit sur tes pas entraîner mille amans.

Et pourquoi seroit-on sincère ?
Il vaut mieux insulter les morts dans leurs tom-
beaux ,
Tromper les cendres d'une mère ,
Prendre à témoins la nuit, le Ciel & ses flam-
beaux ,
Se jouer des dieux même & braver leurs carreaux :
Vénus, Vénus en rit , & la troupe indulgente

Des nymphes qui forment sa cour
 En badine , tandis que le cruel amour
 Aiguise en souriant sur sa meule sanglante
 La pointe étincelante
 Des traits dont tout mortel sent l'atteinte à son
 tour.

Des roses de l'adolescence
 Le tems vient pour toi seule embellir nos enfans ,
 Et d'esclaves nouveaux accroître ta puissance.
 Jurant de s'affranchir , hélas ! les vétérans
 Traînent toujours leur chaine, affligés, mais constans.

Quelle mère peut sans alarmes
 Entendre prononcer ton nom ?
 L'économe vieillard à l'aspect de tes charmes
 Craint pour son jeune fils leur funeste poison.
 A l'approche des naités l'épouse malheureuse ,
 Trop tendre pour oser compter sur ses appas ,
 Tremble, en baignant de pleurs sa couche douloureuse ,

Que ton haleine dangereuse
 N'ait arrêté l'époux qui voloit dans ses bras.

DIALOGUE DES MORTS.

MARC-ANTOINE, CYTHERIS.

MARC-ANTOINE, *à part.*

QUELLE est cette femme qui se promène seule dans cette sombre allée ? approchons.

CYTHERIS.

Par quelle raison cet homme fixe-t-il ses regards sur moi ? Fuïons-le. Si c'étoit un de mes anciens adorateurs, il riroit de la laideur de mon visage. Epargnons cet opprobre à mon orgueil.

MARC-ANTOINE, *abordant Cytheris.*

Ne craignez rien, modeste inconnue. Je ne viens point insulter à la vertu.

CYTHERIS, *le reconnoissant.*

Laissez-moi rêver à mes infortunes ; votre vue les redouble.

MARC-ANTOINE.

Ah ! peuvent-elles se comparer aux

J U I L L E T. 1772. 35
miennes? Apprenez-les & plaignez-moi.
L'amour est l'auteur de mes maux.

C Y T H E R I S.

Quels reproches n'as-tu point à te faire,
trop indulgente Cytheris?

M A R C - A N T O I N E.

Madame , par pitié , n'outragez point
l'adorable Cytheris , je l'ai tant aimée
que le fleuve Lethé n'a pu m'en ôter le
souvenir.

C Y T H E R I S.

Vous prenez un grand intérêt à sa
gloire.

M A R C - A N T O I N E.

Je vous quitte pour la chercher : ma
Cytheris ! je la reconnoîtrai facilement
parmi les beautés qui habitent les en-
fers ; elle en est sans doute la Reine ; le
sceptre est dû à ses attraits.

C Y T H E R I S.

L'insensible mort a moissonné les roses
& les lys de son tein.

M A R C - A N T O I N E.

Quoi ! les Dieux auroient créé un si
parfait ouvrages pour le détruire !

B vj

C Y T H E R I S.

Jugez-en par votre erreur. L'avez-vous reconnue ? votre Cytheris ! eh ! bien , la voici.

M A R C - A N T O I N E.

Mes yeux ne me trompent ils point ?

C Y T H É R I S.

Toutes les illusions sont dissipées au séjour des ombres ; les songes des plaisirs disparaissent , & la vérité des peines les remplace ? Marc-Antoine, vous paroissez surpris d'entendre moraliser une comédienne qui démentoit par ses dérèglemens les sages maximes qu'elle débitoit sur le théâtre.

M A R C - A N T O I N E.

Que ne m'avez-vous toujours parlé aussi solidement ! mais au contraire vous avez tout employé pour m'entraîner dans l'abyme des vices.

C Y T H E R I S.

Les hommes sont donc injustes même après la mort. Ils rejettent leurs crimes sur un foible sexe qui se rend involontai-

J U I L L E T. 1772. 37
rement à leur séduction. On commence
par flatter notre vanité, & l'on finit par
empoisonner notre cœur.

M A R C - A N T O I N E.

Eh ! que sont devenues ces pierreries
dont j'avois chargé vos cheveux ?

C Y T H E R I S.

Elles font partie du domaine de Ca-
ron.

M A R C - A N T O I N E.

L'insolent nautonnier !

C Y T H E R I S.

Ne vous emportez point contre lui ; la
dépouille des morts lui appartient ; chacun
ne s'enrichit que pour le fermier inexora-
ble de Pluton.

M A R C - A N T O I N E.

Il ne vous aura pas passée *gratis* ; car
vous m'avez assez coûté.

C Y T H E R I S.

Il falloit toujours que votre bien lui
revînt. Qu'importe que je lui en aie don-
née une partie ? Ne vous a-t il pas enlevé
l'autre ?

38 MERCURE DE FRANCE.

M A R C - A N T O I N E.

Beaux raisonnemens ! mes héritiers n'en sont pas plus satisfaits.

C Y T H E R I S.

Ils doivent l'être. Ce ne sont pas les richesses qui font le bonheur des hommes. Le désir & les moyens de les acquérir flattent davantage que la jouissance.

M A R C - A N T O I N E.

Vous n'étiez pas si philosophe autrefois.

C Y T H E R I S.

Il faut bien que je le sois à présent.

M A R C - A N T O I N E.

Mes héritiers iront à pied , tandis que je vous ai promenée si souvent dans ma litière.

C Y T H E R I S.

L'exercice est bon pour la santé.

M A R C - A N T O I N E.

Trêve à vos plaisanteries. Ne perdez point , je vous prie , le respect dû à un homme de mon rang.

C Y T H E R I S , *riant.*

Ah ! ah ! le trait est original. A un homme de mon rang ! ignorez-vous qu'ici toutes les conditions soient égales ? Où sont , s'il vous plaît , les marques de votre distinction ? Allez , nous sommes au même niveau. Je suis privée de mes fatales richesses , & vous perdez vos chimériques honneurs.

M A R C - A N T O I N E .

Est-ce un rôle encore que vous jouez ?

C Y T H E R I S .

Voilà bien un discours de courtisan. Vous avez été si accoutumé à feindre que vous pensez qu'on peut encore , en ces lieux , dissimuler sa pensée. Ma franchise devrait bien vous garantir de ce soupçon. Eh ! une actrice vous parleroit-elle si sincèrement , si elle pouvoit tant soit peu vous en imposer ?

M A R C - A N T O I N E .

Je ne dois donc vous en avoir aucune obligation , & ce n'est pas votre faute si vous ne me trompez point.

C Y T H E R I S.

Non assurément. Le devoir de mon état m'y engageroit; mais je ne suis plus comédienne, vous n'êtes plus guerrier. Une autre femme porte à présent mon masque, est couronnée de mes myrthes: Un autre homme a le front ceint de votre casque & de vos lauriers. Ainsi oubliez vos victoires. Pour moi je ne veux plus penser à mes conquêtes. Le parti le plus sage qui me reste à prendre est de me consoler avec mes compagnes; elles sont ici en bon nombre, je choisirai pour ma confidente celle dont les aventures ressembleront aux miennes. Adieu ! je vous quitte.

M A R C - A N T O I N E.

Cruelle, vous m'abandonnez, ah ! j'en mourrai.

C Y T H E R I S.

Quel excès de folie ! pour le coup je suis convaincue que ce langage doux et tendre est toujours faux parmi vous, Messieurs. L'usage seul vous guide en amour, & l'habitude de mentir vient de vous arracher ces mots déplacés : *je vais mourir*. Dites-

J U I L L E T. 1772. 41
moi donc un peu comment vous vous y
prendrez à présent pour mourir. Je ne
veux pas être plus long-tems témoin de
vos extravagances.

M A R C - A N T O I N E.

Que vais-je devenir ?

C Y T H E R I S.

Vous ne manquerez pas d'occupation
si vous voulez vous entretenir de vos sot-
tises. Vous trouverez des fous distingués
qui seront charmés d'entendre le recit de
tous les petits tours que je vous ai joués.
Rendez-vous au quartier des seigneurs
ruinés par les actrices, c'est un des plus
étendus des enfers. Appercevez-vous un
bois habité par des hommes tous nus ?
C'est justement là. Ne diroit-on pas que
ce sont des sauvages ? les dieux les ont
condamnés à ce supplice pour avoir trop
aimé la somptuosité. Je m'étonne que
vous tardiez tant à vous y rendre, courez
y vite : si Minos venoit...

M A R C - A N T O I N E , *en se retirant.*

Des remords continuels !

42 MERCURE DE FRANCE.

C Y T H E R I S.

Ne perdez point le tems en réflexions...
Son malheur me divertit. Les idoles des
vivans sont le mépris des morts. Malheu-
reux de la terre , la félicité des enfers vous
est réservée ; votre règne est plus sûr &
plus constant.

Par M. J. M. A.

L'EXPLICATION du mot de la première
énigme du premier volume du mois de
Juillet 1772, est la *Balance* ; celui de
la seconde est *Laurier* ; celui de la troi-
sième est le *Coche d'eau* ; celui de la qua-
trième est *Papillon*. Le mot du premier
logogryphe est *Fauconneau*, où se trouve
eau ; celui du second est *Breland*, où se
trouve *reland*.

É N I G M E.

J'EXISTERAI long-tems toujours vrai , toujours
pur ;

Me posséder n'est pas faveur aisée ;
Pour me montrer plus beau , je fus long - tems
obscur ;

A bien jouir de moi la bourse est épuisée.

Plus je suis grand , plus je suis curieux ,
 En éclat , en beauté , mon espèce est unique ;
 De loin , comme de près je frappe tous les yeux ,
 Lorsqu'on m'a dépourvu de ma robe rustique.
 Dans la société toujours vu de bon œil ,
 D'un beau lien je suis souvent le gage ,
 De la vertu par fois l'accueil :
 Quel bizarre assemblage !

Par M. le Général.

A U T R E.

Du frère le plus blond , je suis la brune sœur ;
 Couple qui n'est uni que par l'anthipathie ;
 Je ne puis le souffrir , & moi je lui fais peur ;
 S'il me donne la mort , il perd par moi la vie.

Par le même.

A U T R E.

Le corps le plus léger qui soit dans la nature ,
 Assurément c'est moi.
 Et qui rendra raison de ma figure ,
 Lecteur , ce sera toi ;

44 MERCURE DE FRANCE.

Car à la ville , à la campagne ,
Tu ne fais pas un pas que je ne t'accompagne ;
Et je parois ce que tu veux.
Quand dans ton lit , le soir , bien clos & bien tranquille ,
Tu veux que sur tes yeux le pavôt se distille ,
Je te fais mes adieux ;
Mais je reviens bientôt avec mes sœurs , unie ;
Chassant l'éclat , àflurer un repos
Qui , s'il devient exempt de l'insomnie ,
Est le remède à tous les maux.
A ton lever je me présente ;
Souvent tu n'en vois rien ,
Et je n'en suis pas moins constante ;
Tel est enfin notre intime lien ,
Si tu pérís , je tombe ,
Et je m'enferme avec toi dans la tombe.

Par Mlle Victoire de l'Orme.

A U T R E.

QUOIQUE enfans du plaisir , la guerre est notre
état ;
On nous divise en quatre classes ;
Mais malgré la valeur qu'on nous donne au combat ,
Et quoiqu'à l'ennemi nous présentions nos faces ,

Après la victoire on nous bat.
 Du caprice qui nous gouverne
 Nous dépendons absolument ;
 Point de grade fixé dans tout le régiment,
 Tantôt on s'y voit chef, & tantôt subalterne.
 Il peut arriver que nos loix
 N'exposent pas d'abord tout le corps militaire.
 Dans ce combat pour l'ordinaire
 Nos chefs commandent à nos rois.
 Un ennemi subtil, dans cette même guerre,
 Saisit par fois ces chefs pour s'en faire un appui ;
 Parmi sa troupe il les inferre ;
 Ils sont forcés alors de combattre pour lui.
 L'amour caractérise une certaine bande,
 On la voit couverte de fleurs ;
 S'il arrive qu'elle commande
 Elle subjugue tous les cœurs.

Par M. Liégeois.

L O G O G R Y P H E.

MON but est d'être intéressant,
 Et l'immortalité fut toujours ma manie ;
 Mais quoique dans mon sein je renferme la vie,
 Quelquefois je meurs en naissant.

Par le même.

A U T R E.

SANS mettre ton esprit beaucoup à la torture ;
 Lecteur, veux tu savoir mon nom ?
 Je sers quelquefois de boisson ,
 Et plus souvent de sépulture.

Par M. Houllier de St Remi.

A U T R E.

LECTEUR, aux soins de la nature
 Je dus toujours ma première beauté,
 Et ce fut la simplicité
 Qui forma d'abord ma parure ;
 Mais j'aurois beaucoup moins d'appas,
 Si, pour embellir ma structure,
 L'art avec soin n'effaçoit pas
 Les traits irréguliers qui choquent ma figure.
 Plus ou moins de façon décide de mon prix ;
 Je brille par devant en plus d'une manière ;
 Mais lorsqu'on ne me voit , hélas ! que par der-
 rière,

Je suis un objet de mépris.

De deux sexes égaux je tiens mon existence ;

En deux égales parts on peut me diviser ;

Mais sans pouvoir décomposer

Ni moi ni ces deux parts qui forment mon essence.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Ventriloque ou l'Engastrymithe ; par M. D. la Chapelle , censeur royal à Paris , de l'Académie de Lyon , de celle de Rouen , & de la société royale de Londres ; 2 parties in - 12. Prix , 3 liv. les deux parties brochées. A Paris , chez la V. Duchesne , rue Saint-Jacques.,

C E Traité très-curieux par les recherches & les observations de l'auteur contient plus d'instructions que le titre ne semble d'abord annoncer ; mais nous nous renfermerons dans ce qui a le plus de rapport au premier objet de cet écrit. La dénomination de *Ventriloque*, comme l'observe l'auteur, est toute latine si on en supprime la terminaison françoise : *ventriloquus*, ventriloque, homme qui

48 MERCURE DE FRANCE.

parle du ventre, ou *ventris - loquela*, parole du ventre. La seconde dénomination d'*engastrimythe* est toute grecque: *en* dans, *gasther* ventre, & *muthos* parole; c'est-à-dire parole dans le ventre. Les premiers ventriloques ou engastrimythes ont été ainsi nommés parce qu'ils paroïssent faire sortir leurs paroles du fond de leur ventre & non de la bouche comme à l'ordinaire. Mais les plus simples notions de la physique sont suffisantes pour nous convaincre que le ventre n'ayant aucun des organes de la parole, on ne peut absolument en tirer des sons articulés. Si l'on suit les observations de M. de la Chapelle, on se convaincra que l'art du ventriloque est dû à un jeu particulier des muscles du pharynx ou du gosier; jeu que tout homme, organisé à l'ordinaire, pourra acquérir par un exercice constant & soutenu, joint à une volonté opiniâtre & bien déterminée d'y plier ces organes. Mais puisque les sons des ventriloques s'articulent particulièrement dans l'arrière-bouche, pourquoi n'y rapporte-t-on pas la voix, comme on le fait ordinairement à la bouche antérieure? cela vient, ajoute l'auteur de ce traité, de nos jugemens d'habitude. Il n'y a que l'expé-
ce

ce qui nous apprend à juger, par les yeux, de la distance des objets ; nous apprenons de même à en juger par les sons. Toutes les fois que l'air sera modifié de près, comme il l'est, pour produire les sons que l'expérience nous a appris venir de loin, nous en rapporterons le bruit à la même distance, & dans la même direction ; quand ils ne partiroient qu'à deux pouces de nos oreilles ; c'est là un principe d'expérience & d'observation. Or, c'est précisément ce que produit l'espèce de ventriloques dont on recherche ici la cause. Mais pour s'en convaincre il faut absolument en faire l'observation par soi-même & avec attention. Quant à ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se mettre à portée de voir & d'entendre ces personnes extraordinaires, qu'ils se représentent, s'ils peuvent, les aîles d'un oiseau, dont les battemens feroient articuler l'air, ils pourront se faire quelque idée du timbre de leur voix. Quoique bien prononcé, & très-intelligible elle se rapproche beaucoup de la voix basse, elle est grêle, peu nourrie, prolongée & comme expirante : voilà bien les caractères d'une voix foible qui vient de loin ; on doit donc lui attribuer cette qualité, jusqu'à

50. MERCURE DE FRANCE.

ce que l'expérience ait appris à corriger ce jugement. C'est effectivement ce qui est arrivé à notre observateur. A la troisième expérience l'illusion a disparu ; & quoiqu'il jugeât très-bien de l'effet que cela produisoit sur les oreilles, pour lesquelles ce timbre étoit nouveau, il rapportoit directement à la bouche du ventriloque qu'il observoit, des paroles que d'autres s'imaginoient venir du haut d'un arbre, du milieu d'un champ, du sein de la terre ou de l'air, à trente ou quarante toises de distance. Ce dernier effet, c'est-à-dire, celui de faire venir la voix d'où le ventriloque veut, est le plus surprenant, & peut-être le plus aisé de tous à expliquer. On sait que la voix exerce sa plus grande force, suivant la direction de l'axe des lignes vocales : or, supposons que la plus grande amplitude, ou la plus grande portée d'une pareille voix soit jugée de quarante toises ; le ventriloque en parlant, escamote un peu sa physionomie, il a soin, sans affectation, de tourner son visage & de diriger la voix du côté d'où il veut qu'elle paroisse venir. Si c'est du côté de la terre, elle paroîtra donc venir de son fond, à quarante toises de sa surface. S'il la dirige vers le ciel, ce sera à qua-

J U I L L E T. 1772. 51

rante toises de haut, d'où l'on s'imaginera qu'elle vient ; & ainsi à volonté , en suivant toutes les directions quelconques. Il n'est pas besoin d'ajouter que le prestige augmentera d'intensité & de merveilleux, au milieu d'une forêt de haute futaie , parmi les rochers , dans les montagnes & les vallons.

L'auteur rapporte à ce sujet plusieurs scènes auxquelles l'art du ventriloque qu'il a observé à Saint-Germain en Laye (M. St Gille, marchand épiciier dans cette ville) a donné lieu. M. St Gille se promenoit un jour dans la forêt de Saint-Germain avec un vieux militaire , qui marchoit toujours tête levée , & avec de grands écarts de poitrine. Il ne parloit & il ne falloit jamais parler avec lui que de batailles, de marches, de garnisons, de combats singuliers, &c. Pour réprimer un peu cette fureur assommante de parler toujours de son métier , M. St Gille s'avisait de lui servir un plat du sien. Arrivés à une endroit de la forêt assez découvert , le militaire crut entendre qu'on lui crioit du haut d'un arbre : *On ne fait pas toujours se servir de l'épée que l'on porte.* Qui est cet impertinent ? apparemment , dit M. St Gille, quelque pâtre qui

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

déniche des oiseaux : passons notre chemin. C'est un drôle, reprit le militaire en branlant la tête, avec un visage dur & refrogné. *Approche*, repartit la voix qui descendoit le long de l'arbre, *tu as peur?* Oh ! pour cela, non, dit le militaire, enfonçant son chapeau sur sa tête & se disposant à l'attaque. Qu'allez-vous faire, dit M. St Gille en le retenant ? on se moquera de vous. *La bonne contenance n'est pas toujours signe de courage*, continua la voix, toujours en descendant. Ce n'est pas là un pâtre, M. Saint-Gille ? je le ferai bientôt repentir de ses impertinences. *Témoin Hector fuyant devant Achille*, cria la voix du bas de l'arbre. Alors le militaire, tirant son épée, vint l'enfoncer à bras raccourci, dans un buisson qui étoit au pied. Il en sortit un lapin, qui se mit à courir à toutes jambes. *Voilà Hector*, lui cria M. Saint-Gilles avec sa voix ordinaire, & *vous êtes Achille*. Cette plaisanterie désarma & confondit le militaire. Il demanda à M. Saint-Gille ce que tout cela signifioit. Deux choses, lui dit-il ; la première qu'avant de former une attaque, il faut bien savoir à qui l'on a affaire ; la seconde, que vous venez de faire là une action de Dom Guichotte.

M. Saint-Gille lui avoua ensuite qu'il avoit deux voix qui faisoient de lui comme deux personnes; une à l'ordinaire avec laquelle il lui parloit actuellement, & une autre qui l'éloignoit de lui-même à une grande distance, & dont il s'étoit servi dans toute la scène dont ils venoient d'être les acteurs l'un & l'autre. Il lui fit remarquer en même tems que cette voix sortoit de lui-même, malgré la grande distance d'où elle paroissoit venir. Le militaire s'en rappella le timbre & convint que c'étoit une illusion où il eût toujours demeuré sans la bonne foi de M. Saint-Gille.

Les autres scènes qui suivent prouvent également qu'il est assez ordinaire lorsque l'on n'est pas prévenu de se laisser surprendre par l'art du ventriloque. Le Baron de Mengen, ventriloque de la première classe, actuellement vivant à Vienne en Autriche où il fait sa résidence, a pensé faire tourner bien des têtes avec le talent qu'il a de varier & de multiplier en quelque sorte sa voix. Ce Baron qui servoit en qualité de lieutenant-colonel sous les ordres du feu prince de Deux Ponts, général au service de la Reine de Hongrie, voulut un jour amuser ce Prin-

ce par une scène que son art pour contre-
 faire toutes sortes de voix lui avoit fait
 imaginer. Il tira de sa poche une petite
 figure ou espèce de poupée avec laquelle
 il se mit à converser assez vivement à-
 peu-près en ces termes : *Mademoiselle, il*
me revient de vous des nouvelles très-peu
satisfaisantes. - Monsieur, la calomnie est
 aisée. *Ne vous écarterez pas du droit che-*
min ; je vous y ferois rentrer par des voies
désagréables. - Monsieur, il est aisé d'y ren-
 trer quand on n'en sort pas. *Vous êtes*
une petite coquette, vous agacez les hom-
mes tant que vous pouvez. — Monsieur,
 quand on a un grain de beauté, on
 est exposée à l'envie & à la persécution.
Vous faites la petite raisonneuse ? — Mon-
 sieur, il n'est pas toujours permis d'atta-
 quer, il l'est toujours de se défendre.
Taisez-vous. Sur ces mots il l'enferme
 dans sa poche. Alors la poupée s'agite &
 murmure : voilà comme les hommes sont
 faits, continue-t-elle, parce qu'ils sont
 les plus forts, ils s'imaginent qu'autorité
 est justice. Un officier Irlandois qui se
 trouvoit là, se persuada si bien que la
 poupée étoit un animal, dressé à ce ma-
 nége par le Baron de Mengen, qu'il se
 jeta brusquement sur la poche où elle

étoit pour en découvrir la vérité. Alors la petite figure se sentant pressée outre mesure, se mit à crier au secours, comme si on l'eût étouffée; & elle ne cessa ses cris effrayans, qu'au moment qu'on eut lâché prise. Alors, pour convaincre l'officier qu'il avoit bien donné dans le panneau, M. le Baron de Mengen lui laissa tirer de sa poche une petite figure revêtue d'un manteau, sous lequel il n'y avoit que du bois. Tous les yeux des spectateurs étoient fixés sur le visage de M. le Baron de Mengen; néanmoins ils n'aperçurent aucun mouvement pendant les réponses de la poupée, & la voix bien articulée paroissoit uniquement procéder de la petite figure. Ce qui ajoutoit singulièrement au merveilleux de la chose, c'est que la réponse, suivant le témoignage de ces Messieurs, heurtoit, ou du moins sembloit heurter quelque fois la question ou le reproche: comme il arrive dans les contestations animées, où la réponse commence, quand l'objection dure encore.

M. de la Chapelle, pour rendre son traité non moins curieux qu'utile & propre à détruire l'empire de l'erreur & de la superstition, a porté un coup-d'œil phi-

56 MERCURE DE FRANCE.

losofique sur l'art des ventriloques. Il fait voir par des exemples tirés de l'histoire ancienne que la fausse politique s'imaginant que l'on ne peut gouverner les hommes qu'en les trompant, a eu souvent à ses gages des hommes qui s'annonçoient pour parler du ventre. Ces prétendus ventriloques vouloient persuader aux assistans que quelque génie supérieur avoit pris siège dans leurs corps & que delà il prononçoit des oracles. Quand ces fourbes vinrent ensuite à perfectionner leur talent, en faisant croire que leurs paroles venoient de plusieurs centaines de toises, dans toutes les directions possibles, quoique l'on fût à côté d'eux, on n'osa plus douter que ce ne fût Dieu même, qui parloit du sein de l'air, du creux de la terre, du fond des abîmes, &c.

M. de la Chapelle, dans ce même écrit semé de notes, d'observations, de traits historiques qui distraient quelquefois le lecteur de l'objet principal, mais qui l'occupent toujours utilement s'est appliqué à rectifier plusieurs autres erreurs de nos sens. Ce traité doit donc être mis entre les mains de tous les jeunes gens, & ils n'en auront pas peu profité s'ils recon-

J U I L L E T. 1772. 57
noissent avec l'auteur qu'en général plus
un effet produit par l'homme , paroît au-
dessus de la puissance humaine , plus on
peut prononcer avec sûreté , ou que cela
n'est pas , ou que la cause en est plate ou
puérile.

*LETTRE de l'Auteur du Ventriloque
ou engastrimythe.*

23 Juin 1772.

M O N S I E U R ,

Je vous supplie de faire insérer le plutôt possi-
ble , dans le Mercure de France , les cinq ou six
lignes que j'ai l'honneur de vous adresser , pour
réparer une faute d'omission que j'ai faite dans *le
Ventriloque ou engastrimythe*. J'ai oublié d'aver-
tir que le rapport de MM. les Commissaires de
l'Académie des Sciences ne regarde que les faits
dont ils ont été témoins , ainsi que l'explication
de leurs causes , contenus dans le mémoire à la
suite duquel ce rapport est imprimé , & non l'ou-
vrage entier qui n'a point été soumis à leur juge-
ment.

J'ai l'honneur d'être , &c.

LA CHAPELLE.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Conférences sur les mystères, par le Père Joseph · Romain Joly, natif de Saint-Claude, Capucin. ; 3 vol. in 12. A Paris, chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.

Il y a long-tems que l'on se plaint de cette multitude de questions inutiles & interminables dont les scholastiques avoient inondé la théologie, & du jargon barbare que la logique d'Aristote mal entendue y avoit introduit : le grand jour de la littérature qui a brillé en Europe depuis plus d'un siècle, n'a pu encore les reformer ; parce que les théologiens ordinairement peu lettrés ou esclaves de leurs préjugés s'y sont refusés. S'ils remontoient aux premiers siècles de l'Eglise, avant le règne des barbares, où le bon goût se soutenoit encore, quels modèles ne trouveroient-ils pas dans les Sts Pères ! La scholastique, il est vrai, a mis beaucoup d'ordre dans la Doctrine chrétienne & un développement merveilleux ; c'est ce qu'il faudroit conserver ; & rejeter ces disputes minutieuses qui ont fait naître des partis dans une religion invariable & uniforme dans sa créance. L'acharnement des sectes différentes & l'envie dé-

mesurée de se défendre & d'abaisser un adversaire , a poussé quelques théologiens hors des limites & donné naissance à plusieurs hérésies.

Ces conférences sur les Mystères sont faites par un homme instruit qui a toujours eu pour la méthode scholastique une répugnance insurmontable. Il s'est borné à l'égard de la théologie dogmatique aux choses qui concernent la foi. La positive lui a fourni des objets dont la discussion est du ressort de la littérature.

Nous avons annoncé dans le tems les conférences du même auteur sur la morale chrétienne : elles n'ont pas la sécheresse qui est si ordinaire aux ouvrages de cette espèce ; & toutes les citations ont été puisées dans les sources. C'est une précaution que les plus célèbres théologiens n'ont point prise généralement ; ils s'en sont rapportés à des collections , à des vérifications souvent peu exactes , & à des livres dont les citations ne sont pas toujours sûres.

Dans ce nouveau cours de conférences, on remarque la même précaution à l'égard des autorités & la même précision dans la doctrine. Enfin dans un siècle où l'on enseigne aux François en la langue qui

60 MERCURE DE FRANCE.

leur est propre , toutes les connoissances humaines, on lui sçaura gré de leur apprendre la science de Dieu qu'aucun Chrétien ne doit ignorer. Les ecclésiastiques & les religieux qui ayant quitté le collège depuis plusieurs années ont perdu l'usage de l'idiome & du style de l'école, trouveront ici une explication facile des objets de la foi & solidement établie.

L'auteur a pris pour guide le symbole des Apôtres , & il en discute tous les articles avec plus ou moins d'étendue , traitant brièvement les controverses , pour donner plus de place aux circonstances de la vie de Jesus-Christ. Les théologiens avoient abandonné cette matière importante aux interprètes de l'Evangile ; mais l'auteur des conférences a cru qu'elle méritoit toute son attention. Voici son plan.

Il explique dans un premier tome l'existence de Dieu & ses attributs , puis l'unité de Dieu & la trinité des Personnes ; ensuite les Anges , la création du monde , l'homme , la parole de Dieu adressée aux hommes , l'incarnation du Verbe & la naissance du Messie.

Le second tome contient les conférences suivantes : la manifestation du Verbe

incarné, Jesus soumis à la loi, le baptême de Jesus-Christ, sa prédication, ses miracles, les persécutions qu'il a souffertes; la Cène, la Passion de Notre Seigneur, sa Mort & sa Sépulture, la Résurrection, l'Ascension.

Les conférences du troisième tome sont sur le St Esprit, la Mère de Dieu, l'Eglise, la Hiérarchie ecclésiastique, la Communion des Saints, les Sacremens, la Grace, les fins de l'homme.

Il y a au commencement du dernier tome une lettre curieuse sur le livre des trois Imposteurs dont plusieurs sçavans avoient contesté l'existence, & entr'autres M. de la Monnoie; mais il n'appuie son sentiment que d'une preuve négative d'où l'on ne peut rien conclure. M. Arpe a réfuté M. de la Monnoie, il en appelle à l'expérience, & dit qu'il a le livre entre les mains. Ce livre est dans la bibliothèque de M. le D. de la V.; & c'est de là qu'on a tiré la copie dont on donne ici une analyse critique.

Cet ouvrage que l'on attribue à un protestant nommé Nicolas Barnaud de Crest, ne suppose en son auteur aucune sorte d'érudition; c'est un amas confus d'argumens scholastiques, du caractère des ob-

62 MERCURE DE FRANCE.

jections que les écoliers proposent dans leurs thèses. « Il faudroit , dit M. de la » Monnoie , que ce fût un gros volume » pour répondre à son titre. » En effet, il n'y a pas répondu ; c'est une simple comparaison de Moïse & de Mahomet où Jésus-Christ est rarement & foiblement attaqué. Ce livre a été imprimé sans nom de lieu en 1598 ; in-8°. de quarante six pages de vingt-sept lignes chacune.

Traduction, d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture & à la médecine vétérinaire , avec des notes. Par M. Saboureux de la Bonnetrie , écuyer , avocat au parlement & docteur agrégé de la faculté des droits en l'Université de Paris ; tomes troisième & quatrième in-8°. contenant l'économie rurale de Columelle. A Paris , chez Didot le jeune , quai des Augustins.

Les premiers volumes de ces traductions que nous avons annoncées précédemment nous offrent l'économie rurale de Caton & celle de Varron. La première est écrite sans aucun ordre & d'une manière fort sèche & fort aride. La seconde quoique d'un style beaucoup plus pur, plus élégant, n'empêche cependant pas

qu'on ne lise avec la plus grande satisfaction l'économie rurale de Columelle dont M. Saboureux de la Bonnetrie nous donne aujourd'hui une bonne traduction. Cet écrit économique peut être regardé comme le monument de l'antiquité le plus complet sur cette matière, & le plus agréable à lire. Columelle non moins curieux de plaire que d'instruire choisit ses expressions, varie ses formules & emprunte de la nature même des objets qu'il décrit les images les plus propres à nous les représenter. Son ouvrage étoit pour cette raison très-difficile à bien traduire. M. Saboureux de la Bonnetrie a vaincu une partie des difficultés. Il a accompagné cette traduction de notes instructives & de deux tables alphabétiques. La première contient la valeur actuelle des poids, mesures & monnoies dont il est parlé dans l'économie rurale. La seconde table donne une courte notice sur les villes & pays & nous instruit de leurs noms modernes.

Mémoires historiques, politiques & militaires sur la Russie, contenant les principales révolutions de cet Empire, & les guerres des Russes contre les Turcs & les Tartares; avec un supplément qui

64 MERCURE DE FRANCE.

donne une idée du militaire , de la marine , du commerce , &c. de ce vaste Empire ; par le Général de Manstein ; nouvelle édition , augmentée de plans & de cartes , avec la vie de l'auteur ; 2 vol. *in-8°*. A Paris , chez J. P. Costard , libraire , rue St Jean-de-Beauvais ; à Lyon , chez Jean-Marie Bruyfer , imprimeur-libraire.

Ces mémoires qui commencent à la mort de Catherine I , & finissent vers les premières années du règne d'Elisabeth en 1744, nous remettent devant les yeux une suite d'événemens qui nous étoient déjà connus. Mais le Général de Manstein qui a servi dans le militaire de Russie , & a été employé dans le cabinet , a pu ajouter à ces événemens des particularités ignorées , des intrigues de cabinet & quelques anecdotes sur les favoris. Ce général n'a point négligé en écrivant l'histoire des révolutions du trône de Russie & des guerres de cet Empire contre les Turcs, de décrire les mœurs de plusieurs peuples qui servoient dans ses armées. Les Cosaques Saporogéens ont sur-tout attiré son attention. Ces Cosaques habitent les Isles de Boristhène ou Nieper, & une petite contrée de la Crimée, au-delà des Cataractes. C'est un

assemblée de toutes sortes de Nations. Leur général ou chef de leur république est appelé Koschowoy-Attaman. Ils l'élisent entre eux, & lui prêtent pour autant de tems qu'il leur plaît, une obéissance aveugle. Mais aussitôt qu'ils ne sont plus contents de lui, ils le démettent de sa charge sans autre cérémonie & en élisent un autre. Il n'est permis à aucun des Cosaques Saporogiens d'être marié dans les confins de leur territoire. Si quelqu'un l'est, il faut que sa femme demeure dans un des pays voisins, où il va la trouver de tems en tems, & il faut même qu'il fasse cette entrevue à l'insçu des anciens. Chacun quitte la société quand elle ne lui plaît plus. Un autre vient se faire inscrire sans autre formalité que de déclarer qu'il veut se conformer à leurs usages & se soumettre à leurs lois. C'est pourquoi ils ne sçauroient jamais déterminer précisément leurs forces. Ils sont divisés en plusieurs chambrées, & tout ceux qui se trouvent présens dans leur capitale sont obligés de dîner & de souper dans les réfectoires publics. Ils ne souffrent pas même les femmes chez un étranger qui en emmeneroit chez eux. En 1728, pendant que les Russes faisoient la guerre

66 MERCURE DE FRANCE.

contre les Turcs , les Saropogiens avoient reçu garnison de troupes réglées dans leur capitale , qui n'est autre chose qu'un village retranché nommé S-tz. Le lieutenant-colonel Glebow qui y commandoit fit venir son épouse. Elle n'y fut pas plutôt que tous les Cosaques s'étant attroupés , entourèrent sa maison , & prétendirent qu'on leur livrât les femmes qui s'y trouvoient , pour en avoir chacun sa part. M. de Glebow eut bien de la peine à les appaiser , & n'en vint à bout qu'en leur donnant quelques tonneaux de brandevin. Il fut cependant obligé de renvoyer son épouse sur l'heure même crainte d'une nouvelle émeute. Leur manière de punir est aussi singulière que leur manière de vivre. Toute cette république n'est composée que de voleurs & de vagabonds qui se nourrissent de rapine en tems de paix comme en tems de guerre ; mais si quelqu'un s'avise de voler la moindre chose à son camarade , il est lié à un poteau placé dans la grande place de la ville. On met à côté de lui un flacon , un pain & plusieurs gros bâtons. Chaque passant est en droit de lui donner autant de coups qu'il veut. Il peut après cela rafraichir ce pauvre misérable de quelques gouttes de bran-

devin & de quelques morceaux de pain. Il reste attaché à ce poteau nuit & jour , selon le bon plaisir de ses juges , & souvent cinq fois vingt-quatre heures. S'il est assez heureux pour ne point expirer sous les coups, il est de nouveau reçu dans la société.

Ces mémoires quoiqu'originaires écrits en françois ont d'abord été publiés en anglois. Il s'en est aussi fait une édition allemande & une édition françoise à Léipsig conforme à l'original. Le dernier éditeur a ajouté à ces mémoires des notes utiles & un précis de la vie de l'auteur mort en 1757. L'éditeur de Paris a profité de ces notes & de ce précis , & a de plus enrichi son édition de plans & de cartes topographiques qui se trouvent dans l'édition allemande & que l'on peut regarder comme un commentaire nécessaire à plusieurs faits rapportés dans ces mémoires. Ces faits intéresseront par eux-mêmes & par la relation qu'ils peuvent avoir avec ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux. Mais les lecteurs françois seront obligés de pardonner quelques vices d'élocution à un étranger qui a écrit dans leur langue ; ils préféreront sans doute l'éloquence simple & naturelle d'un

68 MERCURE DE FRANCE.

militaire qui narre avec ingénuité les faits tels qu'il les a vus , à toutes les recherches d'un historien érudit souvent plus occupé de lui même que de ses lecteurs.

Théorie des Etres sensibles , ou cours complet de physique spéculative , expérimentale , systématique & géométrique , mise à la portée de tout le monde : avec une table alphabétique des matières , qui fait de tout cet ouvrage un vrai dictionnaire de physique ; par M. l'Abbé Para du Phanjas. Cet ouvrage est actuellement en vente en 4 vol. in 8^o. rel. 28 liv. A Paris , chez Ch. Antoine Jombert , père , libraire du Roi pour l'artillerie & le génie , à l'Image Notre-Dame ; 1772 , avec approbation & privilège.

La *Physique* est la science des corps , c'est-à-dire , de toutes les substances sensibles qui composent l'Univers ; & la science des corps n'est autre chose que la science de la matière & du mouvement.

Dans un siècle où le goût de la physique est devenu le goût général & dominant de l'Europe éclairée & polie ; où cette portion même de l'humanité , qui ne sembloit formée que pour faire l'aménité &

les charmes de la société, a osé montrer qu'elle étoit aussi née pour approfondir & dévoiler les sublimes mystères de la nature ; il n'est plus permis qu'à un reste suranné d'esprit misérablement gothiques, de dédaigner une science qui fait l'ornement & les délices de tout ce qui se pique d'avoir de la culture & des lumières. Quelle satisfaction pour un *esprit élevé & pénétrant*, d'être, pour ainsi dire, le confident de la nature ; de voir les événemens physiques, dans leurs causes & dans leurs principes ; de connoître & de saisir le ressort secret des brillans phénomènes qu'il observe, tantôt dans le Ciel, où la marche harmonieuse des astres règle & varie les saisons ; tantôt dans l'atmosphère, où la scène changeante des météores excite alternativement & l'admiration & la terreur ; tantôt sur la terre, où tout se meut, & se forme, & se conserve & se détruit, par un mécanisme également admirable & intéressant ! Quelle consolation pour un *esprit religieux & chrétien*, de ne pouvoir reposer ses regards sur aucune partie de la nature, sans y découvrir visiblement son Dieu ; sans y sentir son adorable présence qui conserve & perpétue son ouvrage ;

70 MERCURE DE FRANCE.

qui donne & l'ordre & le branle à toutes choses; qui s'annonce par-tout par des traits éclatans de sagesse, de puissance, de bienfaisance, dignes d'étonner & de toucher une ame bien née, de remplir son cœur de reconnaissance, en frappant d'admiration son esprit!

On a employé, dans cette théorie des Etres sensibles ou dans ce cours complet de physique, la méthode qui a paru la plus simple, la plus lumineuse, la plus propre à conduire l'esprit humain dans la recherche de la vérité. Cette méthode consiste à donner d'abord des définitions nettes & lumineuses, qui mettent au fait de la question présente; à présenter ensuite l'enchaînement de principes & de raisons plausibles, qui établissent une vérité générale ou particulière; à réfuter enfin efficacement les difficultés solides, qui pourroient rendre suspecte ou douteuse la vérité établie & démontrée. On verra, par cet ouvrage, que cette méthode, en réglant la marche & en concentrant la lumière de l'Esprit humain, pourroit ne point nuire à l'énergie, aux élans, à la richesse du Génie, de ce don sublime de la nature & de la raison, qui doit être à la fois & l'interprète & le pein-

J U I L L E T. 1772. 71

tre de l'une & de l'autre ; & que c'est peut-être l'unique méthode, qui doit être admise dans un ouvrage destiné à porter une vraie lumière, une lumière simple & éclatante, sur l'immense théâtre de la nature entière. Si cette méthode paroît ancienne pour le fond des choses, la manière dont on la met en œuvre en fait une méthode réellement nouvelle & unique, dont il est facile de saisir le caractère distinctif, & d'apprécier le mérite scientifique.

Ces quatre volumes sur la physique seront suivis d'un volume de mathématiques qui se vendra ou conjointement avec l'ouvrage sur la physique, ou séparément sans cet ouvrage. Il aura sa préface à part, & il sera intitulé : *Principes du Calcul & de la Géométrie ; ou Cours complet de Mathématiques élémentaires, mises à la portée de tout le monde* : avec une table alphabétique des matières, qui en fait un vrai *Dictionnaire de Mathématiques*.

Phrosine & Mélidore, poëme en 4 chants.
A Messine ; & se trouve à Paris, chez
Lejay, libraire, au grand Corneille,
rue St Jacques.

Muse plaintive, ô toi qui fais répandre
Ces pleurs touchans, délices d'un cœur tendre ;

72 **MERCURE DE FRANCE.**

Des vrais amans toi qui peins le malheur ,
 Donne à ma voix l'accent de la douleur.
 Que la pitié, les regrets, les alarmes ,
 Où l'intérêt fait trouver tant de charmes ,
En soupirant accompagnent tes pas-
 Toi qui chantaïs Léandre & son trépas ,
 Sur ce rivage où l'amour pleure encore ;
 Chante avec moi Phrosine & Mélidore.

Après cette invocation qui ouvre le
 poëme , l'auteur établit le lieu de la scène.

Près des écueils de Caribde & de Scylle ,
 Paraît Messine aux rives de Sicile.
 Là cent palais souverains de ces mers ,
 Le pied dans l'onde ont le front dans les airs ;
 Son port superbe , abri de la fortune ,
 Sauve Plutus des fureurs de Neptune.
 Tout l'or de l'Inde éclate sur ses bords ;
 Mais c'est en vain que l'Asie & ses ports
 Comblent son sein de richesses nouvelles ;
 Ses vrais trésors étaient deux cœurs fidèles.

Mélidore est un jeune homme aimable, à qui ses vertus tiennent lieu de naissance. Phrosine de l'illustre famille des Fuventius, est la merveille de son sexe.

Que l'art fécond forme les plus beaux traits ,
 Qu'il embellisse, exagère, imagine ,
 Il rend Vénus, & ne rend pas Phrosine.

Phrosine

Phrosine & Mélidore se virent & s'aimèrent.

De leurs regards partit un double éclair,
Pareil à ceux qui se croisent dans l'air.

Ils s'étoient rencontrés dans une fête
que l'on donnoit sur le port.

Phrosine y vint, Mélidore y courut.
Pour eux la fête aussi-tôt disparut.

Phrosine avoit deux frères ; Aymar,
homme ambitieux & plein de l'orgueil
des grands noms ; & Jule, malheureux
d'avoir une sœur si aimable, & dévoré d'un
amour incestueux.

C'est un regard aussi pur que le jour,
Qui donna l'être au plus impur amour ;
Tel le poison dont Circé fait usage,
Naît du soleil, honteux de son ouvrage.

Aymar, l'aîné des deux frères, chargé
de choisir un époux à Phrosine, ne consulta que le rang & la naissance, & Phrosine allait être sacrifiée, quand un nouveau malheur vint se joindre au danger qui la menaçait. Jule, au moment de voir sa sœur lui échapper pour toujours, dévoile son fatal secret,

II. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

- « Ma sœur, dit-il, tu vas frémir sans doute.
 » Plains-toi, rougis, frissonne, mais écoute.
 »
 » Pourquoi le Ciel, en te créant si belle,
 » S'il m'a connu, m'a-t'il mis près de toi ?
 » De t'adorer il m'imposa la loi.
 » Rappelle ici le berceau de notre âge,
 » Nos premiers goûts, nos jeux, notre langage,
 » Cette union, ces faveurs, ces plaisirs,
 » Que permet l'âge à d'innocens desirs.
 » Jeune, imprudent, sans remords, sans alar-
 » mes,
 » Je m'enivrais du poison de tes charmes.
 » Mon cœur enfin te parla sans détour.
 » La voix du sang fut celle de l'amour.
 » J'en vis le crime & ne pus m'en défendre.
 » Phrosine ! ah ! Dieu ! tu frémis de m'entendre. . .
 » Demeure, attends. . . J'expire, si tu fuis.
 » J'ai si long-tems dévoré mes ennuis !
 » Mais ton hymen aujourd'hui m'assassine.
 » Un autre, ô Ciel ! dans les bras de Phrosine !
 » Un autre ! . & moi, déchiré nuit & jour,
 » J'aurai sans toi mon crime & mon amour ?
 » Pardonne ou frappe, indulgente ou sévère,
 » Parle & choisis d'un époux ou d'un frère.
 » Si je te perds, je suis mort, & ta main,
 » En se donnant, me percera le sein. »

Phrosine repousse avec horreur le cri-

minel amour de son frère. Mais elle le rassure sur l'hymen dont il est effrayé , & qu'elle est résolue de ne pas accepter. Elle le conjure de vivre.

Bientôt des plaintes plus touchantes se font entendre à son cœur ; ce sont celles de l'amoureux Mélidore. Phrosine , fidèle à son amant résiste aux instances , aux persécutions de son frère Aymar. Mélidore , favorisé des biens de la fortune imagine que s'il peut les augmenter encore , il tentera peut-être l'ambition des Faventius. Il vole au delà des mers pour chercher les trésors du commerce.

Ligués pour lui Mars , Eole , Neptune ,
Accéléraient le cours de sa fortune.

Par leur objet rendus plus précieux ,
Ses biens sacrés intéressaient les dieux.

Il revient plus riche & plus épris que jamais. Mais son espérance est encore trompée. Aymar est inflexible. Alors Phrosine se résout à fuir avec son amant. Elle lui indique un rendez-vous sous les murs des jardins de sa maison qui touchent à la mer. Mélidore s'y rend au clair de la lune. Aymar l'y rencontre. Instruit de la passion de Mélidore , il lui suppose

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

sans peine un dessein. Il met l'épée à la main , & fond sur lui. Mais bientôt dangereusement blessé il tombe aux pieds de Mélidore. Jule paraît en ce moment , & joignant au desir de venger son frère les ressentimens d'un rival , il est bientôt aux mains , quand Phrosine accourt au bruit , se jette entre les deux combattans & les sépare. C'est alors qu'il faut que Mélidore s'éloigne d'elle. Jule la ramene auprès d'Aymar dont les blessures n'étaient pas mortelles. Mélidore désespéré brûle ses vaisseaux , laisse croire que lui-même est enseveli sous leurs débris tandis qu'il se dérobe par une fuite secrète & va cacher sa destinée. C'est la fin du I^r chant.

Dans une isle voisine un solitaire s'étoit creusé une retraite entre des rochers. C'est là que Mélidore aborda dans une barque. Il conte ses malheurs au vieil hermite qui le console & l'invite à partager sa demeure. Il y consent. Il vit dans la solitude , mais il n'y retrouve pas la tranquillité.

Ah ! qui pourrait effacer dans un jour
La profondeur des traces de l'amour ?
C'est le torrent qui sillonnant la plaine
A tout empreint du sable qui l'entraîne.
Les prés rougis , les guérêts dépouillés

Marquent les lieux que son cours a souillés.
 Mais un printems suffit à la nature
 Pour réparer l'émail & la verdure.
 La vie entière à peine reproduit
 La paix du cœur qu'un seul instant détruit.

Le solitaire meurt , & laisse Melidore
 seul possesseur de son hermitage. Cepen-
 dant Phrosine avait appris d'un pêcheur
 la route qu'avait tenue son amant. Elle
 brûlait de le rejoindre. Un songe affermit
 encore ses résolutions.

Des régions qu'habitent les mensonges ;
 Etait parti le plus heureux des songes.
 Non , ce vicillard par des hiboux traîné ,
 Ceint de pavots , de crêpe environné ;
 Mais un enfant sans voile & sans nuage ,
 Tout rayonnant de l'éclat du bel âge ,
 Au doux sourire , au teint frais & vermeil ;
 Il répandait les roses du sommeil.
 Le mouvement de son aîle divine
 Rafraîchit l'air que respirait Phrosine :
 Sa douce haleine embauma ce séjour ;
 Ce bel enfant , ce songe était l'amour ,

L'amour lui prédit qu'elle sera Néréide.
 Il lui montre l'isle où est son amant.
 Phrosine encouragée par ce présage , s'es-

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

faie à nager sous les yeux d'Aly sa compagne.

Soudain le sable échappe sous ses pas.
Son corps s'étend , balancé sur ses bras.
Ses pieds de l'onde atteignent la surface.
Un fol espoir animait son audace.
Aly tremblait ; Phrosine s'égarant
Nageait encor ; mais son cœur expirant
Trop faible hélas ! la rappelle au rivage.
« Aly , dit-elle , as-tu vû quel présage !
» L'amour sans doute écoute mes desirs.
» Il soumet l'onde & commande aux zéphirs.
» J'irai plus loin. Elle dit & s'élance ,
Bat , fend la mer , nâge à plus de distance ,
Revient , retourne & jouant sur les eaux ,
S'exerce encore à des périls nouveaux.
Ce que l'amour inspire à cette amante ,
La jeune Aly par amitié le tente.
Un voile tombe , un autre est détaché ;
Sous chacun d'eux un amour est caché.
Mais ces attrait , mais leur grace divine
Rendent hommage aux graces de Phrosine.
Ses lys sur-tout triomphent en blancheur ,
Et Vénus même envierait sa fraîcheur.
Aly dans l'onde où Phrosine l'attire ,
Etend un pied , pousse un cri , se retire ,
Rentre , chancelle , avance , & chaque pas
Ensevelit quelqu'un de ses appas.

Elle ose enfin suivre la Néréide
 Qui sur les eaux se soutient & la guide.
 Phrosine, Aly, s'exerçaient tout-à-tour.
 Telles on voit au sommet d'une tour
 Prendre leur vol deux jeunes hirondelles,
 Et l'annoncer par un battement d'ailes.
 L'une en tremblant s'essaye à voltiger ;
 L'autre plus *prompte* affronte le danger ,
 Désigne un terme au vol qu'elle médite ,
 Part , vole , fuit ; sa compagne l'imite ,
 La suit , l'atteint , & toutes deux *au pair* ,
 Vont mesurer les campagnes de l'air.

Ce morceau termine le second chant.

Au commencement du troisième, le poëte se plaint qu'on a trop captivé les talens & les occupations d'un sexe qui, comme le nôtre, pourroit prétendre à tout. Il cite les Muses qui président aux arts, Diane, à la chasse, Pallas, aux combats, &c. l'histoire aurait pû le servir encore mieux que la fable. Mais l'homme, dit-il, a usurpé tous les droits des femmes & trompé leurs destinées.

Telle une source & brillante & féconde
 Naît dans l'espoir de parcourir le monde ;
 Roule ses flots , & d'un cours qu'elle étend
 Promène au loin le tribut éclatant.

D iv

30 MERCURE DE FRANCE.

Mais l'art trompeur l'arrêtant sur la rive ,
Par cent canaux l'enchaîne & la captive.
Ainsi borné , son cours infructueux
N'embellit plus qu'un jardin fastueux.
Dans leurs prisons ses ondes étrangères
N'arrosent plus que des fleurs passagères.
Rompez la digue , un fleuve naît alors ,
S'étend , circule , enrichit tous les bords ;
Répand l'espoir , la vie & la fortune ,
Et va grossir l'empire de Neptune.

Le courage de Phrosine sert de nouvelle preuve aux idées du poëte. Rien n'a pû ébranler sa constance. Son frère Jule est parvenu à rompre le mariage qu'Aymar avait projeté. Il feint d'être guéri de son amour , & se prépare à la faire tomber dans le piège. Phrosine trop aisément rassurée se promenoit souvent sur la mer , seule avec son frère Jule , & un rameur qui conduisoit la barque. C'est dans un de ces momens que Jule ose menacer sa sœur des dernières violences , si elle résiste à sa passion criminelle. Phrosine épouvantée veut au moins le faire rougir , en lui montrant un témoin de son forfait , ce matelot qui tenait la rame. Le forcené Jule veut le poignarder ; Phrosine l'arrête , & se jette dans les flots. Jule s'élance

après elle. Le matelot veut porter ses secours à Phrosine. Elle lui conseille de les réserver pour son maître. Elle nâge avec intrpidité & aborde au rivage, où le rameur a bien de la peine à ramener l'infortuné Jule.

Sûre désormais de ce qu'elle peut faire, Phrosine ne veut plus différer l'exécution de ses projets. Elle feint qu'elle doit s'acquitter d'un vœu au *Rocher de l'Hermite*. C'est ainsi qu'on nommoit dans le pays la retraite où était caché Mélidore. Aymar ne peut s'opposer à cette pieuse démarche. Mais il ordonne qu'on ait toujours les yeux sur elle. Phrosine part, aborde, reconnaît la plage & les endroits les plus accessibles. Elle monte au rocher, couverte d'un voile, & laissant sa suite à quelques distances. Elle se prosterne aux pieds de Mélidore, baise son vêtement, suspend un tableau dans sa cellule & laisse un bouquet de fleurs. Elle se retire sans être reconnue. Mélidore apperçoit un billet parmi les fleurs. Il l'ouvre & lit.

- « C'est ta Phrosine, ô mon cher Mélidore ,
 » Qui t'a revû, qui veut te voir encore.
 » En vain la mer s'oppose à mon effort ;
 » O mon amant, je changerai ton sort.

D v

82. MERCURE DE FRANCE.

- » Pour nous rejoindre & nous venger du crime ;
- » L'art & l'amour m'ont soumis cet abîme :
- » Je franchirai cet obstacle odieux.
- » Demain quand l'ombre aura voilé les cieux ,
- » Sur le sommet de ton rocher aride
- » Fais voir au loin un flambeau qui me guide.
- » J'en ai connu les entours & l'abord ;
- » Veille sans crainte , attends-moi sur le bord ;
- » Et tu verras sur la rive écumante
- » Seule à la nage aborder ton amante.
- » L'espoir , l'amour , son astre & les zéphirs
- » Me conduiront au port de mes plaisirs.

On peut se représenter la situation de Mélidore , en lisant cette lettre.

- » C'étoit Phrosine ! elle a fui ; la cruelle !
- » Il dit & tombe en disant : c'était elle.

Il jette les yeux sur le tableau. Une femme luttait contre les vagues , & l'amour faisait briller un flambeau sur un rocher. Il conçoit le projet de sa courageuse amante. Il tremble du péril où elle s'expose. Il frémit & il espère. Le jour finit. Phrosine arrive au bord de la mer vers un endroit retiré où elle avoit coutume de venir se baigner. Le flambeau paraît. Elle se dépouille de ses vêtemens. Une réflexion l'arrête un moment. En

quel état paraîtra-t-elle aux yeux d'un homme ?

Il sera nuit. Cet homme est son amant.
 Partez , Phrosine , on peut tout en aimant.
 Vénus ainsi parut au sein de l'onde.
 Applanis-toi , vagne altière & profonde.
 Regnez , zéphirs ; vents , soyez retenus ;
 Conspirez tous pour cette autre Vénus.

Le dernier chant commence ainsi.

Si je tenais les pincesaux d'Ausonie ,
 Livré sans peine aux écarts du génie ,
 Je me plainrais , Mythologue abondant ,
 A *soulever* l'empire du Trident.
 Mille Tritons suivant mon héroïne ,
 La chanteraient sur leur conque divine ,
 La Néréide en gémirait tout bas
 Et sous les flots cacherait ses appas.

Des objets assez intéressans pour se passer de cet artifice occupent le chant de Phrosine , c'est sur elle , sur son amant qu'il arrête nos yeux.

De son rocher l'amoureux Mélidore
 N'entend , ne voit , n'entrevoit rien encore.
 Il marche , écoute , appelle à tout moment ,
 De son fanal *excite* l'aliment ,
 Monte au rocher , redescend au rivage ;

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Bénit le calme & conjure l'orage.
Il voit enfin naître un fillon léger ;
Un bruit s'élève , *aux vagues étranger.*
L'objet paraît sur un flot qui bouillonne.
Il meurt de joie , & de crainte il frissonne.
D'un flot à l'autre il mesure la mer ,
Son œil avide a le feu d'un éclair.
Tout son sang brûle & tout son cœur palpite.
L'objet approche , & lui se précipite ,
L'atteint , l'enleve au fatal élément ;
Ah ! quel fardeau pour les bras d'un amant !

Phrosine est évanouie de faiblesse & d'épuisement. Mélidore la rappelle à la vie. Il ne peut concevoir qu'elle ait tant risqué pour lui. Elle lui répond :

« J'aime , j'ai tout osé.
» Tu vois , l'amour ma rendu tout aisé. »

Elle lui apprend qu'elle a su triompher de la tyrannie d'Aymar & de la rage de Jule. Elle vient s'unir à lui sous les auspices de l'amour.

« Le Ciel nous voit , il entend nos sermens.
» La loi d'hymen c'est la foi des amans. »
Et telle fut la foi qu'ils se promirent ;
Pour l'assurer leurs deux bouches s'unirent.
L'amour couvrit leur antre ténébreux ,

Et l'Univers s'anéantit pour eux.
 Né du hasard ou d'un fatal augure ,
 Un bruit soudain fit trembler la nature.
 L'onde en fureur battit les fondemens
 Du roc affreux , palais de nos amans.
 Un coup de foudre en abattit la cime ,
 Qui s'engloutit au centre de l'abîme ,
 Avec un bruit qui cent fois redoubla ,
 Pareil au bruit des monstres de Scylla.
 Les vents , les flots , la tempête & la foudre
 Auraient alors réduit le monde en poudre ,
 Le couple heureux de sa chute accablé ,
 En eût péri sans en être troublé.
 Comme enchanté dans leur grotte profonde
 Leur nouvel être habite un nouveau monde ,
 Et tous leurs sens en un seul confondus
 Semblent s'unir pour s'aimer encor plus.
 L'aube déjà perçant les voiles sombres ,
 Chassait du Ciel la tempête & les ombres ;
 Et l'horison dans un vague lointain
 Était rougi des vapeurs du matin ;
 Quand l'œil ouvert , Phrosine la première
 Voit ce rayon d'importune lumière ,
 Se plaint du jour qui naît si promptement ,
 Mais lui fait grace en voyant son amant.

Phrosine retourne aussi heureusement
 qu'elle étoit venue. Mais le poëte obser-
 ve que le chemin lui parut plus long. Sa

36 MERCURE DE FRANCE.

fidelle Aly qui avoit tremblé pour elle la reçoit dans ses bras avec transport.

Tout lui fut dit , le cœur n'oublia rien.

L'amour heureux conte toujours si bien !

L'amour heureux veut aussi toujours l'être.

Ces vers sont charmans & la transition en est excellente. C'est une vraie beauté de style. Phrosine recommence souvent ses voyages. Cependant Jule a recours à une magicienne pour en obtenir un filtre qui rende Phrosine sensible à son amour.

Elle conjure , appelle ses démons.

Trois fois sa bouche a répété leurs noms.

Trois fois baillé , son sceptre redoutable

D'un trait magique a sillonné le sable.

L'Érèbe est sourd , un silence profond

Trompe son art , l'étonne & la confond.

Un jour plus pur se fait voir , & la terre

Loin de s'ouvrir sous ses pas se resserre.

« Quel signe affreux ! dit-elle ; on te trahit.

» A ton rival l'enfer même obéit.

» Phrosine est tendre & l'amant qui t'adore

» En est aimé. »

Jule s'obstine à douter. Il croyoit Phrosine insensible. La magicienne lui remet un miroir où la vérité terrible se montre

à ses yeux. Il y voit Phrosine portée sur les vagues & reçue par son amant. Transporté de rage il court révéler tout à son frère Aymar. Ces deux monstres s'unissent pour la perte de leur malheureuse sœur. Ils montent vers le soir sur une barque par un tems nébuleux, & vont vers le lieu du rendez vous ordinaire, faire briller le signal perfide.

Phrosine aux traits de sa fausse lumière
Rentre soudain dans l'humide carrière.
O malheureuse ! où vas-tu ? vois ton sort.
Fuis ce rayon ; c'est l'astre de la mort.
J'appelle en vain ; je la vois qui s'engage
Loin du rocher qu'obscurcit un nuage.
L'esquif s'éloigne en l'égarant toujours.
La mer l'étonne. Un si pénible cours
L'appelantit ; elle sent un abîme ;
Mais elle voit ce feu qui la ranime.
Elle s'épuise en efforts toujours vains ;
Et sans pitié deux frères inhumains ,
Pour voir sa mort reculent devant elle.
Jule un moment flotte , hésite , chancelle ,
Saisit la rame & veut la secourir.
Non , dit Aymar , le monstre doit périr ;
C'est à l'abîme à couvrir cet outrage.
Jule attendri veut adoucir sa rage ,
Combat , avance , il s'efforce un instant

88 MERCURE DE FRANCE.

De la sauver. Phrosine s'agitant
Levait la tête , & prononçait encore
« Où suis-je ? où vais-je ? ô mon cher Mélidore , »
Jule attentif au nom de son rival ,
Frémit , s'arrête , engloutit le fanal ,
Reculé encore , & dans la nuit profonde
Livre Phrosine aux abîmes de l'onde.
Que n'est-il vrai ce pouvoir enchanteur
Par qui jadis le Ciel réparateur
En déité transformait une belle !
Phrosine hélas ! tu serais immortelle ,
Et tu périrais *sans grâce* & sans retour !
Plus malheureux ô toi qui vois le jour !
Qui t'apprendra cette horrible nouvelle ?
Il tient en vain dans cette nuit cruelle
Ses yeux ouverts , ces fanaux allumés ;
Il a perdu les vœux qu'il a formés.
L'isle d'Amour n'a pas vu la déesse.
Mille soupçons alarment sa tendresse.
Il va s'en plaindre au fatal élément.
Il en approche. O frayeur d'un amant !
Ma main frissonne à tracer cette image.
Il voit flotter un corps près du rivage.
L'effroi , l'amour précipitent ses pas
Vers ce jouet de l'onde & du trépas.
Quel coup de foudre ! ô Ciel ! c'est son amante ;
Qu'à ses pieds roule une vague écumante.
C'est-elle. . . Il tombe , immobile , éperdu ,

Sur cet objet dans le sable étendu.

C'est elle! ...

Il reste attaché à ce déplorable objet ; il l'embrasse ; il le transporte au sommet de son rocher & se laisse tomber avec lui dans la mer.

Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle & sur les arts & métiers, par M. l'Abbé Rozier. On souscrit à Paris, pour cet ouvrage, chez l'auteur, place de l'Estrapade, maison Didier ; chez Le Jay, libraire, rue St Jacques, & dans les provinces, chez les principaux libraires des grandes villes. Le prix de la souscription est de 30 liv. pour Paris & de 36 liv. pour la province, franc de port. Il paroît tous les mois un volume enrichi de gravures en taille-douce.

L'auteur se propose dans ce recueil raisonné de faire connoître les mémoires lus dans les différentes académies de l'Europe, quand ils sont relatifs aux objets annoncés dans le titre, & chaque mémoire est terminé par un examen critique. Ces observations sont précieuses en leur gen-

90 MERCURE DE FRANCE.

re, le style de l'auteur est précis, sa critique judicieuse & savante.

Chaque volume comprend, outre les mémoires, l'analyse complète de deux ou trois livres nouveaux seulement, dans laquelle on voit, le plan de l'ouvrage analysé, ses beautés, ses défauts & le mérite des découvertes annoncées par l'auteur. Si on veut avoir idée de ces analyses, on peut lire, entr'autres, celle du traité de la cristallographie, celle des élémens de minéralogie docimastique, &c.

On jugera par l'énoncé seulement des titres des quatre derniers volumes, de l'utilité de ce recueil.

Physique.

Discours sur la race des brebis à laine fine, prononcé par M. Alstroemer devant l'académie de Stockolm, traduit du Suédois, ouvrage rempli de vues nouvelles & de recherches historiques & instructives.

Mémoire sur la meilleure manière de faire & de gouverner les vins de Provence, soit pour l'usage, soit pour leur faire passer les mers, couronné par l'académie de Marseille. Le physicien, le chymiste

J U I L L E T. 1772. 91

& l'oénologiste ont réuni leurs connoissances pour composer les instructions qui y sont présentées.

Dissertation sur la cause de l'attraction des corps par M. Hietzeberg, professeur de philosophie à Upsal. Elle est digne de son auteur.

Dissertation sur la couleur de l'air, par M. Eberhard, professeur royal de Prusse, curieuse par la multiplicité & la variété des expériences qu'il propose.

Mélanges de physique & de médecine de M. le Roi de l'académie de Montpellier. Le nom de l'auteur annonce le mérite de l'ouvrage. On lira avec plaisir le précis des eaux minérales.

Principes de physique par le P. Bertier de l'Oratoire.

Lettre de M. le Comte de Lauragnais à M. d'Alembert, relativement aux voyages de M. Bancks, contenant des découvertes de la dernière importance pour la navigation, pour l'histoire naturelle & des éclaircissements sur l'isle de Taiti.

Dissertation sur la vitesse du son par M. Lambert de l'académie de Berlin. C'est le physicien observateur éclairé qui discute les anciennes opinions à ce sujet & qui y en ajoute de nouvelles.

92 MERCURE DE FRANCE.

Rapport de MM. du Hamel & du Tillet, sur le traité météorologique, présenté à l'académie royale des Sciences par le Père Cotte de l'Oratoire. L'ouvrage est actuellement sous presse; ce rapport peut servir de modèle.

Nouvelles expériences sur la putréfaction des humeurs animales, par M. Gaber de l'académie de Turin. Elles sont intéressantes, bien vues & concluantes.

Histoire littéraire de l'académie de Dijon pour l'année 1771. Il seroit à souhaiter que chaque Académie fît imprimer ses mémoires, ou du moins qu'elle publiât chaque année le catalogue des sujets sur lesquels leurs membres se sont occupés. Ce seroit enrichir le Public en lui découvrant les sources nouvelles où il pourroit puiser.

Règne minéral.

Mémoire de M. Macquer; description du nouveau baromètre de Ramsden. L'auteur en propose quelques nouveaux assez ingénieux sur la différente dissolubilité des fels neutres dans l'esprit de vin, envoyé par l'auteur à l'académie de Turin. Il répond parfaitement au mérite de l'académicien & à la réputation de l'académie à laquelle il est destiné.

J U I L L E T. 1772. 93

Analyse de l'introduction à l'étude des corps naturels , tirés du règne minéral par M. Bucquet ; ouvrage en trois volumes. L'auteur l'a composé pour les étudiants qui suivent ses cours ; les naturalistes instruits les liront avec plaisir.

Analyse des élémens de minéralogie docimastique par M. Sage : élémens singuliers dans leurs principes & discutés avec la plus grande sagacité dans cette analyse.

Procès-verbal des expériences faites sur plusieurs diamans & pierres précieuses par M^{rs} Darcet & Rouelle. L'auteur y a réuni le détail de celles qui avoient autre fois été faites à Vienne & à Florence.

Analyse de la terre végétative d'Etaples , par M. Rigaud. M. d'Espaler vend quatre sols la livre de cette terre préparée pour l'engrais des terres. M. Rigaud apprend à la composer & démontre qu'elle est trop payée à 12 deniers la livre. M. l'Abbé Rozier ajoute des réflexions sur la manière dont les engrais peuvent fertiliser les terres.

Règne végétal.

Lettre de M. Ellis sur une nouvelle espèce d'anis étoilé de la Floride , très-dif-

24 MERCURE DE FRANCE.

férente de celle de Chine dont on n'avoit pas encore aucune description exacte.

Observations sur les fausses roses des saules, avec des notes capables de détruire les erreurs enfantées par l'amour du merveilleux.

Règne animal.

Memoires sur les charançons & les moyens de les détruire, couronnés par la société d'agriculture de Limoges. L'auteur a réduit ces trois mémoires en un seul & a renfermé dans un même ouvrage les découvertes des trois auteurs couronnés.

Description de plusieurs espèces d'oiseaux & d'insectes dont les ornithologistes n'avoient pas encore parlé. Le *petit Paon des Roses* de Cayenne, il approche du genre des rasles; le second est du genre des cailles, il a été envoyé de la Guyanne. Les insectes sont la *Lepture* de Cayenne, le *Capricorne* de Cayenne à antennes velues; le *Capricorne* de Cayenne à antennes épineuses, le *Capricorne* rouillé de Cayenne. Ces oiseaux & insectes sont très bien dessinés & gravés.

Arts & métiers.

Description des forges catalanes; elles sont plus expéditives & plus économiques

que les fourneaux ordinaires. Le même feu sert à griller la mine, à la faire fondre & à la forger.

Description d'une machine nouvelle pour vanner, nettoyer & rafraîchir les grains. Elle est très-commode & peu dispendieuse.

L'art du Maçon piseur, ou manière de construire des maisons en terre. Les Romains apportèrent cet art dans les Gaules, & il s'y est perpétué. La majeure partie des maisons du Lyonnais & du Dauphiné sont en pisé. Elles sont plus économiques & durent beaucoup plus que les maisons bâties avec du plâtre.

Préparation des chataignes pour les dépouiller de leur peau intérieure suivant la méthode établie en Limosin.

Procédé pour tirer la soie blanche à l'imitation de celle de Nanquin.

Construction des poêles à la manière des Russes & des Suédois.

Histoire des Ecoles gratuites de peinture, sculpture, architecture & géométrie pratique, établies dans plusieurs villes du royaume. Ce morceau est curieux & prouve bien que les établissemens les plus utiles sont ceux dont les commencemens sont les plus languissans & ceux qui éprouvent les plus grands obstacles.

96 MERCURE DE FRANCE.

Chaque volume renferme des nouvelles littéraires , ou quelques faits singuliers relatifs à l'histoire naturelle , & un petit catalogue des livres nouveaux en ce genre , publiés chez l'étranger.

L'accueil que cet ouvrage reçoit du Public & sur-tout de l'étranger , doit encourager l'auteur à suivre cette carrière pénible à la vérité , mais satisfaisante & glorieuse pour lui. Il doit être assuré, s'il la continue , de voir son recueil tenir une place distinguée dans la bibliothèque du physicien , du chymiste , du mécanicien ; en un mot , dans celle de tout amateur de l'histoire naturelle. Il auroit été à souhaiter pour le progrès de la science que cette collection eût été commencée il y a vingt ans , elle seroit aujourd'hui bien précieuse.

Leçons de Musique vocale propres à l'éducation de la Jeunesse , par l'auteur du *Manuel de Morale*. A Paris, chez Edme, libraire , rue St Jean-de-Beauvais. Le Menu , marchand de musique , rue du Roule , & aux adresses ordinaires de musique.

Il y a long-tems qu'on desiroit un recueil de musique dont les paroles toujours
sages

sages & honnêtes ne changeassent point en un plaisir dangereux le plaisir innocent de la mélodie. Les leçons de musique vocale que nous anononçons remplissent parfaitement cette vue. Ce ne sont point des cantiques : ce sont tantôt des peintures agréables de différens objets de la nature , tantôt d'utiles moralités ornées des graces de la poésie & de la musique. Le chant en est naturel , aisé & de goût. La plûpart des morceaux sont tirés de diversiflemens exécutés à Paris avec succès dans des concerts particuliers. On peut mettre ce recueil entre les mains des jeunes personnes qui apprennent la musique vocale : il est utile en particulier pour les communautés où l'on élève des pensionnaires. Nous en allons citer quelques morceaux pour donner une idée de l'ouvrage quant aux paroles.

*Portrait d'un Petit Maître, tracé par
Diogène.*

Etre brillant ,

Sémillant ,

Pétillant ,

Sautillant ;

S'occuper éternellement

II. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

De la figure ,
De la parure ,
De la voiture ;
Se mettre sérieusement
A la torture ,
Pour se donner contre nature
Certain jargon ,
Certaine façon ,
Certain ton d'enfantillage ,
De papillonnage ,
De persiflage ,
Qu'on appelle le bon ton ;
Faire l'amateur ,
Le connoisseur ,
Le protecteur :
N'avoir qu'un caquet
De perroquet ;
Et cependant
D'un ton pédant ,
D'un air suffisant ,
Décider souverainement ;
Tout mépriser ;
Sur tout gloser ,
Badiner ,
Ricaner ,
Frédonner ,
Turlupiner ,
Déraisonner ,
Polissonner ;

Ne songer dans la vie
 Qu'à végéter ;
 Mettre toute son industrie
 A se flatter ,
 Se dorlotter ,
 Se délicater ;
 Voila des gens de votre espèce
 En quoi consiste la sagesse.



Des mortels le plus généreux ,
 Des mortels est le plus heureux :
 Sans le secours de la reconnoissance ,
 Ses bienfaits ont toujours le succès qu'il prétend :
 Il trouve dans son cœur toute sa récompense ,
 Et jouit le premier du bonheur qu'il répand.

R O M A N C E.

Ce Narcisse que tu vois
 Fut un berger autre fois.
 Epris d'un amour extrême
 Dont l'objet étoit lui-même ,
 Il languissoit ,
 Il périssoit :
 Les dieux touchés de sa douleur
 Le changèrent en cette fleur.
 Jeune Fatime ,
 Crains à ton tour
 D'être la victime
 D'un fol amour.

E ij

Sans cesse tu te mires ,

Sans cesse tu t'admires :

Le sort fatal de ce jeune berger

Doit t'instruire & te corriger.

*L'Art de faire & d'employer le vernis , ou
l'Art du Vernisseur , auquel on a joint
ceux du Peintre & du Doreur ? par le Sr
Watin , peintre , doreur , vernisseur ,
& marchand de couleurs & de vernis.*

Artem experientia fecit.

vol. in 8°. Prix , 3 liv. 12 s. broché. A
Paris , chez Quillau , imprimeur-li-
braire , rue du Fouare, & l'auteur , carré
de la porte St Martin , au magasin des
couleurs & vernis.

Ce Traité est divisé en deux parties.
L'auteur nous fait connoître dans la pre-
mière ce que c'est que le vernis en géné-
ral. Il nous entretient de ses qualités &
de ses propriétés ; il nous indique les ma-
tières & les liqueurs qui le composent ,
le choix qu'il en faut faire , la façon de
les préparer & de les mêler. Ces ins-
tructions sont suivies de plusieurs ré-
flexions sur les moyens de perfectionner
les vernis. La seconde partie nous ensei-

gne l'art d'employer les vernis , de les polir & de les lustrer sur des objets nus tels que bois de chêne , papiers , instrumens , éventails , bois de toilette , étuis , découpures , boucles de deuil , fers , balcons , &c. Comme on applique aussi le vernis sur des peintures & des dorures , & que l'art du peintre & doreur est lié avec celui du vernisseur , l'auteur nous donne les procédés des peintres d'impressions & des doreurs. On peut suivre avec d'autant plus de confiance les instructions contenues dans ce nouveau traité sur les vernis qu'elles ont été dictées par un homme du métier qui n'avance rien qu'il n'ait éprouvé lui-même. L'auteur , dans ce même traité relève les erreurs de ceux qui ont écrit avant lui sur les vernis. Trente ans d'expérience semblent lui avoir acquis le droit d'en user ainsi & pour la perfection de l'art & même pour l'avantage des artistes & des amateurs qu'il est bon de mettre en garde contre cette multitude de recettes recueillies par des compilateurs ignorans. Ces recettes qu'on nous donne quelque fois sous le titre de *secrets* parce qu'on les a puisés dans des ouvrages oubliés ; ne servent le plus souvent qu'à exposer ceux qui s'en servent à des épreuves

102 MERCURE DE FRANCE.

inutiles, dispendieuses & capables de ralentir les talens & l'émulation.

De l'Art de la Comédie, ou détail raisonné des diverses parties de la Comédie & de ses différens genres ; suivi d'un traité de l'imitation où l'on compare à leurs originaux les imitations de Molière & celles des Modernes. Le tout appuyé d'exemples tirés des meilleurs comiques de toutes les Nations ; terminé par l'exposition des causes de la décadence du théâtre, & des moyens de le faire refleurir ; par M. de Cailhava ; 4 vol. in 8°. A Paris, chez Didot aîné, libraire & imprimeur, rue Pavée près du quai des Augustins, à la Bible d'or.

De toutes les parties de la littérature la plus intéressante & la plus philosophique, est celle qui concerne l'art de la comédie, parce que c'est celle qui exige une connoissance plus particulière de l'homme. Les jeunes gens qui se sont senti quelque talent pour cet art ont cherché à étudier ses règles dans les ouvrages des plus célèbres auteurs dramatiques. Cette étude est sans doute utile & même nécessaire, mais suffit elle toujours ? N'est-il

pas à craindre qu'elle ne donne qu'un goût de comparaison & ne fasse que des copistes, ou que les jeunes gens ne prennent les fautes des dramatiques qu'ils lisent, pour des autorités qui excusent leur foiblesse ? Il est donc nécessaire que ceux qui veulent obtenir quelque succès dans cette carrière difficile remontent à la source, à la nature même, & qu'ils comparent les règles observées par les plus célèbres dramatiques avec celles prescrites par la raison & le bon goût. Cette comparaison leur sera facile, s'ils joignent leurs réflexions à celles que les maîtres de l'art ont faites & que M. de Cailhavas s'est appliqué à rassembler dans ce traité partagé en trois livres. Il est question dans le premier, du choix d'un sujet. L'auteur raisonne sur ce qui constitue les bons & mauvais sujets, & discute les diverses parties du drame comique jusqu'au dénouement inclusivement.

Les Anciens ont confondu le nœud avec ce que nous appellons action ; ces deux objets sont ici bien distingués. L'action est ce qui se passe depuis l'exposition jusqu'au dénouement ; mais le nœud est ce qui lie les ressorts de cette action. Le nœud est lui-même plus ou moins serré

par les incidens qui rallentissent ou précipitent l'action , en rapprochant ou en éloignant la catastrophe qui doit tout dénouer. Il faut que l'action parle à l'ame plus par le secours des situations & des yeux que par celui des oreilles. Malheur à l'action qui n'est point frappante par elle-même & qui a besoin d'être soutenue par un discours fleuri. Un homme curieux de voir l'effet que produiroient sur un payfan nos spectacles , y conduisit un de ses fermiers , un jour qu'on représentoit une tragédie de Racine. Après la représentation on demanda au payfan s'il s'étoit bien amusé : A merveille , dit il , j'ai vu de beaux Messieurs , de belles Dames , tous bien parés , bien enjolivés. On lui demanda ensuite s'il avoit trouvé beau ce qui s'étoit passé sur le théâtre : alors il s'écria qu'ils s'étoit bien gardé de regarder trop souvent de ce côté-là : Il y avoit là , dit il , des gens qui s'entretenoient de leur affaires , & je sçais qu'il n'est pas honnête de prêter l'oreille aux discours de personnes qui se parlent. Les partisans outrés de Racine ont rapporté cette anecdote pour prouver la vérité de sa diction ; mais , comme l'observe M. de Cailhava , le payfan auroit été moins poli , il auroit

malgré lui fait attention au discours des acteurs, s'ils eussent été animés par une action chaude, si leur situation ne leur eût pas donné le ton d'une conversation ordinaire.

Dans les discussions qu'entraînent nécessairement l'exposition, l'action, le nœud, les incidens, le dialogue, les scènes, les monologues, les actes, les entre-actes, la gradation d'intérêt, les reconnoissances, les *Aparté*, les surprises, le dénouement & les autres parties qui constituent le drame comique; l'auteur a toujours soin d'appuyer ses raisonnemens sur des exemples pris chez les meilleurs auteurs. Ces exemples choisis avec goût distraient le lecteur de la monotonie du style didactique, fixent ses idées & lui rendent la leçon plus frappante. Comme ces exemples d'ailleurs sont empruntés des auteurs comiques anciens & modernes, François & Etrangers; l'ouvrage de M. de Cailhava peut encore servir à nous donner une idée des théâtres de toutes les Nations, de tous les âges, & par conséquent une esquisse de leurs mœurs.

L'auteur nous entretient dans la seconde partie de son traité, des différens genres de la comédie. Jusqu'ici on n'en a

106 MERCURE DE FRANCE.

guères distingué que trois : le genre d'intrigue , le genre à caractère & celui qui tient de l'un & de l'autre , connu sous le nom de genre mixte. Ces genres sont ici divisés en plusieurs autres ; & cette subdivision est très-bonne pour étendre les idées du lecteur , lui dévoiler les finesses de l'art & lui apprendre les détours d'un labyrinthe compliqué où les grands maîtres se sont quelquefois égarés. Les exemples sont dans ce second livre ainsi que dans le premier tirés des théâtres de tous les âges & de toutes les Nations. Il y a un chapitre particulier où l'auteur parle du double but que doit se proposer un auteur comique , faire rire & corriger les hommes. *Ridendo castigat mores* : elle corige les mœurs en riant ; c'est la véritable devise de la comédie. Les tristes soupirans de Thalie ont beau s'écrier que le rire est devenu bourgeois , la Muse reconnoît leur impuissance à travers le faux fuyant ; leur sérieux de qualité ne lui en impose point ; elle rejette leur hommage ennuyeux. Le Comte de Tonnerre, si connu par son bon goût & par son intrigue avec la Chammelé, assistoit à la représentation d'une pièce qui portoit le titre de comédie & rioit d'un trait qui n'étoit rien

moins que plaisant : « De quoi ris-tu » donc, lui demanda avec surprise un de » ses amis ? Je fais bien ce que je fais, lui » répondit le Comte ; je veux absolument » rire à la comédie, & je prévois que si » je ne saisis pas cette occasion, je n'en » trouverai plus. » Le Comte de Tonnerre, malgré toute sa bonne intention, n'auroit-il pas été attrapé plus d'une fois s'il eût assisté à la plupart de nos comédies modernes ?

La troisième & dernière partie de ce traité est consacrée à *l'art de l'Imitation*. L'auteur enseigne comment on peut imiter sans être plagiaire ; il développe toutes les imitations de Moliere & nous fait voir que ce père de la comédie n'est jamais plus grand que lorsqu'il est imitateur. Mais afin de nous convaincre de plus en plus de la difficulté qu'il y a à s'approprier les idées des autres, & à les revêtir de couleurs convenables à son sujet, il compare Moliere imitateur à Moliere imité & décompose les imitations de ses successeurs en rapprochant toujours les copies des originaux. Par ce moyen le lecteur jugera lui-même de la différence prodigieuse qui peut se trouver entre deux imitateurs. Il pourra encore se con-

vaincre par-là que les successeurs les plus célèbres de Moliere sont ceux qui ont imité davantage leurs prédécesseurs. Le caractère du *Bourru bienfaisant*, comédie de M. Goldoni, est ici comparé à celui de *Frédéric*, personnage de l'*Ecossoise*, comédie de M. de Voltaire. Le caractère de l'original mis en scène par M. Goldoni est sans doute susceptible d'être renforcé par de nouveaux traits ; & M. de Cailhava en rapporte plusieurs qui se sont passés sous ses yeux précisément pendant les premières représentations de cette comédie. Une Dame venoit d'acheter deux ou trois pièces d'étoffes ; sa nièce entre, fait l'éloge des étoffes, trouve surtout l'une des pièces charmantes. La tante s'apperçoit bien que sa nièce en a fantaisie ; elle a elle-même la plus grande envie de lui en faire présent ; elle enrage qu'on ne la lui demande point ; tout à-coup elle s'écrie : « Voilà qui est bien » désagréable ! je veux faire présent d'une » robe à Mademoiselle , la pièce que » j'aime est précisément celle qui lui plaît » le plus : ne faudra-t'il pas que je m'en » prive ? Eh bien ! tenez , la voilà ; je » crois en effet qu'elle vous siera. Voilà » comme sont toutes les nièces ; elles

» sont enchantées quand elles dépouillent
 » une tante. » La Demoiselle qui con-
 noissoit l'humeur de sa parente, la re-
 mercia en riant.

Damis va se promener à sa maison de
 campagne ; son nouveau jardinier s'em-
 presse à faire travailler toute sa famille
 devant lui : Damis apperçoit un pauvre
 diable tout contrefait, bossu devant &
 derrière , se traînant à peine sur deux
 jambes torses : « Qu'est - ce que c'est que
 » cela , s'écrie aussi-tôt notre homme fort
 » en colère ? Cela peut-il travailler ? Com-
 » ment , morbleu , est - ce ainsi que l'on
 » me trompe ? On me dit qu'on a deux
 » enfans , & l'on compte celui-là qui ne
 » vaut pas le quart d'un ! voilà un plai-
 » sant jardinier ! je ne veux plus le voir ;
 » il n'est bon qu'à servir d'épouvantail :
 » pourquoi ne pas lui donner un autre
 » métier ? Eh ! Monsieur , répond le père
 » la larme à l'œil , il ne peut faire que
 » celui-là , ou celui de cordonnier ; mais
 » il en coûte tant pour faire l'apprentis-
 » sage & pour passer maître ! — Eh bien !
 » que fait cela , continue Damis ? voilà
 » bien de quoi pleurer. Allons , cherchez
 » lui une place , & je paierai ; je ne veux
 » pas d'un jardinier tourné comme un Z. »

La dernière fois , rapporte encore l'au-

110 MERCURE DE FRANCE.

teur, qu'on donna le *Festin de Pierre* aux Italiens, Mde Baccelli, actrice, qui a l'art de varier continuellement toutes les scènes jouées à l'*impromptu*, & sur-tout de leur donner un caractère, en fit une qui n'auroit pas déparé le dénouement du *Bourru bienfaisant*. Mde Baccelli est dans cette pièce une riche fermière : sa fille & le valet de la ferme s'aiment secrètement; mais l'humeur de la mère les effarouche; ils n'osent pas lui déclarer leur tendresse. Elle les surprend dans le tems qu'ils se peignent tous les chagrins d'un amour traversé; elle jette feu & flamme contre eux; elle est furieuse, elle les accable de reproches; ils se croient perdus. « Voyez, » ajoute-t-elle, cette grande imbécille » qui depuis quelque tems maigrit à vue » d'œil ! Voyez ce bête ! je ne m'étonne » plus si depuis six mois il a perdu sa belle » humeur; il ne chante plus. Je n'avois » qu'à ne pas les surprendre, ils auroient » dépéri de jour en jour, & j'en aurois » été la cause sans le savoir. Approche, » grande sotte : je suis donc une mère » bien cruelle ! viens ici, bête. Sur quoi » as-tu pu t'imaginer que je n'avois pas » un cœur compatissant ? Allons vite, la » main l'un & l'autre. Dépêchez-vous » donc. Voulez-vous me facher ? là, je

» vous marie, soyez heureux & ayez meil-
 » leur opinion de mon cœur une autre
 » fois, bêtes que vous êtes. »

L'auteur, en rapportant ces différens traits, donne une excellente leçon aux élèves de l'art dramatique; il leur fait sentir combien il est utile pour un auteur comique d'être à l'affût des traits qui échappent aux divers caractères répandus dans la société, de les recueillir avec un soin extrême, de les mettre chacun dans leur case pour les en retirer au besoin. Il les exhorte enfin à imiter ces peintres qui font des études de toutes les figures pittoresques qu'ils rencontrent pour les placer ensuite dans leurs tableaux. Heureux l'observateur philosophe qui est amené par les circonstances dans les lieux & dans les instans les plus favorables pour prendre la nature sur le fait, & faire une ample moisson. Le sort contribue quelque fois autant au grand mérite d'une pièce que le génie de l'auteur. La comédie des *Femmes sçavantes* seroit moins parfaite, si le hasard n'avoit pas conduit Boileau à l'hôtel de Luxembourg, lorsque Corin & Menage y firent la scène de Trissotin & de Vadius; & la pièce de M. Goldoni seroit peut-être encore meilleure, si avant de la mettre au grand jour il eût ob-

112 MERCURE DE FRANCE.

servé lui même les traits de caractère rapportés plus haut. .

Le dernier chapitre de ce bon ouvrage est uniquement destiné à nous faire voir la décadence du théâtre , & les moyens de le faire refleurir. Thalie & Melpomène languissent : pourquoi ? parce que mille abus se sont glissés à la comédie , répondra - t'on ; parce que les ouvrages dans le mauvais genre y sont seuls en crédit ; parce que la cabale , la protection y tiennent lieu de mérite. Tout cela précipite en effet la décadence & la chute du théâtre ; mais rien de tout cela n'en est la cause primitive : la voici. C'est le privilège accordé à une seule troupe sur les choses les plus libres, les plus franches , les plus répêctées chez toutes les Nations, c'est-à dire le plaisir du Public, les talens & le génie. Une troupe munie d'un privilège exclusif peut malheureusement dire à la France entière : « Nous ne voulons
» vous donner dans le courant de cette
» année , qu'une ou deux nouveautés , en-
» core serez-vous forcés de les prendre
» dans le genre qu'il nous plaira d'adop-
» ter. Si vous voulez rire , nous préten-
» dons que vous pleuriez ; desirez - vous
» pleurer ? nous vous forcerons à rire. N'est-
» il pas en notre pouvoir de jouer ce que

» nous voulons , de recevoir les mauvai-
 » ses pièces , de condamner à l'oubli les
 » bonnes , de favoriser les auteurs médio-
 » cres , de dégôûter ceux qui pourroient
 » soutenir la scène ? » Une troupe qui
 jouit d'un privilége exclusif , peut en-
 chaîner le génie , lui arracher ses aîles &
 lui dire : « Il n'est plus question de pren-
 » dre l'essor , & de s'élever à ton gré dans
 » les nues : il faut te modérer à notre rail-
 » le , à nos gestes. Sois notre esclave. Si
 » tu glisses dans le sanctuaire des arts ,
 » que ce soit sous nos auspices ; où , loin
 » de nous , loin du théâtre , ton audace
 » infructueuse. » Un privilége exclusif
 n'est pas moins préjudiciable à l'art du
 comédien qu'à celui du poëte. Supposons
 une troupe dont tous les acteurs soient
 autant de *Roscïus*. Chacun d'eux est par-
 fait dans son genre. Il ne le sera pas long-
 tems. Pourquoi cela ? parce que n'ayant
 pas de concurrent , il se refroidira bien-
 tôt ; son ambition sera d'avoir un double ,
 afin de se faire desirer , & de l'avoir mau-
 vais pour mieux ressortir. Il trouvera le
 secret d'écraser tout débutant qui pourroit
 l'alarmer , & de soutenir tout Pigmée qui
 servira à le faire paroître plus grand. Qu'ar-
 rive-t'il ? le Pigmée reste , accoutume peu-

114 MERCURE DE FRANCE.

à-peu le Public à ses défauts, agence quelques roles à sa taille, à sa voix, à sa poitrine, à son tempérament, à ses petites manières, devient acteur en chef, rend à ceux qui veulent le doubler ce qu'on a fait à son début : ses successeurs l'imitent; leurs doubles essuient les mêmes traitemens, & les rendent, De cette façon une troupe excellente ne peut que devenir mauvaise; & le Public qui perd de vue tout objet de comparaison est complice sans s'en appercevoir. Le moyen le plus facile, le plus prompt & même le seul propre à rétablir la gloire du théâtre seroit donc de permettre à une seconde troupe Françoisse de s'établir dans la capitale. Si l'on pouvoit douter de l'efficacité de ce moyen, il suffiroit de parcourir l'histoire que l'on nous donne ici de toutes les pièces depuis l'instant où elles sont offertes aux comédiens jusqu'après leur représentation. Ce détail qu'il faut voir dans l'ouvrage même est la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui ne sentiroient point tout le tort qu'une troupe privilégiée fait aux progrès de la comédie & de la tragédie. Plusieurs partisans des privilèges exclusifs pourront s'écrier qu'il faut protéger le théâtre de la Nation, lui con-

server ses droits, le faire jouir d'une magnificence, d'une supériorité, d'une pompe imposante. Mais qu'entendent-ils par le théâtre de la Nation, parlent-ils de vingt comédiens qui, malgré leurs grands talens, se succèdent & se font oublier mutuellement? ou bien le *Tartufe*, *Cinna*, *Phédre*, le *Joueur*, *Rhadamiste*, le *Glorieux*, *Mahomet*, la *Métromanie*, &c. Tous ces ouvrages immortels, tous ces monumens éternels du génie françois, quoique joués par différentes troupes, ne composent-ils pas bien plus essentiellement le vrai théâtre de la Nation, même lorsqu'ils sont représentés dans les pays les plus lointains? mais, ajoutera-t-on, si vous admettez deux troupes, celle que nous avons gagnera moins. C'est encore une erreur. A Paris une seconde Troupe François ne sauroit faire aucun tort aux comédiens. Au contraire, tirez-les de leur léthargie, piquez leur émulation, vous verrez leur réputation & leur fortune s'accroître. Le Peuple François prodigue l'or & les applaudissemens à qui sait lui procurer des plaisirs variés; témoin l'empressement avec lequel, las de voir toujours les mêmes pièces & les mêmes acteurs sur nos grands théâtres, il court entendre crier à l'*Ambigu-comique*, & voir des sauts

116 MERCURE DE FRANCE.

périlleux chez *Nicolet*. Sachez l'amuser, il vous donnera la préférence, & le goût triomphera sans peine de la futilité la plus deshonorante pour la Nation.

Enfin s'il est vrai qu'un empire soit plus ou moins illustre à mesure qu'il produit moins d'hommes de génie, d'hommes immortels, pourquoi ne pas admettre le seul moyen qui peut nous rapprocher de ces tems fameux où les *Corneille*, les *Moliere*, les *Racine*, s'immortalisoient chacun sur un théâtre différent? Quelle perte pour la gloire du Théâtre François, si ce siècle n'eût eu qu'une seule troupe! l'un de ces génies que nous venons de nommer l'auroit occupée; les autres se feroient découragés, & la-France eût perdu ces chef d'œuvres qui lui feront à jamais le plus grand honneur. Qui nous assurera même que les *Scuderi*, les *Montfleuri*, les *Scarron*, les *Demarets*, les *Boursault*, & peut-être les *Pradon*, déjà possesseurs d'un théâtre unique, n'en auroient pas interdit l'entrée aux trois grands hommes qui les ont si bien écrasés?

Toutes ces réflexions sont celles d'un amateur zélé pour la gloire du Théâtre François. Elles terminent heureusement un traité qui contient les recherches les

J U I L L E T. 1772. 117

plus utiles aux progrès de l'art dramatique, traité que l'on peut considérer en quelque sorte comme un *cours de comédie* où l'auteur, qui a lui-même battu avec succès la route qu'il trace, aide de ses conseils, de son expérience & des exemples des grands maîtres les premiers efforts de ceux qui veulent manier le pinceau du poëte comique & broyer ses couleurs.

Essai sur Pindare, contenant une Traduction de quelques Odes de ce Poëte avec une analyse raisonnée & des notes historiques, poëtiques & grammaticales, le tout précédé d'un Discours sur Pindare, sur la vraie maniere de le traduire; par M. Vauvilliers, Lecteur & Professeur Royal pour la Langue Grecque, &c. A Paris chez Paul-Denis Brocas, Libraire, rue St Jacques. *

Il semble que le nom & les titres de l'auteur doivent servir de recommandation à cet Ouvrage. Qui peut mieux entendre & doit mieux traduire Pindare, qu'un homme occupé par état de l'étude

* *Article de M. de la Harpe.*

de la Langue Grecque ? Cependant presque tous les Hellénistes, tous les amateurs de l'antiquité font beaucoup de reproches à M. Vauvilliers. Ils prétendent qu'il a si fort altéré le texte en le paraphrasant, que Pindare n'y est plus reconnoissable ; que le traducteur en voulant trop s'écarter de ceux qui l'ont précédé, s'est souvent écarté du sens ; que le plan purement conjectural qu'il veut à toute force donner sur chaque Ode, & par lequel il prétend en expliquer toutes les parties, est au moins très incertain & quelquefois absolument chimérique. Nous ne pouvons pas entrer dans un détail assez grand pour discuter ces différens reproches, parce qu'en matière d'érudition toute discussion est nécessairement un peu longue, & faite pour un trop petit nombre de lecteurs. Mais nous ne dissimulerons pas que l'avis des Sçavans dont nous venons de parler, ne nous paraît pas sans fondement, & que probablement M. Vauvilliers aurait beaucoup à craindre d'un examen détaillé ; & que quoique son ouvrage suppose beaucoup de connoissances & de mérite, cependant la prétention d'expliquer tout, de contredire les explications reçues, & de décider où il fallait douter, l'a cer-

tainement égaré , "comme elle égarera
 tous les traducteurs qui suivront le même
 principe. Bornons nous à prendre pour
 exemple le commencement de la pre-
 mière Pithique.

« Viens seconder mes transports , ô
 » toi qui fais les plaisirs d'Apollon & les
 » délices des Muses , Lyre d'or , tu com-
 » mandes ; la volupté s'empresse de naî-
 » tre au milieu des danses que tu conduis.
 » Tu fais entendre le son de tes cordes
 » ébranlées ; les chantres divins obéissent
 » au signal que tu donnes ; fille de tes
 » préludes charmans , la mélodie vient ,
 » pour nous enchanter , s'asseoir au milieu
 » d'un cœur nombreux gouverné par tes
 » accords. Ces traits éternels dont la
 » foudre arme *les fureurs* du maître des
 » Dieux , reconnoissent l'empire de tes
 » sons victorieux. Au milieu de leurs
 » feux éteints , le superbe Roi des airs ,
 » l'Aigle de Jupiter s'endort sur son
 » sceptre. Envain les aîles rapides du
 » prince des oiseaux *s'abaissent à tes côtés*
 » *pour le défendre de tes attaques* , les
 » nuages que tu appelles sont venus à tes
 » sons s'assembler sur ses yeux obscurcis.
 » Sa tête appesantie succombe aux pavots
 » qui la courbent. Un voile délicieux s'est
 » étendu sur ses paupières. Le sommeil a

120 MERCURE DE FRANCE.

» pénétré tous ses sens ; & dans cette lan-
 » gueur profonde où tu te plonges, son
 » dos *énervé* par la volupté s'abaisse en-
 » core ou s'élève, *au gré de la mesure que*
 » *tu lui prescris.*

Certainement cette traduction est trop longue de la moitié. La paraphrase n'est nécessaire que lorsqu'une version exacte ne rendrait pas toutes les beautés de l'original. Mais ici tout ce que le traducteur ajoute affaiblit Pindare au lieu de l'embellir, parce que la prolixité nuit toujours à la force. C'est d'ailleurs un mauvais système que de traduire, en style nombreux & périodique, la diction serrée, énergique & audacieuse du Lyrique Grec, c'est lui ôter son principal caractère. Il ne faut pas traduire une Ode de Pindare comme on traduirait un chant de l'Iliade. C'est le goût qui enseigne à distinguer ces nuances. Pourquoi commencer par ces mots vagues qui ne sont point dans le Grec, *viens secourir mes transports ?* Le poëte nomme d'abord l'objet auquel il s'adresse ; χρυσία φόρμιγγς Ἀπόλλωνος, &c. Lyre d'or, trésor d'Apollon & des Muses. Cela est bien plus rapide que *toi qui fais les plaisirs d'Apollon & les délices des Muses.* Que signifie cette vaine distinction entre les *plaisirs* & les *délices* ? Et
 combien

combien une traduction littérale était préférable à cette faible paraphrase ! *Tu commandes, la volupté s'empresse de naître.* &c. Pindare ne parle point de volupté qui s'empresse de naître. Il y a dans le Grec : τὰς ἀχούμ μὲν βάσις, ἀγλαίας ἀρχὰ. Mot à mot, *l'harmonie, commencement de la pompe ou de l'appareil, t'écoute.* Ce qu'on pouvait traduire ainsi : tu présides à l'harmonie, souveraine de nos Fêtes. M. Vauvilliers prétend qu'ἀγλαία signifie *volupté*, & qu'il l'a prouvé dans sa lettre sur Horace. L'auteur de cet article n'a point lû la lettre sur Horace, & c'est aux sçavans à décider si ἀγλαία signifie la même chose qu'ἡδονή. Mais quand cela serait vrai, *la volupté qui s'empresse de naître*, serait encore une très-mauvaise phrase ; parce que dans cette tournure la volupté est évidemment personnifiée avant qu'elle soit née. On peut bien dire que les fleurs s'empressent d'éclore, parce que leur germe existe avant leur développement. Mais donner un sentiment à la volupté, avant qu'elle existe, c'est abuser des figures. *Ces traits éternels dont la foudre arme les fureurs du maître des Dieux reconnaissent l'empire de tes sont victorieux.* Dans le texte, αἰχματὰν κεραυνὸν σβεννύεις ἀνέναντον πυρός.

II. Vol. F

122 MERCURE DE FRANCE.

Ce ne serait rien d'avoir rendu une ligne de Grec par trois lignes Françaises, si les trois lignes embellissaient l'original, mais l'original dit littéralement : *Tu éteins les feux éternels de la foudre.* Quel Lecteur ne préférera pas cette version précise & littérale à la longue phrase du Traducteur ? Une faute bien plus grave, c'est d'avoir donné des *fureurs* au maître des Dieux, à celui qui ébranle l'Olimpe d'un mouvement de ses sourcils, à celui, comme a dit M. de Voltaire :

Qui frappant les Titans & tenant sur leurs
têtes ,

D'un front majestueux dirigeait les tempêtes.

Voilà comme les grands Poëtes ont parlé de Jupiter, & c'est une étrange méprise dans un homme familiarisé avec les Anciens, d'avoir fait commettre à Pindare une faute dont il est si éloigné. Voilà où conduit la manie de paraphraser & d'accumuler des mots.

Voici une faute bien plus grande encore. *En vain les aîles rapides du Prince des oiseaux s'abaissent à ses côtés pour le défendre de ses attaques.* Sans prétendre être aussi savant dans le Grec que M.

Vauvilliers qui l'a étudié toute la vie, on peut assurer en connoissance de cause, que c'est là un contre-sens très-évident, provenant toujours, non pas de l'ignorance du Traducteur, (car le texte est de la plus grande clarté & il n'y a nulle difficulté dans les termes,) mais du dessein marqué d'ajouter au sens de l'original, & de substituer à l'esprit de Pindare l'esprit du Traducteur. Il est toujours question de peindre le pouvoir de la Lyre. Il y a dans le Grec. Εὐδὲι δ' ἀνὰ σκάπῃ Διὸς αἰετὸς, ὠκείαν πτέρυγ' ἀμφοτέρωθεν χαλάζαις. littéralement. *L'aigle de Jupiter s'endort sur son sceptre, ses ailes rapides abaissées des deux côtés.* Cette image est belle & vraie. Ce mouvement des ailes qui s'abaissent est un effet naturel qu'on peut observer dans tous les oiseaux au moment où ils s'endorment. Comment est-il venu dans la tête de M. Vauvilliers d'attribuer ce mouvement au desir de *repousser les attaques* de la Lyre? Quel rapport de ce mouvement à l'impression de l'harmonie? Comment l'aigle est-il mieux défendu contre les sons, en abaissant ses ailes, qu'en ne les abaissant pas? Enfin pourquoi préférer un sens si détourné & si bizarre à celui qui se présente naturelle-

ment & qui n'est susceptible d'aucunes difficultés ? il est vrai que M. Vauvilliers en trouve, mais sont elles fondées ? *Ce n'est pas*, dit-il, *un grand mérite d'endormir, c'est souvent l'effet de l'ennui.* Oui, sans doute; mais comment n'a-t-il pas senti que la plus grande victoire qu'on puisse remporter sur l'aigle de Jupiter, c'est d'endormir ce ministre de la foudre, que l'on suppose veiller toujours pour les vengeances célestes ? Autre raison de M. Vauvilliers. *Le Poète ne dit pas qu'il dort & que ses aîles s'abaissent, ce qui pourrait être regardé comme une suite du sommeil, mais au contraire qu'il dort après avoir abaissé ses aîles.* Quelle distinction frivole ! Qui ne voit que le sommeil & les aîles qui s'abaissent sont des effets simultanés, malgré le prétérît *καλέξει*, qui ne marque pas plus une séparation de temps que s'il y avoit en Latin *reclinatis alis* ? M. Vauvilliers fait aussi bien que personne que les Grecs & les Latins mettent communément des participes passés dans un sens présent, uniquement parce qu'ils ont plus de grace & d'élégance. Dernière raison de M. Vauvilliers tout aussi faible que les autres. *Le Poète*, dit-il, *ajoute ses aîles rapides.... c'est donc pour se défen-*

dre. Car si c'est le sommeil qui abaisse ses ailes, le mouvement doit être lent. Point du tout. La rapidité est ici attribuée aux ailes de l'aigle, comme une qualité générale, & cette épithète est très-bien placée, parce que plus ses ailes sont rapides, plus l'effet du sommeil qui les abaisse est marqué.

Enfin nous remarquerons encore dans ce léger examen des erreurs de M. Vauvilliers, qu'il a grand tort de vouloir que l'aigle en s'endormant batte la mesure avec son dos; *son dos*, dit le Traducteur, *énervé par la volupté, s'abaisse encore, ou s'élève au gré de la mesure que tu lui prescris.* Cette idée bizarre n'est point dans le Grec. *καταχόμενος* n'a jamais signifié *réglé, mesuré*, ni rien d'approchant; mais *subjugué, dominé, asservi.*

Voilà bien des erreurs palpables en peu de lignes. Toutes, on ne saurait trop le répéter, naissent de la même source, de la trop grande confiance de M. Vauvilliers qui veut presque toujours voir dans Pindare ce que personne n'y voit. Il fait trop bien le Grec pour n'avoir pas entendu le texte. Mais peu satisfait de l'entendre, il a voulu le refaire. Il s'élève contre les traductions littérales,

126 MERCURE DE FRANCE.

& il aurait raison s'il ne condamnait que cet asservissement ridicule qui enchaîne un Traducteur pusillanime au point de l'empêcher d'éclaircir ce qui serait obscur, & de rendre avec d'heureux équivalens ce qui autrement serait perdu pour le lecteur. Cette servitude dont il faut sur-tout se garder en vers, malgré l'avis de quelques pédans, n'est pas même tolérable en prose. Mais il y a un autre excès; c'est celui de dénaturer gratuitement son original : *Virtus est medium vitiorum*. M. Vauvilliers craignant que Pindare ne fût trop sec, l'a voulu renfler de grands mots. Il fallait le donner tel qu'il est. Personne ne le lui aurait reproché. Il y a chez quelques Anciens des choses si éloignées de nos mœurs & de nos idées qu'elles ne peuvent être embellies pour nous. Il faut les exposer dans leur nudité, sans se rendre garant de leur mérite, & croire que les bons esprits, les vrais juges ne feront pas un crime à un Moderne de n'avoir pas rendu Pindare très - intéressant pour nous dans une traduction en prose où il doit nécessairement perdre ses deux plus grands mérites, le rythme & le style.

Telle était sur Pindare l'opinion de Boileau qui aimait & connaissait les An-

ciens autant que personne au monde. Mais M. Vauvilliers déplore amèrement sur cet article l'erreur & l'injustice de l'Aristarque Français, qui par malheur, dit-il, a entraîné presque tous les gens de lettres. Idolâtre de l'auteur qu'il traduit, autant qu'aucun traducteur des derniers siècles, il ne veut pas convenir qu'une partie de son mérite puisse être absolument perdue pour nous qui ne pouvons saisir l'apropos, le but, l'intention de cent endroits de ses ouvrages. Il prétend que c'est notre faute si nous ne trouvons pas dans chaque ode un plan admirable, il s'efforce de nous le faire connaître, & l'on pourra dire de lui qu'apparemment il a eu des révélations sur Pindare, & des conversations nocturnes avec ce poëte, comme on disait que Mde Dacier en avait avec Homère.

La clef qu'il donne de la première pithique est une lyre d'or qu'il prétend qu'Hiéron avait promise à Pindare, & cette promesse lui paraît démontrée. Il faudrait au moins donner ces idées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire, pour des conjectures, & n'y pas attacher un grand prix.

Ce qui nous a paru le plus estimable dans cet essai sur Pindare, ce sont quelques

128 MERCURE DE FRANCE.

morceaux du discours préliminaire. Tel
 est celui ci sur la poésie. « La nature en-
 » tière est sous les mains du poëte pour
 » lui fournir des secours, & si la terre ne
 » lui présente point des armes victorieu-
 » ses, il faut qu'il enfante des prodiges
 » & des miracles; qu'il cherche & qu'il
 » trouve au ciel ou dans les enfers tous
 » les prestiges dont il a besoin pour
 » éblouir, émouvoir, étonner, épouvan-
 » ter, séduire. L'ode sur tout plus que
 » tous les autres genres de poésie noble se
 » proposant une carrière plus courte doit
 » aussi la fournir avec plus de chaleur &
 » de vitesse. Tous les poëmes héroïques
 » doivent marcher à pas de géant, il faut
 » que l'ode vole. Sa trace doit être insens-
 » ble. Elle ne s'appuye que pour s'élancer.
 » C'est entre le ciel & la terre que sa rou-
 » te est marquée par les muses. Toute
 » chute est impardonnable, & s'il ne lui
 » est pas possible de se soutenir constam-
 » ment à la même hauteur, il faut que sa
 » descente soit pareille au vol d'un oiseau
 » qui s'abaisse un instant pour reprendre
 » aussi-tôt un élan plus rapide & plus
 » élevé. »

Ce morceau suffirait pour donner une
 bonne idée du talent de M. Vauvilliers

J U I L L E T. 1772. 129

& du goût qu'il a rapporté de la lecture des Anciens. Mais qu'il se défie de la superstition qui peut gâter les meilleures croyances, & qu'il se souvienne du triolet de la Monnoye, bon grec, s'il en fut, & même poëte grec, & qui pourtant plaisait quelque fois sur ses anciens confrères. Voici le triolet qui n'est pas un des plus mauvais qu'on ait faits.

Pindare était homme d'esprit ;
En faut-il d'autres témoignages !
Profond dans tout ce qu'il écrit ,
Pindare était homme d'esprit.
A qui jamais rien n'y comprit ,
Il fut bien vendre ses ouvrages.
Pindare était homme d'esprit ;
En faut-il d'autres témoignages ?

Tableaux d'un Poëte , Poësies d'un Peintre. A Pittorescofolis ; & se trouve à Paris, chez Cellor, rue Dauphine ; vol. in-8°. avec des gravures. Prix , 36 sols.

Des morceaux imités de Sénèque , le philosophe , & que l'auteur appelle des études d'après l'antique ; de petites pièces de vers qui nous rappellent des épigram-

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

mes ou des anecdotes connues composent ce recueil de poésies. Le poète peintre ou le peintre poète s'est égayé quelque fois à charger son coloris pour donner une sorte de relief à ses bambochades. En voici une intitulée *le Protecteur culbuté*. Le trait qui en fait le sujet est emprunté de la vie d'Holbein, peintre Suisse, connu principalement par *sa danse des Morts*, qu'il a peinte à Bâle sa patrie & gravée en bois.

D'une cupole, à la force infinie,
Holbein le Suisse arabesquait les bords,
Aux protecteurs, dont il fait la manie,
Du lieu voué fermant tous les abords;
Lorsqu'apparoît, d'une arrogance altière,
Dur assaillant qui força la barrière
Que notre peintre oppose à leurs efforts,
Jusqu'à son ciel, le plus fou des milords;
Le fier Balois, qui fit danser les morts,
Le fait danser d'une vive manière
De l'échafaud lance mon patatras,
Comme Michel fit le haut Satanas.
Mal relevé de sa chute céleste,
Huit jours après, le milord peu modeste,
Echarpe au dos, le muscle encor meurtri,
Plaindre s'en fut au Huitième Henri,
Qui par Holbein, du combat par avance
Gaiment instruit, en main prit sa défense;

Lava du Job & la tête & les trous :
 Un homme docte est au-dessus de tous ,
 M'entendez-vous , lord , auteur du litige ?
 Tout mon crédit ne peut entrer chez nous
 Un peintre rare ; & je peux , sans prodige ,
 Faire en un jour cent nobles comme vous.

LETTRE de M. de V. à M. de la H.

Vous n'êtes pas , Monsieur , le seul à
 qui l'on ait attribué les vers d'autrui. Il
 y a eu de tous tems des pères putatifs
 d'enfans qu'ils n'avaient pas faits.

M. d'Hannetaire , homme de lettres
 & de mérite , retiré depuis long-tems à
 Bruxelles , se plaint à moi par sa lettre
 du 6 Juin , qu'on ait imprimé sous mon
 nom une épître en vers qu'il révendique.
 Elle commence ainsi ,

En vain en quittant ton séjour ,
 Cher ami , j'abjurai la rime.
 La même ardeur encor m'anime
 Et semble augmenter chaque jour.

Il est juste que je lui rende son bien
 dont il doit être jaloux. Je ne puis choisir

132 MERCURE DE FRANCE.

de dépôt plus convenable que celui du Mercure, pour y configner ma déclaration authentique, que je n'ai nulle part à cette pièce ingénieuse; qu'on m'a fait trop d'honneur, & que je n'ai jamais vu ni cet ouvrage ni M. de M.. auquel il est adressé; ni le recueil où il est imprimé. Je ne veux point être plagiaire, comme on le dit dans l'Année littéraire. C'est ainsi que je restituai fidèlement dans les Journaux des vers d'un tendre amant pour une belle actrice de Marseille. Je protestai avec candeur que je n'avais jamais eu les faveurs de cette héroïne. Voilà comme à la longue la vérité triomphe de tout. Il y a cinquante ans que les libraires ceignent tous les jours ma tête de lauriers qui ne m'appartiennent point. Je les restitue à leurs propriétaires dès que j'en suis informé.

Il est vrai que ces grands honneurs que les libraires & les curieux nous font quelque fois à vous & à moi, ont leurs petits inconveniens. Il n'y a pas long-tems qu'un homme qui prend le titre d'avocat, & qui divertit le barreau, eut la bonté de faire mon testament & de l'imprimer. Plusieurs personnes dans nos provinces & dans les pays étrangers, crurent en effe,

que cette belle pièce étoit de moi. Mais comme je me suis toujours déclaré contre les testamens attribués aux Cardinaux de Richelieu , de Mazarin & Albéroni, contre ceux qui ont couru sous les noms des Ministres d'Etat Louvois & Colbert , & du Maréchal de Bellisle , il est bien juste que je m'éleve aussi contre le mien, quoique je sois fort loin d'être ministre. Je restitue donc à M. M***, avocat en parlement, mes dernières volontés qui ne sont qu'à lui ; & je le supplie au moins de vouloir bien regarder cette déclaration comme mon codicile.

En attendant que je le fasse mon exécuteur testamentaire, je dois, pendant que je suis encore en vie, certifier que des volumes entiers de lettres imprimées sous mon nom, où il n'y a pas le sens commun, ne sont pourtant pas de moi.

Je saisis cette occasion pour apprendre à cinq ou six lecteurs qui ne s'en soucient guères, que l'article *Messie* imprimé dans le grand dictionnaire encyclopédique, & dans plusieurs autres recueils n'est pas mon ouvrage ; mais celui de M. Polier de Bottens, qui jouit d'une dignité ecclésiastique dans une ville célèbre, & dont la piété, la science & l'éloquence sont

134 MERCURE DE FRANCE.

assez connues. On m'a envoyé depuis peu son manuscrit qui est tout entier de sa main.

Il est bon d'observer que lorsqu'on croioit cet ouvrage d'un laïque, plusieurs confrères de l'auteur le condamnèrent avec emportement. Mais quand ils sçurent qu'il étoit d'un homme de leur robe, ils l'admirèrent. C'est ainsi qu'on juge assez souvent, & on ne se corrigera pas.

Comme les vieillards aiment à conter, & même à répéter, je vous ramentevrai qu'un jour les beaux esprits du royaume, & c'étoient le Prince de Vandôme, le Chev. de Bouillon, l'Abbé de Chaulieu, l'Abbé de Bussi, qui avoit plus d'esprit que son père, & plusieurs élèves de Bachaumont, de Chapelle & de la célèbre Ninon, disaient à souper tout le mal possible de la Motte-houdart. Les fables de la Motte venaient de paraître. On les traitait avec le plus grand mépris, on assurait qu'il lui étoit impossible d'approcher des plus médiocres fables de la Fontaine. Je leur parlai d'une nouvelle édition de ce même la Fontaine, & de plusieurs fables de cet auteur qu'on avoit retrouvées. Je leur en récitai une; ils furent en extase; ils se récriaient. Jamais la Motte n'aura ce sty-

J U I L L E T. 1772. 135
le, disaient-ils, quelle finesse & quelle
grace ! on reconnaît la Fontaine à chaque
mot. La fable était de la Morre.

Passé encor, lorsqu'on ne se trompe
que sur de telles fables. Mais lorsque le
préjugé, l'envie, la cabale imputent à des
citoyens des ouvrages dangereux, lorsque
la calomnie vole de bouche en bouche
aux oreilles des puissans du siècle,
lorsque la persécution est le fruit de cette
calomnie, alors que faut-il faire ? cultiver
son jardin comme Candide.

A C A D É M I E S.

I.

Académie des Sciences & Belles-Lettres de Bèstiers.

SELON les statuts de cette Académie,
elle devoit tenir son assemblée publique
le premier jeudi d'après la St Martin de
l'année dernière ; mais pour des raisons
particulières ici, on la renvoya au 10
Janvier 1772. M. de Bouffanelle, brigadier
des armées du Roi, en fit l'ouverture
en qualité de directeur, par un dis-

cours sur la danse , sur l'art de la saltation & sur celui des pantomimes.

Ce sujet , quoique traité fort au long par M. Burette dans les mémoires de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres , n'a pas laissé , étant envisagé sous des points de vue différens , d'offrir une ample matière au discours qu'on vient d'annoncer.

Après avoir observé que l'art de la saltation & celui des pantomimes ne sont que l'art même de la danse que des peuples effeminés & corrompus ont défiguré & dénaturé, M. de Bouffanelle ajoute que la danse est ordinairement une expression de joie soumise à toute espèce d'harmonie , même à celle de la voix. La nature , dit-il , nous pousse à exprimer par des gestes extérieurs du corps , les différentes agitations que produisent dans l'ame les sons variés de la musique.

Il remarque que cet exercice innocent dans son origine & consacré à des actes de religion , s'est conservé dans son entière pureté chez des nations barbares , qui n'ont aucune connoissance de nos mœurs ; & il rapporte les noms des différentes espèces de danses des Indiens & particulièrement des Hottentots.

La musique vocale de ces derniers consiste , dit-il , dans la monosyllabe *ho*, & dans un petit cercle de notes sur lesquelles roule l'air de deux ou trois chansons barbares qu'ils accompagnent de leur instrument de musique appelé le *gongom*.

M. de Bouffanelle passa ensuite à l'art de la saltation & à celui des pantomimes qu'il appelle la science des gestes naturels ou inventés, l'expression la plus forte & la plus vive des passions les plus viles, le tableau fidèle des vices les plus honteux, le recit muet des folies des hommes. Ces arts, dit-il, nâquirent à Rome, selon Zozime & Suidas, sous l'empire d'Auguste, ou du moins y furent portés à la plus haute perfection; car, comme il le remarque fort bien, long-tems auparavant Numa avoit institué une danse pour les prêtres de Mars appelés Saliens, & dans les siècles bien plus reculés Castor & Pollux avoient enseigné l'art de la saltation aux Cariens; Néoptoleme fils d'Achille avoit enseigné une danse armée à ceux de Crète, & Minerve elle-même avoit dansé de joie après la défaite des Titans.

Il cite Lucien, qui compte l'art de la

138 MERCURE DE FRANCE.

danse dégradée , parmi les causes de la corruption des mœurs & des malheurs de l'Empire Romain. A cet auteur il joint Scipion & Cicéron qui déclamèrent vivement contre les écoles publiques tenues par des comédiens , où l'on envoyoit les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe pour apprendre l'art d'accompagner la récitation des vers par les mouvemens du corps.

Les Romains , ajoute - t'il , pouffoient si loin la folie de la danse , qu'indépendamment des écoles pour cette danse efféminée , il y en avoit encore à Rome pour apprendre à servir à table & à couper les viandes en dansant , ainsi que nous l'apprenons d'Horace & de Juvenal.

Il n'oublie pas les danses qui accompagnoient anciennement les premiers hommages qu'on rendoit aux Souverains , les prestations de serment , les inaugurations , les investitures , non plus que les danses de la veille de St Jean , ni enfin celles dont il a été lui-même témoin pendant les fêtes luthériennes de Hamelen célèbres en Allemagne ; & si dans bien des cas il loue l'usage de cet exercice originaiement innocent , il ne manque point dans plusieurs endroits de son discours

J U I L L E T. 1772. 139
de blâmer hautement l'abus qu'on en faisoit autrefois, & que malheureusement on en fait encore dans un grand nombre d'occasions.

Ce discours fini, & après que le secrétaire eût annoncé un mémoire de M. Maillois, l'un des associés, & plusieurs écrits qui lui avoient été envoyés par M. Réguiller, avocat au parlement & membre de plusieurs académies; MM. Basset & de Manse lurent, l'un l'éloge de M. de la Sabliere, lieutenant-colonel de cavalerie, & l'autre celui de M. de Bauffet de Roquefort, évêque & seigneur de Bésiers.

M. Audibert donna ensuite un précis très-succinct de l'ouvrage de M. Beguillet sur le bled ergoté, & s'étendit un peu plus sur la nielle & le charbon qui infectent quelque fois nos grains. La nielle, dit il, réduit en une poussière noire les fleurs des grains sans toucher au reste de la plante. C'est une espèce d'ulcère qui commence aux supports des fleurs peu de tems après que l'épi est formé : on reconnoît les épis malades à l'enflure de ces supports, & on y découvre une tache noire; delà le vice passe aux autres parties de l'épi & les ronge jusqu'à ce qu'on n'y apperçoive plus que de balles noires que

140 MERCURE DE FRANCE.

le vent ou la pluye enlève , & alors il ne reste sur la plante que l'axe de l'épi.

M. Aymen * a prétendu que c'étoit l'effet d'un vice de la sémence, & les expériences qu'il a faites à ce sujet paroissent décisives : il en résulte que toutes les sémences sur lesquelles il avoit découvert à la loupe des taches de moisissure, avoient produit des épis niellés, & que la moisissure des sémences est par conséquent la cause ou l'une des causes de la nielle.

Cette maladie & le charbon dépendent de la même cause. Les grains charbonnés sont renflés, on y voit des points noirs dans la partie inférieure des capsules. Ces points s'agrandissent, & toute la substance du grain se change en une poussière noire.

On doit donc tâcher de préserver les sémences de la moisissure qu'elles contractent dans les gerbiers & dans les greniers. Elles se moisissent aussi quelquefois dans la terre après avoir été semées; & on a remarqué qu'il y a toujours beaucoup de nielle & de charbon après des

J U I L L E T. 1772. 14
semailles tardives , des hivers pluvieux
& dans des terres maigres.

On conçoit que dans ces cas les semences ne se moisissent que parce qu'elles ne végètent pas assez tôt ; & l'on peut aussi regarder cette inertie comme la première cause de la grande quantité de charbon que nous trouvons dans les grains de la dernière récolte. Les terres ayant étéensemencées dans un tems de sécheresse qui duroit depuis plusieurs mois & qui dura encore deux mois après , une partie des semences n'avoit levé qu'au mois de Décembre.

C'est une bonne méthode pour sauver les grains du danger de la moisissure , de laisser parfaitement mûrir ceux qu'on destine à être semés , de ne les couper quand ils sont mûrs que deux heures après le lever du soleil , de les porter tout de suite à l'aire , où on les fait battre le même jour , & de les mettre le soir dans une eau de chaux qu'on a eu soin de tenir prête. Après les y avoir laissés vingt-quatre heures , & en avoir rejeté les grains qui furnagent , on fait sécher exactement les bons grains , & on les conserve en un lieu bien sec. Ce sont encore des moyens d'empêcher que les semences ne se moi-

fissent en terre, de préparer soigneusement les guérets, d'employer, où il le faut, le secours du fumier, de semer dans le premier mois de l'automne, de ne rien omettre en un mot de ce qui peut favoriser la végétation & hâter ses progrès.

M. Bertholon, Prêtre de la Congrégation de la Mission qui, depuis quelque tems travaille à l'histoire naturelle du diocèse de Besiers, termina la séance par un mémoire sur quelques pétrifications & curiosités naturelles des environs de Besiers. Il a découvert par ses recherches plusieurs objets intéressans, tels que des échinotypolithes, des glossopètres, des strombites, des buccinites, des cochlites, des camites, des fellénites & autres conchites qu'il montra depuis peu sur les lieux mêmes à un célèbre naturaliste (M. Guettard.) Près des murs de cette ville est encore un grand & triple banc d'huîtres pétrifiées dont la plupart sont avec leurs deux valves, de la plus grande beauté, & de la plus belle conservation. Nous méprisons pour ainsi dire ce que nous avons sous nos pas, disoit notre académicien, & de divers côtés de justes estimateurs des beautés de la nature me demandent de ces beaux ostracites dont

nous sommes de froids possesseurs. Il parla encore de plusieurs astéries, des cornes d'Ammon & des Belemnites qu'on trouve sur diverses montagnes qu'il a parcourues. Après quelques réflexions sur les causes physiques des pétrifications, il exposa les divers sentimens des naturalistes, discuta leurs raisons, & adopta ceux qui paroissent les plus probables; par exemple, sur les belemnites, celui de l'illustre M. Claret de la Tourrette, secrétaire perpétuel de l'académie de Lyon & excellent naturaliste. . . . Ces diverses pétrifications répandues dans notre province en bancs & amas considérables, prouvent, selon notre académicien, que cette contrée fut jadis le séjour des eaux, que nous rampons sur ce sable où des monstres marins se jouoient autrefois, que les terres ont été mers, & que les continens furent submergés par les flots de l'Océan.



I I.

La Rochelle.

L'Académie Royale de la Rochelle tint son Assemblée publique le 13 Mai dernier : M. l'Abbé *Gervand*, Professeur de Rhétorique au Collège Royal en fit l'ouverture par un Discours *sur les causes de la décadence de l'Eloquence*. M. *De-laire*, Négociant, Chancelier de l'Académie, lut ensuite un Discours *sur les qualités morales & sociales du Négociant*. Ce Discours fut suivi d'observations *sur le défaut de costume dans la Comédie relativement à nos usages & à nos loix*, par M. *de la Coste*, Avocat. M. *Girard de Villars*, Avocat du Roi, prononça ensuite *l'Eloge de M. de Réaumur, Associé de l'Académie*. M. *Raoult* lut après, un Discours sur ce sujet : *combien le moindre objet de Commerce met de bras en mouvement*, par M. *de Mautaudouin*, Négociant à Nantes, Associé. M. *de Longchamps*, Associé, fit lecture *d'une traduction libre du Banquet de Plutarque* : la Séance fut terminée par une Ode *sur les Arts*, par M. *de Fontanes*, Associé.

SPECTACLES.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'Académie Royale de Musique a donné le Vendredi 10 Juillet, la première représentation de la reprise du *premier Acte des Fêtes de l'Himen*, suivi de l'acte d'*Æglé*, Pastorale; à quoi elle doit ajouter, en place du Prologue des Fêtes de l'Himen, qui a été retiré, celui des Indes Galantes.

Cahusac a fait les paroles, & Rameau la musique de l'acte d'*Osiris*. Ce Roi à la tête d'une Nation policée, entreprend d'étendre l'empire des arts & des talens, dont il est l'ami & le protecteur; & de triompher par leurs charmes des peuples les plus grossiers. Orthesie, reine d'Amazones sauvages veut en vain lui opposer la force des armes; Osiris lui dit :

Je guide un peuple généreux
 Qui, sans la redouter, fuit l'horreur de la guerre
 Il met tout son bonheur à faire des heureux.
 Son art cher aux humains, orne, enrichit la
 terre.

II. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

Il la rend par ses soins la rivale des cieux ,
Partagez avec nous ses bienfaits précieux.

Une troupe d'Amazones sauvages conduite par Myrrine , vient fondre avec fureur sur Osiris & sa suite. Orthésie arrête ces rebelles , & les fait désarmer. Enfin cette Reine se soumet volontairement au pouvoir de l'amour.

M. Muguet a rempli en l'absence de M. le Gros qui est indisposé , le rôle d'*Osiris* ; Mlle Duplant a représenté Orthésie , & Mlle Duranci Myrrine. On a applaudi leur chant & leur jeu.

Le Ballet ingénieusement dessiné de cet acte est de la composition de M. Gardel. Mlle Asselin, danseuse brillante , y reçoit beaucoup d'applaudissemens. On a revu avec transport Mlle Heinel , qui est revenue comblée des éloges de Londres où elle a dansé pendant plusieurs mois. Cette danseuse d'une figure charmante , d'une taille svelte , de la proportion la plus heureuse , n'a point son égale dans le genre majestueux , noble & imposant qu'elle exécute. Elle semble encore avoir fait des progrès & avoir acquis plus

J U I L L E T. 1772. 147
de sureté, de force & en même temps
plus de moelleux dans sa danse.

Le Poëme d'*Æglé* est de M. Laujon,
Secrétaire des Commandemens de S. A.
S. Monseigneur le Duc de Bourbon.

La musique est de M. de la Garde,
Maître de Musique des Enfans de France,
& Surintendant de celle de Mgr le Com-
te de Provence

Les Acteurs sont :

APOLLON, sous l'habit d'un Berger &
sous le nom de Misis. *M. Larrivée.*

ÆGLÉ, Bergere. *Mde Larrivée.*

LA FORTUNE. *Mlle Rosalie ou Mlle
Beaumesnil.*

UNE BERGERE. *Mlle Dupuy.*

Le sujet de cet acte est simple, ingé-
nieux & intéressant. Une Bergère reçoit
des leçons de chant d'Apollon, sous le
nom de Misis; elle ne peut se défendre
de l'aimer, n'ose l'avouer, & laisse enfin
trahir le secret de son cœur, en répétant
la leçon que lui donne son Berger. La
Fortune fait un contraste dans cette Pas-
torale & amène du spectacle. Elle veut
envain séduire le Berger, & ne pouvant

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

en triompher, elle tente de lui enlever le cœur d'Æglé; mais l'éclat de ses trésors ne peut corrompre ces amans.

Une musique douce & naïve, répond parfaitement aux paroles. Le chant en est expressif, agréable & facile. On retiendra, on chantera toujours avec plaisir ces airs connus.

Æ G L É.

Ah ! que ma voix me devient chère
Depuis que mon berger se plaît à la former !
Amour, rends mes accens dignes de le charmer !
C'est peu, c'est trop peu de lui plaire,
Ne pourrai-je point l'enflammer ?
Lorsque Misis, dans ce bocage,
Vint prêter à mes chants un charme plus flat-
teur,
Amour, c'étoit le plus doux esclavage
Que tu préparois à mon cœur.

M I S I S , à la Fortune.

Æglé tient tous ses biens des mains de la na-
ture ;
Sa richesse, c'est la beauté :
L'art ne relève point l'éclat de sa parure ;

Des fleurs sont l'ornement de la simplicité,
 Et son cœur qui jamais ne connut l'imposture,
 Que rien encor n'a pu charmer,
 Est le prix que l'amour assure
 Au berger trop heureux qui pourra l'enflammer.

M I S I S , *seul.*

Paissibles bois, vergers délicieux,
 J'abandonne pour vous le séjour du tonnetre;
 J'ai laissé mon rang dans les cieux,
 Tous mes plaisirs sont sur la terre.
 Æglé me croit berger, que mon cœur est flatté!
 Mon rang est un secret qu'il faut que je lui cèle,
 Même après ma félicité.

Comme berger je goûterai près d'elle
 Les plaisirs de l'amour & de l'égalité;
 Et si je me souviens de ma divinité,
 Ce sera pour brûler d'une ardeur éternelle.

Les rôles d'Æglé & de Misis, ne peuvent être mieux joués, ni chantés avec plus de goût & de sensibilité, que par M. & Mde Larrivée : on est sur-tout enchanté de la scène où Æglé répète la

150 MERCURE DE FRANCE.

leçon que Mifis lui donne de chant & d'amour, & qui a été si bien sentie & rendue si heureusement par le Musicien.

Mlle Rosalie a obtenu des suffrages bien mérités dans le personnage de la Fortune, comme dans tous ses rôles, par la beauté de sa voix, par l'expression de son chant, & par la finesse de son jeu. Mlle Beaumefnil y est aussi très-accueillie.

Le Ballet de cet acte, de la composition de M. Vestris; est d'un dessin élégant, d'une coupe heureuse & agréablement variée. M. Vestris le meilleur modèle de la danse noble, & M. Gardel son digne émule, y sont admirés & fêtés par le public.

M. Dauberval & Mlle Allard communiquent à toute l'assemblée, la gaieté & le plaisir qui volent sous leurs pas. Il est à remarquer que dans ce ballet, sans avoir recours à la Pantomime, ils ont su tirer du caractère même de leur danse des pas nouveaux, & habilement contrastés. Mais il n'appartient qu'à une exécution aussi brillante que celle de ces danseurs,

J U I L L E T. 1772. 151

de produire des effets aussi vifs & aussi piquants.

Mlle Guimard qui a la danse des graces , a été très - applaudie ; ainsi que Mlle Dervieux qui réunit tout ce qu'il faut pour plaire ; & M. Simonin qui ajoute tous les jours aux charmes de son talent.

COMÉDIE FRANÇOISE.

M^{LLE} Saintval , sœur de l'Actrice de ce nom dont nous avons annoncé le début brillant dans la Tragédie & le don précieux & naturel qu'elle a d'émouvoir & d'attendrir , a été tout à coup arrêtée au milieu de ses succès , par une maladie très-dangereuse ; mais le sujet des alarmes est cessé , & l'on espère qu'elle pourra b'entôt reparoître dans la carrière où elle s'est montrée avec tant d'avantages ; & répondre à la juste impatience des spectateurs sensibles qui s'empressent de venir partager ses passions & ses douleurs.

C'est l'indisposition de M. Bonneval ,

Giv

152 MERCURE DE FRANCE.

l'un des principaux acteurs dans la Comédie, qui a obligé les Comédiens François de différer les représentations des pièces de Molière, dont ils ont promis de ne point laisser doubler les rôles.

COMÉDIE ITALIENNE.

M. D'ARCIS qui a joué avec succès dans la Comédie, & dans les pièces de chant, sur différens Théâtres des principales Villes de la Province, a paru, en passant à Paris, sur la scène de la Comédie Italienne, dans plusieurs Drames; & a obtenu un nouveau titre de recommandation pour ses rôles qu'il s'empresse d'aller reprendre, satisfait d'avoir obtenu en quelque sorte les honneurs de la Capitale.

On doit d'autant plus s'intéresser à cet acteur, qu'il consacre toute sa fortune & son travail à l'éducation du jeune Musicien qu'on a entendu avec étonnement sur l'Orgue & sur le Clavecin, au Concert Spirituel; c'est cet enfant qui a composé la musique d'une pièce exécutée à la Comédie Italienne; & ce qui fait le plus

J U I L L E T. 1772. 153

son éloge, il donne assez d'espérance de ses talens, pour que le célèbre M. Grétri veuille bien l'avouer pour son élève, & lui montrer le génie de la musique.

On prépare plusieurs Nouveautés à ce Théâtre.

*LETTRE * à un jeune Elève des Académies d'architecture, de peinture & de sculpture, sur l'Optique des dimensions, science exacte, ou simplement sur la Perspective naturelle & sur son imitation.*

IL y a long-tems, Monsieur, que je vous aurois communiqué ce que je vous ai promis sur l'optique, si je n'eusse senti la nécessité d'y ajouter les sentimens de plusieurs auteurs célèbres, & ceux de quelques artistes, soit architectes, soit peintres, qui ont écrit sur la perspective linéaire en particulier, depuis Guido - Ubaldy en 1600 jusque & compris 1771.

Ce motif m'a obligé de parcourir leurs ouvrages. Je n'y ai rien trouvé de semblable aux deux *Perspectives* dont je vous ai parlé, lesquelles doivent naturellement précéder la *Perspective linéaire* & la *Perspective aérienne*.

* De M. Roy.

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

Vous vous êtes exercé sur la perspective linéaire, par un goût décidé, & pour votre amusement, dès le tems qu'on vous enseignoit les premiers élémens du dessin. Vous saviez précédemment les quatre premières règles d'arithmétique & la règle de proportion; c'étoit assez pour vous faciliter la pratique de ce que vous avez vu depuis dans une brochure intitulée, *Essai sur la Perspective pratique par le moyen du calcul* (1). Mais avez-vous observé qu'aucun des auteurs qui, jusqu'à présent, ont écrit sur l'optique, & en particulier sur la perspective linéaire, n'a enseigné qu'il existoit une *perspective naturelle*? c'est une science qu'on doit, ce semble, diviser en deux parties principales, l'une que je nommerai *perspective oculaire*, parce qu'elle est peinte au fond de l'œil sur la rétine, sous des dimensions la plupart infiniment petites, lesquelles malgré cela nous procurent la sensation visuelle des objets: l'autre que j'appellerai *perspective apparente*, parce qu'elle nous paroît formée par ce spectacle varié à l'infini, que la nature nous présente à chaque pas, sous des dimensions infiniment grandes, étant comparées à celles des images de la perspective oculaire; desquelles la nouvelle construction d'une petite chambre obscure, que je nommerai *rapporteur oculaire*, pourra donner une légère idée.

Cela posé, il est évident que la perspective li-

(1) *Mercure de France*, Mars 1758, pag. 154. Lettre sur la perspective linéaire du docteur Brook Taylor, & histoire des mathématiques par M. Montucla, tom. 1, add. pag. xxxiv.

néaire & la perspective aérienne sont ensemble l'imitation de la *perspective oculaire* en grand, & l'imitation de la *perspective apparente* en petit.

Vous remarquerez, s'il vous plaît en passant, 1°. Que ces quatre perspectives sont inséparables, & qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour en avoir la preuve, dans tous les lieux qui ne sont pas entièrement privés de lumière. 2°. Que la perspective linéaire commence toujours précisément où finit la perspective apparente sur le terrain : ce qui est très important pour les décorations théâtrales, relativement au raccordement des derniers châssis découpés ou non découpés, avec la ferme ou toile du fond. 3°. Enfin, qu'il n'y a que le calcul arithmétique approprié à chacune, & quelques nombres entiers invariables (1) qui puissent satisfaire pleinement à leur égard.

Ne vous effraiez point sur la théorie & la pratique de ces deux nouvelles branches d'optique : elles ne vous fatigueront pas beaucoup plus que vous ont fatigué celles de leur imitation, qui ne vous ont coûté que quelques heures d'étude pour en connoître les principes & les opérations.

Je suis persuadé que les méthodes que j'ai imaginées sur ce sujet pourront ouvrir une nouvelle route sur l'optique, en y ajoutant quelques nouveaux principes que je crois certains. Je me fonde

(1) Il s'agit de quatre nombres entiers qui expriment chacun la longueur d'une diagonale, dont l'une est celle du carré, son côté fût-il infiniment grand ou petit. On jugera le degré de l'approximation.

156 MERCURE DE FRANCE.

sur ce que M. d'Alembert a écrit *que dans cette science, tout, (1) ou presque tout, y est encore à faire; que les principes qui y sont le plus généralement reçus sont ou faux, ou au moins très-incertains.* (2) De même j'imagine qu'elles suppléeront peut-être à une petite partie de ce grand nombre d'expériences & de combinaisons nécessaires pour découvrir d'une manière sûre & invariable, les loix de la vision. (3) J'espère aussi que ces méthodes auront quelque part à cette préférence accordée aux traités de perspective des célèbres docteurs S'Gravesande & Taylor, (4) d'autant plus que le premier conclut, page 114, *qu'il est très mal aisé pour ne pas dire impossible pour les peintres de faire un dessin entier selon les règles qu'il a prescrites, &c.* A l'égard du docteur Taylor (sans doute d'après son aveu, page XLV de son introduction, & selon ses problèmes) M. le comte Algarotti, nous dit que *sa méthode fait plus d'honneur au mathématicien qu'elle n'est utile à l'artiste.* (5)

Enfin j'espère encore que la méthode que je propose ne succombera pas entièrement à ce jugement rigoureux de M. l'Abbé de la Caille. *Nous avons,*

(1) Elémens de philosophie, pag. 253.

(2) Opuscules mathématiques, tome I, préface & page 298.

(3) Encyclopédie, au mot Optique, pag. 518.

(4) M. Montucla, histoire des mathématiques, page 636, tome I.

(5) Essai sur la peinture, traduit de l'italien par M. Pingeron, page 47.

dit cet académicien professeur, *sur cette partie de l'optique un bien plus grand nombre de livres que sur toutes les autres ; mais aucun que je sache n'en renferme les principes d'une manière assez générale. On ne trouve communément que des pratiques vagues, obscurément énoncées, sans ordre & sans démonstration.* (1)

Il faut remarquer que ce savant, après avoir proposé divers moyens (déjà connus) pour pratiquer la perspective linéaire, rassemble, pages 139 à 148, diverses échelles (aussi connues) & en communique une construite par le moyen du calcul des décimales. Celle-ci semble d'abord suivre de très-près le calcul que j'ai publié dix ans avant lui, mais il convient cependant que son calcul *ne peut servir que pour les grands tableaux* en quoi il diffère de beaucoup du mien : il y en a diverses preuves dans la pratique.

Son jugement, sans doute trop général, est bien capable de persuader aux artistes que M. Dufresnoy peut avoir eu des raisons équivalentes aux siennes, pour avancer dans son poëme que *la perspective ne peut être appelée une règle certaine*, (2) & par-là autoriser, sans l'avoir prévu, la négligence de quelques-uns, à l'égard de l'étude de cette science, en leur fournissant un prétexte pour s'excuser sur les défauts que l'on

(1) Leçons élémentaires d'optique, édition de 1766, à la fin de l'avertissement.

(2) L'Art de Peinture, traduit en françois par M. Depiles, page 20, N°. 115.

158 MERCURE DE FRANCE.

remarque dans leurs ouvrages , (1) selon les connoisseurs.

Cependant il est bien décidé par de bons auteurs & par d'habiles artistes, que *la perspective est très-nécessaire à la peinture* ; (2) *qu'elle donne de grandes ouvertures pour bâtir*, (3) *ainsi que pour connoître par un seul dessin l'effet que fera un bâtiment quand il sera élevé* (4); *enfin, que les règles de l'optique sont indispensables* (5) & *que les élémens de l'optique sont ceux de l'architecture.* (6)

(1) Mémoire de littérature, tome xxiii, page 330. Remarque de M. le comte de Caylus.

Nouveaux principes de perspective linéaire du docteur Brook Taylor, traduit de l'anglois, page xlvij.

M. S'gravesande, essai de perspective, édition de 1711, pages 3 & 4.

Traité de perspective à l'usage des artistes, par E. Seb. Jaurat, préface.

La perspective propre des peintres, &c. par André Pozo, préface.

(2) Abrégé de la vie des peintres, par Depile, page 49.

(3) Cours d'architecture de Daviler, p. xxxij.

(4) Traité d'architecture par Sebastien Leclerc, page 7.

(5) Architecture françoise, tome I, p. 203.

(6) Dictionnaire d'architecture de Daviler, p. xi.

Vies des Architectes anciens & modernes par M. Pingeron, tome I, page lvj.

Tout cela ne peut regarder que la perspective linéaire, puisque c'est elle seule qui a été connue jusqu'à présent. Mais il est certain que la perspective apparente y ajoutera beaucoup. 1°. En procurant le moyen de rendre aux façades des édifices ce qu'elles paroissent perdre à raison de leur éloignement quelconque du point donné. 2°. En indiquant la convexité ou le galbe nécessaire à un dôme, relativement à sa hauteur quelconque & à la distance donnée. 3°. Elle procurera par surcroît une règle pour donner des proportions convenables à un ordre solitaire avec soubassement; même à trois ordres élevés l'un sur l'autre (1) dans l'intérieur de la tour d'un dôme d'une hauteur quelconque ou ailleurs, lorsque le point de distance donné ne peut être reculé; en sorte cependant que ces ordres, soit en maçonnerie, soit en peinture puissent paroître bien proportionnés entre eux, ainsi que les autres parties de la décoration, soit architecture, bas-reliefs ou peintures qui peuvent se rencontrer dans les entrecolonnemens, & même leur proportionner les croisées & les vitraux : méthode nouvelle que j'appellerai

Histoire universelle, traitée relativement aux arts de peindre & de sculpter, par M. Dandré Bardon, &c. tome I, page 106.

De l'utilité de joindre à l'étude de l'architecture, &c. par J. F. Blondel, pages 9 & 26.

(1) J'ai imaginé un entablement & deux chapiteaux, dont l'un pourra passer pour françois. C'est un effet d'optique; l'entablement y est aussi approprié.

déformation artificielle pour la distinguer de celle qui lui est opposée que je nommerai *déformation naturelle* parce qu'elle consiste dans le raccourcissement apparent des plans & des objets.

Il ne faut pas confondre ici cette *déformation artificielle* avec ce que l'on a nommé la *perspective curieuse* (1) ou *anamorphose*, (2) que l'on a défini *l'art de faire paroître sous des proportions ordinaires des objets représentés sous des formes monstrueuses, & quelque fois toutes différentes de ce qu'elles paroissent d'un point donné.* (3)

Cet art a été considéré comme inutile (4) & M. Montucla nous dit que *l'art des déformations est peu important, que l'expérience montre qu'il y a un peu à rabattre des merveilles que promet la théorie.* (5)

Il n'en est pas de même de la *déformation artificielle* que j'ai imaginée : elle donnera exactement ces mêmes effets, sur des surfaces planes, par le moyen de deux tables calculées pour la commodité des artistes.

(1) La perspective curieuse, par le Père Nicéron, minime.

(2) Gaspard Schott, jésuite, dans la magie universelle, première partie.

(3) Encyclopédie, au mot *anamorphose*.

Traité de la Perspective pratique, par Courtonne, architecte, page 25.

(4) M. l'Abbé Deidier, traité de perspective, page 8, N°. 6.

(5) Histoire des mathématiques, tome I, page 637.

Les industrieux pourront aussi s'en servir pour varier d'une manière singulière des ornemens des parterres dans les jardins de propriété, & disposer une allée d'arbres de façon à lui conserver l'apparence d'être parallèle dans toute sa longueur. (1) Pareillement pour représenter au-delà de son extrémité la plus éloignée de l'œil un morceau d'architecture, ou autre objet en grand, par l'emploi des sables & des terres de différentes couleurs, des arbrisseaux, des gazons, des pièces d'eau, &c. pourvu que le terrain quelconque soit assez spacieux.

Il y a plus : elle servira encore à proportionner les statues pédestres, destinées à être élevées sur des colonnes colossales, telles que la fameuse colonne de Londres ou de hauteur quelconque ; & à déterminer les proportions progressives des bas-reliefs sculptés sur le fût des colonnes historiques, comme on voit sur les colonnes Trajane & Antonine à Rome.

Enfin les quatre Perspectives concourront pour les décorations théâtrales, à procurer l'illusion la plus parfaite possible, tant à l'égard des objets animés qu'à celui de ceux qui sont inanimés ; & pour représenter des scènes placées d'abord sur le devant du théâtre, & ensuite paroissant se conti-

(1) Dictionnaire d'architecture civile & hydraulique de Daviler, au mot *Allée*. Ce problème y est considéré comme insoluble.

M. d'Alembert, Opuſcules mathématiques, pages 285 & ſuivantes, propoſe pluſieurs expériences & réſoud le problème, page 288.

162 MERCURE DE FRANCE.

nuer jusqu'à trois ou quatre cent toises, même jusqu'à mille; tel qu'un triomphe, une bataille, un combat naval, une fête publique, & autres sujets qui exigent l'apparence d'une grande étendue de terrain. Bref elles serviront à représenter sur les fermes ou toiles qui servent de fond, des vues de trois ou quatre mille toises d'enfoncement perspectif, ainsi que le soleil ou la lune si la scène l'exige : le tout d'accord par les dimensions & les tons de couleurs, avec les objets placés près de l'avant-scène, & avec les derniers châssis découpés, où doit finir la *perspective apparente* & commencer la *perspective linéaire*.

C'est ainsi que le talent de chaque artiste pourra être secondé par les règles de l'optique, lesquelles déterminent exactement les dimensions & les dégradations relatives à chaque sorte de perspective, quels que soient les sujets proposés. Pour en tracer une idée générale, je donnerai la description d'un sujet composé de plusieurs objets assez considérables par eux-même : ils sont supposés vus ensemble à diverses distances, sur un terrain de plus de 4000 toises d'étendue directe & par conséquent former par leurs images dans l'œil du spectateur un tableau oculaire, sous des dimensions infiniment petites.

Composition d'un Tableau oculaire, ou images supposées peintes au fond de l'œil sur la rétine.

Pour observer quelque ordre & éviter toute confusion, je suppose que l'œil du spectateur parcourt un terrain de plus de quatre mille toises

d'étendue directe, divisé en six principaux sites (1) renfermés dans un triangle isocèle duquel la base soit égale à cette étendue, & que l'œil soit placé au sommet de ce triangle, de telle sorte qu'il soit à trois pieds au dessus du terrain.

Premier Site.

Je suppose que celui-ci soit de deux toises d'étendue directe, & qu'il soit occupé 1°. par un gros canon démonté vu obliquement par la culasse, celle-ci ayant vingt-deux pouces de diamètre. 2°. Par un groupe de quatre figures.

Deuxième Site.

Ici le spectateur voit obliquement, & par la proue un vaisseau du premier rang. Cette proue est supposée à soixante quatre toises de l'œil. Ce vaisseau est supposé de cent quarante-quatre pieds de longueur de l'étrave à l'étambord, sur trente-six pieds de largeur, & cent quatre-vingt-quatre pieds pour la hauteur du grand mât, compris ceux qui en dépendent, en comptant du niveau de l'eau jusque & compris le bâton du pavillon. Enfin je suppose encore que ce mât soit placé à soixante-dix-sept toises de l'œil, & que la poupe soit à quatre-vingt-sept toises; que le niveau de la mer, supposée tranquille, soit à six toises trois pieds au-dessous du plan de l'horison.

(1) Site est un terme de peinture qui signifie plan sur lequel les figures & les autres principaux objets sont situés.

Troisième Site.

Il est formé par une plage découverte de deux toises d'hauteur, laquelle est occupée par un corps de deux mille cinq cent hommes, formant un bataillon carré de cinquante toises. La première ligne de front est supposée placée sur une perpendiculaire à l'axe optique, éloignée à deux cent cinquante-six toises de l'œil, & la dernière à trois cent six toises.

Quatrième Site.

Un gros rocher de vingt-cinq toises d'hauteur perpendiculaire, à compter du niveau de la mer, forme ce site. Sur son sommet est construite une tour de dix toises d'hauteur. L'axe de la tour est supposé avoir son plan sur une ligne horizontale éloignée à cinq cent douze toises de l'œil, & perpendiculaire à l'axe optique.

Cinquième Site.

Celui-ci est formé par une montagne de cent toises d'hauteur perpendiculaire : Sur son sommet est bâti un moulin-à-vent de huit toises d'élévation, chaque aile ayant six pieds de largeur. Cette montagne est éloignée à quatre mille toises de l'œil. (1)

(1) M. de la Hire a observé que l'on voit l'aile d'un moulin-à-vent à 4000 toises de distance, &c. Mémoire de mathématique & de physique, page 237.

Sixième Site.

Enfin pour celui-ci, je suppose que ces sites soient éclairés par la présence du soleil, & que cet astre soit dans le prolongement de la sécante d'un angle de vingt degrés, que la tangente de cet angle soit connue en toise, ainsi que la raion parallèle au plan de l'horison; la distance du soleil à la terre étant de 78463128000 toises de Roi, & le diamètre de son disque étant de 653859400 toises. (1)

Je suppose encore que le spectateur placé au sommet de l'angle de vingt degrés, se trouve dans le moment d'une éclipse annulaire, le soleil & la lune étant apogée. L'axe optique passant par les centres de leurs disques; on trouvera l'image du soleil, celle de la lune & celle de l'anneau lumineux.

Voilà, je crois, le plus grand & le dernier effet de *perspective naturelle & oculaire*, dont on puisse rendre compte, si ce n'est qu'on veuille opérer sur les étoiles fixes, mais leurs volumes & leurs distances à la terre ne sont pas assez connues.

Vous observerez, Monsieur, que si on passe les dimensions quelconques trouvées, pour les images peintes dans l'œil, en premières espèces immédiates plus hautes, on aura un dessin ou tableau plus grand; mais plus généralement en les multipliant par un même nombre quelconque, on aura des dimensions plus grandes selon le besoin.

(1) Dictionnaire universel de Mathém. & de phys. par M. Savérien, au mot *Lumière*.

166 MERCURE DE FRANCE.

Il y a plus : par le moyen des règles de la *Perspective oculaire*, on trouvera aussi le lieu & les dimensions des projections des objets représentés dans les miroirs plans, les originaux étant éloignés à des distances quelconques devant le miroir. On pourra aussi trouver la grandeur des images que les télescopes procurent ; & enfin pratiquer aussi la perspective linéaire avec la dernière exactitude.

A l'égard de la *Perspective apparente*, seconde branche de la perspective naturelle, outre son application à l'architecture, à la sculpture & à la peinture ; enfin aux déformations naturelles & artificielles ; on trouvera encore par son moyen les proportions convenables aux statues pédestres & équestres selon l'étendue des places royales, & la hauteur des bâtimens qui en forment l'enceinte. Au surplus par la perspective apparente on aura aussi la sensation visuelle des objets placés à des distances quelconques connues, ainsi que la sensation visuelle que l'ame recevrait des objets supposés dans chaque site du tableau oculaire s'ils existoient réellement sur le terrain : enfin celle de ces mêmes objets vus dans les miroirs plans, & par les télescopes.

Cette perspective procurera les dimensions convenables aux objets, soit animés ou inanimés, pour les représentations théâtrales & pour les châssis découpés ; enfin pour les plans perspectifs représentant, sur le théâtre, un terrain horizontal d'une étendue quelconque ; le tout relativement à des apparences de distance quelconque.

La *Perspective linéaire* déterminera particulièrement, & avec les plus grands détails selon le besoin, les projections de ces mêmes sites & de ces

mêmes objets, sur un plan vertical interposé à une distance quelconque de l'œil, & suffisamment grand à proportion de son éloignement de celui-ci ; par conséquent sur chaque ferme ou toile qui sert de fond à la scène théâtrale selon la nécessité, ainsi que sur les tableaux de chevalet ou autres de grandeur quelconque ; enfin prise inversement elle servira pour les plafonds & les coupoles. Au surplus elle fixera la grandeur des ombres selon l'heure du jour & la latitude des lieux, si la composition l'exige.

Cette perspective sera terminée par une table calculée selon les progressions géométriques doubles croissantes & sous doubles décroissantes, dressée à l'usage des artistes, pour des tableaux de diverses grandeurs, depuis un pouce quarré jusqu'à deux toises, l'horison éloigné du bord inférieur du tableau depuis une ligne jusqu'à neuf pieds.

Elle prouvera en même tems que sur le tableau de grandeur quelconque, la réunion des projections, de toutes parallèles entre elles & à l'axe optique, à un même point de l'horison n'est pas exacte à la rigueur.

Enfin la *Perspective aérienne*, seconde branche de l'imitation de la perspective naturelle, étant en quelque sorte soumise aux loix exactes de la géométrie, elle doit fixer les teintes & demi-teintes (1) par la dégradation géométrique des plus fortes ombres & des plus vives lumières, à

(1) M Bouguer, Essai d'optique sur la dégradation de la lumière. Préface.

168 MERCURE DE FRANCE.

commencer rigoureusement dès la base du tableau, d'où suit celle du clair obscur relativement aux distances quelconques, soit pour les décorations théâtrales, soit pour les tableaux de chevalet ou autres de grandeur quelconque ; du moins autant que les couleurs matérielles que l'on emploie peuvent le permettre, & selon ce que peut indiquer une espèce d'échelle mobile que j'ai imaginée pour cet effet.

Voilà, Monsieur, en quoi consistent les quatre perspectives dont je vous ai parlé. Il est évident que les deux premières doivent naturellement précéder les deux autres, & que les quatre sont inséparables & forment ce que j'appelle l'*Optique des dimensions*.

De même il est clair que dans tous les cas où les méthodes ordinaires seront en défaut, la perspective linéaire pratiquée par le moyen du calcul arithmétique que je propose, y suppléera ; mais pour détruire toute incertitude dans l'esprit des artistes, il convient que le tout soit préalablement soumis aux lumières de MM. de l'Académie royale des Sciences, & ensuite que l'ordre, la clarté & le style en soient corrigés par un amateur lettré, zélé pour les sciences & les arts, & à qui cette matière soit familière.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

*LETTRE sur le prétendu Hydroscope ,
écrite à M. . . . par M. de la Lande ,
de l'Académie des Sciences.*

L'Académie a reçu, Monsieur, votre lettre du 5 Juin ; quoiqu'elle n'ait pas voulu prendre connoissance des faits qui y sont contenus, elle a désiré qu'un des Membres de la Compagnie se chargeât de vous faire réponse & de vous remercier de votre attention. Mais ce que j'aurai l'honneur de vous dire sur le fond de la question n'est pas le résultat d'une délibération formelle de l'Académie, c'est celui des différentes conversations occasionnées par la lecture de votre lettre & de divers articles de la gazette de France.

Il est surprenant, Monsieur, qu'une personne qui a des lumières & de l'esprit, ait pu donner dans le piège qu'un petit charlatan a tendu à votre bonne foi ; votre candeur n'a pu résister au témoignage & à l'assurance de plusieurs personnes dignes de foi, & vous avez fait prêter à la persuasion qu'ils vous avoient inspirée les faits même dont vous avez été témoin ; vous n'étiez pas aussi accoutumé que nous le sommes ici à voir des preuves de l'étrange crédulité & même de la stupidité du peuple ; & vous avez pensé qu'une chose attestée par beaucoup de personnes, devoit être vraie, sans examiner si la fourberie, le préjugé, l'amour du merveilleux, n'étoient pas des sources ordinaires de prodiges attestés dans tous les tems & dans tous les pays, mais que jamais les

II. Vol.

H

physiciens ne croient quand ils choquent les idées nettes que nous avons des forces de la nature.

Nous voyons par une expérience éternelle que par-tout où il y a un frippon & des imbéciles il y a toujours de ces prodiges. On ne s'en étonne point ; mais quand on a étudié les hommes, qu'on connoît la crédulité des uns & la disposition qu'ont tant d'autres à en abuser, quand on a vu mille preuves d'imposture & d'ignorance de leur part, on n'a pas même la complaisance de suspendre son jugement ; on les plaint, & s'ils persistent on les méprise : je ne doute pas, Monsieur, que vous ne fassiez bientôt comme nous.

On vous a dit que ce petit Parangue avoit indiqué plusieurs sources cachées ; mais vous savez assez qu'il y a de l'eau presque par tout, & que la couche d'argile qui environne la terre à une certaine profondeur retient l'eau, à quelque endroit que l'on fouille pour lui donner issue ou à un puits ou une source, & je n'ai guère vu que l'on creusât dans les plaines & les vallons sans trouver de l'eau. Les gens qui vont dans les villages faire tourner la baguette, choisissent ordinairement, sans rien dire, l'endroit le plus commode pour le service de la maison, ils y font leur opération merveilleuse & jamais ils ne manquent de réussir. Ils pourroient dire qu'ils voient l'eau, & presque par-tout on les croiroit ; ils auroient bien plus de voix à citer en témoignage que votre nouvel hydroscopie, mais ils ne sont pas si effrontés que lui. Vous verrez sur cette nappe d'eau souterraine un détail assez remarquable dans mon voyage d'Italie, tome 1, pag. 556, à l'occasion de Modène, où elle est plus copieuse & à une moindre profondeur qu'on ne la trouve communément. Vous pa-

roissez entraîné sur-tout par cette considération qu'il a indiqué le cours & la direction des sources & des courans ; mais 1°. quand la pente du terrain détermine le cours de l'eau , on ne peut pas s'y tromper. 2°. Si c'est en plat pays, la direction dans laquelle on fait une tranchée est toujours celle que l'eau prend , & l'on peut la conduire au nord ou au midi : votre prophète aura toujours raison.

L'histoire des vases pleins d'eau qu'on avoit cachés & qu'il a découverts est une circonstance ajoutée par la renommée pour augmenter le merveilleux. Nous savons par expérience que cela arrive tous les jours , à moins que l'enfant n'ait été instruit d'avance comme le Devin du village ; au reste , sa manière énigmatique de répondre dans cette circonstance ménageoit un subterfuge , & il a pu rencontrer juste par hasard.

Avez-vous pû soupçonner , Monsieur , que la lumière passât au travers de la terre , & qu'elle fût réfléchië par l'eau ? avez-vous pû imaginer qu'un fluide moins subtil que la lumière pût frapper les yeux de cet enfant , & qu'il fallût admettre pour cet individu de nouvelles loix dans la nature ? Avant de hasarder de tels paradoxes ne faut-il pas avoir épuisé les autres explications , & celle de la crédulité du peuple n'est-elle pas la plus naturelle , la plus incontestable d'après l'expérience de tous les siècles.

Nos histoires sont pleines de faits aussi singuliers , aussi publics , aussi attestés , mais que personne ne croit plus , aussi tôt que la fermentation & le goût du merveilleux ont fait place au bon sens. Dans ce genre-là tout le monde est peuple excepté les physiciens , accoutumés à étudier le

phénomènes de la nature, à les vérifier, à les comprendre, à les expliquer, à les séparer du merveilleux.

M. l'Abbé de St Ruf fait faire à votre hydroscope une opération de géométrie naturelle pour connoître les profondeurs des sources ; cela m'a fait voir combien un homme de mérite, séduit par beaucoup de témoignages, fait mettre d'esprit pour appuyer le merveilleux : cette opération est certainement bien au-dessus de la capacité de ce villageois.

Un académicien de Paris qui avoit beaucoup entendu parler du prétendu hydroscope à Toulon, se rendit l'année dernière à une bastide où l'on avoit mandé cet enfant : il y vint, mais ayant appris dans les basse-cours qu'un homme instruit alloit l'examiner il disparut aussi-tôt, & on ne le revit plus ; on y a creulé sur sa parole, mais inutilement.

Un Magistrat distingué qui étoit hier à l'Académie lorsqu'on fit la lecture de votre lettre, proposa de faire venir cet enfant ; nous l'avons prié de n'en rien faire, ce seroit accrédi-ter des bruits ridicules & leur donner un air d'importance qu'ils ne méritent pas : on sauroit dans tous les villages qu'on le fait venir à Paris, & l'on n'y apprendroit peut-être jamais qu'il y a été démasqué & méprisé comme un sot & un imposteur.

Il y a dans une de nos dernières gazettes, une réponse de cet enfant, qui s'étoit trompé dans un endroit où il y avoit de l'eau très-près de lui ; cette réponse le décèle suffisamment & montre qu'il est assez rusé pour vouloir se tirer d'embarras au moins par des reparties ; & qu'il a pu, comme tant d'autres charlatans, en imposer pour un tems à la

J U I L L E T. 1772. 173

stupidité du vulgaire, toujours porté à croire des choses extraordinaires précisément parce qu'elles sont incroyables. Nous avons eu l'année dernière à Paris les Diabes de Louvet; cette année le Guérisseur de la rue des Moineaux, & de tems en tems il y a des gens qui essayent de tirer parti de cette disposition du peuple.

Vous verrez, Monsieur, dans le dictionnaire de Bayle, aux mots *Abaris* & *Zahuris*, des singularités de même espèce que celle de l'hydroscope, qui annoncent que dans tous les siècles il y a eu des fourbes & des ignorans encore plus que dans le nôtre.

On m'appotte dans l'instant même une lettre du 20 Juin 1772, imprimée en 14 pages, & approuvée, où vous verrez d'autres faits, semblables & d'autres raisonnemens qui décèlent l'imposture & la maladresse de votre hydroscope.

Pardonnez-moi, Monsieur, la liberté avec laquelle je viens de m'expliquer; j'ai cru que vous aimeriez mieux sçavoir ce que nous pensons ici sur cet objet que de recevoir des complimens; je n'aurois pas pris la peine d'écrire aussi longuement à une personne qui méritoit moins ma considération & mes égards, & je vous prie de regarder ma sincérité comme une preuve du cas que je fais de votre estime & de votre jugement.

J'ai l'honneur d'être, &c.

H iij

A R T S.
G R A V U R E S.

I.

*FÊTES de Rheims lors de l'inauguration
de la Statue du Roi.*

LES superbes Fêtes que la Ville de Rheims donna au sujet de l'Inauguration de la Statue du Roi, ayant intéressé la Nation par le sentiment que lui inspire un Monarque chéri, fit naître le desir d'en fixer la mémoire. Ce même desir déterminâ le sieur Varin d'en exécuter les gravures sous l'approbation & la protection de M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de la province & de Messieurs les Magistrats de ladite ville. Enfin parvenus à l'entière exécution de ces Fêtes, ils les annoncent sous quatre vues différentes. La première offre la cérémonie inaugurable sur la place royale; la deuxième le feu d'artifice tiré sur la vaste place de la Couture; la troisième l'ouverture du bal dans la salle construite dans les promenades publiques; & la quatrième les danses du peuple, & la distribution du

J U I L L E T. 1772. 175

pain , vin & viande. Ces quatre estampes dont la belle composition est due au génie & aux talens de Messieurs Moreau dessinateur des menus plaisirs du Roi , & Blarenberghe , dessinateur , & peintre du bureau de la guerre , intéresseront par des monumens réguliers & des sites pittoresques : on y trouve de l'effet & un travail précieux. Ces estampes font suite avec celle des monumens & des vues de la place de Reims , gravées sur les dessins & sous la conduite de M. Cochin , par Messieurs Moitte & Choffard.

Les sieurs Varin donneront dans quelque temps pour collection totale , les portes & fontaines (dont la description est annoncée dans le volume des monumens , & des vues de la place de Reims) d'après les tableaux d'Artistes célèbres. Ces quatre estampes , papier grand aigle , sont du prix de vingt-quatre livres , & se vendront à Paris , chez Messieurs Bataill & Poignaut , rue Serpente , à l'hôtel de Serpente , & chez Latré , rue S. Jacques , près la rue du plâtre , à la ville de Bordeaux. On trouvera aux mêmes adresses la même fontaine (surnommée d'Ormeson) gravée d'après les tableaux de M. Lallement , par l'Auteur des fêtes , & les

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.
grand plan, monumens & vues de la ville
de Reims.

I I.

Costume des anciens peuples, par M. d'André Bardon, professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture, troisième cahier. A Paris, chez Jombert, pere & fils, & Cellot, rue Dauphine.

Ce nouveau cahier qui est ainsi que les précédens, composé de douze planches gravées avec soin, nous donne la suite des usages religieux des Grecs & des Romains. Plusieurs Autels dessinés d'après les monumens anciens, des Trépieds, des vases pour l'eau lustrale & les libations & les momens successifs d'un Sacrifice, sont ici tracés devant nos yeux. Les explications qui y sont jointes, intéresseront ceux qui s'adonnent à l'étude de l'histoire : les dessinateurs & les peintres d'histoire ; particulièrement ceux qui veulent mettre dans la scène de leur tableau, de la vérité & de l'exactitude.

I I I.

Portrait de M. Gretry, dessiné & gravé par Moreau le jeune. A Paris, chez l'Auteur, Cour du Palais, Hôtel de la Trésorerie.

Ce portrait vu de profil est renfermé dans un médaillon. Il est gravé d'une pointe légère & spirituelle. On lit au bas ce vers d'Horace, dont l'application à la musique pittoresque & dramatique de M. Gretry, est très-heureuse.

*Irritat, mulcet, falsis terroribus implet,
ut magus.*

H O R. Epist. 1 lib. 11.

M U S I Q U E.

I.

Recueil lyrique d'airs choisis des meilleurs Musiciens Italiens, avec des paroles Françaises, & la basse chiffrée, second recueil; prix 3 liv. broché en carton. A Paris, chez Didot aîné, Libraire &

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

Imprimeur , rue Pavée , près du quai
des Augustins , à la Bible d'or.

ON a rassemblé dans ce nouveau recueil une suite d'airs Italiens qui font les délices des concerts & des sociétés. Des paroles Françaises ont été substituées aux paroles Italiennes afin de mettre ces airs à la portée de ceux qui n'ont aucune connoissance de la langue Italienne. Tous ces airs ont leur basse chiffrée , & plusieurs ont une partie d'accompagnement. La partie du chant a été mise sur la clef de *g* , *re* , *sol* , comme la plus connue & la plus commode pour ceux qui jouent des instruments , & qui au défaut de la voix voudroient exécuter ces airs. Les paroles ont été composées par un Poète musicien qui a toujours eu attention de consulter la prosodie pour que la mesure des vers répondît à celle de la musique. Ce recueil ne peut donc manquer d'être accueilli des Virtuoses & de tous ceux qui , quoique Français , ont du goût pour la bonne musique.

J U I L L E T. 1772. 179

I I.

Trois Quatuor & trois Trio, dédiés à Madame Victoire de France, par M. de Mignaux, ordinaire de la musique du Roi; prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Fleury, Luthier, rue des Boucheries, Fauxbourg S. Germain, & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez Castaud, place de la Comédie; à Versailles, chez l'Auteur, au Pavillon royal, avenue de S. Cloud.

G É O G R A P H I E.

LE Voyageur curieux, ou vues des routes de France. Route de Compiègne, dédiée à son Altesse Mgr le prince de Marsan, Chevalier des ordres du Roi, Lieutenant-général de ses Armées, prix 3 liv. 9 petites feuilles bien gravées. A Paris, chez Lattré, graveur ordinaire de Mgr le Dauphin, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, à la ville de Bordeaux, avec privilège du Roi.

H vj

SYNONIMES FRANÇOIS.

Par M. l'Abbé Roubau.

Fécondité, Fertilité.

La *fécondité* & la *fertilité* s'expliquent par l'abondance des productions : mais la *fécondité* rappelle particulièrement la faculté de produire, & la *fertilité* le développement énergique de cette faculté ; la première remonte au *principe*, la seconde s'arrête à l'*effet*. L'une *engendre* & l'autre *rapporte*.

L'industrie des anciens Egyptiens enrichit leur empire de *fertiles* moissons par la distribution régulière des eaux *fécondes* du Nil ; tandis que la barbarie des Nègres a toujours trompé la *fertilité* des terres *fécondées* par le limon du Sénégal assujetti par les mêmes causes aux mêmes débordemens que le Nil, s'il n'est pas sorti de la même source.

Dans le figuré, un sujet est *fécond*, lorsqu'il contient le germe d'une foule de vérités, la *fertilité* s'annoncera par le développement de ces germes.

Tite-Live dit que la Gaule étoit *fertile* en hommes & en denrées ; & Plin, qu'il

J U I L L E T. 1772. 181
n'y avoit point de terre plus *féconde* en
métaux que l'Italie : la *fertilité* exprime-
roit-elle mieux la production *extérieure* ,
& la *fécondité* la production *intérieure* ?

On *féconde* ce qui par soi-même ne
produiroit pas : on *fertilise* ce qui aban-
donné à soi ne produiroit pas abondam-
ment. Le soleil *féconde* la nature ; la cul-
ture *fertilise* la terre.

Les poissons mâles *fécondent* les œufs
des femelles en répandant leur liqueur sur
le fray qu'elles vident. La poussière sé-
minale du datier mâle va *féconder* les
fleurs du datier femelle. Dans les Isles de
l'Archipel, les fruits des figuiers domesti-
ques sont, en un sens, *fécondés* par la pi-
quûre des moucheron renfermés dans les
fruits des figuiers sauvages. Le principe
de la *fécondité* n'existe pas dans l'ergot ,
car ce grain n'a point de germe, & il n'est,
à proprement parler, qu'une galle formée
par la piquûre d'un insecte.

La *fertilité* des terres s'entretient & s'ac-
croît des dépouilles des trois genres. Pour
fertiliser les terres, les Insulaires de Cey-
lan employent particulièrement la chaux
d'écaillés d'huîtres ; les Irlandois septen-
trionnaux les coquillages de mer ; les Chi-
nois, les vuidanges des fosses ; les habi-

182 MERCURE DE FRANCE.

tans de la Brie, les décombres des vieux bâtimens; les Vénitiens, les balayures des maisons; les Anglois occidentaux, le sable de mer; les Boulenois, les plumes d'oiseau; les Toscans, les habitans de Dunstable, &c. les vieux chiffons; les habitans des côtes maritimes de divers états le goëmon ou varrech, lorsqu'ils en ont le libre usage, &c.

Les femmes de l'Orient cessent bientôt d'être *fécondes*, parce qu'elles le sont de de trop bonne heure. Les pays où la faulx du despotisme coupe les moissons, cessent bientôt d'être *fertiles*.

Les fermiers épuisent la *fécondité* de la terre dans les pays où les baux sont trop courts, comme dans le pays d'Hanovre & autres lieux de l'Allemagne où les baux ne durent que trois ans. La *fertilité* de quelques cantons de l'Amérique n'a pas répondu aux vœux des planteurs, lorsqu'ils ont voulu les forcer à porter des cerisiers, des pruniers & autres arbres à noyaux.

La *stérilité* est plutôt l'opposé de la *fécondité* que de la *fertilité*; car un mauvais terrain, quoiqu'il ne soit pas *fertile*, n'est pas absolument *stérile*, il n'est qu'*infertile*. Il y aura peut-être cette différence entre

J U I L L E T. 1772. 183.

stérile & *infécond*, que le premier signifiera proprement ce qui ne peut pas être *fécondé*, & le second, ce qui ne l'est pas.

Les mots *fécondité*, *fertilité*, *stérilité*, sont les mots latins *fœcunditas*, *fertilitas*, *sterilitas*. Nous retrouvons des termes analogues dans la langue grecque. *σπορῆν* *carere*, marque la privation, le défaut, l'inefficacité (*stérilité*.) *φέρω*, *fero*, je porte, exprime la production, le fruit (*fertilité*.) Nous présumons que les mots *fœcundare*, *fœcunditas*, *fœcundus*, ont une racine commune avec *abundare*, *exundare*, *redundare*, composés d'*undare*, indices de l'abondance ; & que le *fœc* est le même que *φαίνομαι*, *efficax*, *vividus*, &c. (le verbe *fac*, *facere*) qui marque l'efficacité, la faculté vivifiante, le principe de l'abondance.

Dans le figuré, la *fécondité* emporte, ce semble, une idée de grandeur que nous n'attachons pas ordinairement à la *fertilité*.

L'esprit est *fertile* en *expédiens* ; il retient les rênes du gouvernement dans les mains de Mazarin, malgré les cabales, les barricades, les arrêts, les chansons, les feux follets de la fronde. Le génie est *fécond* en ressources ; il applanit à Anni-

bal , presque seul contre tous , la mer , l'Espagne , les Pyrénées , les Gaules , les Alpes , & l'Italie jusqu'aux portes de Rome ou du moins à Capoue.

On dira la *fécondité* d'un auteur , lorsque de la profondeur de son génie & de sa science , cet auteur tirera sans cesse de nouvelles masses d'idées & d'instructions aussi solides que variées. On dira la *fertilité* d'un écrivain , lorsqu'avec le don de croire à ses premières pensées & de commander à sa plume , cet écrivain affectera cette fastueuse & vaine abondance qui n'est pas incompatible avec la *stérilité*.

Un âge , un pays est *fécond en grands hommes* ; ce pays est celui de l'honnête liberté , * cet âge sera celui d'un grand Prince. Il y a des peuples & des tems *fertiles en inventions* ; ces tems sont amenés , ces peuples se forment , lorsque les atteliers de l'industrie excitée par les circonstances & par les encouragemens communiquent d'un côté avec les cabinets des Sçavans & de l'autre avec les palais des Princes.

* Quelle que soit la forme du Gouvernement , monarchique ou républicain.

J U I L L E T. 1772. 185

Les loix tyranniques sont *fécondes en grands crimes*, parce qu'elles en créent, qu'elles en commettent, qu'elles les confondent, & qu'elles irritent : aussi les mœurs sont-elles atroces par-tout où le sont les loix ; voyez le Japon. L'intérêt particulier est très-*fertile en moyens* d'élu-der les prohibitions, car l'appas du gain l'attire vers les passages que l'inspection la plus sévère laisse nécessairement ou-verts : aussi la contrebande est-elle une des principales branches du commerce de l'Europe ; voyez l'Angleterre.

L'erreur la plus chère aux passions est l'erreur la plus *fertile* en déguisemens, c'est le Protée de la fable. Une grande vérité est une vérité éclatante & féconde en vérités ; c'est un globe de lumière.

*NOTICES sur la vie & les ouvrages de
Pergolèse, par M. Boyer.*

C'EST le sort des hommes qui ont inventé ou perfectionné les arts d'être en général mal connus. *Esope & Homère* ne sont pas les seuls illustres personnages de qui l'antiquité ne raconte que des fables. Dans tous les tems les Grecs se sont plu à jeter du merveilleux sur toutes les actions des

hommes célèbres qui ajoutoient à leurs connoissances, ou qui leur procuroient de nouveaux plaisirs. Nous ne sommes pas mieux instruits sur la vie de la plupart des artistes qui, quoique plus modernes, & pour ne s'être occupés que des arts agréables n'ont pas moins de droit à notre reconnaissance. *Pergolèse* est de ce nombre. Dans les jours consacrés à l'exécution de son chef-d'œuvre on ne parle encore que de la jalousie de ses rivaux, de sa mort prématurée qui en fut la suite; d'un prétendu meurtre commis à Rome, dont il n'avoit pas besoin pour s'élever à ce degré d'expression qui caractérise son *Stabat Mater*, comme *Michel Ange* n'avoit que faire de crucifier un homme pour rendre avec la plus grande vérité un Christ expirant dans les tourmens.

Telle est notre vénération pour ces génies extraordinaires que nous ne voulons pas qu'ils aient vécu, qu'ils soient morts comme le commun des hommes. Nous sommes bien éloignés de croire qu'ils se sont servis des mêmes moyens qu'un artiste ordinaire emploie; & tandis que la seule différence qu'il y a entre eux & celui-ci ne vient que de la vivacité de la flamme dont ils ont été animés, nous leur prêtons gratuitement des secours dont ils ont dû se passer pour composer les ouvrages que nous ne cessons d'admirer.

Les auteurs du nouveau *Dictionnaire historique* ont écrit, & les papiers publics ont répété sans doute d'après eux, que *Pergolèse* étoit mort en 1733 comme il finissoit le dernier couplet du *Stabat Mater*, on a mis à la tête de ce motet imprimé à Paris, qu'il étoit né à *Pergola*; trompés sans doute sur la ressemblance des noms. On lui

donne le titre de maître de Lorette où il n'a été de sa vie. Je vais tâcher de rectifier toutes ces erreurs en répandant un peu plus de jour sur la vie de cet artiste célèbre. J'ai été dans les lieux où il a été élevé, dans ceux qui ont été le théâtre de sa gloire. J'ai connu plusieurs personnes qui ont vécu avec lui, & M. *Duni* si connu parmi nous par tant d'ouvrages agréables, M. *Vernet* que la nature avoit formé pour devenir aussi grand musicien qu'il est grand peintre, ont bien voulu ajouter à mes recherches. Tous les deux ont connu *Pergolèse* ; ainsi on peut ajouter foi à tout ce que j'ai recueilli sur son compte.

Gio. Battista Pergolèse naquit en 1704 à *Casoria*, petite ville à huit à dix milles de Naples. Il fut reçu dès sa plus tendre enfance au Conservatoire de cette dernière ville, appelé *Dei poveri di Giesu Christo*, qui depuis a été supprimé. *Gaetano Greco* étoit alors à la tête de cette fameuse école. Ce grand maître *di contrapunto*, dont les Italiens ne parlent encore qu'avec éloges, prit un soin particulier de son jeune élève, & lui apprit de bonne heure tous les secrets de son art. *Pergolèse*, guidé par un tel instituteur, entra dans le sanctuaire de l'harmonie à un âge où à peine peut-on marcher d'un pas assuré dans les avenues qui conduisent à son temple. Il n'avoit que 14 ans qu'il s'étoit déjà distingué dans les écoles par différens morceaux de composition, où le goût & la mélodie étant sacrifiés à toutes les recherches savantes du contrepoint, ou du moins gênés par les règles rigoureuses que ce genre exige, *Pergolèse* n'avoit pas pû annoncer ce qu'il deviendrait un jour. Mais à peine fut-il sorti du Conservatoire qu'il changea totalement sa manière.

188 MERCURE DE FRANCE.

Les ouvrages de *Vinci*, du *Saffone* qu'alors il entendit & qu'il étudia, opérèrent ce changement ; & en entrant dans la carrière que ces grands maîtres venoient d'ouvrir, il se montra digne de la parcourir avec eux.

Cependant ses compatriotes ne rendirent pas à ses premiers essais toute la justice qu'ils méritoient, & son premier opéra joué au théâtre de *Fiorintini* n'eut presque aucun succès. On se contenta d'applaudir à quelques ariettes.

Le Prince de *Stigliano*, premier écuyer du Roi de Naples, jugea mieux que ses contemporains des talens de Pergolèse ; il le prit sous sa protection, & depuis 1730 jusqu'en 1734, il lui procura des ouvrages pour le *Teatro novo*. Tous les opéra que Pergolèse composa pendant ces trois ou quatre années étoient la plupart en langage napolitain ; il en faut excepter deux ou trois, sur-tout la *Serva padrona* qu'il fit aussi dans ce tems-là pour le théâtre de *St Bartolomeo*.

Ce n'étoit pas assez pour le génie de Pergolèse de n'avoir que des sujets communs à traiter, & de ne s'exercer que dans un dialecte naïf, il est vrai, mais grossier. Il saisit avec empressement l'occasion de se faire connoître à Rome par un ouvrage d'une toute autre importance, & il composa l'*Olympiade* en 1735 pour le théâtre de *Tordinone*. M. *Duni*, l'auteur du *Peintre amoureux*, des *Chasseurs* & la *Laitière*, &c. qu'on ne soupçonneroit pas à la fraîcheur de son coloris, & aux agrémens de son style d'avoir été un virtuose dès ce tems-là, avoit déjà beaucoup de réputation, & il fut chargé de composer le second opéra du même théâtre intitulé *il Nerone*. Les Romains, par une injustice qu'on peut repro-

cher à d'autres peuples, méconnurent les beautés dont l'ouvrage de Pergolèse étoit rempli, & l'*Olympiade* tomba. M. Duni, en ne me cachant point que le *Nerone* avoit eu un grand succès, ce que je savois déjà, m'a répété plusieurs fois qu'il fut *frenetico contro il pubblico di Roma* (ce sont ses expressions) lorsqu'il vit l'accueil que l'on faisoit à son compatriote. Il se mit à la tête de tous les *Maestri di Capella* de Rome, qui avoient été frappés des beautés de l'*Olympiade* pour tâcher de la relever. Il renforça son parti par tous les artistes qui, à la connoissance du beau, joignoient un goût décidé pour la musique (& M. Vernet étoit du nombre.) Mais tous les efforts de ces virtuoses furent inutiles : le tems n'étoit pas encore venu où ce même ouvrage devoit faire la plus grande sensation.

Pergolèse retourna à Naples, avec la satisfaction, il est vrai, d'avoir vu son ouvrage applaudi par les gens de goût, & les maîtres de l'art qui, dans tous les pays forment le plus petit nombre, mais profondément blessé de l'indifférence du Public pour ce même ouvrage. A peine étoit-il de retour dans sa patrie que le Duc de *Mataloni*, Seigneur Napolitain, le chargea de composer la messe & les vêpres pour la fête d'un Saint qu'il devoit faire célébrer à Rome avec la plus grande magnificence. Quoique Pergolèse n'eût que trop à se plaindre de cette ville, il ne balança pas un instant à se rendre aux desirs du Duc; & c'est pour cette fête qu'il composa la *Messe*, le *Dixit* & le *Laudate* que nous avons de lui. Ils furent entendus dans l'église de *St Lorenzo in Lucina* avec un applaudissement général : & si quelque chose peut consoler un homme de génie lorsqu'il a vu ses

plus belles productions méprisées, ou reçues avec froideur, il ne faut pas douter que Pergolèse ne vît avec plaisir le succès qu'alors ses ouvrages obtinrent dans Rome.

Cependant sa santé dépérissoit de jour en jour. Il y avoit quatre ou cinq ans qu'on s'étoit aperçu par un crachement de sang presque continu qu'il ne fourniroit pas toute sa course, & qu'il seroit enlevé à la fleur de son âge. On ne s'étoit pas trompé. Sa maladie ne fit qu'empirer depuis son dernier voyage à Rome. Le Prince de *Stigliano* qui n'avoit cessé de le protéger & de l'aimer, lui conseilla de prendre une petite maison *alla torre del Greco*. Ce lieu est situé au bord de la mer à quatre milles de Naples, & presque au pied du Vésuve. L'opinion publique veut que les personnes qui, comme Pergolèse sont atteintes de la phthisie, guérissent plutôt dans cet endroit, où si le mal est incurable, la mort les en délivre plus vite. Ce fut là qu'il composa la cantate d'*Orphée* & d'*Euridice* & le *Stabat Mater*. Il alloit de tems en tems à Naples, & dans ces courses il faisoit exécuter ce qu'il avoit composé à la campagne. Le dernier ouvrage qu'il mit en musique fut le *Salve Regina*, & il mourut peu de tems après au commencement de l'année 1737. A peine la nouvelle de sa mort fut-elle répandue, à peine ses dernières productions furent-elles sorties de Naples que toute l'Italie voulut avoir ou entendre jusqu'à ses ouvrages les plus médiocres. Ses opéra bouffons furent joués, ses motets, exécutés dans toutes les Eglises, & ce qu'on n'a jamais fait pour aucun musicien, Rome voulut revoir l'*Olympiade*. Cet opéra fut remis avec la plus grande magnificence, & plus on avoit montré

d'indifférence pour cet ouvrage il y avoit deux ans , plus on s'emprefsa alors d'en admirer les beautés.

On voit par cet exposé fidèle qu'il est faux que Pergolèse ait été empoisonné. Jamais ses succès au théâtre n'avoient été assez brillans pour engager ses rivaux à se délivrer d'un pareil concurrent ; & on a vu qu'au moment où sa réputation le répandit dans toute l'Italie , que dans le tems qu'il composa les meilleurs ouvrages , les seuls qui eussent pu exciter l'envie , il étoit alors pour ainsi dire aux portes du trépas.

M. Duni , qui lui étoit attaché autant par amitié que par admiration pour ses talens , étonné de la froideur avec laquelle l'Olympiade avoit été reçue dans sa nouveauté , s'exhaloit en invectives contre le Public de Rome. Pergolèse , avec sa modestie ordinaire , lui répondit qu'il avoit éprouvé plusieurs fois de pareilles disgraces , & qu'excepté quelques petits ouvrages ; (il vouloit sans doute parler de ses *opéra bouffons*) tous les autres avoient été reçus avec indifférence quoiqu'ils fussent infiniment supérieurs aux bagatelles qui lui avoient fait quelque réputation. Ainsi le sort de cet habile artiste ressemble à celui d'Homère , de Milton , de Racine. Ces grands hommes sont morts avec la douleur de voir leurs chef-d'œuvres ignorés ou méprisés. Tous les peuples de tous les siècles & de tous les lieux ont toujours été injustes envers ceux qui étoient seuls capables de les conduire à la connoissance du vrai beau.

On a cru long-tems en France que Pergolèse étoit le plus grand musicien que l'Italie eût produit. Bien des gens pensent encore de même.

192 MERCURE DE FRANCE.

Cette erreur nous étoit pardonnable lorsque nous ne connoissions de l'Ecole de Naples que le *Stabat Mater* & la *Serva padrona*. Mais depuis que les opéra de *Vinci*, de *Jomelli*, de *Galuppi*, de *Hasse* qui, quoiqu'étranger, est réclamé par l'Italie ; depuis que les motets du noble *Marcello*, de *Leo*, de *Durante* ont franchi les Alpes, il ne nous est plus permis d'assigner la première place à l'élève de *Gaetano Greco*.

Les Italiens conviennent unanimement que personne ne l'a surpassé dans l'*Expression musicale*. Ils trouvent même bien peu de morceaux dans les ouvrages des maîtres que je viens de nommer qui, à cet égard, puissent lui être opposés. Mais ils lui reprochent les *repetitioni*, un style par fois trop coupé ; le chant principal un peu trop subordonné aux parties les plus basses, ce qui l'a engagé quelquefois à faire briller celles-ci au dépend de cette unité de mélodie que les compositeurs recommandent tant. Enfin sa manière leur paroît en général *maninconica* (mélancholique) ce qui venoit peut-être de sa complexion ; & son *faire* souvent un peu *sec*, défaut qu'il tenoit sans doute de son maître. Tout cela n'empêche pas qu'ils ne le regardent comme un très-grand maître, & d'un commun accord ils l'ont appelé le *Dominiquain* de la musique ; mais c'est nous apprendre qu'il n'en est ni le *Raphaël* ni le *Titien*.

LETTRE

**LETTRE de M. Darcet , docteur régent
de la faculté de Médecine de Paris , au
sujet du remède végétal antivénérien du
Sr Agironi.**

On trouve dans la Gazette d'Utrecht N° XXI, du Vendredi 13 Mars 1772, une annonce du remède antivénérien du sieur Agironi, dans laquelle l'Auteur de ce remède fait mention d'un *Certificat que j'ai donné, où j'atteste que je n'ai point trouvé de Mercure dans son Sirop.* Voici le fait.

Un de mes confrères me sollicita au mois de Décembre dernier, de voir si dans le sirop végétal antivénérien d'Agironi, il n'y avoit pas du Mercure; il me dit qu'il avoit besoin de le savoir, pour tranquilliser un de ses amis malade à Rouen, qui n'ayant pas été guéri par les autres méthodes, étoit rebuté du Mercure, & vouloit user de celui-ci, pourvu qu'il n'en contînt pas. Je m'engageai même à la pressante sollicitation de mon confrère, d'envoyer chercher moi-même deux onces de ce sirop, & je n'y trouvai pas en effet de mercure en conséquence: je donnai à mon confrère le certificat qu'il me demanda, pour l'envoyer à son ami. Mais voici l'usage qu'on fit de mon certificat, on le joignit à deux autres, on les fit contrôler tous les trois à Paris, le 18 Décembre, c'est-à-dire, deux jours après leur signature: ils ont été approuvés le 26 du

194 MERCURE DE FRANCE.

même mois & imprimés tout de suite. (1) Tout ceci est confirmé & bien développé dans la lettre d'un certain Chevalier *trois étoiles*, qui est insérée à la suite de la seconde édition du livre du sieur Agironi, & à la tête des certificats, dans laquelle il se donne lui-même pour l'Auteur de cette infidélité. Il est clair que c'est une intrigue pleine de dol & de supercherie. Je proteste hautement contre mon certificat. 1° Parce qu'ayant été donné uniquement pour tranquilliser la tête d'un malade, & à la réquisition de son Médecin; il étoit fait pour mourir dans le secret. 2° Qu'il a été imprimé sans mon aveu, contre ma volonté & à mon insçu. 3° Que par le fait ce certificat ne signifie rien; parce que rien ne peut constater que le sirop que j'ai envoyé chercher chez Agironi, & dans lequel je n'ai pas trouvé de mercure, soit en effet son véritable remède antivénérien. J'en suis d'autant moins sûr, que c'étoit un piège qui étoit tendu, & qu'il est plus que vraisemblable qu'Agironi étoit à la tête de cette intrigue. 4° Et ceci est capital, que cette légère analyse n'a été faite que sur deux onces de sirop: c'en pouvoit être assez pour tranquilliser la tête d'un malade; mais non pour faire une analyse authentique, ostensible, démontrée, & telle que je sais bien qu'on doit la faire quand on a pour objet de lui attacher le sceau de la publicité, en un mot de mettre un remède à l'abri de la critique, & lui mériter la juste confiance du public.

(1) On m'a dit depuis que cette impression n'est que du mois de Février.

J U I L L E T. 1772. 195

Voilà ce qui c'est passé dans la plus exacte vérité, en conséquence je proteste & signe ma protestation.

D'ARCET, Docteur Régent, & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de médecine de Paris.

A Paris, le 20 Avril 1772.

Nota. L'original est signé de M. le Doyen de la Faculté de Médecine, du Censeur & de M. le Lieutenant général de Police.

A N E C D O T E S.

I.

P A R M I les prisonniers qu'on fit à la bataille de Lepante, le 3 Octobre 1571, un des plus qualifiés d'entr'eux étoit Mahomet Bacha de Negrepont, homme dont l'esprit n'avoit rien de grossier, ni de barbare, & qui savoit parfaitement les coûtumes & les manières des Européens. Colonne, Général des Troupes papales, visitant les prisonniers faits dans cette fameuse journée, commanda aux Officiers & aux Soldats, de les traiter avec douceur, & se tournant ensuite vers Ma-

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

hommet, *apprenez de nous*, lui dit-il, *à pratiquer l'humanité, vous autres qui exercez tant de barbarie contre les Chrétiens.* Mahomet lui répliqua, « Votre Seigneurie nous pardonnera s'il lui plaît notre » ignorance, nous n'avions jusqu'ici su » faire que des prisonniers, & n'avions » point encore été comme tels à l'école des » Chrétiens. »

I I.

Emeric Gobier de Banault, étant Ambassadeur en Espagne, assista un jour à une comédie, où l'on représentoit la bataille de Pavie, & voyant un acteur espagnol, terrasser celui qui représentoit François I. lui mettre le pied sur la gorge & l'obliger à lui demander quartier dans les termes les plus outrageans, il sauta sur le théâtre, & en présence de tout le monde, il passa son épée au travers du corps de cet acteur.

I I I.

Le Maréchal de Bassompierre, passant au Louvre par la salle des Gardes, rencontra mademoiselle d'Enragues sa maîtresse, qui avoit long-temps plaidé

contre lui , au Parlement de Rouen , prétendant être sa femme. Comme il la saluoit , elle lui dit , M. vous devriez bien me rendre les honneurs de Maréchal. *Eh ! Mademoiselle , répondit-il , pourquoi prenez-vous un nom de guerre ?* offensée de la réponse , elle lui reprocha qu'il étoit le plus sot homme de la Cour. Cette Demoiselle étoit propre sœur d'Henriette de Balzac , Maîtresse d'Henri IV , appelée la Marquise de Verneuil. Elle avoit une promesse du Maréchal de Bassompierre , & en avoit même un fils qui est mort Evêque de Xaintes : elle s'appelloit Marie de Balzac.

I V.

Au siège de Bomel en 1599 , il arriva un cas singulier & peut-être unique en son espèce. Deux frères qui ne s'étoient jamais vus & qui s'étoient toujours cherchés sans pouvoir apprendre des nouvelles l'un de l'autre , se rencontrèrent par hasard à ce siège , où ils servoient en deux compagnies différentes. L'aîné qui s'appeloit Hermando Diaz , ayant ouï nommer l'autre par le nom d'Encisso , qui étoit le surnom de leur mere , que celui-ci avoit

198 MERCURE DE FRANCE.

pris par affection (chose assez commune en Espagne) l'interrogea sur plusieurs autres particularités domestiques, & reconnut à la conformité de ses réponses que c'étoit le frere qu'il cherchoit depuis si long-temps, surquoi venant tous deux à s'embrasser étroitement, un boulet de canon leur emporte la tête, sans séparer leurs corps qui tombent accolés ensemble. Ainsi moururent ces deux freres à l'heure la plus agréable de leur vie.

A V I S.

I.

Fumoir contre les Taupes, Mulots, &c.

CET Instrument métallique & portatif, est construit de façon à contenir du feu, & à fournir un courant de fumée, qui à l'aide de tuyaux qui s'y adaptent à la longueur nécessaire aux circonstances, étouffe dans le fond de leurs trous les familles entières de toute cette vermine terrestre, ennemie de la culture ; il peut même s'employer avec avantage, contre les chenilles qui viennent d'éclore.

On garnit le foyer de chiffons de toute espèce, imbreigné de mauvaises huiles, & vieille graisse mêlée de soufre de poix-raffine, & d'autres odeurs

grasses & suffoquantes : un simple briquet sert à allumer sur les lieux ces matières ; le feu du piston acheve l'opération.

Il n'est pas de Cultivateur qui n'ait éprouvé les ravages que causent ces animaux destructeurs & qui n'ait plus d'une fois réfléchi aux moyens de s'en délivrer. On peut annoncer la réussite de cette machine comme sûre , aucuns de ces animaux ne pouvant résister à son effet , & on peut le regarder comme le plus efficace de tous les moyens , dont ait fait jusqu'à présent usage.

Il se vend chez M. Diodet , rue S. Honoré , à la Rose , vis à-vis l'Oratoire. Le prix en est fixé à 72 liv.

I I.

Ventes d'Immeubles.

On avertit le public qu'il s'imprime à Paris, chaque mois , un extrait des contrats des biens vendus & sentences d'adjudication faites , qui est exposé pendant deux mois dans le tableau , placé dans l'auditoire du Châtelet de Paris , en exécution de l'Edit du mois de Juin 1771.

Cet ouvrage est utile & même nécessaire pour servir d'avertissement à tous ceux qui ont des hypothèques , & autres droits sur les immeubles vendus , & empêcher que par le défaut d'une opposition au sceau , ils ne soient exposés à perdre irrévocablement leurs droits.

On souscrit à Paris , chez M. Desprez , secrétaire du Roi , & greffier des criées du Châ-

200 MERCURE DE FRANCE.

telet, rue S. Merry. Le prix de la souscription est de quinze liv. par an.

I I I.

Eau du sieur Trottier de Bois-Semé, applicable extérieurement, & sans qu'il soit besoin de régime ni préparation, pour la guérison prompte & radicale de la Goutte, des Rhumes, Rhumatismes, Rhumatismes gouteux, Sciati-ques, douleurs, Fluxions, &c. par la dissolution des humeurs, & par l'évacuation qu'elle leur procure, soit par la transpiration insensible, soit par les crachemens & par les urines.

L'usage de cette Eau ne consiste qu'à en imbiber des linges, & à se les appliquer sur les parties affligées, le soir, au moment de se coucher. On ne fera point chauffer ni l'eau, ni les linges; mais on se tiendra bien chaudement dans son lit jusqu'au lendemain matin.

Le prix de chaque bouteille est de six livres, franc de port. Pour en éviter la contrefaçon, le sieur Trottier de Bois-Semé mettra sur les bouteilles l'inscription ci-dessus écrite de sa main, accompagnée de son paraphe & de son cachet. Elle se transportera, tant qu'on voudra, sans rien perdre de sa qualité.

Le sieur Trottier de Bois-Semé demeure rue Guénégaud, vis-à-vis, le nouvel Hôtel des Monnoies, à Paris.

On le trouvera jusqu'à deux heures après midi.

Nota. Le sieur Trottier de Bois-Semé trai-

tera *gratis* les pauvres , chez lui , tous les Samedis , depuis sept jusqu'à huit heures du matin.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 4 Mai 1772.

TANDIS qu'on s'occupe de l'ouverture du congrès , on n'a point discontinué ici de faire des préparatifs pour recouvrer la Crimée : on a déjà fait partir pour la Mer Noire quinze ou vingt gros chebecs & plus de soixante galiotes. Le Capitain Pacha (amiral) de la Mer Noire , a pris , aujourd'hui , congé de Sa Hauteffe , dans une audience publique qu'il a eue , suivant l'usage , à *Yali Kiosk* (le Pavillon de la Marine) & il n'attend qu'un vent favorable pour mettre à la voile avec quatre vaisseaux de cinquante canons & une vingtaine de galiotes qui composent , avec les bâtimens déjà partis , la flotte qu'il aura sous ses ordres. On vit , il y a quelque tems , entre Varna (Odessus) & l'embouchure du canal de la Mer Noire (le Bosphore) une flotille Russe qui donna de l'inquiétude à la Porte ; mais elle disparut sans avoir rien entrepris.

De Petersbourg , le 21 Mai 1772.

Le Sieur Guldenstedt , membre de l'Académie de Petersbourg & l'un des sçavans que l'Impératrice fait voyager dans les provinces situées aux extrémités de son Empire & dans les pays étran-

gers, a écrit de Géorgie une lettre dont voici la substance : « Nous sommes actuellement dans le » Carduel, auprès du fleuve Kur (autrefois Cy- » rus.) Teflis, capitale de la Géorgie, est située » sur ce fleuve. Je compte y passer l'hiver, qui est » ici de courte durée. Tout y est encore en pleine » verdure ; les feuilles des arbres ne font que » commencer un peu à se faner, & elles renaissent » vers la fin de l'année. Les Géorgiens sont d'un » caractère si timide qu'ils redoutent, non seule- » ment les dangers de la guerre & de la naviga- » tion, mais même les maladies les plus ordina- » res à l'homme. Ils ont, par cette raison, une » grande vénération pour les médecins, qui sont » fort ignorans chez eux, & heureusement fort » rares ; aussi n'ai-je pas tardé à recevoir, de leur » part, les plus grandes marques de considération, » lorsqu'ils m'ont vu employer en leur faveur, les » connoissances que j'ai dans un art qui leur est si » cher. Je ne reçois point d'argent ; mais, en re- » compense, ils procurent des vivres à ma suite » qui consiste en trente-deux personnes ; ils m'of- » firent de plus, à chaque cure que je fais, un beau » cheval ou une jolie esclave. J'accepte ordinaire- » ment le cheval qui peut m'être utile dans mes » courses, & je refuse l'esclave qui ne feroit que » m'embarrafer. »

De Warsovie, le 16 Juin 1772.

Les troupes Autrichiennes sont entrées à Przemissie. Le terrain qu'elles occupent renferme douze petites villes & deux cens quatre-vingt villages.

J U I L L E T. 1772. 203.

De Dantzick, le 13 Juin 1772.

On mande de Pologne que les troupes Autrichiennes se sont déjà avancées jusques vers Léopol, dans le Palatinat de Russie. Les Russes leur fournissent des vivres ; mais elles délogent partout les Confédérés.

La cassation du Tribunal de Wilna cause, dit-on, une grande fermentation à Warsovie. L'ambassadeur de Russie prétend ne s'être porté à cette démarche extraordinaire, que parce que le président & les députés du Tribunal avoient été choisis par les intrigues de la Cour de Warsovie & de la Famille Czartoriski. Quoi qu'il en soit, il semble qu'on ait formé quelque nouveau projet en Lithuanie ; car les troupes de la République qui se trouvent dans ce Grand Duché, ainsi que les Russes, marchent également à Grodno & y transportent leurs magasins.

Des Frontières de la Prusse, le 18 Juin 1772.

Les troupes Prussiennes, qui avoient formé le camp de Marienwerder, sont retournées dans leurs anciens quartiers, à l'exception de huit cens hommes qui sont restés dans cette ville & de cinq cens qui ont été envoyés à Bromberg. Un bataillon entier est entré à Graudentz ; six cens hommes, avec six pièces de canon, ont pris poste dans les faubourgs d'Elbing ; la ville est toujours gardée par dix-huit cens hommes de l'armée de la Couronne de Pologne ; enfin on dit qu'un corps de mille hommes, détaché pour la Warmie, doit y avoir occupé les petites villes de Heilsberg & de Frauenberg. Le général de Stutterheim, gou-

204 MERCURE DE FRANCE.

verneur de la Prusse Royale, est retourné à Königsberg. On a planté des poteaux aux armes de Prusse le long de la Nottez jusqu'à Naklo, & de ce lieu, en suivant, en droite ligne, la direction du canal projeté, jusqu'à la Vistule.

On dit qu'il doit se former en Lithuanie une Confédération générale, pour appaiser les troubles de la République.

De la Haye, le 20 Juin 1772.

On vient d'apprendre que la suspension d'armes entre les Russes & les Turcs a été arrêtée & publiée, le 7 du mois dernier, à Giurgewo. Le Congrès se tiendra dans la ville de Bucharest. Les nouvelles des frontières de la Silésie portent que la petite Forteresse de Landscron vient d'être livrée aux troupes Autrichiennes, qui occuperont également celles de Tyniec & de Bobreck, les seules dont les Confédérés soient en possession.

De Copenhague, le 15 Juin 1772.

Le sort des trois derniers prisonniers d'Etat est enfin décidé. Le Conseiller de Justice Struensée a eu la permission de retourner à Lignitz, dans la Silésie Prussienne, où il occupoit précédemment une place de professeur de mathématiques. On lui a fait signer une déclaration, par laquelle il s'engage à ne jamais rien faire au préjudice de Sa Majesté Danoise. On ne lui a donné ni pension, ni gratification; mais il a eu la permission d'emporter avec lui son argent & ses effets. Le lieutenant-général de Gaebler a obtenu une pension de mille écus, dont la moitié est reverfible à son

épouse ; ils ont l'un & l'autre la permission de demeurer dans les Etats de Sa Majesté, à l'exception des provinces de Zélande, de Fionie & de Sleswick. Le colonel Falkenschiold est le seul, contre lequel la Commission ait cru devoir sévir. Cet officier, qui se distingua au dernier siège & à la prise de Bender, a été privé de la place de chambellan, ainsi que de son régiment, & condamné à une prison perpétuelle dans le château de Munkolm, en Norwege. Ces trois personnes ne doivent sortir de prison que pour se rendre à leurs destinations.

Plusieurs compagnies de matelots arrêterent, la veille de la Pentecôte, le carrosse du Roi qui revenoit de Charlottenlund, & présentèrent à Sa Majesté une requête, dans laquelle ils portoient des plaintes sur quelques arrangemens pris par l'ancien ministère. Le Roi promit, dans le moment, de leur faire rendre justice ; mais, quatre jours après, un conseiller privé & trois autres commissaires se rendirent au Vieux Holm : ils assemblèrent les compagnies, leur firent de vifs reproches sur la conduite indécente & punissable qu'elles avoient tenue, & leur déclarèrent que, si aucun matelot osoit, à l'avenir, se rendre coupable d'un pareil attentat, il seroit condamné à la calle sèche & aux galères perpétuelles.

Le Comte de Saint-Germain s'est embarqué, ces jours derniers, avec l'agrément de la Cour, pour Bordeaux, où il compte fixer son séjour.

D'Alger, le 23 Mai 1772.

Le Contre-Amiral Hooglant, commandant l'escadre Danoise de la Méditerranée & ministre

206 MERCURE DE FRANCE.

plénipotentiaire pour conclure la paix avec la Régence d'Alger, arriva dans cette rade, le 7 de ce mois, avec le vaisseau de guerre *le Groënland*, de cinquante-quatre canons & de cinq cens hommes d'équipage, & la frégate *le Christiansøe*, de trente canons & de deux cens quatre-vingt hommes. Il avoit au mât d'Artimon son pavillon de contre-amiral, & à celui de misaine, un pavillon blanc, pour annoncer qu'il venoit parlementer. On entama une négociation qui dura jusqu'au 18; enfin on convint des différens articles, & la paix fut conclue. La place salua de vingt-un coups de canon le pavillon Danois, qui rendit le même salut. Deux jours après, le contre-amiral Hooglant fut salué de la même manière en mettant pied à terre & se rendit à l'audience du Dey. Le premier traité du Danemarck avec la Régence d'Alger a été renouvelé, & l'on n'y a fait aucun changement.

De Bastia, le 20 Juin 1772.

On vient de détacher de la Colonie établie auprès de Bastia un certain nombre de familles qu'on a envoyées sur le territoire appelé *Chiavari*, situé au golfe d'Ajaccio. Le sol de ce terrain, qui appartient au Roi, est susceptible d'une excellente culture. Il étoit ci-devant occupé par une famille Gênoise qui fut obligée de l'abandonner pendant les troubles. Il s'y trouve encore des habitations assez bien conservées, & que les nouveaux Colons sont occupés à réparer.

De Vienne , le 20 Juin 1772.

Gerard Baron Van Swieten , commandeur de l'Ordre Royal de St Etienne , premier médecin de Leurs Majestés Impériales & Royale , président de la Faculté de médecine , membre de l'Académie royale des sciences de Paris & de plusieurs autres académies , est mort , le 18 de ce mois , au château de Schonbrun , dans la soixante-treizième année de son âge. Il étoit connu dans toute l'Europe , par plusieurs ouvrages de médecine très-estimés , & principalement par ses *Commentaires sur Boerhave* , dont le cinquième & dernier volume a été imprimé peu de jours avant sa mort. L'Impératrice - Reine , pour honorer la mémoire de ce sçavant médecin , a ordonné que son corps fût transporté en cette ville & qu'il fût inhumé au couvent des Augustins dans une chapelle particulière , où reposent les cendres des héros & des personnes les plus célèbres qui ont illustré l'Autriche & leur siècle.

La forteresse de Tynieck s'est défendue avec une opiniâtreté incroyable ; les attaques continues des Russes n'avoient pu engager la garnison à capituler. Une lettre écrite de Bilitz , en date du 12 de ce mois , annonce un fait qui prouve le courage & la fermeté de cette petite troupe. Les officiers qui la commandent , voyant l'impossibilité de tenir long-tems & voulant prévenir le sort qui menaçoit la garnison , s'étoient déterminés à se rendre. Les soldats , informés qu'on se disposoit à traiter avec l'ennemi , marchèrent au quartier du commandant & s'assurèrent de sa personne & des autres officiers ; ils choisirent en-

suite un d'entr'eux pour les commander & s'engagèrent par serment à périr plutôt que de se soumettre aux Russes. Ils se sont défendus avec une bravoure étonnante dans la triste situation où ils se trouvoient. Les maisons qui étoient dans le fort avoient été réduites en cendres par les ennemis, & ces braves gens n'avoient d'autre retraite que les ouvrages de la fortification. Le général Autrichien d'Alton, qui commande les troupes Autrichiennes en Pologne, voulant épargner le sang, a employé sa médiation pour engager la garnison à recevoir une capitulation, au moment où les Russes se dispoient à livrer un assaut général, & il a obtenu, pour cette partie de Confédérés, des conditions honorables. La place vient en conséquence de se rendre.

Les troupes Autrichiennes se sont présentées devant Bobreck, & cette forteresse leur a été remise sur le champ.

De Londres, le 28 Juin 1772.

Le jugement prononcé en faveur du Nègre qui refusoit de suivre son maître en Amérique, a fait une grande sensation parmi ceux de son espèce. Un grand nombre d'entr'eux s'étoit rendu, le 22, à l'audience de la cour du Banc du Roi pour y entendre plaider la cause de leur camarade : aussitôt que l'affaire eût été décidée, ils s'avancèrent tous devant les Juges qu'ils saluèrent respectueusement & s'embrassèrent ensuite pour se féliciter mutuellement de ce qu'ils rentroient dans les droits communs à l'espèce humaine. La plupart de ceux qui se trouvent à Londres & dans les environs, au nombre de quatorze cens, ont ouvert une souscription en faveur de celui qui a défendu

leur cause commune avec tant de courage & de fermeté. Ils ont célébré cet événement par un grand festin où ils ont bu , à plusieurs reprises , à la santé du Lord Mansfield : ce repas a été suivi d'un bal composé de Nègres & de Nègresses.

Le 19 de ce mois , l'assemblée des Directeurs de la Compagnie des Indes ayant égard à l'embarras où se trouvoit le commerce par une suite de diverses faillites considérables , prit la résolution de reculer de trois semaines le payement des marchandises qui avoit été fixé à ce jour. L'intérêt des propriétaires de ces fonds l'a déterminée en même tems à faire sur le champ l'ouverture de ses livres qui , dans le cours ordinaire des choses , seroient restés fermés jusqu'au 16 Juillet.

De Paris , le 6 Juillet 1772.

Le Roi ayant accordé au Chapitre de Notre-Dame de Melun , dont Sa Majesté est Patron , Collateur & Chef Immédiat , comme Abbé dudit Chapitre , la jouissance , pendant dix années , d'une Prébende qui y est actuellement vacante , pour en appliquer les fruits aux besoins de cette Eglise ; le Chapitre , pénétré de reconnoissance pour ce bienfait , a arrêté , par acte capitulaire , de célébrer tous les ans , le premier Juillet , une Messe solennelle pour demander au Ciel la conservation des jours précieux de son auguste Chef & Bienfaiteur. Sa Majesté a bien voulu agréer cette marque publique de la reconnoissance de son Chapitre de Melun , & la Messe a été célébrée le premier de ce mois.

N O M I N A T I O N S.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de la chambre au comte de Tonnerre.

Le Roi a accordé l'Evêché de Châlons-sur-Saône, à l'Evêque de St Pol de Léon ; l'Evêché de St Pol de Léon à l'Abbé de la Marche, vicaire-général de Tréguier ; l'abbaye de St Hilaire, Ordre de St Benoît, diocèse de Carcassone, à l'Abbé de Combettes, vicaire-général du diocèse d'Alby ; l'abbaye régulière de St Aubert de Cambray, Ordre de St Augustin, à Dom Yfebrant de Lendoncq, religieux de cette abbaye.

Le Roi ayant jugé à propos d'ériger la Corse en gouvernement général & militaire, Sa Majesté en a pourvu le Marquis de Monteynard, secrétaire d'état au département de la guerre. Les Etats de Corse assemblés avoient demandé cette grace à Sa Majesté par leur délibération du 5 Mai dernier.

Le Roi a nommé à la lieutenance de Roi des ville, citadelle & château de Brest, vacante par la mort du commandeur d'Argens, le sieur de Behague, brigadier de ses armées, qui a eu l'honneur de faire, à cette occasion, les remerciemens à Sa Majesté & à la Famille Royale.

Le Roi a donné l'Evêché de Leicester à l'Abbé de Cugnac, vicaire-général de Bayeux ; celui de Quimper-Corentin à l'abbé de Flamarens, vicaire-général de Chartres ; l'abbaye de St Pierre, Ordre de St Benoît, diocèse & ville de Lyon, à la

J U I L L E T. 1772. 211

Dame de Monteynard , nommée abbesse de Beaurepaire.

Le 4 de Juillet, l'Evêque de Riez a prêté serment entre les mains du Roi.

P R É S E N T A T I O N S.

Le 3 Juillet, la Vicomtesse de Néel de Sainte Marie a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Marquise de Clermont d'Amboise.

Le Sieur de Fresne, fils du Sr d'Aguesseau, conseiller d'état, prévôt & maître des cérémonies de l'Ordre du St Esprit, & le Sieur de Brou, petit-fils du Sieur de Brou, garde des sceaux de France, ont eu, ce même jour, l'honneur d'être présentés au Roi.

M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille Royale signèrent, le 3 Juillet, le contrat de mariage du Marquis de Vaugiraud, officier au régiment des Gardes-Françaises, avec Demoiselle Denis de Senneville.

N A I S S A N C E S.

La Marquise de Laval vient d'accoucher d'un garçon.

M O R T S.

Martha de Wenport est morte, à Londres, âgée de cent deux ans.

212 MERCURE DE FRANCE.

Marie-François de la Madeleine Ragny, Marquis de Ragny, ancien capitaine de cavalerie au régiment Royal-Piémont, est mort en son château d'Épiry en Bourgogne, le 9 Juin.

Jean Merot dit *Labranche*, soldat, est mort à l'Hôtel royal des Invalides, le 20 Juin, âgé de cent huit ans : il étoit entré dans l'hôtel le 10 Août 1714. Il avoit été blessé deux fois ; sçavoir, à la surprise de Cremona, en 1702, & au siège de Fribourg, en 1713. Il a conservé sa mémoire, sa raison & sa gaieté jusqu'au dernier moment de sa vie.

Imbert Durbel, journalier dans la paroisse de Monloison, à trois lieues de Valence en Dauphiné, y est mort, le 2 de Juin, à l'âge de cent huit ans.

Alexandre-Charles Comte de Chaumont, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment des Gardes-Françoises, est mort à Paris, le 24 Juin, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge.

La Dame Keith est morte à Newnham, dans le Comté de Gloucester, le 21 Juin, à l'âge de cent trente-trois ans. Elle n'a perdu l'usage de ses sens qu'environ quinze jours avant sa mort ; elle laisse trois filles vivantes, dont la plus jeune est âgée de cent trois ans.

Marguerite Longuel, veuve de Charles Pilau, menuisier, née au village de Boullogne-la grace, près Montdidier en Picardie, diocèse d'Amiens,

est morte dans le même village, dans la cent-unième année de son âge.

Marie-Louise-Albertine-Amélie, née Princesse de Croy & du Saint Empire, épouse de Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay, est morte à Paris, dans le mois de Juin, dans la vingt-cinquième année de son âge.

Pierre Chapelle de Jumilhac de Cubiac, Evêque de Lectoure, est mort ici, vers la fin du mois dernier, dans la cinquante-huitième année de son âge.

LOTÉRIES.

Le cent trente-huitième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 26 Juin, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 2633. Celui de vingt mille livres au N°. 11404, & les deux de dix mille aux numéros 1713 & 6681.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 6 Juillet. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 3, 30, 37, 27, 75. Le prochain tirage se fera le 5 Août.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Suite de l'Eté, chant II du poëme des Saisons, imitation libre de Thompson,	<i>ibid.</i>
Madrigal,	9
Réponse de Cyrus,	<i>ibid.</i>
Le Berger, le Chien & le Loup, fable imitée de l'allemand,	<i>ibid.</i>
Vers à mettre au bas du portrait de M. le Duc de Penthièvre,	10
Le Mur mitoyen, <i>Conte.</i>	11
Ode tirée du psaume 136,	25
Les deux Montres, <i>fable,</i>	28
Le Loup & le Sanglier, <i>fable,</i>	29
Invocation à la Fontaine,	30
Traduction de l'Ode VIII ^e . du second livre d'Horace,	32
Dialogue des Morts.	34
Explication des Enigmes & Logogryphes,	42
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	46
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	47
Le Ventriloque ou l'Engastrimythe, par M. la Chapelle,	<i>ibid.</i>
Lettre de l'auteur du Ventriloque ou engastrimythe,	57

J U I L L E T. 1772. 215

Conférences sur les Myſtères, par le Père Joly ,	58
Traductions d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture & à la médecine vétérinaire, avec des notes, par M. de la Bonnetrie, &c.	62
Mémoire historique, politique & militaire sur la Ruſſie par le général de Manſthein,	63
Théorie des Etres ſenſibles par M. l'Abbé Para ,	68
Phroſine & Mélidore, poème en 4 chants,	71
Observations ſur la phyſique, ſur l'hiſtoire naturelle, &c. par M. l'Abbé Roziers,	89
Leçons de muſique vocale propre à l'éducation de la Jeuneſſe, par l'auteur du Manuel de morale,	96
L'Art de faire & d'employer le vernis,	100
De l'Art de la Comédie par M. Cailhava,	102
Eſſai ſur Pindare,	117
Tableaux d'un Poète, Poëſies d'un Peintre,	129
Lettre de M. de Voltaire à M. de la H.	131
ACADÉMIES,	135
SPECTACLES, Opéra,	145
Comédie françoiſe,	151
Comédie italienne,	152
Lettre à un jeune Elève des Académies d'architecture,	153
Lettre ſur le prétendu Hydroscope, par M.	

216 MERCURE DE FRANCE.

de la Lande , de l'Académie des Sciences ,	169
ARTS , Gravure ,	174
Musique ,	177
Géographie ,	179
Synonimes françois ,	180
Notices sur la vie & les ouvrages de Pergo- lèse par M. Boyer ,	185
Lettre de M. Darcet , docteur - régent de la Faculté de médecine de Paris ,	193
Anecdotes ,	195
Avis ,	198
Nouvelles politiques ,	201
Nominations ,	210
Présentations ,	211
Mariages ,	<i>ibid.</i>
Naissances ,	<i>ibid.</i>
Morts ,	<i>ibid.</i>
Loteries ,	215

A P P R O B A T I O N .

J'ai lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le
second vol. du Mercure du mois de Juillet 1772 ,
& je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en
empêcher l'impression.

A Paris, le 14 Juillet 1772.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.





